NEUCHÂTEL — No 113 (24 PAGES) UN NUMÉRO 30 CENTIMES LUNDI 19 MAI 1969

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

RUE SAINT-MAURICE 4 ● PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE ● TÉLÉPHONE (038) 5 65 01

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE · FONDÉ EN 1738

APRÈS UN DÉPART AU QUART DE TOUR

APOLLO-X FONCE VERS LA LUNE

LA CABINE TRANSMETTRA VERS LA TERRE DES IMAGES DE TÉLÉVISION EN COULEUR

CAP-KENNEDY (AP-AFP). — La fusée géante « Saturne-5 » emportant la cabine « Apollo-10 » et le module lunaire L.E.M. a été lancée dimanche à 17 h 45, exactement à l'heure prévue, de la plate-forme 39 du centre spatial de Cap-Kennedy. Elle fonce en direction de la lune.

Plusieurs milliers de spectateurs, dont le roi Baudouin et la reine Fabiola des Belges et de nombreux journalistes et techniciens de la N.A.S.A. ont assisté, à distance de sécurité, au prestigieux spectacle.

Dans un grondement assourdissant, l'énorme fusée s'est élevée lentement dans un nuage de fumée après un point fixe de neuf secondes, et bientôt elle fonçait vers le ciel, suivie d'une gerbe de flammes deux fois plus longue qu'elle. Deux minutes et quarante secondes plus tard, le premier étage se séparait, et c'était la mise à feu du deuxième étage tandis que la fusée inclinait sa course vers le sud-est, au-dessus de l'Atlantique et disparaissait à la vue dans les nuages.

QUELLE CHEVAUCHÉE !

« Quelle chevauchée ! s'est écrié le capitaine de frégate Eugène Cernan. Le spectacle est magnifique, fantastique, réellement fantastique. »

« Nous sommes sur la bonne voie », annonçait, de son côté, le colonel aviateur Thomas Stafford.

« Vous semblez extasiés », leur transmit l'astronaute Charlie Duke, du centre de contrôle de Houston, qui leur annonça que « tout marchait très bien ».

Moins de onze minutes après le lancement, « Apollo X », le L.E.M. et le dernier étage de « Saturne », tournaient sur une orbite d'attente à une distance variant de 185 à 190 kilomètres de la terre.

SANS HISTOIRE

Cette orbite est assez voisine de celle qu'avaient prévue les experts de la N.A.S.A. Ils s'attendaient qu'« Apollo X » graviterait autour de la terre à une altitude d'environ 184 km. En fait, les coordonnées officiellement communiquées par l'administration spatiale révèlent une orbite légèrement elliptique : 199 km 500 d'apogée sur 187 km de périgée.

(Lire la suite en dernière page)

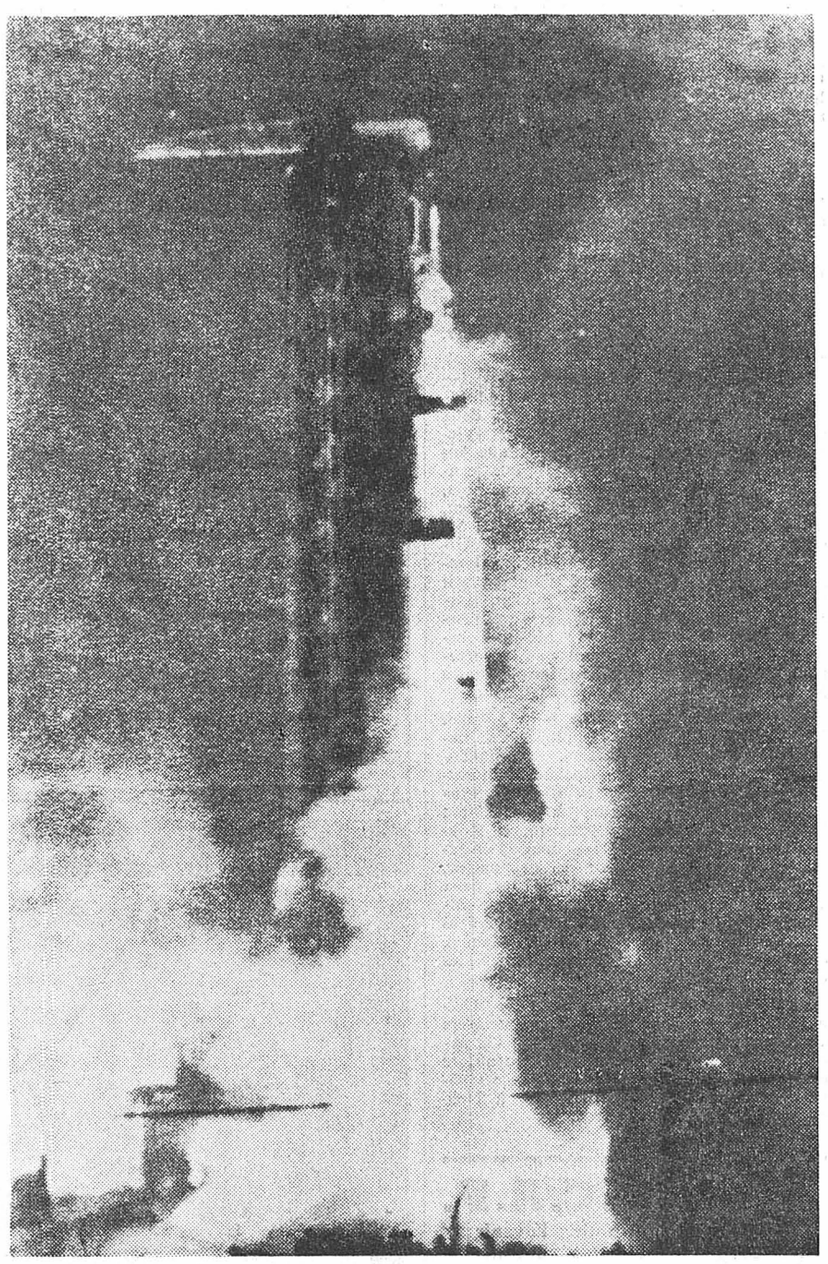

C'est « Saturne V » arrachant « Apollo X » de l'aire de lancement à Cap-Kennedy. (Téléphoto AP)

MOTUS

HOUSTON (AP). — Le centre spatial de Houston a remis aux journalistes une note en date du 13 mai signée par M. Thomas Paine, chef de la N.A.S.A., qui annonce que certaines conversations entre les astronautes d'« Apollo » et les contrôleurs au sol seront gardées secrètes « dans des circonstances particulières ».

Un résumé de ces conversations non divulguées sera toutefois transmis aux journalistes comme ce fut le cas lors des missions « Apollo VIII et IX » pour ce qui fut des détails concernant les malaises dont furent atteints certains des astronautes.

LES IDÉES ET LES FAITS

Une chance à saisir

CELA peut paraître bizarre, mais il a fallu que les cantons universitaires pressentent les difficultés auxquelles les exposait une évolution toujours plus rapide, non seulement dans le domaine scientifique, mais aussi sur le plan économique et social, pour que l'on en vienne à reconnaître l'importance et l'urgence d'une politique globale de l'enseignement.

En effet, c'est en 1960 qu'une motion déposée au Conseil national — qui la prenait en considération sous forme d'un simple « postulat » — mit en branle le mécanisme administratif et parlementaire qui devait produire la loi donnant à la Confédération mandat et pouvoir de prendre à sa charge une part notable des dépenses pour les hautes écoles.

La fonction était créée, il fallait un organe. Ce fut, au département fédéral de l'intérieur, la nouvelle « division de la science et de la recherche ».

On avait donc paré à ce qu'on estimait le plus pressé et porté l'effort au sommet de la pyramide. Alors, certains s'avisèrent qu'il conviendrait aussi d'assurer la base, car, également, le besoin de réforme était évident.

A vrai dire, le travail se faisait, à ce niveau également, mais si discrètement qu'hors du cercle des initiés, il n'y paraissait guère. En effet, la conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique était à l'œuvre et elle laissait entendre que d'ici à 1972 certains résultats concrets et pratiques sortiraient de ses délibérations. C'est trop peu et c'est trop lent, ont déclaré les impatients et ils ont lancé une initiative pour forcer l'intervention fédérale dans un domaine jusqu'ici réservé aux cantons, celui de l'instruction publique dans son ensemble.

Cette entreprise a provoqué de saines réactions en Suisse romande, surtout, sans toutefois décourager ses promoteurs qui ont tenté d'en limiter la portée et proclament qu'ils ne veulent rien d'autre qu'une coordination dont chacun admet la nécessité. En réalité, même si les intentions sont sincères, les moyens proposés restent inquiétants, car l'appareil bureaucratique, une fois mis en marche, obéit tout naturellement aux lois de l'accélération.

Il faut donc conjurer la menace et, pour cela, faire la preuve qu'il est possible de porter remède à la situation actuelle sans provoquer un malaise plus profond encore. Les directeurs de l'instruction publique sont conscients de cette exigence, puisqu'ils ont décidé de s'engager sur la voie du concordat qui laisse l'initiative aux cantons et fonde leurs décisions sur un accord librement consenti au lieu de leur imposer la tutelle fédérale.

Georges PERRIN

(Lire la suite en avant-dernière page)

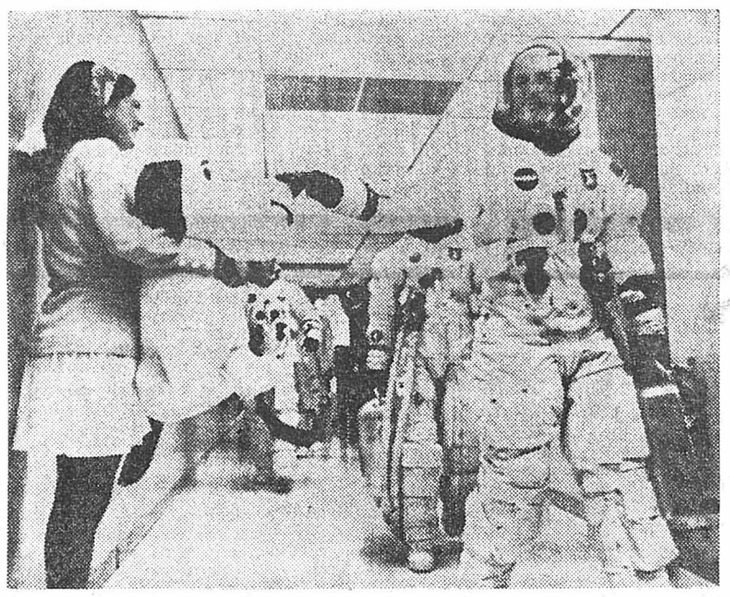

Le commandant de la mission « Apollo X », Thomas Stafford, après avoir pris son petit déjeuner, touche en passant dans un des couloirs de la maison des cosmonautes le nez de « Snoopy », la mascotte de l'expédition. « Snoopy », c'est aussi le surnom du Lem. Derrière Stafford, Young et Cernan. (Téléphoto AP)

SPORT-DIMANCHE

FOOTBALL : Bâle en échec Wettingen promu en ligue A

Ce week-end aura été marqué par la magnifique troisième place de Siffert à Monaco (voir les commentaires de notre envoyé spécial Roland Christen en page 18). Automobilisme d'une part, mais, surtout, football de l'autre avec de nombreuses, et importantes, échéances en ligues A et B. A Fribourg, Xamax a définitivement laissé ses illusions, alors que Wettingen est d'ores et déjà promu en ligue A. Dans cette division, Lausanne, à Lucerne, a pris une option sur le titre, alors que Bâle laissait filer un point à Winterthour. Notre photo : *Le Bâlois Ramseier (4) aux prises avec les Zuricois de Winterthour Luthy (à gauche) et Odermatt. Voir page 14. (Photo A.S.L.)*

Occupant les locaux universitaires

A AMSTERDAM LES ENRAGÉS FONT LA LOI

Et le bourgmestre est en vacances...

AMSTERDAM (ATS-AFP). — « On ne nous réduira pas par la faim. La tactique policière sur ce plan a échoué », affirment, après vingt-quatre heures de siège par les forces de police, les quelque quatre cents occupants de l'université d'Amsterdam.

Celle-ci, située au cœur de la ville, comporte, outre la « maison de la pucelle » (ancien refuge de jeunes filles pauvres datant du XVIIIe siècle) abritant le centre administratif de l'Université, la bibliothèque et ses riches collections dont un rarissime manuscrit du Xe siècle de « Bello Gallico » de Jules-César, plus le grand amphithéâtre accolé à l'église luthérienne de sainte Agnès.

POUR DORMIR

Des « ponts aériens », formés de cordes et de câbles que la police a vainement tenté de détruire au cours de la nuit, ont été établis par les étudiants au-dessus des ruelles reliant les divers bâtiments.

Par ces « ponts », le ravitaillement a pu passer et, après une nuit assez pénible pour les occupants (« nous manquons de matelas », a dit l'un d'eux), la bonne humeur est revenue avec le ravitaillement.

Quelques points de sortie discrets établis grâce à la complicité des habitants des immeubles voisins ont permis un va-et-vient des occupants, sans que la police, qui a bouclé le bâtiment avec d'importants moyens, puisse intervenir.

PIEUSEMENT

Une partie de la nuit a été occupée au nettoyage du grand amphithéâtre de l'université qui répandait une forte odeur de détergent. En effet, le grand amphithéâtre est loué pour les services divins à la communauté luthérienne.

« Nous ne voulons pas gêner les fidèles venant assister aux services », affirment les occupants de l'université.

EN BRETAGNE

Suivant la police, les contestataires étudiants ont vu leurs rangs se grossir d'éléments non étudiants, dont d'anciens provos à la tête desquels se trouve Ton Rietgen qui défraya l'an dernier la chronique en invitant notamment Cohn Bendit à venir « soulever les jeunes d'Amsterdam ».

(Lire la suite en dernière page)

Lire aujourd'hui

CYCLISME : GIRO

LES « GRANDS » METTENT LE NEZ A LA FENÊTRE

(Page 18)

UNE FILLETTE TUÉE EN VALAIS

(Page 23)

L'ACTUALITÉ RÉGIONALE : pages 2, 3, 6, 7 et 8

SPÉCIALE SINGAPOUR : page 10

LES SPORTS DU WEEK-END pages 14, 16, 18

LES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX : page 21

A TRAVERS LA SUISSE : page 23

La générosité des forts

Que nous le voulions ou non, l'espace interplanétaire peu à peu nous attire et nouns absorbe par le retentissement que trouvent, jusqu'au foyer familial souvent le plus humble et jusqu'au fond des campagnes les plus reculées, grâce à la télévision, les exploits des astronautes. Les fêtes traditionnelles et les divertissements de masse les plus populaires y perdent de leur lustre.

Il y a moins de six mois, à Noël, c'était le prodigieux raid lunaire d'« Apollo IX » qui nous faisait pénétrer sans formalités, sans risques ni restrictions, dans un monde fantastique dont l'exploration et la connaissance bouleverseront demain la vie de chacun de nous. Hier, c'était le départ d'« Apollo X », dont tous les détails nous étaient montrés avec une générosité qui ne pouvait laisser indifférent nul téléspectateur.

Félicitons à ce propos la Télévision romande pour l'excellente « couverture » de l'événement qui, grâce à des commentaires précis et clairs, devient accessible à tout le monde. Félicitons également les trois astronautes, John Young, Tom Stafford et Gene Cernan, pour la bonne humeur et le sang-froid dont ils ont fait preuve en s'embarquant à bord de leur engin spatial.

Mais félicitons surtout le peuple américain pour la libéralité avec laquelle il permet au reste du monde, amis et adversaires mêlés, d'entrer dans un domaine dans lequel, pourtant, des rivalités que l'on devine âpres opposent les « super grands ».

Quand on est fort, on peut être généreux, dit le philosophe. Les Etats-Unis ne se privent pas du plaisir : n'importe qui peut, à présent, non seulement suivre sur le petit écran les épisodes de la course à la lune dans ce qu'ils ont de plus confidentiel, mais encore visiter les installations de Cap-Kennedy en simple touriste. Il suffit, pour le faire, de prendre un billet dans une agence de voyages.

Quelle différence avec les expériences spatiales soviétiques ! On nous en livre les images au compte-gouttes ; les péripéties s'entourent de mystère ; on dirait qu'il s'agit d'une science réservée à une infime minorité de surhommes jaloux de leurs secrets. Ou qui tremblent pour leur pouvoir, parce qu'il s'exerce par la contrainte et par la terreur.

R. A.

VILLE DE NEUCHATEL

Un pilote neuchâtelois en difficulté à Sion

Un accident qui aurait pu avoir des conséquences tragiques s'est produit dans le cadre des championnats romands de vol à voile qui se déroulèrent ce week-end à Sion. Un superbe planeur, occupé par le pilote M. Alex Grundich, de Neuchâtel, s'est écrasé dans une forêt au-dessus de Chandolin - Savièse. Le pilote, grâce à sa parfaite maîtrise, est indemne. Il a été surpris par un fort courant et dut opter pour un atterrissage forcé. Les débris de l'appareil ont été redescendus en plaine par jeep. Le pilote a pu regagner la plaine par ses propres moyens.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 14 mai. Dominguez, Juan-Carlos, fils de Julio, jardinier à Peseux, et de Maria del Carmen, née Gonzalez. 15. Maier, Olaf-Hermann, fils d'Eugen-Adolf, employé de bureau à Fleurier, et de Hilke-Theodora-Ella, née Fedder.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 16 mai. Sicorello, Salvatore, ouvrier de fabrique, et Egger, Bertha-Margrit, les deux à Neuchâtel ; Garcin, Georges-Charles-Victor, commerçant, et Bauer, Dominique-Antoinette, les deux à Neuchâtel ; Borel, Jean-Paul, dessinateur en bâtiment à Saint-Aubin, et Reibe, Brigitte, à Saint-Gall ; Jullien, Michel-Georges, dessinateur, et DuBois, Simone-Alice, les deux à Genève ; Merz, Ursus, modéliste en menuiserie à Beinwil-am-See, et Meier, Rosemarie, à Gontenschwil précédemment à Neuchâtel ; Rochat, Lucie-Emile, industriel à Marin, et Erne, Astrid-Rose-Marie, à Neuchâtel ; Meier, Constat-Bruno, marchand de bois à Undervelier, et Berberat, Geneviève-Maria-Elise, à Neuchâtel.

MARIAGES CÉLÉBRÉS. — 13 mai. Harnisch, Claude-Carlo, employé de bureau à Neuchâtel, et Buffoni, Myriam-Yolanda, à Montreux. 16. Bochud, Vincent-Albert, chauffeur-livreur, et Chapuis, Antoinette-Elisabeth, les deux à Neuchâtel ; Rapin, Alain, apprenti mécanicien, et Kohler, Geneviève-Catherine, les deux à Neuchâtel ; Hauri, Louis-Jacques, dessinateur, et Cramatte, Laure-Irèle-Lucienne, les deux à Neuchâtel ; Stähli, Francis-Roger, employé de bureau, et Dietrich, Eliane-Yolande, les deux à Neuchâtel ; Bada, Manuel, ouvrier de fabrique, et Ardinez, Josefa, les deux à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 11 mai. Luder née Ohlmeyer, Germaine, née en 1904, ménagère à Neuchâtel, épouse de Ferdinand. 13. Jacot, Marie-Adèle, née en 1871, ménagère à Neuchâtel, célibataire. 15. Bussy née Gnägi, Adèle, née en 1868, ménagère à Neuchâtel, veuve de Justin-Alfred.

La C.C.A.P.
garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 549 92 Neuchâtel
Agent général: Chs Robert

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 17 mai 1969. — Température : moyenne : 14,8, min. : 7,0, max. : 19,8. Baromètre : moyenne : 721,9 (724,2, 721,5, 720,0). Vent dominant : direction : est, de 9 h à 18 h ; sud ; force : faible ; nord-ouest, modéré. Etat du ciel : clair à légèrement nuageux.

18 mai 1969. — Température : moyenne : 10,6, min. : 8,7, max. : 16,1. Baromètre : moyenne : 717,6 (718,4, 717,7, 716,7). Vent dominant : direction : ouest - sud - ouest, force : modéré ; dès 18 h 45 : nord-ouest, fort. Etat du ciel : couvert ; clair à légèrement nuageux de 13 h 30 à 18 h 45 ; averse dans la matinée.

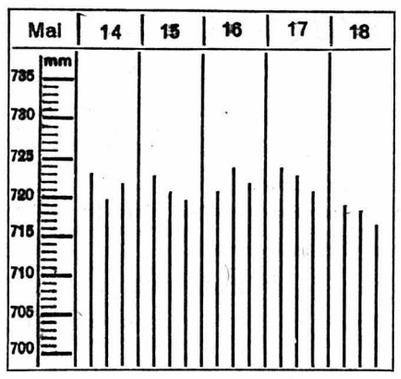

Niveau du lac du 17 mai à 5 h : 429,49
Niveau du lac du 18 mai à 5 h : 429,47

Température de l'eau 13°, 18 mai

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : le temps sera partiellement ensoleillé, cependant, le ciel sera temporairement très nuageux, l'après-midi surtout dans le centre et l'est du pays. Des précipitations éparses se produiront, la limite des chutes de neige s'abaissant progressivement jusque vers 1300 mètres. En Valais, le temps sera plus ensoleillé et il n'y aura que peu ou pas de précipitations.

La température en plaine sera comprise entre 2 et 7 degrés en fin de nuit et entre 9 et 14 degrés l'après-midi. En montagne il fera nettement plus frais et les vents du secteur ouest s'orienteront graduellement au secteur nord-ouest en fraîchissant.

Naissances

Monsieur et Madame Jean SCHINDELHOLZ - BOREL et Valérie ont la joie d'annoncer la naissance de

Marc

17 mai 1969

Maternité des Cadolles — Berthoudes 5 Neuchâtel

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : *Marc Wolfrath*
Rédacteur en chef : *Jean Hostettler*

Sculpture et couleurs dans la cour d'honneur du château de Neuchâtel

Lorsque l'on pénètre dans la cour d'honneur du château de Neuchâtel, on trouve à droite une tourelle dont la porte — No 3 pour les connaisseurs — donne accès aux locaux de la Cour d'assises.

Au-dessus de cette, porte portant l'inscription 1600, un cartouche a été aménagé. Plusieurs panneaux y avaient été posés. Le premier, datant de 1600 représentait les armes des Orléans-Longueville. Les contestataires de 1848 le remplacèrent par les couleurs révolutionnaires : rouge - blanc - vert...

Le dernier panneau qui fut posé, avait été détérioré par le temps.

M. Vionnet, chef du service cantonal des monuments et des sites, proposa à l'Etat de remplacer cette fresque par une nouvelle, digne de la cour d'honneur du château.

Un sculpteur, Charles Martin Hirschy, de Biaufond, tailla donc la pierre de Metz — qui remplace celle d'Hauterive devenue introuvable — et reconstitua les armes des Orléans-Longueville d'après le panneau de bois original, conservé au Musée d'histoire.

Un spécialiste de la couleur, M. Roger Stœckli, exécuta la polychromie.

Samedi matin, les deux artistes et M. Vionnet pouvaient faire admirer le panneau, reproduction fidèle de celui qui fut apposé vers l'an 1600.

Les matériaux utilisés ont été choisis pour perpétuer de nombreuses années encore le dessin vigoureux des armes des Orléans-Longueville.

J.-P. N.

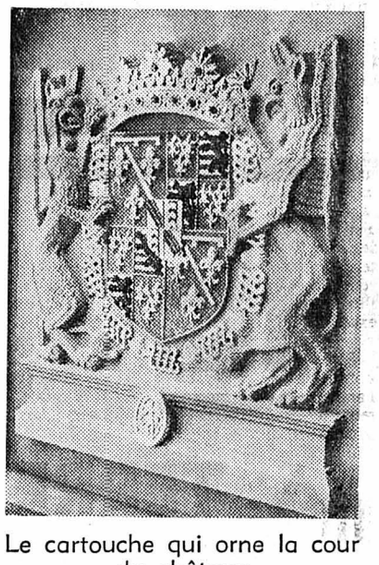

Le cartouche qui orne la cour du château.
(Avipress - J.-P. Baillod)

VIGNOBLE

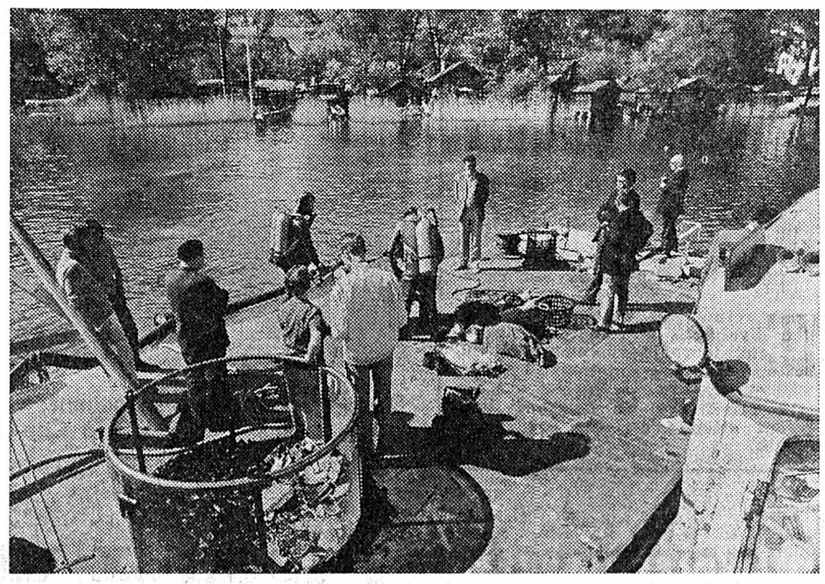

Vue générale du ponton.
(Avipress - J.-P. Baillod)

De nombreux trésors datant de l'âge du bronze ont été découverts à Auvernier

Le principe même des stations lacustres est aujourd'hui contesté. A l'image du village bâti sur pilotis, dont les huttes de roseaux s'élèvent quelques mètres au-dessus de l'eau, se substituent de nouvelles théories et hypothèses. Les villages lacustres auraient très bien pu être construits sur les rivages des lacs — dans lesquels les habitants puisaient leur nourriture — et le sol de vase étant instable, des pieux auraient été enfoncés dans l'argile, se prolongeant le long des parois des huttes qu'ils soutenaient ainsi. Les mouvements du lac auraient ensuite recouvert ces constructions.

De toute manière, le terme « lacustre » ne peut être contesté, puisque les villages étaient construits soit au-dessus, soit au bord du lac.

Ces constatations sont issues des fouilles récentes, que les progrès de la technique ont considérablement facilitées.

CINQ VILLAGES

Aujourd'hui, la baie d'Auvernier offre la plus grande concentration de vestiges archéologiques des bords du lac de Neuchâtel. Sur un kilomètre de rivage, cinq stations lacustres y sont juxtaposées et superposées. Les unes remontent à l'époque de l'Age de la pierre polie, d'autres à celle du bronze. La première d'entre elles fut signalée en 1854 déjà. En 1877, l'abaissement du niveau du lac, consécutif à la première correction des eaux du Jura, entraîna d'innombrables découvertes.

FOUILLES IMPORTANTES

En 1964, des fouilles importantes furent entreprises sur l'emplacement de la future RN 5, en face de la Saunerie. C'est pendans ces travaux que le jeune archéologue cantonal, M. J.-P. Jéquier devait trouver la mort tragiquement, lors d'une plongée.

Cette année, de nouvelles fouilles ont été faites, également sur l'emplacement de la future RN 5. A ce propos, il est intéressant de remarquer que la Confédération finance largement les recherches archéogiques qui sont faites sur les chantiers des autoroutes.

Cette station, que l'on situe à l'époque de la fin de l'Age du bronze — début de l'Age du fer — a été fouillée systématiquement par les plongeurs du Centre d'Etudes et de Sports subaquatiques de Neuchâtel et des plongeurs du Locle. La direction du chantier, sur le plan archéologique, était assurée par M. Antonietti, assistant de M. Michel Egloff, archéologue cantonal. Les plongeurs travaillaient sous la direction de M. Jean-Fred Imhoff, secondé par M. Raoul Béguelin, tous deux du CESS NE.

Un ponton flottant a été ancré à quelque deux cents mètres de la rive, et les travaux ont été accomplis au moyen d'une suceuse (tuyau flexible aspirant la vase et la rejetant dans un tamis) ainsi que d'une lance dite « Galeazzi ». Cet appareil projette de l'eau (!) à haute pression sur la vase recouvrant le fond du lac, mettant ainsi à nu les objets recherchés.

Une surface de 200 m2 a été ainsi fouillée pendant six mois ; d'importants vestiges ont été découverts au cours de 104 h de plongée.

Samedi après-midi, M. Michel Egloff, entouré des responsables du chantier archéologique, présentait à la presse quelques-unes des découvertes qui ont été faites récemment à Auvernier. M. Sauter, professeur à la faculté d'anthropologie de Genève, apporta quelques précisions intéressantes.

Le chantier d'Auvernier a maintenant livré (presque) tous ses trésors. Ces derniers seront analysés et catalogués par les archéologues, et tous ceux qui ont travaillé à ces fouilles seront heureux d'avoir contribué à faire ainsi mieux connaître les origines de notre civilisation.

J.-P. N.

Helsmoortel à la galerie Numaga d'Auvernier

La galerie Numaga, à Auvernier, accueille depuis samedi le peintre et sculpteur Robert Helsmoortel. Né en 1929 à Anvers, il étudia d'abord en Hollande, puis en Espagne et en Italie. Il concentre ses recherches sur les techniques de la peinture et de la sculpture classique. Depuis 1953, il expose dans toute l'Europe. Il est installé aujourd'hui aux Etats-Unis où, dès 1959, il découvre les rapports liant l'artiste à l'environnement architectural ; il se passionne alors pour la sculpture, utilisant largement les matériaux et les techniques nouvelles.

Les œuvres qu'il présente à la galerie Numaga se scindent en types absolument séparés : des bronzes, d'abord, de petite taille, et de grandes pièces de fibre de verre, pleins et chaleureux, illustrent parfaitement l'une des caractéristiques d'Helsmoortel : des volumes bien équilibrés, des arêtes accrochant ce qu'il faut de lumière, en souplesse, des plans doux, sombres, généreux et flexibles, tout contribue à une plastique sereine, agréable. L'exercice de style y est brillant, quoique un peu apparent. Sa répétition aboutit à provoquer une certaine lassitude.

Par contre, Helsmoortel a trouvé dans l'aluminium et le plexiglas un langage nerveux, plus personnel. Le rythme y est plus serré, la ligne plus incisive. Traitée en plans successifs, la matière acquiert, par la grâce d'un effort créateur plus intense, une signification très dense. On retrouve partiellement dans ces formes originales la connaissance parfaite de la technique par laquelle l'artiste domine son œuvre ; sa liberté s'y exprime avec plus de puissance que dans les bronzes et les quelques aquarelles qui s'en rapprochent. Enfin, la nature même de l'aluminium et du plexiglas, symboles du temps des ordinateurs, imposent une rigueur formelle qui manque par ailleurs.

Sans doute, l'élaboration d'œuvre monumentales destinées à enrichir l'architecture contemporaine a-t-elle décidé de ce passage de l'intimisme académique à une œuvre plus ouverte, plus dynamique, d'une envergure conceptuelle beaucoup plus vaste.

On peut regretter qu'aucune indication chronologique ne permette de suivre mieux la démarche de Helsmoortel. Quiconque s'essaie à déchiffrer la diversité de ses œuvres y aurait puisé sinon une ligne directrice, du moins qelques points de repère utiles.

G. B.

Les locaux scolaires manquent à Boudry

(sp) C'est un véritable miracle si l'on a pu caser tous les élèves lors de la dernière rentrée scolaire au collège de Boudry. Près de 70 nouveaux élèves ont commencé leur première année et d'autres enfants, venant d'un peu partout, ont grossi les effectifs. Une classe, celle des grandes filles, a dû élire domicile dans la salle de chant et l'on est toujours à la recherche d'armoires pour ranger le matériel.

Lors de sa dernière séance, la commission scolaire s'est à nouveau inquiétée de ce manque chronique de locaux. La population de Boudry augmente rapidement et le collège devra subir d'importantes transformations. Les deux nouvelles classes ouvertes l'an passé, sous le toit, n'ont rien résolu. La construction, en attendant un nouveau collège, de bâtiments préfabriqués dans la cour du collège actuel, sera-t-elle une solution ? Peut-être, mais très provisoire, il faut l'espérer.

Quant au nouvel administrateur, M. F. Wolf, il a perdu pas mal de cheveux à organiser cette rentrée dans des conditions assez difficiles. L'horaire des leçons de gymnastique a posé pas mal de problèmes : il n'y a qu'une seule halle pour 16 classes...

Plusieurs départs ayant eu lieu dans le corps enseignant, sept postes avaient été mis au concours et ont tous été repourvus non sans difficultés car la pénurie d'enseignants existe toujours dans notre canton malgré les importantes volées de l'Ecole normale.

L'une des 3 classes de 1re année sera tenue par Mlle Berbérat, une classe de 2me année par Mme Elzingre. MM. Albrici et Minguet s'occuperont respectivement des 3me et 4me années. L'autre classe de 4me année sera tenue par Mlle Gindrat. Enfin, MM. Vuillème et Monnier seront responsables des 5me et 9me années. A ce jour, le corps enseignant de Boudry est composé de 19 personnes.

La commission scolaire a aussi parlé camp de ski et l'on est à la recherche d'une formule nouvelle pour l'hiver prochain. Le lieu des Bayards convient-il ou s'agit-il d'élargir les horizons (Alpes) comme le font beaucoup d'autres collèges de notre canton?

Enfin, la fête de la jeunesse aura lieu le 12 juillet et la tradition du cortège sera maintenue.

DANS LE CANTON

Un groupe de chanteurs : celui de Bevaix.
(Avipress - J.-P. Baillod)

L'Association des chanteurs du district de Boudry a chanté à Bevaix

(sp) Samedi soir les sociétés de chant : « Le Vignoble », Bevaix ; « L'Helvétienne », Gorgier ; « L'Echo du vignoble » (mixte) Cortaillod ; « L'Echo de Chassagne », Rochefort ; « L'Echo des campagnes », Montalchez ; « L'Aurore » (mixte) Boudry ; « La Concorde », Peseux ; « L'Echo du lac », Auvernier ; « L'Union », Colombier ; « L'Union chorale », Bôle ; « L'Echo de l'Areuse », Boudry, et « L'Aurore », Corcelles - Cormondrèche, se retrouvaient dans la grande salle de Bevaix pour y donner un concert auquel un nombreux public avait tenu à assister.

Après le premier chant du « Vignoble », de Bevaix, M. Georges Tinembart, de Bevaix, président du comité d'organisation, s'adressa aux délégués du comité cantonal des chanteurs, aux membres de l'Association des chanteurs du district de Boudry, aux représentants des autorités communales de Bevaix, aux délégués de l'ASLB ainsi qu'aux spectateurs :

« Adossé à la colline, égrenant dans la verdure ses maisons coquettes, ses fermes ancestrales et modernes, son abbaye bientôt millénaire, Bevaix présente une symphonie de couleurs riantes de la forêt aux grèves, et sa population ce soir, groupée autour de la bannière du chœur d'hommes « Le Vignoble », vous souhaite à tous une fraternelle et cordiale bienvenue. Il y a trois quarts de siècle les pionniers de notre société chantèrent les beautés sublimes d'une nature aux vastes et grandioses horizons. De cette souche première, nombreux furent les sarments, qui, au cours de plusieurs décades, agrémentèrent nos soirées et manifestations, vivifiés qu'ils étaient par un maître de talent : notre éminent pédagogue et regretté directeur M. Albert Sutter. Oui, un peuple qui chante est un peuple heureux et là, au nom du comité d'organisation, j'adresse les plus vifs remerciements à tous ceux et celles qui, d'une manière ou d'une autre, quelque soit leur fonction, contribuent à la bonne marche de nos sociétés. »

M. Albert Muller, président de l'Association des chanteurs du district de Boudry, souhaita ensuite la bienvenue aux participants et au jury. Il remercia le « Vignoble » de Bevaix d'avoir bien voulu organiser cette troisième rencontre. M. Muller souleva en outre le problème du renouvellement indispensable des effectifs par de jeunes éléments.

Tout au long de la soirée, les sociétés interprétèrent des œuvres souvent très belles et chacun apprécia la diversité des chants et la parfaite maîtrise des chœurs d'ensemble.

A l'issue du concert, M. G. Tinembart félicita M. Auguste Dreyer de l'« Union chorale » de Bôle et M. Charles Vernez de l'« Echo de l'Areuse », à Boudry, tous deux fêtant cinquante ans d'activité dans leur société. M. Dreyer fête également ses noces d'or. M. Sandoz, délégué cantonal, leur apporta les hommages du comité cantonal et leur remit la traditionnelle récompense sous la forme d'une très belle plaquette.

M. Alphonse Bilat, du Noirmont, l'un des membres du jury, dit tout le plaisir qu'il a de passer cette soirée à Bevaix. Le concert était beau et bien.

« Le Port », de R. Mermoud, est renommé, c'est un auteur apprécié actuellement. Les chœurs d'ensemble ont été très bons, il apparaît que les chanteurs sont beaucoup plus décontractés dans un chœur d'ensemble d'environ 80 personnes, que dans les sociétés (30 personnes environ) où l'on chante plus crispé.

« La Terre promise », de Carlo Boller (groupe d'ensemble) sous la direction de M. Francis Perret, fut peut-être l'une des plus belles œuvres interprétées.

M. Bilat s'attaqua en profondeur au problème du recrutement des jeunes et cita quelques exemples pratiques qui obtinrent des succès. Peut-être serait-il bon que nos chorales interprètent des chœurs qui plaisent aux jeunes. On en trouve par exemple dans les chœurs russes, anglais et dans le folklore américain.

En terminant, M. Bilat souhaite la prospérité à toutes les chorales.

La soirée se poursuivit par un bal, sous la conduite de l'orchestre « Erry jean's ».

M. Fr.

CRESSIER

Des spécialités espagnoles

C'est au château de Cressier que se sont réunis récemment les Amis du vin et les Vignolants pour une dégustation de vins et de spécialités gastronomiques espagnoles.

Les crus de ce pays ont accompagné une « paella » dont chacun se régala.

La Chanson neuchâteloise agrémenta la soirée par quelques airs.

Actes de vandalisme

(c) Ces derniers jours, plusieurs actes de vandalisme ont été signalés à la police locale. Un écriteau de nom de rue a été arraché et la porte des toilettes publiques situées devant la maison communale a subi des dommages.

D'autre part, la porte du local du matériel du terrain de sport a été forcée et le néon de la cantine a été brisé, de même que le comptoir du club-house de ce même terrain.

Une plainte a été déposée et il est à souhaiter que les responsables soient arrêtés afin de mettre un terme à ces actes stupides.

Démission d'un conseiller communal

(c) Au cours de sa dernière séance, le Conseil général a pris connaissance de la démission de M. Willy Ribaux, membre de l'exécutif depuis les élections de 1964. M. Ribaux était le représentant du groupement des intérêts bevaisans.

Cette décision a été apprise avec surprise et regret par une partie du Conseil général. En effet, M. Ribaux, de par son dynamisme et son esprit d'initiative, avait su donner à la commune de Bevaix le meilleur de lui-même afin que le développement que l'on connaît puisse être réalisé. Il était notamment à la base de la création du passage sous-voie, de la nouvelle grande salle et du port, trois ouvrages qui ont sensiblement modifié l'aspect de la localité. Plus récemment, il s'était attelé à la mise en marche de plans de quartiers, voire remaniement parcellaire, dans les secteurs appelés à recevoir des immeubles locatifs et des villas.

De par sa profession et ses fonctions particulières au sein du Conseil communal, son remplacement va poser certains problèmes, ceci d'autant plus et selon les rumeurs qui circulent que son parti ne représenterait pas de candidat.

Gerbes mortuaires, couronnes
Confection soignée
FLEURS ROBERT DURNER
Place Pury 5 36 07 — Maladière 5 32 30

POMPES FUNÈBRES ARRIGO
Tél. 81224
PESEUX
Fabrique de cercueils
Toutes formalités - Transports

Avis mortuaires

Monsieur et Madame Maurice Racine-Ducommun, à Neuchâtel, leurs enfants et petite-fille, à Gerolfingen et Cressier ;
Monsieur et Madame Jacques Lanz-Ducommun, à Neuchâtel, leurs enfants et petits-enfants, à Meyrin ;
les enfants de feu Henri Amez-Droz-Ducommun, à Neuchâtel et Vichy ;
les enfants et petits-enfants de feu Jules Ducommun, à la Chaux-de-Fonds, Blonay et Fleurier ;
les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Charles-Emile DUCOMMUN

leur cher père, grand-père, arrière-grand-père, oncle, grand-oncle et parent, enlevé à leur affection, dans sa 96me année.

Neuchâtel, le 18 mai 1969.
(Comba-Borel 5)

L'Eternel est mon berger.
Ps. 23 : 1.

L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, mercredi 21 mai.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire : hôpital cantonal de Perreux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Felice Vallone-Merki, à Rome ;
Monsieur et Madame Carl Delorme-Sutter, à Siegen (Allemagne) ;
Monsieur et Madame Francis Sutter, à Casablanca ;
Monsieur et Madame Roby Witschy, à Däniken ;
Madame veuve Alfred Merki, à Zurich,
ainsi que les familles parentes,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Lydia MERKI

leur chère sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 82me année.

Neuchâtel, le 18 mai 1969.

Il est bon d'attendre en silence le secours de l'Eternel.
Jérémie 3 : 26.

L'incinération, sans suite, aura lieu mardi 20 mai.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire : hôpital cantonal de Perreux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Mademoiselle Suzanne Bardet, à Corcelles-sur-Concise ;
Monsieur et Madame Louis-O. Berger et famille, à Greihton (Nebraska, U.S.A.) ;
Madame Henri Berger et famille, à Burke (Dakota, U.S.A.) ;
Madame Edouard Berger et famille, à Fontainemelon ;
les enfants de feu Madame Louise Maret-Berger ;
les enfants de feu Madame Hélène Roy-Berger ;
les familles Bardet, Gentil-Bardet et Chuat-Bardet,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Edouard BARDET
née Mathilde BERGER

leur chère et regrettée maman, sœur, tante et parente, que Dieu a reprise paisiblement à Lui, à l'âge de 80 ans, après une longue maladie.

Corcelles-sur-Concise, le 17 mai 1969.

Quand je marche dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne crains aucun mal, car tu es avec moi.
Ps. 23 : 4.

L'ensevelissement aura lieu à Concise, le mardi 20 mai 1969, à 15 h 30.

Culte pour la famille à la maison de repos de Corcelles-sur-Concise, à 15 heures.

Monsieur et Madame Joseph Crola, à Corcelles-Concise ;
Monsieur et Madame R. Chapalay-Crola et famille, à Chailly-Lausanne ;
Monsieur Edy Crola et ses enfants, à Moudon ;
Monsieur et Madame G. Viquerat-Crola et famille, au Sentier ;
Madame Geneviève Telley, à Moudon,
ainsi que les familles parentes et alliées,

font part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle de

Monsieur Pierre CROLA

leur très cher fils, frère, beau-frère, neveu, parrain, enlevé à leur tendre affection après une longue maladie supportée avec courage, le 17 mai 1969, à l'âge de 40 ans.

Tes souffrances sont finies.
Repose en paix.

L'ensevelissement aura lieu à Concise le mardi 20 mai, à 14 h 30.

Culte au temple de Concise, à 14 heures.

Domicile mortuaire : Corcelles-Concise.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

ASSISES À NEUCHÂTEL

Le Groupe romand de l'Ethnie française devient l'Association romande de solidarité francophone

Il y a dix ans, le 20 juin 1959, en présence des représentants des autorités cantonales, communales et universitaires et de délégués venus de France et de Belgique, se constituait en notre ville le Groupe romand de l'Ethnie française d'Europe appartenant, mais de façon que son autonomie fût respectée, compte tenu des constantes de notre pays, à l'Association européenne du même nom qui groupe la France, la Belgique wallonne et le Val d'Aoste.

L'assemblée générale, suivie de la séance publique, qui se sont tenues toutes deux samedi après-midi sous le toit de notre Alma Mater, présidées par M. Eric Berthoud, directeur de la Bibliothèque de la ville, étaient donc destinées à fêter ce dixième anniversaire. On y remarquait la présence de MM. Philippe Mayor, conseiller communal, Charles Thomas, de Bruxelles, président de l'Association européenne, Eric Lugin, vice-président du Conseil international de la langue française, Gérard Buchet, représentant de la Fondation Ramuz, Jacques Petitpierre, ancien président du Groupe romand, et de deux délégués français. La télévision et la radio romandes avaient envoyé leurs reporters. La jeunesse était particulièrement nombreuse.

Mais ces assises étaient importantes aussi par un autre fait. Le Groupe romand de l'Ethnie s'est mué en « Association romande de solidarité francophone » avec la devise : « Une terre, une langue », reprise du titre de l'ouvrage de M. Alfred Lombard, publié il y a une quarantaine d'années déjà. Comme l'a observé M. Eric Berthoud, dans son rapport moral, la notion d'ethnie s'étend de nos jours à celle de francophonie. Celle-ci, sur le plan culturel et sur celui de la défense de la langue, groupe une trentaine d'Etats parlant totalement ou partiellement le français. La Suisse romande ne saurait être absente de cet ensemble qui a tenu des assises à Versailles, à Tunis, à Niamey et en tiendra de plus importantes encore, l'automne prochain, à Liège. Cela étant, bien entendu, que notre appartenance à la Confédération suisse ne saurait être mise en cause à aucun prix.

Un article des nouveaux statuts qui ont été adoptés par l'assemblée — et qui, pour l'essentiel, ne diffèrent pas beaucoup des anciens — est significatif à cet égard. Il précise que l'association défend, avec le patrimoine, la langue et la culture, le fait français en Suisse occidentale.

L'assemblée procéda ensuite à l'élection du comité. Celui-ci sera présidé désormais par M. Victor Dupuis, avocat à Martigny. Il est composé comme suit :

Membres d'honneur : MM. Paul André, Gaston Clottu, Hermann Hauser, Alfred Lombard, Jacques Petitpierre.

Membres individuels : MM. Victor Dupuis, président ; Roland Béguelin, Eric Berthoud, Ch.-B. Borel, Charles Beuchat, René Braichet, Jean-Théodore Brutsch, Jean Cachelin, Aldo Dami, Pierre Grimm (nouveau), J.-J. Liengme, René Marti (nouveau), Dr Jacques Pelet (nouveau), Jean Reymond.

M. Henri Verdon représente la ville de Neuchâtel. Les neuf autres membres collectifs sont invités à désigner chacun un délégué au comité.

M. Charles Thomas donna enfin des indications sur ce que sera le congrès de Liège. Puis on se rendit à l'Aula pour la séance publique. Là des exposés furent présentés par MM. Michel Corbellari, professeur à la Chaux-de-Fonds, sur « Le français romand, un mal incurable ? » ; Charles Braillard, président du Grand conseil de Genève, sur « Le Congrès des parlementaires de langue française » ; Pierre Grimm, député au Grand conseil bernois et François Z'Graggen, étudiant à Lausanne, sur « L'avenir des jeunesses francophones » ; Eric Berthoud sur « Niamey et nous ».

Ces exposés, suivis d'un débat nourri, furent si riches de substance et soulèvent tant de questions que nous y reviendrons dans de prochains articles.

Le soir, un dîner agréablement animé, où l'on discuta encore beaucoup, mit un terme à ces travaux. Hommage fut rendu par le vice-président de l'association et par M. Ch. Thomas à M. Eric Berthoud pour ses sept ans d'activité intense à la présidence du Groupe romand de l'Ethnie française, pour sa participation aux congrès internationaux et pour ses publications, articles et communications en faveur de la défense de la langue et de la culture françaises en Suisse occidentale. Des vœux furent adressés à son successeur, M. Victor Dupuis.

René Braichet.

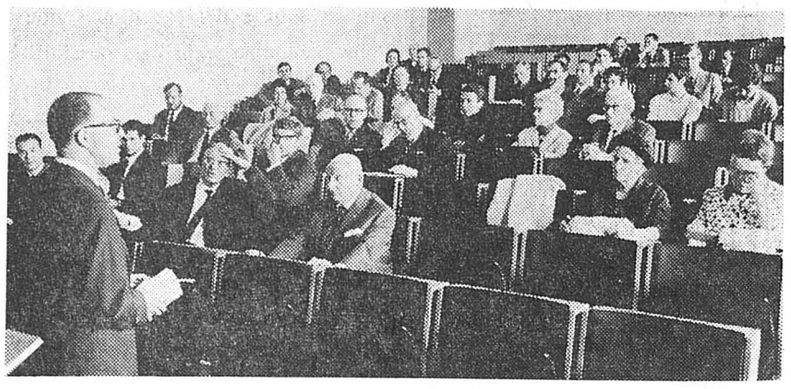

L'assemblée suivant un exposé.
(Avipress - J.-P. Baillod)

La Fédération internationale des traducteurs tient son congrès dans le canton de Neuchâtel

Répondant à l'invitation de l'Association suisse des traducteurs et interprètes (« ASTI »), le comité exécutif et le conseil de la Fédération internationale des traducteurs (« FIT ») viennent de vivre la première partie de leur session. Celle-ci est d'ores et déjà une réussite complète. Conduits avec une parfaite maîtrise par le président de l'« ASTI », M. David Perret-Gentil, colonel instructeur en retraite, les congressistes ont d'abord pris contact à Neuchâtel même, dans un cadre fort agréable, qui invitait non seulement à un travail fructueux, mais à un contact humain excellent et à des découvertes pleines de poésie.

Après divers travaux et conférences concernant la « FIT » et l'« ASTI », les congressistes, au nombre d'une trentaine (venant de France, des Pays-Bas, d'Allemagne fédérale, de Grande-Bretagne, de Finlande, de Pologne, de Bulgarie, de Yougoslavie, d'Italie, des Etats-Unis, de Suisse, etc.) se sont retrouvés vendredi à l'hôtel de Chaumont, pour ouïr une conférence de M. Eric Thilo, chancelier de l'Institut fribourgeois, qui fit un brillant exposé sur la « coexistence des langues ».

DE NEUCHATEL A MORAT

Samedi fut une journée de relâche, de contacts, de visites, sous le signe de l'amitié, de la fraternité et d'un soleil heureusement retrouvé. Tous les congressistes se réunirent d'abord au château de Neuchâtel. L'archiviste de l'Etat fit les honneurs des hauts lieux de l'histoire neuchâteloise, apportant en un raccourci quasi prestigieux le passé de la noble patrie des Petitpierre, des Perret, des Droz, des Huguenin, des de Chambrier, Ducommun, etc. On notait la présence de M. Porchat, chancelier d'Etat. Un vin d'honneur (et quel vin !) fut servi aux hôtes du jour.

Un sympathique repas, pris à l'hôtel de Chaumont, se déroula sous la musique de plusieurs langues, dont le français, l'anglais, l'allemand, l'italien, le polonais et d'autres idiomes originaires du Danube, comme dans une moderne et élégante tour de Babel.

Cette brillante journée de samedi se poursuivit et s'acheva en apothéose : bateau jusqu'à Morat et visite de la ville, sous la conduite de M. Thilo. On put ainsi imaginer les fantômes d'Adrien de Bubenberg, de Charles Le Téméraire, et de leurs rudes soldats, dont 16,000 d'entre eux tombèrent sur le champ de bataille et, tragique coïncidence, le « jour des dix mille martyrs ». Mais la pittoresque cité du syndic Simon, vue sous ce beau soleil de mai et parmi les fleurs, fit penser au génie des générations plutôt qu'à la folie des hommes.

Tel est d'ailleurs le but de la « FIT » et de l'« ASTI » : promouvoir, par le canal des langues, la compréhension mutuelle et la paix entre les peuples.

Lundi, les congressistes se rendront dans les Montagnes neuchâteloises, visiteront une fabrique d'horlogerie, le Musée de l'horlogerie du Locle, puis à Tête-de-Ran, ils recevront, si l'on ose dire, une « bise » de cette bonne vieille Helvétie, par la voix de M. Alex Billetter, directeur de l'ADEN, qui présentera le vaste panorama qui va du Jura aux Alpes, du Léman au Bodan.

Nous souhaitons aux congressistes de la « FIT » et de l'« ASTI » un fructueux congrès et un agréable séjour en République et canton de Neuchâtel.

Marcel PERRET

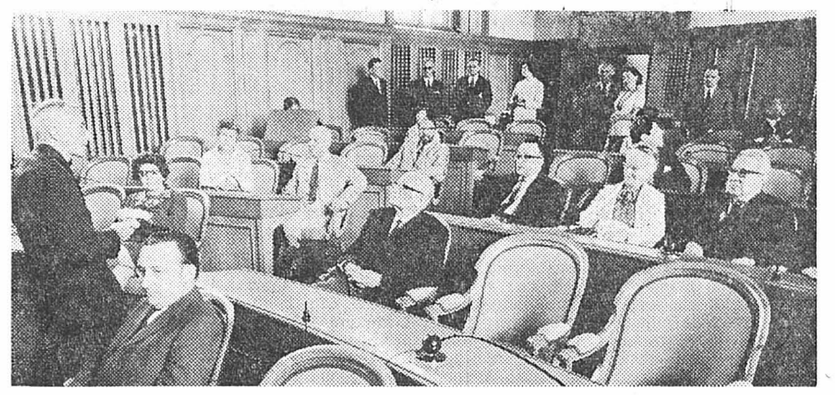

Un orateur s'adresse aux traducteurs et traductrices.
(Avipress - J.-P. Baillod)

Serrières

Réfection de l'église

(c) Dans l'article consacré à la réfection de l'église (notons en passant qu'on vient de découvrir de jolis pleins-cintres derrière le crépi de la tour romane), s'est glissée une coquille au sujet de la « reconnaissance aux autorités de Serrières ».

Si nous avons le privilège de posséder au village un ancien président de la Confédération, M. M. Petitpierre, un conseiller d'Etat, M. F. Bourquin, un conseiller communal, M. J.-Cl. Duvanel et de nombreux députés et conseillers généraux, nous n'avons pas nos propres autorités villageoises.

D'où la nécessité de corriger la phrase ci-dessous de la manière suivante : « On est reconnaissant aux autorités cantonales et communales, dans la population de Serrières, pour leur sollicitude à l'égard d'un monument historique à restaurer. »

VIGNOBLE – VIGNOBLE – VIGNOBLE

La sauvegarde des rives de Bevaix et Cortaillod: préserver le site ou faire du pâté d'alouettes?

LA main prise entre le marteau et l'enclume, obligé de parer les coups des inconditionnels et de composer avec ceux qui le sont moins, M. Rodolphe Schaad a eu fort à faire samedi à Boudry. A ses moments perdus, M. Schaad préside la Ligue neuchâteloise pour la protection de la nature, ce qui, à en juger par cette assemblée tenue à la salle des spectacles et devant une assistance record, semble loin d'être une sinécure.

Dans l'esprit du président, s'il importe de sauver les derniers sites naturels du canton, il faut aussi savoir fermer les yeux sur certains aménagements projetés par les communes riveraines à condition que ceux-ci soient raisonnables, limités et d'intérêt public, qu'ils agrémentent le site sans le mutiler. Mais le compromis, fût-il modeste, ne fait pas le bonheur de tous. Les puristes l'ont dit vertement à M. Schaad qui devant ces ruades a préféré rendre son tablier. Le Dr M.-H. Béguin, de la Chaux-de-fonds, a donc repris ce fauteuil ingrat et les rênes de la Ligue, l'apportant en quelque sorte en dot à la société faîtière pour la protection du patrimoine naturel neuchâtelois. Un nouveau pas a été franchi dans l'histoire de la Ligue. Pour certains, il est regrettable. Pour d'autres, il peut être décisif.

PAS DE CONFÉRENCIER !

Toujours est-il que le gouvernement semble avoir joué un bien vilain tour à la Ligue. Alors que la pièce maîtresse de la manifestation de samedi devait être un exposé de M. André Jeanneret, l'ingénieur rural cantonal, spécialiste de l'aménagement du territoire et à ce titre seule voix compétente pour en parler, cette conférence fut proprement escamotée.

— Je ne sais pas encore exactement ce qui s'est passé !, ajouta M. Schaad en faisant part de ses regrets.

Ayant sans doute reçu des lettres de propriétaires dont les terrains sont situés dans la région visée, peut-être le Conseil d'Etat a-t-il jugé plus prudent de retirer in extremis son représentant autorisé ? Le président de la Ligue s'est étonné de cette attitude du gouvernement : est-ce là vraiment démocratique, et si c'est le terme de manifestation qui a soudain effarouché le Château, n'aurait-il pu deviner qu'elle serait pacifique, sans tomates, harangues ou œufs pourris ? Et elle le fut. Son but ? Rappeler au peuple qui a fait sien le décret concernant la protection des sites naturels du canton qu'il importe et plus que jamais, alors qu'un recours est pendant au Tribunal fédéral, de préserver les quelques kilomètres de rives encore intactes entre Treytel et la pointe d'Areuse.

Depuis 1960, la population de la Suisse augmente régulièrement chaque année de 1,8 % et ici l'occupation du sol est actuellement trois fois plus dense qu'elle ne peut l'être en Allemagne ou en France. A ce rythme, il n'y aura bientôt plus de terrain libre, donc plus de réserves naturelles ni de zones de loisirs.

LE DERNIER RÉDUIT

Les rives de Bevaix et de Cortaillod constituent le dernier réduit naturel que possède au bord du lac le canton de Neuchâtel. Mais le décret, pourtant ? Oh ! Ce ne fut qu'une déclaration d'intention du gouvernement ! Est-ce grâce à un coup de baguette magique qu'il pourra interdire la création d'un super-port à Cortaillod, hâvre pouvant accueillir quelque 500 embarcations et doté de ces indispensables installations complémentaires que sont hangars ou emplacements de stationnement ? Certes, la commune ferait-elle là une bonne affaire mais qu'importe : ces rives étant les dernières du lac, il faut mettre un frein au projet. Un port, soit mais qu'il reste dans des limites acceptables. Pour étayer son dire et ses craintes, M. Schaad a cité par exemple le cas d'un remblayage opéré à Cortaillod et destiné notamment à l'installation d'un terrain de football. Etait-ce vraiment indispensable ? Qu'un joueur tape un peu trop fort dans le ballon et celui-ci part au lac !

Quant aux coteaux, ils doivent être également protégés et ceci en dépit des assurances du décret :

— ... Ces soi-disants cabinets de vignes, avez-vous remarqué comme certains ressemblent à des villas ?

Au cours de la discussion qui suivit, plusieurs voix se sont fait entendre. Déjà, celles de MM. Claude Dubois et Willy Ribeaux, respectivement président et conseiller communal de Bevaix, qui ont rappelé les efforts faits, non sans sacrifices de sa part, par la commune pour respecter les sites naturels, ainsi la suppression du terrain de camping de la Pointe-du-Grain, ou la lutte entreprise contre l'invasion des chalets. Quant à l'actuel port de Bevaix, n'avait-on pas souhaité le voir construire à la Pointe-du-Grain, décision contre laquelle les autorités se sont vivement élevées.

M. Schaad a ensuite donné lecture d'une lettre du groupement des vignerons de Cortaillod qui apportent leur soutien à la Ligue neuchâteloise pour la protection de la nature, protestent contre l'implantation d'immeubles de tous styles dans la localité mais revendiquent la liberté de construire à condition que les plans soient strictement surveillés.

COMPLEXITÉ

Une excursion sur les lieux suivit l'assemblée, les participants se retrouvant au Biollet avant de gagner le Petit-Cortaillod. Alors que l'on était encore à Bevaix, dominant la Pointe-du-Grain, des vignerons ont fait part de leurs problèmes : si la Ligue voulait appuyer leurs propres revendications concernant l'interdiction de construire en zone de coteaux, ils l'épauleraient bien volontiers dans sa lutte pour sauver les rives. La main tendue vers le nord, l'un d'eux délimita ce terrain qu'une veuve de vigneron a dû vendre, il y a peu, pour une bouchée de pain. Sans le décret, elle en eût sans aucun doute tiré meilleur prix. Certes, les vignerons comprennent-ils que les constructions auraient rapidement enlaidi le paysage et leurs prétentions, entassées dans les tiroirs du Château, furent faites à un niveau raisonnable. Mais l'affaire traîne toujours et aujourd'hui encore, ils déplorent et critiquent ce dialogue de sourds, se demandant aussi quel sort l'Etat réserve-t-il à un projet de M. André Jeanneret qui semble être la seule solution valable.

Les vignerons de Bevaix pensaient pouvoir compter sur la Ligue mais elle ne semble pas chaude à mêler les coteaux aux rives. La Ligue pensait pouvoir compter sur la compréhension de l'Etat mais celui-ci lui kidnappe son orateur officiel. On en était là samedi après-midi, à faire du pâté d'alouettes, lorsque M. Schaad préféra donner sa démission...

Cl.-P. Ch.

Compromis quand même...

Voici le texte de la résolution qui a été votée samedi après-midi à Boudry :

« Réunie en assemblée de 120 personnes le 17 mai 1969 à Boudry, la Ligue neuchâteloise pour la protection de la nature a pris connaissance avec satisfaction des mesures fédérales, cantonales et communales prises en faveur des rives de Bevaix et de Cortaillod qui représentent un des plus beaux sites du canton. Elle désire que ce site reste dans son état naturel actuel et ne soit défiguré ni par des installation portuaires ni par des constructions de tout genre. Elle formule également le vœu que la circulation motorisée de plaisance, tant sur route que sur l'eau, reste bannie de cette région surtout le dimanche. L'assemblée demande que l'Etat mette tout en œuvre pour que la protection existant déjà devienne réalité en consacrant cette région site naturel comprenant un minimum de zones de loisirs (ports, places de sport, etc.) bien déterminées. »

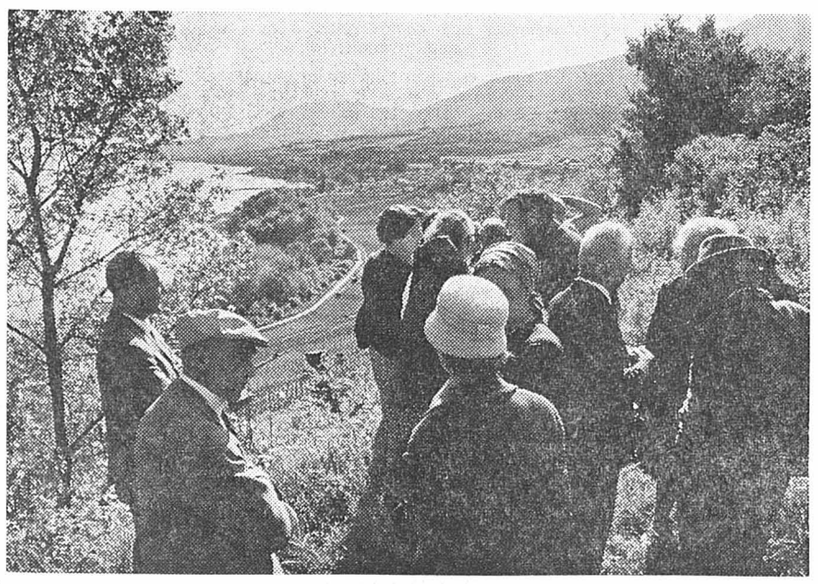

Les rives qui font tant parler d'elles, du haut du vignoble.
(Avipress - J.-P. Baillod)

Les vieux tacots à Saint-Blaise

Le « Schweizerische Motorveteranklub », c'est, sur les bords de la Limmat, l'équivalent de ces orfèvres en la matière que sont les possesseurs de vieux tacots. A la fin de la semaine, le « Vétéran car club » de Zurich a accompli un périple de l'amitié en terre romande, qui a conduit une trentaine de voitures et le double de participants de Morat à Lausanne, Genève, Grandson où il fut naturellement question de rendre visite à des collectionneurs de vieilles voitures.

La dernière étape en terre romande étant Saint-Blaise où, samedi après-midi, les participants furent reçus place du Port, par les autorités communales et M. Henri Dupasquier, membre du « Vétéran car club romand ».

Un nombreux public ne se fit pas faute d'admirer de plus près ces modèles rutilants qui cachaient bien leur âge sous le soleil.

Au nom des autorités communales qui avaient offert un vin d'honneur, M. Willy Zwahlen remercia les participants d'avoir choisi Saint-Blaise comme dernière étape en terre romande. M. Koch, leur président, lui répondit, remerciant ses hôtes d'un jour et des jours précédents pour l'accueil réservé en Romandie.

En fin d'après-midi, ce fut le moment de penser au retour pour toute cette joyeuse caravane. De Saint-Blaise aux confins de la Limmat, le chemin était encore long pour ces promeneurs d'une autre époque qui font bien des envieux... (Sz)

Un canot-moteur en panne d'essence

(sp) A 17 h 30, dimanche, la Société de sauvetage du Bas-Lac était avisée qu'une embarcation dérivait dans les vagues de vent, à environ deux kilomètres au large de Rouges-Terres.

Deux sauveteurs de la SSBL embarquèrent sur le canot de sauvetage « Arens » et mirent le cap sur le bateau en difficulté. Il s'agissait d'un frêle canot avec une petite motogodille, occupé par M. Joseph Rumbach, de Cerlier, et un de ses amis. Ils n'avaient point de rames et le réservoir à essence de leur moteur était entièrement vide. Ballotés, secoués, ils étaient saisis d'un violent mal de mer et faisaient des signes avec leur chemise pour attirer l'attention de quelqu'un.

Les sauveteurs de Saint-Blaise prirent l'embarcation en remorque et l'amenèrent au port de cette localité.

Une promenade en tacot ? C'est merveilleux !
(Avipress - J.-P. Baillod)

TOUR DE VILLE

Concert public

Aujourd'hui 19 mai, après avoir participé à la cérémonie officielle de l'installation du Grand conseil et du Conseil d'Etat, et s'être déplacée à l'hôpital psychiatrique cantonal de Perreux, pour y donner un concert à l'intention des malades et du personnel de cet établissement, la Musique militaire, sous la direction de son chef, M. Claude Delley, donnera un concert public de marches sur la place de l'Hôtel-de-Ville, à 16 heures.

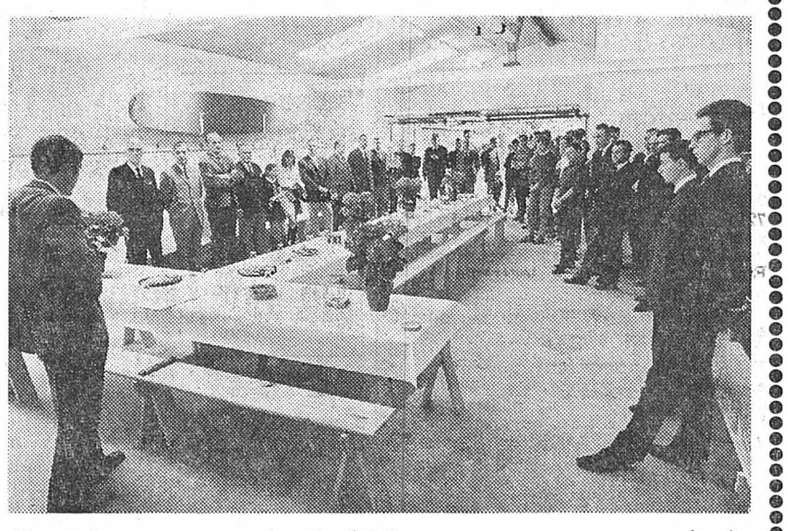

C'est dans cette partie du bâtiment que sera entreposée la baleinière pendant l'hiver.
(Avipress - J.-P. Baillod)

Inauguration du hangar de la Société de sauvetage et de vigilance nautique

Le soleil s'est invité, samedi matin, à l'inauguration du hangar construit par la Société de sauvetage et de vigilance nautique sur la plage de Monruz.

La grande halle réservée à la baleinière « Paul-Savoie-Pepitpierre » était, pour cette occasion, aménagée de longues tables supportant des bouteilles de vins de Neuchâtel. Le président du comité, M. J.-M. Chervaz, ainsi que M. Jean-Claude Duvanel, conseiller communal, félicitèrent toutes les personnes qui ont œuvré pour construire ce hangar. Le bâtiment comprend également une infirmerie où pourront être soignés les bobos ou être accueillis les blessés dans l'attente de l'ambulance.

C'est avec une visible émotion que M. André Richter s'adressa à la nombreuse assistance. Il est, en effet, un des membres fondateurs de la société, fondée en 1936, et il est heureux de marquer une nouvelle étape de ce groupement qui œuvre pour le bien de notre lac. Il rappela quelques souvenirs, notamment la manière dont était donnée l'alerte il y a quelque trente ans : discussion entre le directeur de l'Observatoire et des loups de mer, puis ordre donné de hisser à Saint-Blaise, à Champréveyres et à Neuchâtel, le drapeau blanc qui était souvent un simple drap de lit...

Nul doute que, disposant maintenant d'un hangar qui accueillera la baleinière, les membres et amis, la Société de sauvetage et de vigilance nautique de Neuchâtel connaîtra plus encore la faveur du public.

RWS

Un cycliste motorisé contre un mur

Hier matin à 7 h 55, M. Paul Kunzi descendait le Clos-Brochet à cyclomoteur lorsque, pour une raison inconnue, il perdit la maîtrise de son véhicule et se jeta contre un mur.

Souffrant de blessures à la tête et d'une commotion, il a été transporté au moyen de l'ambulance à l'hôpital de la Providence.

Avec les marins vénitiens

Avant de quitter Neuchâtel et la Suisse, les jeunes marins vénitiens, en séjour dans notre ville depuis mercredi soir, ont été reçus samedi par SE l'ambassadeur d'Italie à Berne, M. Enrico Martino.

Sur le chemin du retour, ils passèrent par Fribourg et Morat.

Le soir, au restaurant du Faubourg, la rencontre amicale de judo opposant les clubs de la Chaux-de-Fonds, du Val-de-Travers et les marins, a été remportée, devant trois cents personnes, par ces derniers.

Dimanche matin, heureux d'avoir vécu quelques jours enrichissants, les hôtes de Neuchâtel et du vice-consul M. Incisa di Camerana, ont repris la route de Venise.

Les députés installés ce matin

C'est ce matin à 8 h 45 que le nouveau Grand conseil se retrouvera à l'hôtel de ville de Neuchâtel d'où il se rendra en corps à la Collégiale afin d'assister au service divin d'inauguration de la 38me législature.

Le départ du cortège de l'hôtel de ville est fixé à 9 heures et l'itinéraire prévu est le suivant : rue de l'Hôpital, rue du Seyon, place Pury, rue de la Promenade-Noire, rue du Pommier, rue du Château et rue de la Collégiale. L'ordre du cortège, maintenant : en tête une section de gendarmerie, puis la Musique militaire, la bannière cantonale, l'huissier du Conseil d'Etat, le Conseil d'Etat, les huissiers du Grand conseil et enfin les députés.

ENCHÈRES

Enchères publiques

Le greffe du tribunal de district de Neuchâtel vendra, pour le compte d'une succession, par voie d'enchères publiques,

le jeudi 22 mai 1969 dès 9 h et 14 h

dans appartement sis au 2me étage de l'immeuble **Place-d'Armes 6,** à **Neuchâtel,** les objets suivants :

dès 9 heures : vaisselle ; verrerie ; argenterie ; linge ; livres ; Grand Larousse en 7 volumes ; tables à dessin ; tabourets à vis ; bureau ; machine à écrire portative Swissa ; **niveau à lunette Wild N2 ; Théodolite Kern, modèle** DKM2 ; **machine à calculer Precisa** électrique, modèle 164-12 ; scléromètre à béton ; microscope ancien ; règles de géomètres.

dès 14 heures : tables de tous formats ; chaises ; fauteuils ; divans-lits ; salle à manger complète de : 1 buffet de service, 1 table à rallonges, 6 chaises ; chambre à coucher composée de : 1 grand lit, 2 tables de nuit, 1 coiffeuse avec glaces, 1 armoire à 3 portes, 1 tabouret ; servier-boy ; piano droit brun ; téléviseur grand écran Médiator Automatic, 5 normes ; électrophone ; disques 33 et 45 tours ; aspirateur Electrolux ; frigo à compresseur Elan ; gril Fri-Fri ; cuisinière électrique Le Rêve ; mixer ; petits meubles ; bijoux or et fantaisie (bagues, boucles d'oreilles, etc.) ; montres-bracelets homme et dame ; tableaux ; bibelots ; cuivres ; statuette ancienne en ivoire, Chine ; vase Gallé ; régulateur ; tapis, ainsi qu'une quantité d'objets dont le détail est supprimé.

Conditions : paiement comptant, échutes réservées. Pas d'exposition avant la vente.

Greffe du tribunal

OFFICE DES FAILLITES DE BOUDRY

ENCHÈRES PUBLIQUES DE VÉHICULES AUTOMOBILES A BOUDRY

Le mardi 20 mai 1969, à 15 heures, l'Office des faillites de Boudry vendra par voie d'enchères publiques, à Boudry, devant la salle de spectacles, les véhicules suivants :

une voiture de tourisme Rover 2000, modèle 1966, carrosserie vert foncé, équipée de 4 pneus d'été + 4 pneus d'hiver à clous ;

une voiture commerciale Renault R 4 L, modèle 1962, carrosserie blanche, avec porte-bagages.

Les véhicules ci-dessus seront exposés dès 14 h 30.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P.

Echutes réservées en ce qui concerne la voiture Rover

OFFICE DES FAILLITES
BOUDRY

A LOUER

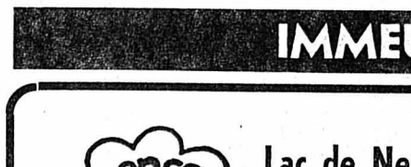

A louer dès le 24 juin 1969 NEUCHATEL, Vy-d'Etra 33

locaux d'atelier

d'environ 100 m2 pour petite mécanique, horlogerie, etc., avec vestiaires et W.-C. hommes et dames, bureau et dépendance-entrepôt attenant de 40 m2.
Bail de dix ans. Loyer mensuel 800 fr., plus charges.

LA CHAUX-DE-FONDS, Crétêts 82

LOGEMENT de 4 1/2 chambres

avec tout confort.
Loyer mensuel 400 fr., plus charges.

A VENDRE

à NEUCHATEL, CORCELLES et CORTAILLOD

3 magasins d'épicerie-primeurs

très bien agencés. Affaires sérieuses à un prix très avantageux. Appartement attenant.

AREUSE
A louer pour le 24 juin

appartement de 2 pièces

loyer 280 fr., charges comprises. Etude Jacques Ribaux, Promenade-Noire 6, Neuchâtel. Tél. (038) 5 40 32.

Vacances en Gruyère
A louer

appartement

meublé de 3 chambres, cuisine, 2 lits à 1 place, 1 lit à 2 places, près du lac et des montagnes.

Mme Joseph Drompt
1631 Villarvolard.

Chalet « Heimelig » à Kiental (Berne).

Appartement de vacances à louer

3-4 lits, salle de bains, eau chaude et froide. Cuisine installée. Libre tout de suite, jusqu'au 20 juillet 1969.
Pour tous renseignements, s'adresser à : Walter Luginbühl, constructions métalliques 2087 Cornaux. Tél. (038) 7 74 90.

A Cortaillod, libre pour le 24 juin 1969,

STUDIO

tout confort, loyer mensuel 175 fr., charges comprises. Tél. (038) 5 82 22.

Fleurier

A louer, dès fin juin, appartements modernes, tout confort, cuisines entièrement équipées :

1 pièce Fr. 180.—
2 pièces Fr. 220.—

Garages à disposition.

S'adresser à la Gérance des immeubles de l'Etat, rue du Seyon 10, 2001 Neuchâtel.
Tél. 5 68 01 - interne 263.

A louer dès le 24 mai

magnifiques studios non meublés

tout confort.

A la même adresse, nous cherchons

un tailleur (se)

confection dames et messieurs.

Adresser offres sous chiffres P 21,278 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Maison bien introduite, située au centre de Neuchâtel, cherche immédiatement un

magasin

(petit magasin ou commerce à l'étage)

environ 20-25 m2, pour la vente d'articles à la mode.

Prière de faire offres sous chiffres 4718 à Annonces Mosse S. A., 8023 Zurich.

Nous cherchons un

pied-à-terre

non meublé, 2 ou 2 ½ pièces, dont une grande pièce, tout confort, pour l'un de nos cadres, universitaire, cultivé, très solvable, de préférence dans une maison familiale. Situation tranquille avec vue, à Neuchâtel ou dans les environs, pour date à convenir. Loyer indifférent.

Faire offres aux *Fabriques de Tabac Réunies S.A.*, 2003 Neuchâtel. Tél. (038) 5 78 01, interne 286 ou 210.

Cours de vacances

On demande pour étudiants(tes) **CHAMBRES** à 1 et 2 lits sans pension, à proximité de l'université, du 14 juillet au 9 août et du 17 août au 7 septembre.

Tél. 5 75 62, le soir dès 20 heures.

OFFRES D'EMPLOIS

HÔTEL CONTINENTAL BIEL/BIENNE

cherche

sommelier

pour entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres ou se présenter à la Direction.
Tél. (032) 2 32 55.

A LOUER
à Montana-Village

APPARTEMENT DE VACANCES

3 pièces, tout confort, 4 lits ; prix par quinzaine 350 fr.
Tél. (027) 7 34 36.

DEMANDES À LOUER

Appartement tranquille de

4 - 5 pièces

avec garage, est cherché pour le **1er juillet** dans la région de Neuchâtel / Saint-Aubin.

De préférence dans une maison de deux appartements. Téléphoner au numéro (071) 46 91 11 (interne 2180, pendant les heures de travail).

VERGER

ou autre, pour y mettre pâturer une dizaine de moutons. Adresser offres écrites à AJ 1304 au bureau du journal.

Restaurant cherche

sommelière

Travail agréable avec deux horaires. Tél. (038) 8 12 12.

On cherche, pour le restaurant de Tène-Plage, bon

commis de cuisine

Très bon salaire.

Téléphoner, aux heures des repas, au (038) 3 33 51.

Entreprise de transport cherche, pour le 1er septembre 1969,

CHAUFFEUR DE TRAIN ROUTIER

consciencieux et expérimenté.
Bon salaire dès le début.
Adresser offres écrites à DK 1184 au bureau du journal.

La Fabrique d'Ebauches de Fleurier S. A.

cherche un

INGÉNIEUR ETS EN MICROTECHNIQUE

ou technicien horloger

Sous la direction du chef du bureau technique, ce collaborateur devra participer aux travaux suivants :
— évolution des calibres
— établissement des normes de qualité
— réalisation des plans

Les candidats peuvent obtenir tous renseignements auprès du service du personnel, tél. No (038) 9 10 25 (9 15 85 en dehors des heures de bureau).

Pour notre kiosque situé dans le cadre agréable de NEUCHATEL, nous cherchons une

GÉRANTE

Si vous êtes consciencieuse, en bonne santé, animée d'un esprit d'initiative et que vous aimez le travail indépendant, cette place vous conviendra.

Si vous n'avez jamais assumé de telles responsabilités, nous vous mettrons au courant.

Vous pouvez entrer à notre service immédiatement ou pour date à convenir.

Adressez, aujourd'hui encore, votre curriculum vitae, et si possible une photo récente, sous chiffres 900,187, à Publicitas S. A., Delémont.

BULOVA
WATCH CO. NEUCHATEL

cherche pour son département ACCUTRON

HORLOGERS

qualifiés
ambitieux
dynamiques

s'intéressant à des techniques nouvelles et modernes.

Pour personnes capables, possibilité d'avancer au sein de notre équipe de cadres.

Faire offres ou se présenter à notre bureau, place de la Gare 10, tél. 038 41552

SOMECO S.A.

FABRIQUE DE CADRANS, A PESEUX engagerait

ouvriers
ouvrières

Prière de téléphoner au (038) 8 23 31, ou de se présenter à la fabrique.

Biscuits Oulevay Morges

cherche pour date à convenir,

employée qualifiée

pour travaux de secrétariat.

Correspondance française et notions d'allemand souhaitées.
Salaire adapté aux capacités, prestations sociales modernes, frais de déplacement à charge de l'employeur, semaine de 5 jours.

Adresser offres écrites, avec photo, curriculum vitae et copies de certificats, à Oulevay S.A., fabrique de biscuits, service du personnel, 111 Morges.

IMMEUBLES

agence 13 * 13

Ø 5 13 13
Neuchâtel
Epancheurs 4

offre à vendre

Lac de Neuchâtel Cudrefin
Chalet meublé

à 200 mètres de la plage, sur terrain concessionné de 500 m2, complètement aménagé, 4 pièces dont un spacieux living, belle grande galerie, tout confort.

Lac de Morat Vallamand-Dessous
Maison de vacances meublée

construction récente, de 4 pièces, terrasse et jardin, tout confort, abri pour deux voitures, belle vue, **droit à une plage privée, rive nord du lac.**

AGENCE ROMANDE IMMOBILIÈRE
R. Jobin
Treille 5
Tél. 5 17 26

Offre à vendre
CHEZ-LE-BART
bord du lac, grève

CHALET
3 chambres meublées sur terrain de l'Etat.
ESTAVAYER
bord du lac, grève

CHALET
de 3 chambres meublées.

ANCIENNES FERMES

ETUDE CLERC, notaires
2, rue Pourtalès - Tél. 5 14 68

A VENDRE, à l'avenue du 1er-Mars,

MAISON LOCATIVE

avec boulangerie-pâtisserie. Magasin, arrière-magasin, laboratoire (four électrique). 4 appartements de 5 chambres, bains ; 1 appartement de 2 chambres. Immeuble pouvant être transformé en bureaux, pension, etc.

Boucherie-charcuterie

désirant s'établir à Neuchâtel cherche à acheter ou à louer locaux aménagés ou à aménager dans la Boucle.
Case postale 984, Neuchâtel

Nous invitons instamment les personnes répondant à des

annonces sous chiffres

à ne jamais joindre de certificats ou autres documents

ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

Le Comité international de la Croix-Rouge cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

JEUNE CADRE

NOUS DEMANDONS :

— formation universitaire (de préférence sciences politiques, sociologie ou lettres) ;
— bonne connaissance des relations internationales ;
— facilité de rédaction, imagination, entregent, sens de l'improvisation ;
— langues : français, anglais, allemand ;
— âge : entre 25 et 35 ans ;
— nationalité suisse.

NOUS OFFRONS :

— situation intéressante ;
— travail varié dans le domaine de l'information et des relations publiques d'une grande organisation suisse au rayonnement mondial.

Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, au bureau du personnel du CICR, 7, av. de la Paix, 1211 Genève 1, ou premier contact par téléphone au (022) 33 30 60, M. Nicollier.

FAN

Réception centrale :

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 5 65 01
Compte de chèques postaux 20 - 178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir, de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité :

Annonces
Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires
Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs
Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité
ANNONCES : 40 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 30 c., min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.—. Réclames Fr. 1.35. Naissances, mortuaires 60 c. Petites annonces non commerciales à tarif réduit 25 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale :
Annonces Suisses S. A., « ASSA », agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Winterthour, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
56.—	28.50	14.50	5.50

ÉTRANGER

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
90.—	46.—	24.—	8.50

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Yougoslavie et les pays d'outre-mer

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
95.—	52.—	27.—	10.—

Délais pour les changements d'adresse
(minimum une semaine)
la veille avant 8 h 30. Pour le lundi : le vendredi avant 8 h 30.
Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits.
A l'étranger : frais de port en plus.

L'EXPRESS

Radio Luder
TÉLÉVISION
Vente et réparations soignées de toutes marques
NEUCHATEL, Sablons 48, tél. 5 34 64

Etes-vous digne de crédit?

Comme en sont dignes les importantes entreprises industrielles et commerciales qui usent journellement du crédit? Pourquoi pas? Si votre situation financière est saine, si vous gagnez régulièrement votre vie, n'hésitez pas à solliciter un prêt. Surtout qu'il n'y a là rien de déshonorant. Au contraire. Un prêt n'est justement accordé qu'aux personnes dignes de confiance. Donc de crédit.
Aussi, pas de fausse pudeur. Si vous devez faire face à une dépense imprévue, téléphonez-nous ou passez nous voir. Nous sommes à votre entière disposition. Nos services sont consciencieux, rapides, discrets.
Documentation contre ce bon
Nom: _____
Adresse: _____
Localité: _____
Prêts et financements
*COFINANCE
9, rue de Berne, 1201 Genève, Tél. 31 62 00

DÉMÉNAGEMENTS
Petits transports
Suisse et étranger
J. MEDOLAGO Tél. (038) 4 34 44
Parcs 107 — Neuchâtel

A. ERBA ARMESCO
La seule armurerie spécialisée du canton
TOUTES ARMES TOUS CALIBRES
accessoires pour tireurs et chasseurs. Coutelleries, articles pour chiens de chasse et de dressage, reproductions et antiquités
Neuchâtel, Bellevaux 2, tél. (038) 4 52 02.

Très jolie collection de
ROBES
JUTZELER
HOPITAL 3 NEUCHATEL

Un grand ensemble mural pour *peu d'argent!
Noyer véritable
Livré gratuitement dans votre intérieur
Modèle exclusif Pfister. Livrable immédiatement!
10 ans de garantie de qualité
Paiement au comptant jusqu'à 90 jours ou crédit direct avantageux.
Fiancés - Jeunes couples!
Maintenant un coup d'oeil dans l'exposition de nouveautés:
Aujourd'hui les jeunes se meublent ainsi!
Idées enthousiasmantes — également pour votre budget!
Les ensembles muraux s'achètent dans le plus beau choix d'Europe: plus de 200 modèles, déjà dès Fr. 695.—

Pfister ameublements sa
Qualité Service
2000 chambres modèles 30 000 tapis
GENEVE Servette 53+44 | LAUSANNE Montchoisi 5 | BIENNE Pl. du Marché-Neuf | DELEMONT Rue des Moulins 12 | NEUCHATEL Terreaux 7 (Agence) | BERNE Schanzenstrasse 1 | BALE Mittl. Rheinbrücke
Fabrique-exposition — Tapis-centre SUHR près Aarau 1000 P AARAU
33 ravissantes vitrines ● Sortie de l'autoroute

CENTRE
D'APPAREILLAGE ACOUSTIQUE DE LA S. R. L. S.
Le Centre de la Société romande pour la lutte contre les effets de la surdité est à la disposition de tous les malentendants pour renseignements et appareillage. Consultations sur rendez-vous du lundi au vendredi de 14 à 18 heures.
Faubourg de l'Hôpital 26, 2000 NEUCHATEL
Tél. (038) 4 24 24.

Transformation de PANTALONS
par le spécialiste
R. POFFET, tailleur
Ecluse 10, Neuchâtel
Tél. (038) 5 90 17

Pour l'entretien et la transformation
de vos jardins, ainsi que dallages, tailles, plantations et engazonnement, adressez-vous à G. Sintz-Pellaton. Tél. 8 25 96, Peseux.

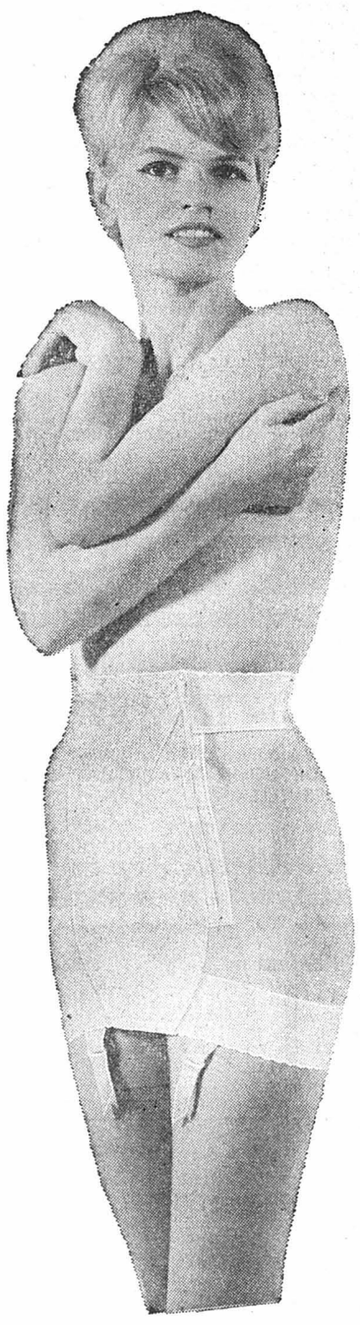
Belfemme Lycra
Une conseillère spécialisée de la fabrique est à votre disposition pour étudier tous les problèmes particuliers à votre ligne
du 20 au 24 mai
au 1er étage,
dans un cadre entièrement nouveau.
La gaine à 34.90
Gonset

La Cité

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS
115me ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Les gardes forestiers suisses dans le canton de Neuchâtel

Après une nuit qui fut pour certains relativement courte, les quelque 210 participants à l'assemblée générale de l'Association des garde forestiers suisses se sont retrouvés de bon matin avec un programme — et à choix — les excursions des forêts de Couvet et de la Ville de Neuchâtel à la Grande-Joux.

A COUVET

Ce sont environ 140 garde forestiers, très nombreux à être accompagnés de leurs femmes qui sont descendus des 4 cars à proximité des Champs-Girard pour visiter la division 14, une forêt pilote appartenant à la commune de Couvet et dont la renommée attire chaque année des centaines de visiteurs. M. Louis-André Favre, inspecteur cantonal des forêts, entouré de MM. Fritz Grandjean, de Travers, inspecteur du 6me arrondissement, Marcel Kolbros, de Montmollin, inspecteur du 2me arrondissement, Jean-Philippe Schutz, de Couvet, inspecteur du 7me arrondissement, Albert Haldimann, président de la section neuchâteloise des garde-forestiers, a souhaité la bienvenue aux participants et a salué la présence du député-maire de Couvet, M. Claude Emery. L'inspecteur cantonal a parlé ensuite du jardin cultural et de la méthode de contrôle, moyens introduits par le sylviculteur Henri Biolley dès 1890 dans les forêts de Couvet. C'est donc à juste titre que ces forêts peuvent être considérées comme le berceau du jardinage cultural contrôlé. Puis, les visiteurs divisés en deux groupes, ont parcouru les sous-bois de la division 14, en compagnie de MM. Louis-A. Favre et Jean-Ph. Schutz. La visite terminée, M. Claude Emery, président de commune de Couvet, s'adressa aux gardes forestiers suisses et leur adressa un message cordial et fort sympathique. La collation offerte par la commune de Couvet, un morceau de gâteau au fromage et une fine goutte de blanc de Neuchâtel, fut appréciée par chacun. De Couvet, et en cars, les participants à cette excursion gagnèrent la Chaux-de-Fonds par la Brévine, le lac des Taillères, le Bas-du-Cerneux, la Chaux-du-Milieu, le Locle et la Chaux-de-Fonds. Notons que dans chaque car, les visiteurs (et ceci tout au long du parcours) furent renseignés sur les régions traversées selon un texte préparé par l'inspecteur Fritz Grandjean qui sut mettre en valeur la beauté du paysage jurassien en cette matinée ensoleillée.

A LA GRANDE-JOUX

Répartis dans 3 cars, 80 garde-forestiers ont profité de la seconde excursion, celle de la Grande-Joux, en dessus des Ponts-de-Martel, pour visiter une forêt appartenant à la Ville de Neuchâtel. Au nombre des visiteurs, nous avons reconnu M. Maurice de Coulon, inspecteur général des forêts à Berne, M. Graf, inspecteur fédéral, M. Auguste Bauer, président de l'Association suisse des garde forestiers, les inspecteurs forestiers François Borel (Ville de Neuchâtel), Pierre Borel d'Areuse (3me arrondissement), Louis Bolle, des Hauts-Geneveys (4me arrondissement), et des représentants de la Ville de Neuchâtel, M. Pierre Meylan, conseiller communal et maître des Joux, Auguste Richter, intendant des domaines et M. Merki, caviste.

Les participants à cette excursion visitèrent — après avoir entendu un exposé de l'inspecteur François Borel, parlant sur « ses » terres — une partie de la forêt du Grand-Bochat sur le versant nord de la montagne entre la Grande-Joux et la Chaux-du-Milieu.

Le conseiller communal Meylan apporta le salut des autorités de la Ville de Neuchâtel et remercia les garde-forestiers d'avoir choisi le canton de Neuchâtel pour leur assemblée annuelle. Après un vin d'honneur offert par la Ville de Neuchâtel, l'excursion se poursuivit par le Col-des-Roches, le Locle et les Monts où les garde-forestiers furent accueillis par M. Fritz de Pourtalès, de la Chaux-de-Fonds, inspecteur du 5me arrondissement, qui fit un bref exposé sur les pâturages boisés de la région.

CLOTURE DES JOURNÉES SUISSES

Tous les participants, les invités et les membres du comité d'organisation se retrouvèrent à midi au restaurant de l'Ancien Stand à la Chaux-de-Fonds pour déguster un vin d'honneur offert par la ville de la Chaux-de-Fonds et pour prendre un dernier repas en commun. Entre la poire et le café, le président de la V.S.F. (association des garde-forestiers suisses), M. Auguste Bauer de Salen-Reutenen (Thurgovie), remercia le comité d'organisation pour l'excellente préparation des journées suisses 1969 et dit son plaisir d'avoir pu — et pour la première fois — tenir les assises annuelles de l'association qu'il préside au canton de Neuchâtel.

Les participants furent reconduits en gare, les uns à Neuchâtel, les autres à Colombier et ce fut pour chacun le retour chez soi après deux magnifiques journées qui se sont déroulées dans une excellente ambiance. Journées parfaitement organisées par le comité de la section neuchâteloise des garde-forestiers.

F. Jt.

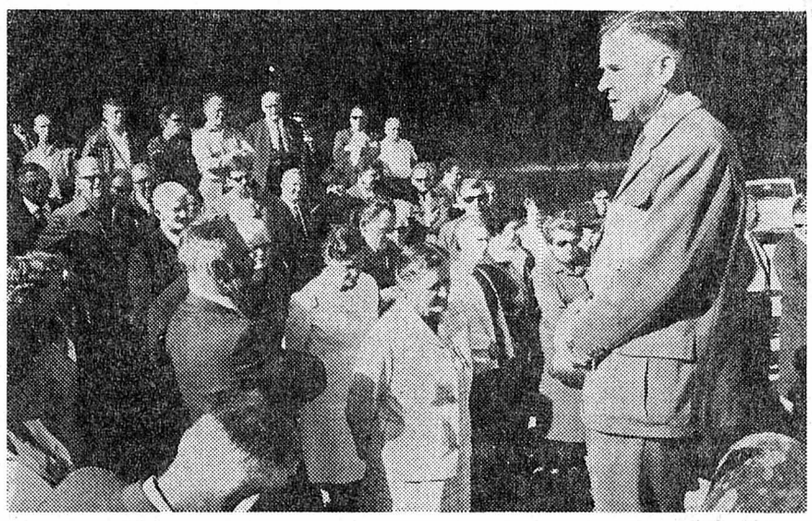

L'inspecteur cantonal Louis-A. Favre s'adressant aux participants de l'excursion des forêts de Couvet, samedi matin.

(Avipress - RIJ)

En plein effort, la famille Willy Roth, de Sonvilier (Jura bernois), photographiée dans la montée des Lacherelles sur les Oeillons-Dessus. Les enfants Roth, Werner et André, semblent apprécier cette randonnée. A l'arrière-plan, la magnifique vue sur le Val-de-Travers.

Plus de 1600 participants à la 1re marche populaire du Creux-du-Van

Quel éclatant succès la marche du Creux-du-Van — la première du nom — remporta samedi et dimanche ! Samedi le temps ensoleillé et chaud contribua à faire de cette journée une splendide réussite, les marcheurs appréciant en particulier le parcours choisi et la nature variée de toute la région traversée. L'organisation de cette première marche populaire du Creux-du-Van a été parfaite. M. et Mme Charles-Henri Sandoz, les membres de la Société féminine de gymnastique et tous leurs collaborateurs bénévoles, ont droit à de sincères félicitations : tout a joué parfaitement ! Les marcheurs, petits et grands, venus de huit cantons suisses (la majorité d'entre eux éta-nt des Neuchâtelois bien entendu) ne nous ont pas caché leur satisfaction d'avoir pris part à cette manifestation qui aura eu le double mérite de faire connaître le Val-de-Travers, la région du Creux-du-Van et les crêtes du Jura neuchâtelois et vaudois ainsi que de donner l'occasion d'un exercice physique des plus sains à des centaines et à des centaines de personnes. Le parcours balisé de fanions et de flèches, long de plus de 20 kilomètres, a été accompli par 1640 marcheurs, dont 767 le samedi et 873 le dimanche. A leur arrivée, les participants à cette marche populaire, leur bulletin de marche dûment timbré aux 3 postes de contrôle placés aux Oeillons, au Soliat et à la Saneta, ont reçu une magnifique médaille-souvenir représentant une tête de chamois.

Des familles entières et une trentaine d'élèves covassons ont accompli cette marche en groupe. Les pique-niques ont été à l'honneur au cours de ces deux journées, le samedi surtout dans la région du Soliat et de Vers-chez-les-Favre. Le ravitaillement officiel, offert à tous les marcheurs, et installé à proximité de la ferme du Soliat comportait une boisson et un casse-croûte.

Cette initiative a été très appréciée, car il n'est pas dans les habitudes dans ce genre de manifestation qu'un comité d'organisation offre une collation aussi substantielle.

La cantine placée à l'arrivée, devant la halle de gymnastique de Couvet et tenue par les membres actifs de la SFG - Couvet, a été prise d'assaut par les marcheurs au terme de leur longue randonnée. La section des samaritains de Couvet présente le long du parcours et à l'arrivée, n'a pas eu à intervenir pour des blessures graves, heureusement.

Hier dimanche, le temps n'a pas été des plus cléments. On notait au Soliat une température de 3 degrés seulement et les officiels n'ont pas eu chaud ! Malgré le brouillard, le froid et quelques averses de pluie, les marcheurs n'en ont pas perdu pour autant leur sourire et leur bonne humeur.

DES RÉCOMPENSES

M. Léon Châtelain, des Ponts-de-Martel, le samedi, et M. Charles-Paul Meylan, du Brassus, le dimanche, ont reçu chacun une coupe. Ils étaient les participants les plus âgés (respectivement 76 et 77 ans) à cette marche populaire du Creux-du-Van. Quant au millième marcheur ayant terminé son périple, il s'est vu offrir une magnifique coupe. Il s'agissait en l'occurrence de M. Serge Jeannet, de Couvet qui s'est présenté au dernier contrôle dimanche à 12 h 05.

Bien qu'une marche de ce genre ne soit pas une course de vitesse, on signalera pourtant que les frères Marcel et François Blondeau, de la Brévine, ont fait le parcours en 1 h 32, Charles Vauthier, de Dombresson en 1 h 39 et Frédy Mathey, de la Brévine en 1 h 46.

La première arrivée du samedi matin a été celle de Jakob Rey, de Fleurier, membre du HC Noiraigue. Enfin, ce sont 361 personnes qui se sont inscrites au cours des deux jours directement au départ.

La première marche populaire du Creux-du-Van a vécu ; vive sa deuxième édition en 1970 !

Fyj

CARNET DU JOUR

PHARMACIE DE SERVICE : Perrin (Fleurier).

PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE : votre médecin habituel.

Avis mortuaire

Repose en paix.

Madame Frédéric Robert, à Couvet ;
Madame et Monsieur Marie-Hélène Kung-Robert, et leur fille, à Dietikon ;
Monsieur et Madame Frédéric Robert-Keller, leurs enfants et petits-enfants, à Couvet ;
Madame et Monsieur Georges Scheibler-Robert, et leurs enfants, au Locle ;
Madame veuve Jeanne-Alice Düscher-Robert, et ses enfants, à Boudry et à Lugano.
Madame veuve Gina Robert-Facchinetti, et son fils, à Fleurier ;
Madame et Monsieur Rodolphe Bütikofer-Robert, à Couvet ;
Madame veuve Auguste Robert-Zaugg, et ses enfants, à la Chaux-de-Fonds ;
Madame et Monsieur Charles Schmidt-Robert, et leur fille, au Locle ;
Madame veuve Louise Sogno-Robert, à Yverdon ;
les enfants et petits-enfants de feu Charles Robert, à Neuchâtel et au Locle ;
Mademoiselle Béatrice Spycher, à Yverdon,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Frédéric ROBERT

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, survenu le 17 mai 1969, dans sa 84me année, après une longue maladie supportée avec courage.

Couvet, le 17 mai 1969.

J'ai combattu le bon combat.
J'ai achevé la course.
J'ai gardé la foi.

L'ensevelissement aura lieu à Couvet, le mardi 20 mai 1969.

Prière pour la famille au domicile mortuaire : hôpital de Couvet, à 13 h.

Culte à l'église à 13 h 30.

Domicile de la famille : rue Louis-Pernod 2, Couvet.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La *Société fédérale de gymnastique de Couvet* a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Frédéric ROBERT

père de Monsieur Frédéric Robert, membre honoraire, et grand-père de Monsieur Willy Robert, membre actif.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

COUVET

Chute

(sp) On a transporté à l'hôpital de Couvet, Mme Richard de la Brévine qui, ayant fait une chute à son domicile, souffre d'une fracture de la hanche.

En balade au Château de Colombier !

(c) Après l'assemblée générale de vendredi après-midi 16 mai, un vin d'honneur fut offert par le Conseil d'Etat neuchâtelois dans la cour d'honneur du château de Colombier. A cette occasion, M. L.-A. Favre, inspecteur cantonal des forêts, prit la parole. Quelques morceaux furent ensuite joués par la fanfare des cadets de Bevaix. Le banquet officiel fut servi à plus de 200 participants à la cantine de la caserne. Des chants du Chœur d'hommes l'Union de Colombier, agrémentèrent cette soirée. Enfin, les participants dansèrent aux sons d'un orchestre populaire.

Cette association dont le président est M. A. Bauer, de Salen-Reutenen, compte 3000 membres. Fondée en Suisse allemande en 1899, le canton de Neuchâtel est le seul canton romand ayant adhéré à cette société. Elle patronne l'Ecole suisse des forestiers à Lyss où l'enseignement sera dorénavant continu et durera une année. L'on sait qu'un garde forestier doit d'abord faire un apprentissage de bûcheron et ensuite suivre les cours de l'école forestière de Lyss ou de Landquart.

M. Henry L'Hardy, directeur des forêts de Colombier et représentant du Conseil communal, était invité au banquet.

Précisons que c'est grâce au dynamisme et au dévouement du comité d'organisation, composé de MM. A. Haldimann, de Couvet, président, G. Auberson, E. Béguin, A. Clerc, J.-A. Cuche, G. Jeanmonod, J.-P. Jeanjaquet, J.-L. Nussbaum, J.-P. Schenk, J.-Ph. Schütz, F. Borel, F. de Pourtalès, que cette manifestation s'est déroulée à la perfection et à l'entière satisfaction des participants. La journée de samedi a été consacrée à des visites de forêts. Un groupe a fait la connaissance des forêts de la ville de Neuchâtel, de la Grande-Joux ; un autre, de celles de Couvet.

M. Fr.

VAUD

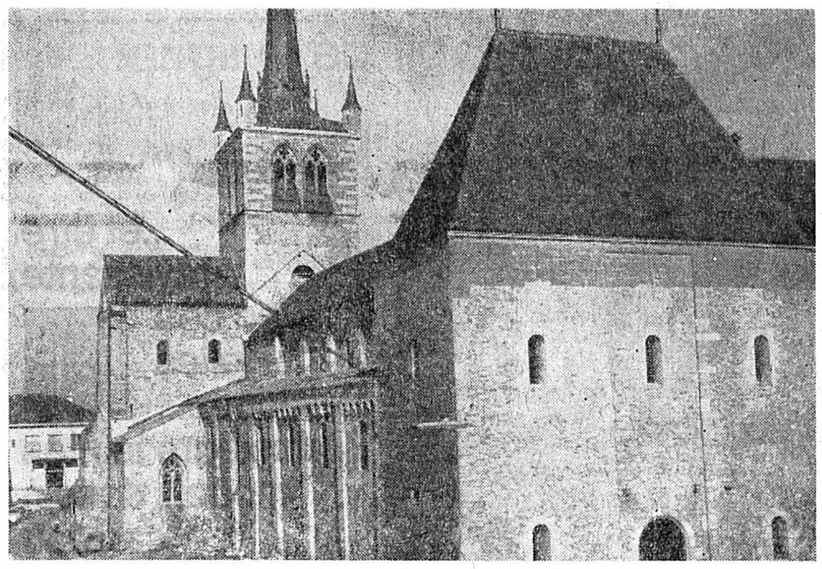

UNE MESSE A ÉTÉ CÉLÉBRÉE, A L'ÉGLISE ABBATIALE DE PAYERNE

Au nombre de trois cents environ, les fidèles des différentes paroisses de Suisse romande de l'Eglise catholique chrétienne se sont réunis dimanche, à Payerne, en présence de Mgr Urs Kury, de Berne, évêque de ladite Eglise pour la Suisse. Il s'agissait de clôturer par cette journée les cours de formation pour laïcs, organisés pendant le carême.

A 11 heures, une messe chantée à caractère œcuménique a été célébrée dans l'église abbatiale par le curé René Caflisch, assisté d'un prêtre anglican de Lausanne, en présence de l'évêque. Les chœurs de Genève et de la Chaux-de-Fonds participaient à ce service religieux, ainsi que le groupe œcuménique des jeunes de Payerne. C'était la seconde fois depuis 433 ans qu'une messe était célébrée dans le sanctuaire clunisien de Payerne, la première fois ayant eu lieu le 24 mars 1968, dimanche où une messe avait été célébrée pour les fidèles de la paroisse catholique romaine de Payerne, dont l'église était inutilisable à cause des réparations en cours à ce moment-là.

Après un pique-nique pris à la maison de paroisse, les participants à cette manifestation ont assisté à une sorte de forum, sur le thème général : « Catholicisme chrétien aujourd'hui », qui mit le point final à une journée réussie.

YVERDON

Bon anniversaire

(c) **C'est aujourd'hui même que Mme Victorine Leuba-Bessat, fête ses nonante ans à l'Ermitage, à la rue des Quatre-Marronniers, à Yverdon. Veuve de M. Eugène Leuba, Mme Leuba est née à Nice et est venue habiter Yverdon en 1902 jusqu'en 1945, époque à laquelle elle quitta Yverdon pour se rendre dans la région du Léman jusqu'en 1966. Dès cette époque, elle revint à Yverdon et vit actuellement à l'Ermitage. Elle est la belle-mère de M. Fernand Pauly, ancien boursier communal à Yverdon. Elle est originaire de Chavannes-le-Chêne et de Buttes.**

Cycliste blessé

(c) Samedi à 18 h 55, un accident de la circulation s'est produit à Yverdon à la bifurcation rue de la Plaine-rue des Philosophes. Un cyclomotoriste a bifurqué à gauche pour s'engager dans la rue des Philosophes et a coupé la route à un cycliste qui circulait en sens inverse dans la rue de la plaine. Les deux conducteurs ont chuté. Le cycliste a été blessé. Il a été hospitalisé à Yverdon souffrant d'une commotion cérébrale.

Perte de maîtrise

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, un automobiliste venant de Vuitebœuf en direction d'Yverdon a perdu la maîtrise de son véhicule dans le village de Peney et a terminé sa course contre le mur d'un immeuble. Le conducteur a été légèrement blessé. Conduit à l'hôpital d'Yverdon il en est ressorti dans la journée de dimanche. Dégâts importants au véhicule.

Auto contre un arbre

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, M. Claude Bourqui, âgé de 25 ans, domicilié à Payerne, rentrait chez lui au volant de sa voiture, venant de Grandsivaz (Fribourg), lorsqu'il perdit la maîtrise de son véhicule et percuta un arbre. Souffrant de blessures diverses, notamment aux chevilles, il a été hospitalisé à Payerne.

Neuchâtelois en balade

La Société des anciens belletriens neuchâtelois avait choisi Payerne comme siège de sa séance d'été et cette sortie, qui eut lieu samedi obtint un plein succès.

Dès leur arrivée, les visiteurs furent accueillis par M. Schulé, fonctionnaire des travaux publics, qui leur fit admirer l'imposante et magnifique église abbatiale le plus important monument d'art roman de Suisse où se poursuivent de patients travaux de restauration.

Après s'être arrêtés à l'exposition consacrée au général Jomini, ce Payernois qui fit une étonnante carrière militaire, devenant aide de camp de Napoléon 1er puis passant au service de la Russie, le groupe neuchâtelois auquel s'étaient joints quelques amis genevois entendit une conférence présentée avec maîtrise et humour par M. Henri Perrochon, sorte de vue cavalière de l'histoire payernoise sur laquelle planent les faits et gestes et surtout la légende de la bonne reine Berthe, au souvenir toujours vivant.

Ce fut ensuite au vice-président de la municipalité de la cité broyarde d'accueillir ses hôtes d'un jour par des propos aimables, rappelant la longue amitié de Neuchâtel et de Payerne, le tout arrosé des crus des vignobles que la seconde possède sur les rives lémaniques.

En conclusion à la Quinzaine culturelle des jeunes :

Imbroglio matrimonial et espionnage démystifié

Samedi soir à la salle des spectacles de Couvet, la première Quinzaine culturelle de l'Union des jeunes du Val-de-Travers s'est achevée en beauté par une double représentation théâtrale à laquelle prirent part quelque 150 personnes, pour la plupart des moins de vingt-cinq ans.

En lever de rideau, le « Jeune théâtre covasson » (JTC), composé de comédiens amateurs, a interprété un vaudeville d'André Marcel : « La Foire au mariage ». Riche en mots d'auteur savoureux et en renversements de situation cocasses, cette pièce en un acte traduit le fruit d'une observation perspicace de la vanité des sentiments de l'homme, tant envers soi-même qu'à l'égard de ses proches et d'autrui. Par le biais d'un amusant imbroglio matrimonial, André Marcel a brossé là une piquante esquisse de la comédie humaine et de son arrière-plan aigre-doux.

Les cinq jeunes acteurs figurant à la distribution ont su trouver le ton et le style qui convenaient à cette satire « bon enfant » : une diction limpide, des intonations de voix fort bien nuancées, un jeu scénique très sobre, une présence réelle et mesurée sur le plateau, une remarquable promptitude à la réplique et une aisance corporelle reflétant une préparation soignée et, sans doute, de nombreuses répétitions.

Quant à lui, le Théâtre populaire romand (TPR) a présenté un spectacle d'un genre tout à fait inédit et, pour bien des personnes non averties, assez déroutant. « La Vie secrète de Léopold S... », création collective de la troupe de Charles Joris, n'est pas une pièce à proprement parler avec une histoire qui suppose une exposition, un développement et un dénouement. Il s'agit plutôt d'une suite de séquences, sans lien de cause à effet, centrées sur un dénominateur commun : l'espionnage et l'espionnite. D'une conception très mobile et très dynamique dans sa forme et dans son fond, « la vie secrète de Léopold S... » se veut un essai burlesque, c'est-à-dire qu'elle porte un regard et un jugement grotesques (sans jamais conclure) sur ce fléau omniprésent du XXe siècle. Car l'espionnage, concerne chacun, individuellement ou collectivement, qu'il s'exerce sur le plan de la réalité (détectives privés, tables d'écoute, satellites, savants enlevés dans une malle, commères de quartier, etc) ou sur le plan de la fiction (romans noirs, films, télévision, bandes dessinées, etc).

En utilisant précisément les procédés des bandes dessinées et le langage de leurs héros, le TPR est parvenu à démystifier — par le ridicule et le gonflement — cette science secrète qui se croit inviolable et toute puissante, mais qui n'est en fait qu'un tissu d'apparences et de conventions gratuites.

Jouant le jeu sans réserve et avec beaucoup d'enthousiasme, les comédiens du TPR font montre dans ce divertissement de toutes les qualités exigées par l'art de la scène : bien qu'ils obéissent à un canevas tracé par l'ensemble de la troupe après un long travail collectif de préparation, ils conservent une grande liberté d'improvisation tant dans l'expression verbale que dans l'expression corporelle. Aussi chaque représentation apporte-t-elle quelque chose de nouveau qui n'est pas sans amuser les comédiens eux-mêmes qui assistent, assis autour de la scène comme autour d'un ring, à la création d'un ou de plusieurs de leurs camarades. Mais cette latitude laissée aux acteurs ne doit pas estomper les énormes difficultés rencontrées par les comédiens pour exprimer clairement par un langage gestuel et corporel ce que volontairement ils ne veulent pas confier aux mots. D'où le côté chorégraphique de « La vie secrète de Léopold S... », parfaitement réglé, plastiquement très beau et significativement tout à fait compréhensible.

Certes, à la fin du spectacle, la vie de l'espion Léopold S... demeure secrète, mystérieuse, ambiguë. Mais l'enquête menée à son sujet a jeté quelques lumières absurdes, angoissantes, ironiques et fantaisistes sur les sociétés où les formes de l'échange et de la coopération se sont dénaturées. Et c'est cela qui compte comme d'ailleurs, l'entrain mis par le TPR à rire lui-même et à faire rire les autres aux dépens d'une « institution » généralement considérée comme un modèle de sérieux et d'intouchable.

K.

FLEURIER

Cycliste blessée

(c) Avant-hier après-midi à 15 h 45, Mlle Michelle Thiébaud, domiciliée à Buttes, circulait à cyclomoteur à Fleurier, dans la Grand-rue, en direction est.

Pour se rendre à l'avenue de la Gare, elle prit le virage trop au large et sa machine toucha le bord est du trottoir. Mlle Thiébaud fit une chute à terre. Blessée à la tête, elle a été conduite chez un médecin puis, après avoir reçu des soins, elle put regagner son domicile. Le cyclomoteur n'a pas été endommagé. La police cantonale est intervenue.

● **L'abondance des matières ne nous permet pas de publier aujourd'hui le compte rendu de manifestations s'étant déroulées dans le Vallon et dans la région vaudoise.**

NOIRAIGUE

Derniers devoirs

(sp) Les obsèques de M. Angelo Pianaro, âgé de 68 ans, ont eu lieu, samedi après-midi à Noiraigue. La fanfare « L'Espérance » a conduit le cortège funèbre jusqu'à l'église qui s'est révélée trop petite pour contenir tous ceux qui avaient tenu à rendre un hommage à la mémoire du disparu.

Le pasteur Jean-Pierre Barbier a relevé les qualités morales de M. Pianaro, insistant en particulier sur la fidélité du défunt vis-à-vis de sa famille, des sociétés dont il faisait partie, de son travail de pierriste et de son église. Encadrant cette vibrante prédication, le chœur d'hommes de Noiraigue a chanté « Agonie » à l'adresse de son membre honoraire trop tôt disparu.

Tour de Travers et concours cynologique

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer le compte rendu du Tour de Travers et du concours cynologique du Val-de-Travers, deux manifestations sportives qui se sont déroulées hier, la première à Travers et la seconde aux Plânes sur Couvet. Nos lecteurs seront renseignés sur le déroulement de ces deux concours dans l'une de nos prochaines éditions.

TRAVERS

Un agriculteur terrassé par son taureau

(sp) Hier matin, M. Robert Pellaton, fermier aux Lacherelles sur Travers, voulait rentrer son taureau à l'étable. L'animal, qui n'avait jusqu'alors jamais manifesté la moindre velléité belliqueuse et qui avait été sauvé in extremis lors de l'incendie de la ferme du Grand-Clos à Travers l'année passée, devint soudain furieux et se précipita sur M. Pellaton. Celui-ci fut, en quelques secondes, entièrement dévêtu. Souffrant de contusions à la tête et sur tout le corps et d'une plaie ouverte au bas ventre, il fut transporté en automobile par son frère, M. Michel Pellaton, à l'hôpital de Couvet. Plusieurs points de suture ont été faits à M. Robert Pellaton.

Tirs de la fédération

(sp) Samedi et dimanche matin, la Société de tir de Travers a organisé pour l'ensemble du Val-de-Travers, les tirs de la fédération.

Quelque 160 concurrents — nombre qui a dépassé les prévisions les plus optimistes —, y ont participé, alors que près de 240 tireurs ont participé au concours de section.

Ces joutes sportives se déroulaient dans les disciplines de 300 m et de 150 m. Les résultats seront proclamés officiellement mercredi 28 mai à l'hôtel de l'Ours.

AVIS DIVERS

INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES
Concessionnaire fédéral A et B
TÉLÉDIFFUSION - AUTOMATES SÉLECTEURS TELEX
R. MONNIER
TRAVERS 9 64 24
COUVET 9 69 22
FLEURIER 9 08 08

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GENERALE DE POMPES FUNEBRES
COUVET ✆ 9 68 42
FLEURIER ✆ 9 11 47
Non-réponse ✆ 9 15 47

LABORATOIRE DENTAIRE
Fernand Cattin
Gare 6, Fleurier,
DE RETOUR

KODAK RETINA S 2
Cellule photo-électrique
Flasch incorporé
Fr. 198.—
Schelling
photo ciné
tel. 9 18 38
Fleurier
Prix Stop-Discount
Service après-vente

LA CHAUX-DE-FONDS

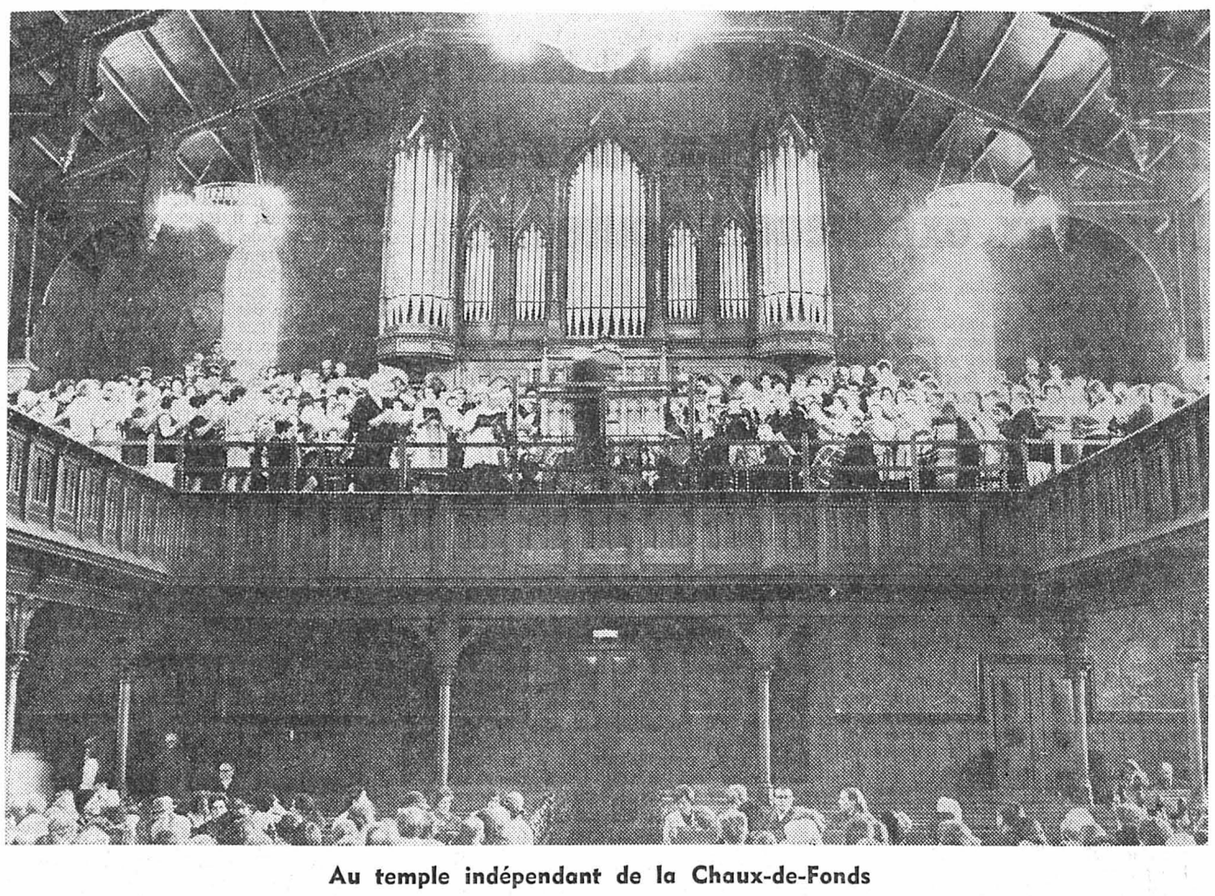

Au temple indépendant de la Chaux-de-Fonds

La journée des chœurs de paroisse protestants : une réussite

La journée des chœurs de paroisse protestants, organisée par la commission de musique sacrée de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise, a été marquée hier par le message chrétien qu'ont apporté à l'ensemble de la paroisse protestante de la Chaux-de-Fonds, les chœurs de tout le canton. Dimanche matin, ceux-ci ont en effet participé dans toutes les églises au culte en chantant la liturgie de Claude Dubuis. L'après-midi, tous les choristes se sont retrouvés au temple indépendant pour proclamer leur foi, leur espérance, en chantant en substance : « Le Tout-Puissant est mon berger, je le suivrai tranquille ; le long des frais et clairs ruisseaux, je trouverai l'ombrage ; le cœur soumis, je marcherai où sa bonté m'appelle. » Les cinq chœurs d'enfants dirigés par André Jeanneret, président de la commission de musique, furent sans doute les moments les plus émouvants du concert. Malgré la masse des choristes et leur dispersion, la cohésion était totale et l'équilibre des registres remarquable. Ce n'était pas une exécution, c'était plus qu'un message, un témoignage spontané tellement vrai et si simplement annoncé. Le concert s'est ouvert par Mady Begert qui, en jouant « Chant de joie », de Jean Langlais, a placé la rencontre dans une ambiance de circonstance. Puis les chœurs de Cortaillod, Couvet, Fontainemelon, le Locle et Neuchâtel, sous la direction d'André Bourquin, du Locle, exécutèrent le Te Deum, d'Henri Purcell. Les trois solistes, Renée Defraiteur, soprano, Claudine Perret, alto et Henri Bauer, furent excellents et leurs interventions enrichissantes. Le concert se termina par l'exécution du bien connu « Gloria » d'Antonio Vivaldi, que les chœurs de la Chaux-de-Fonds, de Colombier et des Ponts-de-Martel avaient offert à la commission de musique d'exécuter une nouvelle fois à l'occasion de la rencontre des chœurs de paroisse.

Cette œuvre, qu'on ne se lasse jamais d'entendre, a été dirigée par Georges-Henri Pantillon, qui, avec l'enthousiasme qu'on lui connaît, a peut-être dépassé l'esprit de Vivaldi par une exubérance parfois quelque peu exagérée. Les deux solistes Renée Defraiteur et Claudine Perret, ont, par leur sérénité et la chaleur de leur voix, contribué à la réussite de cette exécution. Précisons que l'Orchestre de chambre de la Chaux-de-Fonds qui est intervenu dans le « Te Deum » et le « Gloria », a accompagné les choristes et les solistes avec succès. Sa collaboration a été particulièrement appréciée. Signalons que M. Rémy Schlaeppi, conseiller d'Etat, M. Jean-A. Haldimann, préfet des Montagnes, M. Charles Bauer, président du Conseil synodal, assistaient au concert qui fut introduit par M. Georges Guinand, pasteur lequel au nom de la paroisse de la Chaux-de-Fonds, souhaita la bienvenue à tous les choristes et remercia la commission de musique d'avoir mis sur pied cette journée.

Au cours du déjeuner qui se déroula dans les salons de l'ancien stand, on entendit d'excellents propos tenus par MM. Raymond Oppliger, président du comité d'organisation, Georges Guinand, pasteur, représentant de la paroisse, André Jeanneret, président de la commission de musique sacrée, Charles Bauer, président du Conseil synodal, lequel souligna combien l'autorité exécutive de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise apprécie le travail de la commission de musique.

A. S.

BILLET CHAUX-DE-FONNIER

La belle histoire d'un petit chevreuil

Au mois de juillet de l'année dernière, un agriculteur des environs de la Chaux-de-Fonds, en fauchant un pré, découvrit une nichée de trois petits faons. Deux d'entre eux déchiquetés par la faucheuse périrent aussitôt. Il recueillit le troisième, indemne, et l'emporta chez lui. A la réflexion, espérant que la chevrette reviendrait sur les lieux chercher son petit, il le remit au même endroit. Hélas, elle ne revint pas.

A la ferme, le faon alimenté au biberon, se mit peu à peu à boire le lait qu'on lui servait. A la grande joie de ses protecteurs, il prospéra et devint un grand ami de la famille. Il grandit, se familiarisa avec son entourage et se mit à gambader autour de la maison, dans une totale liberté. Pendant l'hiver, il ne sembla guère apprécier la neige. A deux reprises, il tomba malade, atteint d'une constipation et d'une mauvaise toux. Le vétérinaire consulté prescrivit des remèdes qui le rétablirent rapidement.

Maintenant, chaque matin, notre petit chevreuil quitte la ferme, gagne la forêt toute proche. A la tombée de la nuit, il regagne son gîte, à l'écurie, qu'il partage, côte à côte avec le chien de la maison. A deux reprises seulement, il n'est pas rentré. Au cours d'un orage, apeuré sans doute par le grondement du tonnerre, on l'entendit, au milieu de la nuit, pousser de petits cris plaintifs, pour signaler sa présence et demander de l'aide.

Un soir, je me suis rendu à la ferme pour lui faire visite. Le propriétaire et sa famille me contèrent par le menu la vie quotidienne de leur protégé. « Il doit bientôt rentrer », me dit-on. Quelques instants plus tard, on aperçut le chevreuil broutant à côté du cheval, dans un enclos. A l'appel de la jeune fille de la maison, il accourut, se mit à se frotter contre elle quêtant des caresses. En revanche, il s'écarta vivement de moi, quand je voulus lui passer la main sur le corps. Le chien est son meilleur ami et le protège des autres animaux qui veulent s'en approcher. En pénétrant dans la maison, il nous suivit à la cuisine, puis dans la chambre en humant tout sur son passage. Et c'est ainsi chaque jour. Avant de gagner l'écurie, il se couche pendant un moment devant l'appareil de télévision groupant la famille.

Ce beau petit animal, plein de grâce et de noblesse, craintif à l'égard des gens qu'il ne connaît pas, manifeste un réel attachement à l'égard de sa famille adoptive. Il n'aime cependant pas la voir vêtue autrement que de ses habits de travail. Cette métamorphose semble le contrarier, jusqu'au moment où ses membres se font reconnaître à la voix.

Mais l'on se demande : qu'adviendra-t-il de lui au moment de la saison de la chasse ? Disparaîtra-t-il peut-être un jour, mystérieusement happé par l'appel irrésistible de la grande forêt de ses ancêtres ? A. H.

AU GRAND-SOMMARTEL SUR LA SAGNE

Grande journée d'élevage

A l'occasion du cinquantenaire de la Fédération neuchâteloise des syndicats d'élevage de la race tachetée rouge et blanche, une grande journée d'élevage s'est déroulée samedi au Grand-Sommartel.

Furent notamment exposées une centaine de vaches répondant à de hautes exigences de productivité et de conformation. Des ennuis de transmission nous interdisent malheureusement de publier aujourd'hui le compte rendu de cette intéressante manifestation. Nous y reviendrons dans une prochaine édition.

En marge du concours cantonal des chanteurs neuchâtelois

Les premiers pas de la «Cantonale»

La Chaux-de-Fonds fut le berceau de la Société cantonale des chanteurs neuchâtelois. Et la première fête y eut lieu en 1857. On peut donc dire que les chanteurs neuchâtelois y seront « chez eux » les 31 mai et 1er juin prochains.

C'est en 1853 que surgit l'idée de fonder une association cantonale des chanteurs neuchâtelois. Les sections du Locle et de la Chaux-de-Fonds désignèrent une commission formée de trois personnes, le pasteur Weber, le professeur Niggeler et le négociant Gaillard, pour élaborer un projet de statuts. Une assemblée des délégués convoquée à Rochefort (au milieu du canton), adoptait les statuts le 6 mars 1856 ; 6 sections étaient représentées à cette séance historique, à savoir : Le Chanivari de la Chaux-de-Fonds (devenu l'Union chorale), le Frohsinn de Neuchâtel, La Concordia de la Chaux-de-Fonds, L'Invisible de Fleurier, l'Harmonie du Locle et l'Orphéon de Neuchâtel.

Les fêtes cantonales se déroulèrent successivement à : la Chaux-de-Fonds en 1857, à Neuchâtel en 1858, à Môtiers en 1860, au Locle en 1861, à la Chaux-de-Fonds en 1864, en 1865 à Neuchâtel, en 1867 à Fontaines, en 1869 au Locle, en 1874 à Colombier, à Fleurier en 1876.

Mais une crise atteint la « Cantonale » et la plonge dans un sommeil jusqu'en 1891 ; au cours de cette année, la reconstitution de la Société cantonale des chanteurs est chose faite, tout d'abord à Neuchâtel le 13 septembre et à Auvernier le 6 décembre 1891. Les concours reprennent et c'est de nouveau la Chaux-de-Fonds qui eut l'honneur d'organiser le premier rendez-vous des chanteurs neuchâtelois en 1892, les 3 et 4 juillet plus précisément.

Depuis cette résurrection de la « Cantonale », les concours alternèrent avec les réunions cantonales, jusqu'à nos jours. C'est ainsi que la Chaux-de-Fonds organisera dans quelque 12 jours le 16me concours des chanteurs neuchâtelois et que la dernière réunion — 16me du nom — fut organisée en juin 1966 à Saint-Blaise. Le 50me anniversaire de la « Cantonale » fut fêté lors de la 13me réunion, le 7 juin 1942, à Boudry.

Signalons enfin que la première réunion eut lieu à la Tourne en 1896, tout comme la 4me en 1902, la 6me à Champ-du-Moulin en 1904, et les 9me (1920) et 12me (1933) aux Golliières. On savait encore se retremper aux sources de la nature en ces temps-là et trouver des organisateurs dévoués dans des coins plutôt isolés pour l'époque.

Nous félicitons...

M. Yves Baer, de la Chaux-de-Fonds, physicien diplômé EPF, qui vient d'obtenir son doctorat en sciences naturelles à l'Ecolle polytechnique fédérale de Zurich.

Voiture en feu

(c) Hier en fin d'après-midi, une voiture stationnée à la rue des Crêtets a soudain pris feu. La rapide intervention des premiers secours de la Chaux-de-Fonds a permis de réduire les dégâts au véhicule dans une notable proportion.

Motocycliste blessé

(c) Hier vers 22 heures un motocycliste de la Chaux-de-Fonds, M. W. Racine qui circulait sur la route de la Cibourg en direction de la ville a fait une chute pour une raison indéterminée. Souffrant de diverses contusions il a été hospitalisé. Il a pu après avoir reçu des soins appropriés regagner son domicile.

Un concert autrichien

Samedi, le « Salzburger Kammerchor » présenta un substantiel programme. Son directeur, Josef Bogensberger donne le ton avec discrétion et bat la mesure non pas selon la signification du texte, mais selon le mouvement de l'œuvre.

Sa conception est plus liturgique que lyrique : vue d'ensemble plus que fignolage des détails. Cette conception engendre une certaine monotonie par la simplicité, la pureté des moyens utilisés.

Les voix élevées sont aériennes (presque toujours justes). Les voix graves possèdent un velouté remarquable. Tous les juvéniles chanteurs s'expriment avec facilité et décontraction. Ils ne regardent que très peu la direction car leurs exécutions sont très au point. La suavité des soprano, la grave onctuosité des alto, donnent à l'écriture fuguée des anciens (fux, gallus) une sonorité qui convient remarquablement à l'extériorisation de chaque œuvre.

L'uniformité disparaît avec les modernes (David, Heiller). Les voix masculines ont alors des nuances et disent les textes avec réalisme (Wolf et Herf). Cantate dominum permet aux ténors de vocaliser avec aisance. Le rythme syncopé réalise un astinato de la meilleure veine. Les difficultés très réelles de l'écriture chromatique sont vaincues presque toujours et elles recèlent les pires audaces.

En invoquant finalement la souplesse des voix, nous résumerons le caractère spécifiquement autrichien des choristes : souples donc et aisance.

Grand fut leur succès.

M.

Dessins, peintures et photographies aux Geneveys-sur-Coffrane

Une manifestation artistique rassemble depuis le 18 mai les œuvres de plusieurs peintres, dessinateurs et photographes du village. A la salle de l'annexe de l'hôtel des Communes, une centaine de toiles, dessins et photos resteront exposés jusqu'au 25 mai pour permetttre à ceux que cet art attire de les apprécier.

Le vernissage de cette exposition a eu lieu dimanche après-midi en présence des représentants des autorités communales des Geneveys-sur-Coffrane. Après les souhaits de bienvenue adressés à tous les invités, l'organisateur de cette manifestation, M. R. Voisin, remercia toutes les personnes qui en ont permis la création et expliqua dans quel esprit était née l'exposition, réalisée sans prétention aucune. MM. Jomini et Guignard, conseillers communaux, prirent ensuite la parole pour relever qu'il valait la peine que des amateurs s'attachent à notre terroir ; qu'ils décrivent d'une façon ou d'une autre le pays que nous aimons et que certainement cette expérience ne devrait pas être la dernière de ce genre, bien au contraire. Un vin d'honneur fut alors servi.

Si P. Buhlmann s'est attaché dans ses photographies à fixer des animaux du zoo, M. Burgat nous présente quelques-uns de ses agrandissements dans lesquels il excelle : oiseaux, chamois, chevreuils, tous pris dans la nature. J.-L. Zimmermann, quant à lui, nous propose pour ses débuts en photographie des paysages riches en couleurs.

Les dessins à l'encre de Chine de D. Dubois qui rappellent des effets de gravures, reproduisent dans leur majorité des chalets alpins.

Le thème principal développé par les peintres évoque la nature en général. En outre, à côté de ses paysages, G. Diacon révèle son talent dans de fameux portraits. C. Floreani s'est essayé dans des natures mortes et des paysages aux effets particuliers mais très heureux. E. Kuenzi a exprimé avec beaucoup de mouvement le rivage sur lequel les vagues agitées arrivent en se cassant. F. Regini s'est attaché à quelques paysages et portraits très plaisants. R. Reymond s'est inspiré de fleurs et de paysages pour nous faire rêver. Enfin, R. Voisin, nous présente des coins bien de chez nous, le village des Geneveys-sur-Coffrane, des paysages du Jura, des toiles agréables à l'œil.

Il est heureux que dans le village, des talents amateurs mettent sur pied une telle exposition qui vaut d'ailleurs la peine d'être visitée.

CERNIER

Avec les chanteurs du Val-de-Ruz

(c) Samedi et dimanche s'est déroulée à la halle de gymnastique de Cernier la 33me réunion de la Fédération des chanteurs du district du Val-de-Ruz. Dix sociétés participaient à cette manifestation organisée par le Chœur d'hommes de Boudevilliers et le Männerchor de Cernier.

La soirée de samedi était réservée à la danse, animée par l'orchestre « Jeannine et ses rythmes ».

La journée du dimanche débuta par le cortège entraîné par la fanfare « L'Espérance », des Geneveys-sur-Coffrane. Les sociétés donnèrent ensuite un concert public qui fut très apprécié des auditeurs.

A l'issue du concert, un bal réunit à nouveau les participants.

VALANGIN

Permis de conduire séquestré

(c) Samedi à 15 h 10, M. Jean-Marie Fleury, publiciste, domicilié à Genève, circulait au volant de son automobile sur la route des Gorges, en direction de Valangin. Peu après le pont du Seyon, dans le virage à droite, à la suite d'un excès de vitesse, il perdit le contrôle de son véhicule, qui fut déporté sur la gauche. Ce faisant, il heurta la voiture conduite par M. Alain Vaucher, carreleur, domicilié à Valangin, qui arrivait en sens inverse en tenant régulièrement sa droite. Sous l'effet du choc, les deux véhicules ont été démolis. M. Jean-Marie Fleury a été blessé à la cheville droite et au bras gauche ; sa femme souffre d'une coupure au cou. L'ambulance de la ville de Neuchâtel les a conduits à l'hôpital des Cadolles. Souffrant de douleurs aux côtes, M. Alain Vaucher a consulté un médecin.

Le permis de conduire de M. Jean-Marie Fleury a été séquestré.

FONTAINES

Une bonne nouvelle pour les baigneurs

(c) C'est mardi à 13 h 30 que la vanne amenant l'eau dans la piscine a été ouverte au réservoir de Fontaines. A raison de 400 mètres cubes par jour en moyenne si tout va bien, le grand bassin sera rempli dans une semaine, au plus tôt. Souhaitons que le beau temps continue !

CARNET DU JOUR

PHARMACIES DE SERVICE : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.

PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE : votre médecin habituel.

LE LOCLE — LE LOCLE

Le sport amateur n'est pas mort

(c) Un nombreux public a assisté samedi sur le terrain des Marais au tournoi interusines de football organisé par les maisons Gasser et Roulet. Huit équipes réparties en deux groupes ont pris part à cette manifestation, laquelle a démontré avec éclat que le véritable sport amateur se portait encore fort bien. Jouer pour le plaisir, telle était la devise que chacun s'est efforcé de respecter.

Ce tournoi était divisé en 12 matches qualificatifs de 30 minutes et 2 finales de 40 minutes. Si Roulet-Gasser n'a pas eu beaucoup de difficultés à s'imposer dans le groupe 1, il n'en fut pas de même pour Huguenin médailles - Banque cantonale neuchâteloise qui se qualifia dans le groupe 2 grâce à la complaisance d'une autre équipe.

La finale pour la troisième place fut âprement disputée entre Nardin et la Société de banque suisse. Sur le plan purement technique, cette dernière équipe fut certainement la meilleure du tournoi. Grâce à deux erreurs d'arbitrage (lequel fut par ailleurs excellent sur l'ensemble de la journée) et à un penalty manqué, elle dut cependant se contenter de la quatrième pace. L'issue de la grande finale ne fit jamais de doute. Plus rapide, plus précis dans la distribution de la balle (malgré son âge, Simonin fut exemplaire) et plus homogène (les frères Béguin et Gilbert Jan sont des joueurs chevronnés), l'équipe Roulet-Gasser imposa son jeu. Du côté d'Huguenin médailles - BCN, le gardien Haesler, Dubois et Wyder se sont également mis en évidence.

A l'issue de ces matches, le classement se présente ainsi : 1. Roulet-Gasser ; 2. Huguenin médailles - BCN ; 3. Nardin ; 4. Société de banque suisse ; 5. Zodiac-Métalem ; 6. Huguenin boîtes ; 7. Zénith ; 8. Tissot. Après la distribution des prix, chacun se donna rendez-vous pour le mois d'août dans le courant duquel aura lieu le tournoi organisé par Huguenin médailles. Comme on le voit, les ouvriers et employés des usines locloises n'ont encore pas fini de chausser les crampons.

R. Cy

Dernière minute

Deux nouveaux drames à Genève

GENÈVE (ATS). — Les coups de couteau deviennent monnaie courante à Genève : deux nouveaux drames se sont en effet déroulés dans la nuit de dimanche à lundi dans la ville de Calvin.

Une jeune femme, Mlle Denise Nicole, 22 ans, employée genevoise, a été trouvée étendue près de la rue des Alpes, proche de la gare, poignardée dans la région thoracique. Elle fut immédiatement transportée à l'hôpital cantonal et son état est jugé grave.

L'enquête a montré qu'elle avait été frappée dans son studio, non loin de l'endroit où elle a été découverte. Le coupable présumé est en fuite : il s'agirait d'un ancien ami de la victime, âgé de 24 ans, bâlois, expulsé de Genève.

D'autre part, à la suite d'une dispute dans la cuisine d'un hôtel de Florissant, un cuisinier français de 50 ans a frappé d'un coup de couteau à l'épaule un apprenti de 17 ans qui, fort heureusement, n'a pas été grièvement touché. Le coupable a été arrêté.

Téléphonez-nous !

Si vous désirez qu'une information passe dans la FAN, si vous avez quelque chose à nous signaler, adressez-vous à notre correspondant régional, M. André Schenk, instituteur à Dombresson, tél. 7 17 59, au correspondant de la FAN pour votre localité ou à la rédaction (5 65 01). Nous versons une rétribution pour toutes les informations utiles. Discrétion assurée.

Importante assemblée des délégués du Rassemblement jurassien

Vers un gouvernement fantôme jurassien?

L'assemblée de délégués du Rassemblement jurassien a eu lieu hier après-midi, à la halle de gymnastique du Noirmont. 315 personnes y ont participé. Cette séance avait une importance toute particulière puisqu'on avait à se prononcer sur une révision des statuts du mouvement séparatiste. Les principales modifications apportées, dans le but de renforcer l'efficacité du Rassemblement jurassien, aux anciens statuts qui dataient de 1965, sont les suivantes :

● Permettre la double appartenance au Rassemblement jurassien et à ses organisations affiliées pour les membres du groupe Bélier, de l'Association féminine, du Mouvement universitaire jurassien et de l'Association des Jurassiens de l'extérieur. Jusqu'à présent, on pouvait faire partie de ces organisations sans pour autant être membre du mouvement séparatiste.

● Favoriser une arrivée massive des jeunes dans les différents organes du mouvement, et par conséquent augmenter leur influence. A l'avenir, par exemple, le groupe Bélier aura droit à plus de 70 représentants à l'assemblée de délégués alors qu'il n'en avait jusqu'à présent que 15, et il placera 12 représentants au comité directeur, contre 2 jusqu'à présent. Les jeunes ont maintenant fait leurs preuves et il était temps que le Rassemblement jurassien fasse appel à leur dynamisme.

● Créer un bureau exécutif de 9 membres, qui se réunira tous les quinze jours et sera composé de personnes acceptant de consacrer une partie de leur temps au Rassemblement jurassien sur la base d'un cahier des charges. Le comité directeur définira la politique du mouvement comme par le passé, se réunira plus que trois à quatre fois par année, et comptera environ 35 membres. Il désignera lui-même les membres du bureau exécutif, à l'exception de son président, du secrétaire général et du trésorier, dont la nomination appartient à l'assemblée des délégués.

● Les nouveaux statuts prévoient que, lorsque le Rassemblement jurassien le jugera opportun, il pourra nommer et faire ratifier par le peuple la nomination d'un « gouvernement jurassien démocratique d'opposition » (un gouvernement fantôme). Cette faculté est donc inscrite dans les statuts, mais aucune décision n'a été prise jusqu'à présent sur l'emploi qu'on en fera éventuellement.

En second lieu, l'assemblée des délégués procéda à des réélections : celle de M. Germain Donzé, en tant que président, de M. Roland Béguelin, comme secrétaire général, de MM. Roger Schaffter, André Francillon et Rémy Marchand en tant que vice-président, et de MM. Marcel Bréchet, Roger Jardin, de Delémont, Pierre Grimm, de Saint-Imier, Robert Domeniconi, de Berne, et René Froidevaux, de Saignelégier, comme secrétaires généraux adjoints.

L'assemblée entendit ensuite un rapport de M. Roger Schaffter sur l'affaire de la place d'armes des Franches-Montagnes. M. Schaffter constata que les éléments «durs» parmi les opposants avaient eu raison et qu'ils avaient réussi à faire céder le département militaire fédéral, puisqu'une offre de rachat vient d'être faite officiellement aux trois communes directement intéressées. A l'unanimité, l'assemblée arriva à la conclusion que ces communes doivent maintenant utiliser cette possibilité. D'une part, le Rassemblement jurassien se mettra à disposition pour aider à récolter les fonds nécessaires à cette opération, d'autre part il mettra en œuvre les moyens politiques pour que les prix soient baissés, ou même que les terrains soient offerts gratuitement aux communes ou à une fondation. Il faut maintenant étudier ce problème à fond. Le rapporteur constata encore avec satisfaction que, grâce aux bons offices du Rassemblement jurassien, l'unité avait été refaite aux Franches-Montagnes parmi les opposants à la place d'armes. Quant à M. Roland Béguelin, il présenta un bref rapport politique, qui nous apprit en particulier que le gouvernement neuchâtelois a répondu à la lettre que lui avait adressée le Rassemblement jurassien le 31 mars dernier en même temps qu'au Conseil fédéral, au Conseil national, au Conseil des Etats et aux gouvernements des 25 cantons et demi-cantons. Dans sa réponse, le gouvernement neuchâtelois se déclare prêt à offrir ses bons offices dans le cas où interviendrait une médiation confédérale.

BÉVI

MOUTIER

Beau succès pour les accordéonistes jurassiens

(c) Ouverte samedi soir par un grand gala de variétés au cours duquel un nombreux public a applaudi le fameux orchestre de Stuttgart, Marie-José Prince, la jeune chanteuse, le célèbre prestidigitateur Paulus, de Tavannes, le Sextett de Bienne, Marie-Thérèse Polato et l'ensemble de danse Gilbert Schwab, du Locle, le 33me festival des accordéonistes jurassiens s'est poursuivi dimanche matin par les concours.

Les dix sociétés participantes devaient interpréter chacune deux morceaux qui étaient jugés par MM. Calame et Hirschi, de la Chaux-de-Fonds. Après les concours un cortège se rendit sur la place de l'Hôtel-de-Ville où se déroula la réception officielle. Après le dîner un grand concert eut lieu au Stand, concert animé par les sociétés participant au festival. On applaudit une marche d'ensemble et le fameux orchestre d'accordéonistes de Stuttgart. On entendit aussi l'allocution du présieent du comité d'organisation M. Jean Rérat. En intermède une collation fut servie, et pour clore M. Claude Luthi, vice-président de l'AJA eut le plaisir de remettre les médailles, les bouquets et les récompenses aux participants non sans relever le bel effort musical de chaque ensemble.

LA HEUTTE

Assemblée de la bourgeoisie

(c) Samedi, les membres de la commune bourgeoise de la Heutte ont assisté à leur assemblée bisannuelle qui avait lieu à la salle communale de l'ancien bâtiment d'école, sous la présidence de M. Willy Gasser.

Les tractanda étaient les suivants :

● Protocole ;
● Comptes 1968 ;
● Donner compétence au Conseil pour l'abornement du terrain cédé à la municipalité ;
● Divers.

L'assemblée était assez peu revêtue, mais les participants ont félicité le Conseil de Bourgeoisie pour son excellente gestion. Une collation a ensuite réuni tous ces bourgeois dans les locaux de l'hôtel du Lion-d'Or à la Heutte.

Un alpiniste qui revient de loin

(c) Dimanche, des alpinistes bâlois s'entraînaient à la varappe dans l'arête principale, arête haute de 110 m dans les gorges de Moutier. Arrivés à 80 m du sommet, la cordée, notamment composée de M. Charles Bucher, domicilié à Bâle, dévissa d'environ 40 m. Fort heureusement, le malheureux tomba dans la côte, ce qui a amorti le choc. La colonne de secours du Raimeux (10 hommes) a dû intervenir pour redescendre le blessé qui a été transporté à l'hôpital de Moutier. Un des participants de la colonne de secours nous dit que M. Bucher était conscient mais que par contre il avait les bras déjà bleus.

Aux dernières nouvelles, M. Bucher se porte bien et sa vie n'est pas en danger.

MOUTIER

Une imprudence : 25,000 fr. de dégâts

(c) Dimanche matin, une allumette encore enflammée a été jetée par inadvertance dans une poubelle en plastique, dans la cuisine d'un appartement de l'immeuble de la F.O.B.B., à la rue Centrale 11, à Moutier. Il n'en a pas fallu davantage pour qu'éclate un début d'incendie qui, malgré l'arrivée des premiers secours, a détruit tout l'appartement. Les dégâts sont évalués à 25,000 francs.

Toujours pas retrouvé

(c) La police cantonale communique qu'à la suite de la baisse sensible des eaux de la Birse, baisse attendue et souhaitée depuis plusieurs semaines, deux importantes actions de recherches ont été entreprises durant la semaine écoulée, en vue de retrouver le corps du petit Erwin Kocher, disparu depuis trois semaines environ. Le corps n'a pas été retrouvé.

Issue fatale

(c) Samedi est décédé à l'hôpital d'Olten M. Reynold Boegli, 46 ans, habitant aux Ecorcheresses, près de Moutier, qui récemment fut victime d'un accident de motocyclette sur l'autoroute Olten-Oensingen.

CRÉMINES

Nouveaux méfaits de Goupil

(c) Après avoir égorgé une trentaine de poules à la ferme Moser, à Chaux, un renard a égorgé six lapins chez M. Roland Spart et huit poules chez M. Alfred Jolidon, à Crémines.

Interpellation devant le Grand conseil bernois

La Kunsthalle ne doit pas servir de foire aux expériences douteuses

« Nul besoin d'un salon des beaux-arts (Kunsthalle) pour l'exposition « Quand les attitudes deviennent formes » : elle aurait pu tout aussi bien se tenir dans un chantier ou une tente, déclare M. Kopp (soc - Berne) dans une interpellation qu'il a déposée devant le Grand conseil bernois.

Ainsi, cette exposition qui s'est tenue au mois de mars à la « Kunsthalle » de Berne n'a pas fini de faire parler d'elle et de susciter la protestation des milieux les plus divers. De tendances les plus récentes de l'art, celui-ci de venant une manipulation du matériau cette exposition présentait des dessins faits à même le mur, des grillages de poulailler notamment. Le samedi 22 mars, deux jeunes Bernois boutaient le feu à leurs effets militaires devant la salle d'exposition pour participer à l'éclatement de l'art qu'illustrait cette exposition. Deux jours plus tard, soit le lundi soir, la « Kunsthalle » se voyait offrir une nouvelle œuvre. Un groupe de jeunes Bernois déposaient sur les marches de l'immeuble un fumier. Une affiche plantée derrière le fumier, intitulée « Mistification », assure que celui-ci est d'origine, et précise bien « Sterquilinium vulgare ». Quant à la lettre qui accompagnait l'« Oeuvre », elle enjoignait la direction de compléter l'exposition avec « Mistification ».

Dans son interpellation, M. Kopp relève encore que les milieux artistiques et de larges secteurs de la population ont nettement réprouvé cette manifestation (l'exposition) qui a tourné à la provocation et s'inspire d'un esprit négatif. Bien des personnes se sont en effet posé la question de savoir sur quels chemins s'engageraient les responsables des lieux consacrés à l'art dans notre ville et notamment M. Seemann, directeur de la « Kunsthalle ».

Dans sa réponse, le gouvernement devra exposer au Grand conseil ses principes en matière de promotion artistique, en tenant plus particulièrement compte de la création artistique dans le canton.

C'est du moins ce que souhaite entendre M. Kopp qui pose encore la question : « Le gouvernement n'est-il pas d'avis que la « Kunsthalle » n'est pas là pour servir de foire aux expériences douteuses de fabriques privées ? » le Conseil exécutif, par l'intermédiaire de M. Simon Kohler, devra également déclarer s'il est disposé à engager des dépenses supérieures pour initier la jeunesse à la connaissance et à la contemplation des œuvres d'art. Dans le budget pour l'année en cours, une somme de 60,000 fr. est destinée à encourager les beaux-arts et un monant de 23,600 fr. caractérise la subvention cantonale à la « Kunsthalle »... Les artistes responsables de l'exposition dont nous parlons n'ont-ils peut-être pas voulu démontrer ce qu'il est possible de créer avec ces montants ?

M.-G. CHELNIQUE

TAVANNES

Deux accidents au motocross

(c) Lors du seizième motocross de Pierre-Pertuis, deux coureurs ont été victimes d'accident. Le terrain quelque peu humide et la vitesse toujours croissante d'année en année en sont, semble-t-il, la cause. Le coureur Hans Linder, d'Ederswil, fut projeté pardessus sa moto ; il retomba violemment sur la tête, le bas de la figure est blessé et la mâchoire vraisemblablement fracturée. Il a été immédiatement transporté à l'hôpital de Delémont par les soins de l'ambulance municipale. Cette dernière fut encore mobilisée une fois au milieu de l'après-midi à la suite de la chute spectaculaire d'un jeune coureur genevois. Souffrant des reins, il fut conduit à l'hôpital de Moutier.

PORRENTRUY

Collision frontale

(c) Deux voitures sont entrées en collision hier, à 16 heures, sur le pont de l'Allaine, à Grandgourt. Mlle Béatrice Klaus, 20 ans, domiciliée à Boncourt, conductrice d'un des véhicules, a été hospitalisée à Porrentruy. Elle souffre de plaies au cuir chevelu et à une jambe, d'une commotion cérébrale et de contusions. La seconde voiture était conduite par un ressortissant français, M. Julien Chiller, de Molsheim (Bas-Rhin), accompagné de sa femme. Tous deux ont pu regagner leur domicile après avoir été soignés à l'hôpital. Les dégâts atteignent 8000 francs.

FONTENAIS

Festival des chanteurs

(c) Samedi et dimanche, s'est déroulé à Fontenais le 32me festival des chanteurs d'Ajoie, organisé par l'« Echo des Chaignons » de Villars-sur-Fontenais. Dimanche fut consacré au concours et à la manifestation officielle. Trois chanteurs méritants furent félicités pour leurs cinquante années d'activité. Ce sont MM. Paul Grédy, de Porrentruy, Emile Theubet et Albert Périat, de Fahy. Notons encore la présence de M. Jules Rérat, de Buix, qui totalise soixante-six ans d'activité au sein de la société.

RECONVILIER

Projeté à 15 mètres

(c) Samedi, M. Henri Schaer, 16 ans, domicilié à Loveresse, qui circulait à vélomoteur en direction de Reconvilier, bifurqua subitement sur la gauche sans préalablement faire signe de la main. Un automobiliste français qui le suivait de près l'accrocha avec l'avant de sa machine et projeta le cyclomotoriste à plus de quinze mètres en bordure de la voie ferrée. L'état du jeune homme est jugé assez grave à l'hôpital de Moutier où il a été transporté.

FRINVILLIER

Moto contre palissade : une blessée

(c) Dimanche matin, à 10 h 15, un motocycliste a fait une chute sur la route de Plagne - Reuchenette. Il s'est jeté contre la palissade de bois annonçant les travaux de la route des gorges du Taubenloch. La passagère du siège arrière, Mlle Evelyne Reichen, âgée de 29 ans, domiciliée à Berne, a été conduite sans connaissance à l'hôpital de Bienne. Elle souffre d'une commotion cérébrale et a, d'autre part, toutes les dents cassées. Quant au conducteur, M. Joseph Graf, de Berne également, il a pu regagner son domicile.

Un autocar qui fait parler de lui

Depuis quelques années, ce car a été placé par un Biennois à l'entrée des tourbières des Pontins, près de Saint-Imier. Occupé durant quelque temps comme maison de vacances, il est tombé aujourd'hui en ruines, comme le prouve notre photographie. Ce monument de laideur, pour le moins, détone dans le paysage d'une réserve placée sous la protection de la nature.

(Avipress - Guggisberg)

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

FRIBOURG

Promotions militaires

(c) Le département militaire fédéral vient de nommer au grade de lieutenant dans les troupes mécanisées et légères, les caporaux Georges Aebischer à Villars-sur-Glâne, Daniel Blancpain à Matran, Alfred Grangier à Montbovon, Jean-Charles Marmy à Estavayer-le-Lac, Bernard Pasquier à la Tour-de-Trême, et Bernard Périsset à Fribourg. Dans les troupes de défense contre avion, les caporaux Joerg Marbach à Corpataux, et Johann-Georg Suter à Fribourg.

Doctorat

M. Jean-Frédéric Moser, diplômé de physique E.P.F., d'Aetigkofen (SO), a été promu docteur en sciences naturelles. M. Jean-Frédéric Moser habite Fribourg.

Les écoliers disparus retrouvés en Valais

(c) Hier a été signalée la disparition de deux écoliers de Fribourg âgés de 13 et 14 ans, Marc Salafa et René Staremberg, qui avaient quitté Fribourg vendredi matin en faisant part à leurs camarades de leur intention de se rendre en France, à la suite de difficultés d'ordre scolaire.

Leur fugue s'est heureusement terminée sans mal. Les deux garçons ont en effet été interceptés hier matin, à 9 heures, à Sion, par la police valaisanne. Ils ont été pris en charge par leurs parents dans la journée.

Voiture contre un arbre

(c) Hier matin, vers 1 h 20, un automobiliste de Courtaman, âgé de 21 ans, qui était accompagné d'une jeune fille de Fribourg, âgée de 19 ans, circulait de Bourguillon en direction de Marly. Soudain, son véhicule dérapa et alla s'écraser contre un arbre. Les deux jeunes gens ont été légèrement blessés.

La 8me fête des musiques de Sarine-Campagne

Une foule considérable a participé hier à la 8me fête des musiques du giron de Sarine-Campagne. Dix-huit corps de musique, six cents musiciens, huit cents participants au grand cortège sur le thème « Romandie en chansons » s'étaient donné rendez-vous dans le village de Grolley. Auparavant, les concours d'exécution et de marche avaient eu lieu. Le jury, formé des professeurs Bernard Chenaux, Albert Sottaz et Guy Lattion, ainsi que de M. Emile Schroeter, notèrent l'excellente tenue et les progrès des corps de musique.

SORENS

Cycliste imprudent

(c) L'autre jour, un automobiliste de Sorens circulait de Vuippens en direction de son domicile. Dans un virage à gauche, il se trouva en présence d'un jeune cycliste motorisé qui descendait la pente à trop vive allure et s'était laissé déporter à gauche. Une violente collision s'ensuivit. Le cycliste, M. Joseph Villoz, 24 ans, de Sorens, fut transporté à l'hôpital de Riaz, souffrant d'une fracture d'un poignet, d'une plaie au menton et de contusions.

À GRANGES-PACCOTS

TUÉE PAR UNE AUTOMOBILE

(c) Dimanche soir, vers 21 h 30, un accident mortel de la circulation est survenu à Granges-Paccot près de Fribourg. Il a coûté la vie à Mme Eugénie Aeby, âgée de 58 ans, femme de Pierre, domiciliée dans la localité. Circulant à vélomoteur, elle fut heurtée violemment par une voiture et si grièvement blessée qu'elle décéda pendant son transport à l'hôpital cantonal de Fribourg.

Mme Aeby circulait au guidon d'un cyclomoteur lorsque, dans la localité de Granges-Paccot, elle obliqua sur sa gauche, vraisemblablement pour regagner son domicile. C'est à cet instant qu'elle entra en collision frontale avec une voiture arrivant en sens inverse, et conduite par un habitant de Courtepin qui se dirigeait vers son domicile. Elle fut violemment projetée à terre.

Dans la Veveyse

Cyclomotoriste blessé : état grave

(c) Samedi vers 9 h 20, un automobiliste bullois se rendait à Lausanne, par la route d'Oron. En aval du village du Crêt, il eut sa route coupée par un cyclomotoriste, M. Emile Pittet, âgé de 77 ans, qui débouchait d'un petit chemin à gauche de la route. Le malheureux fut happé et projeté avec violence sur l'asphalte, malgré une tentative d'évitement de l'automobiliste qui fit un tête-à-queue. Souffrant de fractures multiples, M. Pittet fut transporté à l'hôpital Monney, à Châtel-Saint-Denis. Dimanche soir, son état était stationnaire, mais restait alarmant.

COURGEVAUX

L'étudiant a refusé la prise de sang...

(c) Récemment, un étudiant domicilié à Fribourg, âgé de 26 ans, de nationalité allemande, circulait entre Morat et Fribourg. Peu avant Courgevaux, il perdit la maîtrise de sa machine qui quitta la route et subit des dommages. Comme il refusa de se soumettre à l'épreuve du breathaliser, il fut incarcéré à Morat et son permis de conduire fut séquestré.

Les chasseurs fribourgeois ont un nouveau président

Hier a eu lieu à Estavayer-le-Lac l'assemblée annuelle de la Fédération des sections des chasseurs fribourgeois, sous la présidence de M. Pierre Reynaud, de Fribourg. Ce dernier, qui présidait aux destinées de la fédération depuis dix-huit ans, a été remplacé par le Dr Francis Lang, de Romont, et nommé président d'honneur. Le nouveau vice-président est M. Ernst Maeder, de Morat, tandis que M. Ernest Toffel, de Bulle, entre au comité.

On note que la fédération comptait 626 membres en 1968, année au cours de laquelle 672 permis de chasse ont été délivrés. L'obtention d'un permis est d'ailleurs soumise à un examen organisé par le service cantonal de la chasse. Y sont astreints les nouveaux chasseurs, mais aussi ceux qui ont été privés judiciairement du droit de chasser, qui se sont vu privés de leur permis par une autorité administrative, qui ont été condamnés pour certaines contraventions se rapportant à la loi fédérale sur la chasse et la protection des oiseaux, ainsi que les chasseurs qui ne possèdent pas ou ne possèdent plus les connaissances suffisantes pour l'exercice de la chasse. De son côté, la « Diana » fribourgeoise organise une journée de préparation à cet examen assez sévère, puisqu'en 1968, vingt échecs ont été enregistrés sur quarante-huit candidats.

Lors de l'assemblée, la section annonça qu'elle continuerait ses efforts afin de parvenir à une meilleure sauvegarde des droits des chasseurs, notamment quant aux tirs militaires qui perturbent la chasse au chamois. Une large discussion s'instaura au sujet de l'arrêté cantonal sur la chasse.

ALTERSWIL

GRAVE COLLISION Quatre blessés

(c) Samedi soir vers 20 h 05, une voiture conduite par M. André Crausaz, âgé de 28 ans, qui était accompagné de sa femme Suzanne, 28 ans également, et de Mlle Marthe Grangirard, âgée d'une cinquantaine d'années, tous domiciliés à Fribourg, circulait de Tavel en direction d'Alterswil. Sur un tronçon rectiligne, peu avant le village d'Alterswil, cette voiture eut sa route coupée par un véhicule conduit par un jeune homme d'Alterswil, M. Joseph Stulz, qui débouchait à droite d'une route sans priorité. Il s'ensuivit une violente collision qui fit quatre blessés.

La plus sérieusement atteinte est Mlle Grandgirard, qui souffre d'une fracture du crâne et se trouvait toujours dans le coma hier soir. M. Crausaz a des côtes fracturées, tandis que sa femme est moins gravement atteinte. Un passager de M. Stulz, M. Paul Vaucher, a été transporté à l'hôpital cantonal, à Fribourg, tout comme les trois autres personnes blessées.

M. et Mme Crausaz et Mlle Grangirard font partie de la fameuse « Chanson de Fribourg ».

BIENNE - BIENNE

Quatre cents druides à Bienne

De notre correspondant :

Vendredi et samedi s'est tenue à Bienne l'assemblée internationale de l'Ordre des druides, sous les auspices de la Grande Loge Helvétia.

Cet ordre qui poursuit le même idéal que les francs-maçons n'est toutefois nullement lié avec cette dernière organisation. La première loge des druides a été ouverte à Londres en 1871. Aujourd'hui les druides sont plus de trois millions répartis dans le monde entier.

Pour la Suisse, la loge Jacob-Burckhardt fut fondée le 16 mars 1963. Elle comptait 15 druides ; le 19 novembre 1966 se créait la loge Rudolf-von-Tavel à Berne ; le 4 mai 1968 la Camelot-Loge à Bâle et le 30 novembre 1968 la Turicum-Loge de Zurich. La grande loge Helvétia a été fondée le 16 novembre 1968.

Vendredi et samedi 400 druides venus de Grande-Bretagne, de Norvège, d'Allemagne et de Suisse ont participé aux manifestations rituelles et très impressionnantes de l'installation de cinq nouvelles loges, soit celles de Bienne, Lausanne, Thoune, Langenthal et Berne. Cette assemblée était placée sous la présidence du grand maître en chaire, M. Walter Bissag. Les participants entendirent des allocutions de MM. Walter Waechli, délégué de la grande loge suisse, Kurt Thomas, représentant la grande loge européenne, Otto Ström, représentant la Norvège, Fritz Stähli, maire de Bienne, qui fit un bref historique de la ville, Sidney Jay, secrétaire général de l'Organisation internationale, qui invita déjà ses amis pour la rencontre de 1970 à Malmö.

Un grand souper, fort bien servi dans la grande salle du palais fut suivi d'un bal très animé.

La vie sauve grâce à son père

(c) Samedi après-midi la famille Vozza, domiciliée à Bienne, ruelle des Romains, se trouvait au bord de l'Aar près de Buren. Le père pêchait et la mère se reposait. Le petit Francesco jouait. Trompant la surveillance de ses parents, il s'approcha un peu trop du canal, glissa et tomba à l'eau. Son père se jeta à l'eau et réussit à sauver le garçonnet âgé de 5 ans. Par précaution on le conduisit à l'hôpital de Wildermeth à Bienne pour contrôle. Samedi soir sa vie n'était pas en danger.

Une auto renversée

(c) Dimanche matin, une automobile s'est renversée sur la route menant à la Montagne-de-Boujean. Fort heureusement, il n'y eut pas de blessé, mais des dégâts assez importants.

Collision

(c) Samedi à 13 heures une collision s'est produite entre deux automobiles à l'intersection des rues des Prés - rue du Canal. Dégâts.

Venus en équipes des Centovalli, des joueurs de boccia à Bienne

(c) Samedi après-midi une joyeuse équipe de joueurs de boccia des Centovalli est venu rendre visite à des amis tessinois domiciliés à Bienne. C'est sur les quatre places de jeux de la route de Soleure que se sont disputées des parties passionnantes.

Le souper fut pris à « La Grotto ». Une soirée fort sympathique mit fin à cette première journée. Hier le championnat inter-club continua. Les visiteurs remportèrent la partie non sans se promettre une revanche qui se disputera de l'autre côté du Gothard.

Tessinois et Biennois aux prises : le président Rezzonico, de Bienne, mesure... (Avipress - Guggisberg)

Du nouveau de John Gallant

La nouveauté absolue du
Filtre VALOR est le résultat de longues années de recherches. Comme celui d'autres cigarettes, il contient des granules de charbon suractivé, mais il réalise en plus un
grand progrès scientifique:
l'adjonction de SILIMAGNUM*, une terre spéciale régénératrice, lui confère une
sélectivité jamais encore atteinte
dans le domaine des phases gazeuses.
Le filtre VALOR vous offre
un procédé de filtrage unique au monde!

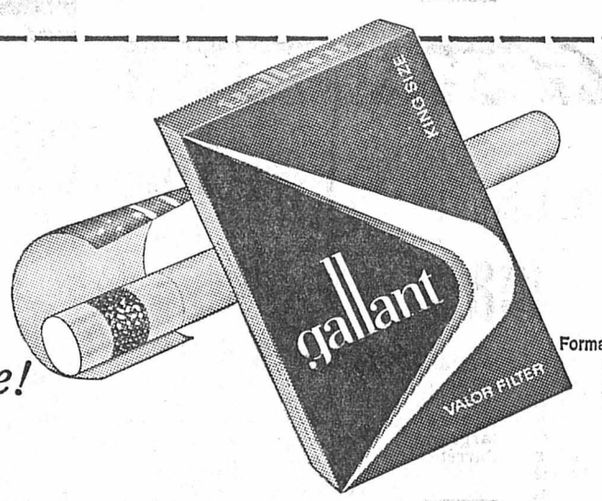

C'est pourquoi la Gallant est si douce!

Format King Size:
Box Fr. 1.50
Soft Fr. 1.40

* enregistré internationalement

La Compagnie Générale TRANSATLANTIQUE
(FRENCH LINE)

vous offre un service de grande classe pour vos voyages d'affaires, de tourisme ou vos vacances

ss FRANCE

Le Havre - New-York et retour, soit 10 jours de croisière magnifique **à partir de Fr. 1815.—**

ss ANTILLES

Croisières aux Caraïbes de 16 à 20 jours (en première classe) **à partir de Fr. 2812.—**

Demandez nos brochures « Vacances transatlantiques » et « Croisières fabuleuses aux Caraïbes »

HÔTELS-CLUBS de CORSE

Le confort et l'ambiance de nos paquebots
Animation organisée - Prix modérés

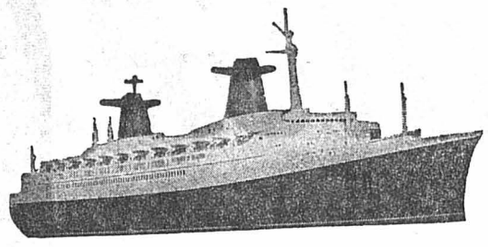

Consultez votre agence de voyage ou
Véron Grauer S.A., 22, rue du Mont-Blanc, Genève

OPTIQUE MARTIN LUTHER
MAITRE OPTICIEN
Maison fondée en 1852
Place Pury 7
2001 NEUCHATEL
Exécute soigneusement et rapidement l'ordonnance de votre oculiste Téléphone 5 13 67

MIROIRS
coupés sur mesure
Schleppy
VITRERIE
Tél. 5 21 68
Charmettes 16

LE VÉLOMOTEUR qui répond au goût du jour

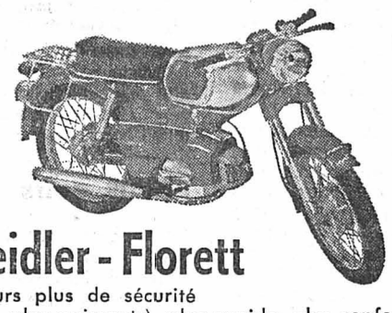

Kreidler - Florett
Toujours plus de sécurité
(freins plus puissants), plus rapide, plus confortable.
Livrable du stock - Facilités de paiement
Le permis de voiture suffit - Agent officiel
AU CENTRE DES 2 ROUES
Maison GEORGES CORDEY & Fils
Ecluse 47-49 - NEUCHATEL - Tél. 5 34 27

GROS RABAIS
sur mobiliers d'exposition
pour cause de fin d'exposition :
profitez encore :
6 CHAMBRES A COUCHER
4 SALLES A MANGER
3 SALONS
PETITS MEUBLES DIVERS
Tél. 5 30 62
Loup Beaux-Arts 4, Neuchâtel
Grandes facilités de paiement

L'oignon du pied peut provoquer une déviation de l'articulation. Il en résulte une impossibilité de se chausser, la compression étant trop douloureuse. Le **Baume Dalet** calme la douleur, fait disparaître l'inflammation, réduit la grosseur. Fr. 3,40 dans les pharm. et drogueries
Baume Dalet

Nos ateliers spécialisés mettent à votre disposition leurs différents services :
Nettoyage à sec soigné
teintures à l'échantillon
repassages-stoppages
imperméabilisation
Notre grand succès NETTOYAGE de vêtements au KILO
favorit
nettoyage à sec
PESEUX
Rue de Neuchâtel 6
Tél. (038) 8 45 27
Usine et magasin: rue de Neuchâtel 6, Peseux — Nos magasins: rue du Seyon 21 et Brévards 15, Neuchâtel

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Je ne suis pas coupable

par 30

AGATHA CHRISTIE

Traduit de l'anglais par LOUIS POSTIF

Un léger remous se produisit au fond de la salle.
— Avant aujourd'hui, quand avez-vous vu Mary Draper pour la dernière fois ?
— Il y a cinq ans, avant son départ pour l'Angleterr.
Sir Samuel se leva et, l'air perplexe, prit la parole :
— Madame Sedley, il se peut que vous fassiez erreur.
— Je ne me trompe pas.
— Vous avez pu vous laisser égarer par une forte ressemblance.
— Je connais trop bien Mary Draper.
— Miss Hopkins est une infirmière-visiteuse diplômée.
— Mary Draper était une infirmière d'hôpital avant son mariage.
— Vous rendez-vous compte que vous accusez de parjure un témoin à charge ?
— Je maintiens ce que je viens de dire.

— Edward John Marshall, vous avez vécu quelques années à Auckland, en Nouvelle-Zélande, et vous résidez à présent au 14, Wren Street, Deptford, n'est-ce pas ?
— C'est exact.
— Connaissez-vous Mary Draper ?
— Je l'ai connue pendant des années en Nouvelle-Zélande.
— L'avez-vous revue aujourd'hui dans cette salle ?
— Oui. Elle se faisait appeler Hopkins, mais c'était Mme Draper en personne.
Le juge leva la tête et s'exprima d'une voix claire et pénétrante :
— Il serait bon, ce me semble, de rappeler le témoin Jessie Hopkins.
Une pause. Un murmure.
— Votre Seigneurie, Jessie Hopkins a quitté la salle il y a quelques minutes.

~ ~ ~

— Hercule Poirot !
Hercule Poirot se présenta à la barre, prêta serment, tordit sa grosse moustache et attendit, la tête légèrement penchée de côté. Il déclina ses noms, adresse et profession.
— Monsieur Poirot, reconnaissez-vous ce document ?
— Certes.
— Comment est-il parvenu en votre possession ?
— Il m'a été remis par l'infirmière-visiteuse Hopkins.
Sir Edwin dit au juge :
— Si vous m'y autorisez, my lord, je vais le lire à haute voix et ensuite on pourra le transmettre à messieurs les jurés.

CHAPITRE IV

Plaidoyer de la défense
Le verdict

— Messieurs les jurés, il vous appartient de décider si Elinor Carlisle doit être acquittée. Si, après les témoignages que vous venez d'entendre, vous êtes persuadés qu'Elinor Carlisle a empoisonné Mary Gerrard, il est de votre devoir de la déclarer coupable.
» Mais s'il vous paraît qu'il existe des témoignages également concluants contre une autre personne, il vous reste à libérer l'accusée immédiatement.
» A présent, vous devez vous rendre compte que les faits sont bien différents de ce qu'ils étaient à l'origine de cette séance.
» Hier, après le témoignage dramatique fourni par M. Hercule Poirot, j'ai appelé à la barre d'autres témoins qui ont prouvé, sans aucun doute possible que Mary Gerrard était la fille illégitime de Laura Welman. Cela dit, il s'ensuit, comme Sa Seigneurie vous le confirmera que la parente la plus proche de Mme Welman était, non pas sa nièce, Elinor Carlisle, mais sa fille naturelle connue sous le nom de Mary Gerrard. En conséquence, Mary Gerrard, à la mort de Mme Welman, devait hériter d'une immense fortune. Tel est, messieurs, le point crucial de la situation.
» Une somme d'environ deux cent mille livres revenait à Mary Gerrard, qui l'ignorait. Elle ne connaissait pas davantage la véritable identité de la femme Hopkins. Vous pourriez supposer, messieurs, que Mary Riley, ou Draper, avait une raison légitime de changer son nom en Hopkins. Pourquoi, dès lors, n'est-elle pas venue l'expliquer franchement ?
» Voici tout ce que nous savons : A l'instigation de l'infirmière Hopkins, Mary Gerrard a fait un testament par lequel elle léguait tous ses biens à « Mary Riley, sœur d'Elisa Riley ». Nous savons que l'infirmière Hopkins, de par sa profession, avait accès à la morphine et à l'apomorphine, dont elle connaissait les propriétés. En outre, il est démontré que l'infirmière Hopkins mentait quand elle disait s'être piqué le poignet à un rosier qui, nous l'avons vu, n'a point d'épines. Pourquoi ce mensonge, sinon pour justifier la trace laissée par l'aiguille hypodermique ? Souvenez-vous aussi que l'accusée a déclaré sous serment que l'infirmière Hopkins, quand elle la rejoignit dans l'office, paraissait souffrante et avait le teint verdâtre... ce qui est compréhensible si elle venait de vomir.
» Je soulignerai un autre point : si Mme Welman avait vécu vingt-quatre heures de plus, elle eût rédigé un testament. Selon toute probabilité, elle eût pourvu généreusement Mary Gerrard sans toutefois lui léguer la totalité de sa fortune, car Mme Welman pensait rendre sa fille naturelle plus heureuse en la maintenant dans un autre milieu que le sien.
» Il ne m'appartient pas de me prononcer sur les témoignages formulés contre une autre personne, si ce n'est pour démontrer que celle-ci avait les mêmes possibilités que l'accusée de commettre ce crime et un mobile autrement puissant.
» Me plaçant sous cet angle, messieurs les jurés, je me permets d'affirmer devant vous que l'accusation formulée contre Elinor Carlisle s'effronde... »

Exposé de M. le juge Beddingfeld :
— ... Etes-vous bien convaincus que l'accusée a administré une dose dangereuse de morphine à Mary Gerrard, le 27 juillet ? Sinon, acquittez-la.
« L'accusation a déclaré que la seule personne susceptible de faire absorber le poison à Mary Gerrard était l'accusée. La défense s'est d'abord efforcée de prouver le suicide. Le seul fait à l'appui de cette hypothèse serait le testament rédigé par Mary Gerrard peu avant sa mort. Or, rien ne démontrait qu'elle était déprimée, malheureuse, ou dans un état d'esprit capable de la pousser à cette extrémité. On nous a dit également que la morphine a pu être introduite dans le sandwich par quelqu'un venu pendant l'absence d'Elinor Carlisle. En ce cas, le poison eût été destiné à Elinor Carlisle et la mort de Mary Gerrard devenait une erreur. Troisième hypothèse formulée par la défense. Une autre personne a pu tout aussi bien administrer de la morphine : dans ce dernier cas, le poison a été introduit dans le thé, et non pas dans les sandwiches. La défense a donc fait comparaître le témoin Littledale ; celui-ci a juré que le morceau de papier trouvé dans l'office provenait d'une étiquette collée sur un tube contenant des comprimés de chlorhydrate d'apomorphine, un émétique très puissant.

(A suivre.)

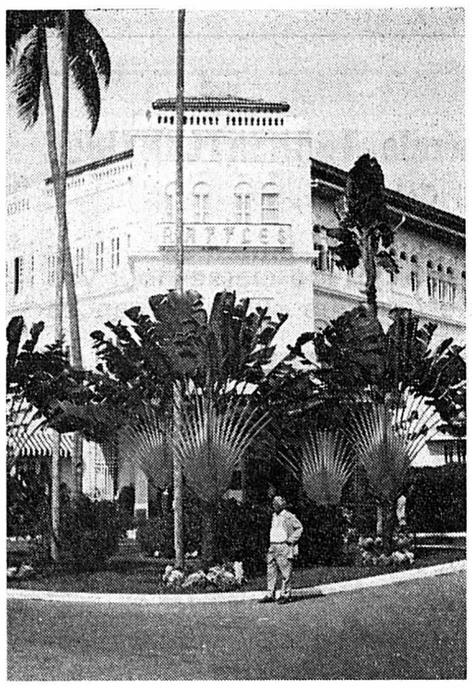

Le vénérable hôtel Raffles, qui évoque la « belle époque » et la reine Victoria.

Le quartier des pêcheurs malais.

SINGAPOUR

UN ÉTAT-VILLE À L'AVENIR INCERTAIN

J'AI abordé Singapour à la façon des Japonais le 15 février 1942, en venant du continent. Du haut des airs déjà, la ville frappe par une profusion de blocs locatifs assez inhabituelle (Bangkok mise à part) dans cette partie du globe. On sent d'emblée qu'on entre dans une cité bien vivante, dirigée par des édiles « à la page ». La seconde surprise que l'on éprouve, en sortant de l'aéroport, est de constater que Singapour est une ville chinoise : les Célestes forment les quatre cinquièmes de sa population (1,7 million d'habitants), le reste étant fait de Malais, d'Indonésiens de toutes les îles, d'Indiens, de Tamouls et de métis de toutes les nuances, descendants de Portugais pour une bonne part.

Les Malais sont surtout pêcheurs ou bateliers et vivent comme chez eux, dans des villages sur pilotis ; les Eurasiens sont plutôt commis et petits trafiquants et les Tamouls gens de service. Quant aux Chinois, ils sont partout, humbles manœuvres aussi bien que riches brasseurs d'affaires, sobres, terriblement travailleurs et grippe-sous comme ils le sont partout.

La façon dont ils conquirent pacifiquement Singapour — qui était encore une ville malaise à la fin du siècle passé — explique les réactions de défense de certains pays comme la Thaïlande, la Birmanie et l'Indonésie. Un Chinois pauvre arrive de son pays, fait n'importe quel métier, économise et se fait une place enviable au soleil ; sa réussite attire aussitôt la multitude de ses compatriotes, c'est l'invasion...

L'homme fort du gouvernement de Singapour est le premier ministre Lee Kuan Lew — un Chinois comme il se doit — qui pratique, à l'intérieur, un « socialisme capitaliste » assez payant, puisqu'il lui permet d'améliorer progressivement le niveau de vie d'une bonne partie de ses administrés sans pour autant rebuter les capitaux étrangers. L'économie de la ville repose toujours en premier lieu sur l'énorme trafic de son port, le quatrième du monde en importance, où flottent les pavillons de toutes les nations maritimes et se rencontrent presque tous les types de bateaux de l'univers, des plus modernes aux plus primitifs. Tous les maîtres temporaires de Singapour — Portugais, Hollandais, Anglais — ont marqué leur passage par quelque édifice évoquant, entre deux buildings, l'époque déjà lointaine de la course aux épices. Le vénérable hôtel Raffles, où je suis descendu, n'a pas encore échangé ses ventilateurs désuets contre ces appareils de climatisation barbares qui vous font frissonner et risquent de vous coller un bon rhume de cerveau chaque fois que vous pénétrez dans la salle à manger. C'est encore un petit, un très petit morceau de la vieille Angleterre perdu dans l'immense fourmilière jaune, où l'on conserve quelques nobles habitudes d'autrefois : en entrant dans votre chambre, vous avez la surprise d'y trouver une liasse de papier à lettres portant l'en-tête de l'hôtel et... votre nom imprimé ! Un bon conseil toutefois : si vous allez à Singapour la nuit et si vous aimez le whisky, buvez-le « à domicile » ; les rues souvent mal éclairées sont bordées de fossés profonds d'un mètre, pour recueillir les eaux de la mousson, desquels il doit être assez difficile de se dégager. Ou alors munissez-vous d'une bonne lampe de poche...

Points noirs

La prospérité actuelle de Singapour, qui permet à la municipalité d'investir des sommes considérables dans des travaux d'urbanisme, repose malheureusement sur des bases assez fragiles.

A l'intérieur, M. Lee Kuan Lew voudrait bien pouvoir sonder le cœur de ses 1,300,000 administrés chinois et savoir combien d'entre eux se rattachent en secret à des organisations maoïstes. Le « grand timonier » de Pékin, en effet, ne cache pas ses sentiments à l'égard du gouvernement actuel de Singapour, qu'il accuse d'être au service du capitalisme et de l'impérialisme américain. On craint surtout que des troubles n'éclatent après la suppression de la base navale anglaise, qui fournit du travail à près du quart de la population active de la ville. Si des marins australiens et néo-zélandais ne viennent pas prendre la relève, que deviendront ces milliers de chômeurs ? On se le demande avec d'autant plus d'anxiété que 30 % de la production industrielle de Singapour — ciment, barbelés, textiles, chaussures — sont aujourd'hui destinés au corps expéditionnaire américain au Viet-nam, dont l'existence risque également d'être mise en cause avant qu'il soit longtemps.

La situation est encore aggravée par le fait que Singapour n'a que peu d'amis parmi ses voisins : la Malaisie, sans être menaçante, n'a pas oublié que l'Etat-Ville s'est détaché de la fédération. Elle a d'ailleurs suffisamment à faire avec ses propres problèmes pour ne pas s'occuper de ceux des autres et se méfie, de surplus, de cette « troisième Chine ».

Au Sud, à moins d'une portée de canon, c'est l'Indonésie franchement hostile. La situation, qui s'était légèrement améliorée après le départ de Soukarno, a subitement empiré, l'été dernier, à la suite de l'exécution de deux saboteurs indonésiens condamnés par un tribunal de Singapour. Cette double exécution provoqua une véritable explosion de colère dans toute l'Indonésie et, le 17 octobre, la populace de Djakarta mit consciencieusement à sac l'ambassade et plusieurs demeures de diplomates singaporiens.

Devant ces menaces conjuguées, le premier ministre Lee Kuan Lew s'efforce de réagir avec une belle énergie. Sachant qu'il n'a rien de bon à attendre de ses voisins ni du monde communiste, il a fait l'automne dernier un voyage de trois mois au Japon, au Canada et aux Etats-Unis, pour exposer la situation délicate de son pays et s'efforcer d'établir de nouveaux liens économiques et politiques. Au chef du gouvernement japonais, M. Sato, il déclara qu'un désengagement américain dans le Sud-Est asiatique aurait des conséquences catastrophiques et remettrait en question tout l'équilibre des forces dans cette partie du monde.

Ce qui n'a pas empêché Singapour de nouer récemment des relations diplomatiques avec Moscou, dans l'idée sans doute que plusieurs polices d'assurance valent mieux qu'une...

A Sagolane, dans la ruelle chinoise des vivants et des morts

Ne cherchez pas Sagolane sur la liste des curiosités de Singapour que vous remet un employé de l'hôtel. Vous ne l'y trouveriez pas. C'est un endroit dont les autorités progressistes de la ville n'aiment plus entendre parler, un endroit condamné à disparaître bientôt sous la pioche des démolisseurs : la ruelle chinoise des mourants et des morts.

Sous les dernières lanternes du Nouvel-An chinois, mon chauffeur — un Chinois naturellement — a fait du slalom à travers la foule endimanchée et les petits éventaires qui répandaient une odeur de friture. C'était l'heure où les touristes « normaux » partent plutôt pour la tournée des boîtes de nuit... Des familles entières déambulaient en suçant des « Coca », des mères en larges pantalons noirs promenaient des filles en minimini, le bruit des pétards couvrait toutes les autres rumeurs de la rue.

A l'entrée d'une ruelle plus pauvre et moins bruyante que celles que nous venions de traverser, le chauffeur me dit que nous sommes arrivés: à notre droite, une demi-douzaine de maisons basses à deux étages, avec des lanternes de papier et quelques couronnes de fleurs fraîches devant les portes. C'est là que viennent mourir les Célestes sans famille et ceux qui poussent à son extrême limite le respect des traditions. A notre gauche, des maisons délabrées avec du linge suspendu à chaque fenêtre sur de longs bambous, les maisons des « fournisseurs ». Sur la route, enfin, des Chinois attablés derrière des verres de « Coca » (le Coca, les transistors, les mouches et les moineaux sont à peu près les seules choses que l'on retrouve sous toutes les latitudes) et des corps immobiles étendus sur la chaussée.

Les Chinois ont pour la camarde un respect superstitieux. Le grand pas, pour ne pas devenir un faux pas, doit s'accompagner de rites très vieux auxquels les pieux personnages songent bien avant de sentir leur fin prochaine. S'ils ont une famille, pas de problème : leurs proches, et en premier lieu leurs fils, y pourvoient. Quant aux autres, aux isolés, ils peuvent — moyennant quelques cotisasations — venir mourir à Sagolane, où ils sont assurés d'être entourés de tout le cérémonial voulu.

Ils peuvent venir mourir au premier étage d'une des six maisons basses que nous avons devant nous, où on leur donnera des soins avant de procéder à leur dernière toilette. On leur donnera même, si la mousson le permet, l'occasion de venir respirer une ultime bouffée d'air nocturne, comme à ces quelques corps que nous voyons là, la tête appuyée sur un oreiller de bois, cireux et décharnés comme les vieilles momies d'une nécropole égyptienne.

Quand il a rendu le dernier soupir, le pensionnaire de Sagolane est lavé, pomponné, vêtu de ses plus beaux atours et descendu dans la salle du rez-de-chaussée donnant directement sur la rue. Une lanterne de papier portant son nom et son état civil est suspendue à côté de la porte, que rejoindront bientôt — suivant l'importance du personnage — des couronnes et des pièces de tissu couverts de beaux caractères chinois. Trois lanternes allumées devant une entrée signifient que trois cadavres sont déposés là.

Il y en a trois, effectivement, rangés en file contre une paroi. Les deux premiers ont déjà pris place dans d'immenses cercueils encore entrouverts, où ils reposent sur une couche de ciment, une couche de thé et une couche de papier de riz (on ne prend jamais assez de précautions quand la température diurne approche des 38 degrés à l'ombre !), alors que le troisième vient seulement d'être descendu du premier étage. Devant chaque mort se trouve une petite table portant parfois sa photographie et toujours ses souliers, ses baguettes, une assiette de riz, des fleurs, des fruits et des bâtonnets d'encens ; puis viennent les parents ou les amis du défunt assis en cercle à même le plancher et qui mangent, boivent, devisent et reçoivent, cependant que les gosses jouent et se poursuivent comme chez eux... Enfin, occupant le dernier tiers de la salle, un orchestre s'en donne à cœur joie. Ils sont six, sous une espèce de dais tendu de soie rose tendre, entourant une table où brillent des ors et brûlent des bâtonnets d'encens, six également vêtus de longues robes et coiffés de sortes de tiares couleur de crème à la vanille. Celui qui paraît le chef agite des clochettes, son voisin joue de la flûte et les quatre autres tapent sur toutes sortes d'instruments en chantant à tue-tête. Etrange spectacle, en vérité...

Que faire, en pareil cas, pour ne pas manquer au savoir-vivre chinois, sinon mêler nos bâtonnets à ceux qui brûlent déjà devant les trois défunts. Ce geste rompt la légère gêne qui flottait jusqu'ici : on nous tend une feuille de papier couverte de caractères chinois et qui doit, elle aussi, se consumer sur place. Quand elle n'est plus que cendres un membre de la famille se lève et nous remet un souvenir porte-bonheur, une petite pièce de monnaie emballée dans un papier rouge soigneusement plié, puis nous quitte avec un profond salut. Nous nous retrouvons dans la rue.

Les maisons d'en face, où pendent à chaque fenêtre les oripeaux de la famille, sont celles des gens d'affaires, de ceux qui vivent des morts. On y vend des cercueils et des couronnes, bien sûr, mais aussi des articles en papier reproduisant tout ce que le défunt aima ici-bas et dont il pourra avoir besoin dans l'au-delà : banknotes, serviteurs, pousse-pousse et même, oui, même une Volkswagen grandeur naturelle... Ces articles seront brûlés, suivant leur taille, à côté du mort dans la maison d'en face ou sur le lieu de la crémation.

Il est près de trois heures du matin quand nous allons retrouver notre voiture. Après la dernière maison des morts une bâtisse plus noire et plus misérable que ses voisines attire notre attention : « Entrons, dit le chauffeur, et vous verrez un asile de nuit pour vieux célibataires indigents. »

C'est une cave, une cave dont une paroi s'orne de trois étages d'alvéoles semblables à celles où nous rangeons nos réserves de vin, mais plus profondes. Et de chaque alvéole émerge une tête couleur de vieux parchemin, la tête du dormeur qui est couché là sur un espace si petit qu'il peut à peine se tourner. A la faible lueur d'une unique ampoule électrique pendue au plafond, on distingue encore quelques hardes servant d'oreiller au dormeur. Deux vieux vélos sont appuyés contre la paroi d'en face, un gros rat traverse le couloir. La misère, décidément, est plus triste à voir que la mort, et c'est le cœur serré que nous quittons cette vision de cauchemar.

Nous rentrons sous les lampions et parmi les pétards et les feux d'artifice du Nouvel-An chinois, car Sagolane n'est qu'un îlot perdu au milieu d'une ville immense, un îlot qui sera bientôt rasé pour faire place à de grands immeubles locatifs, un dernier lambeau de vieille Chine dans un monde qui se transforme à une vitesse déconcertante.

Léon LATOUR

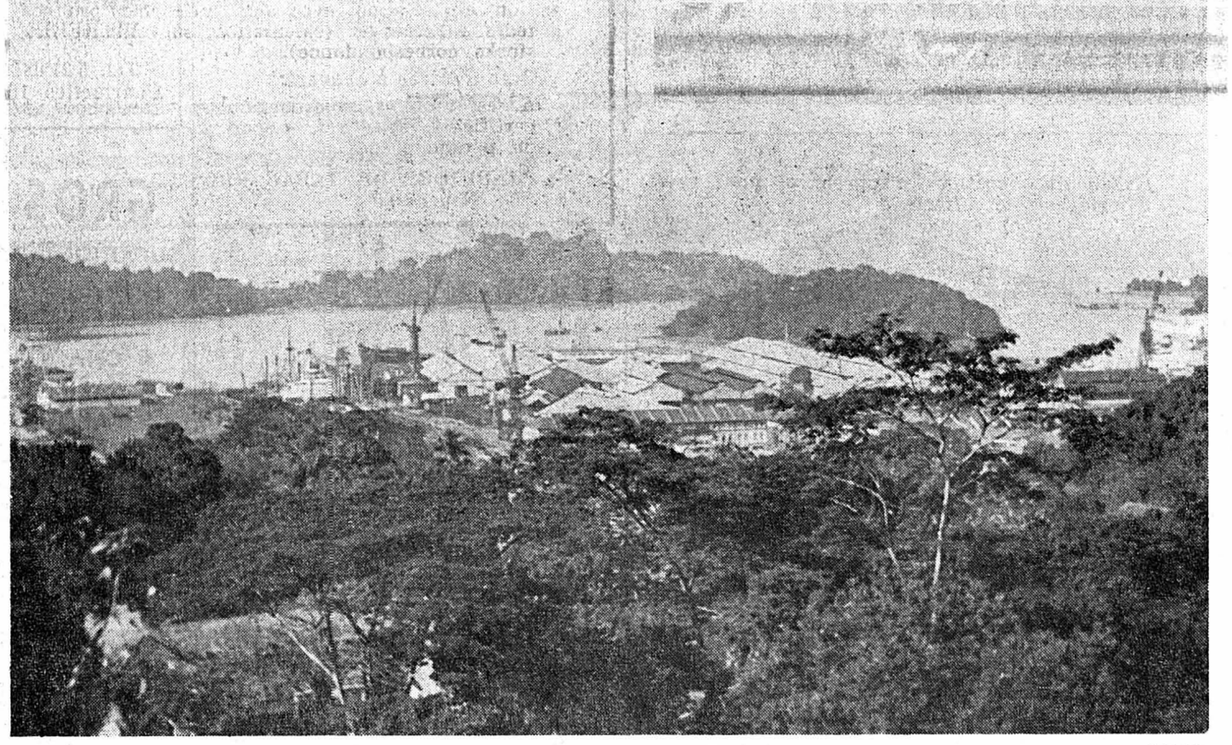

SINGAPOUR. — Des îles et des presqu'îles par où les Japonais prirent la forteresse à revers en 1942.

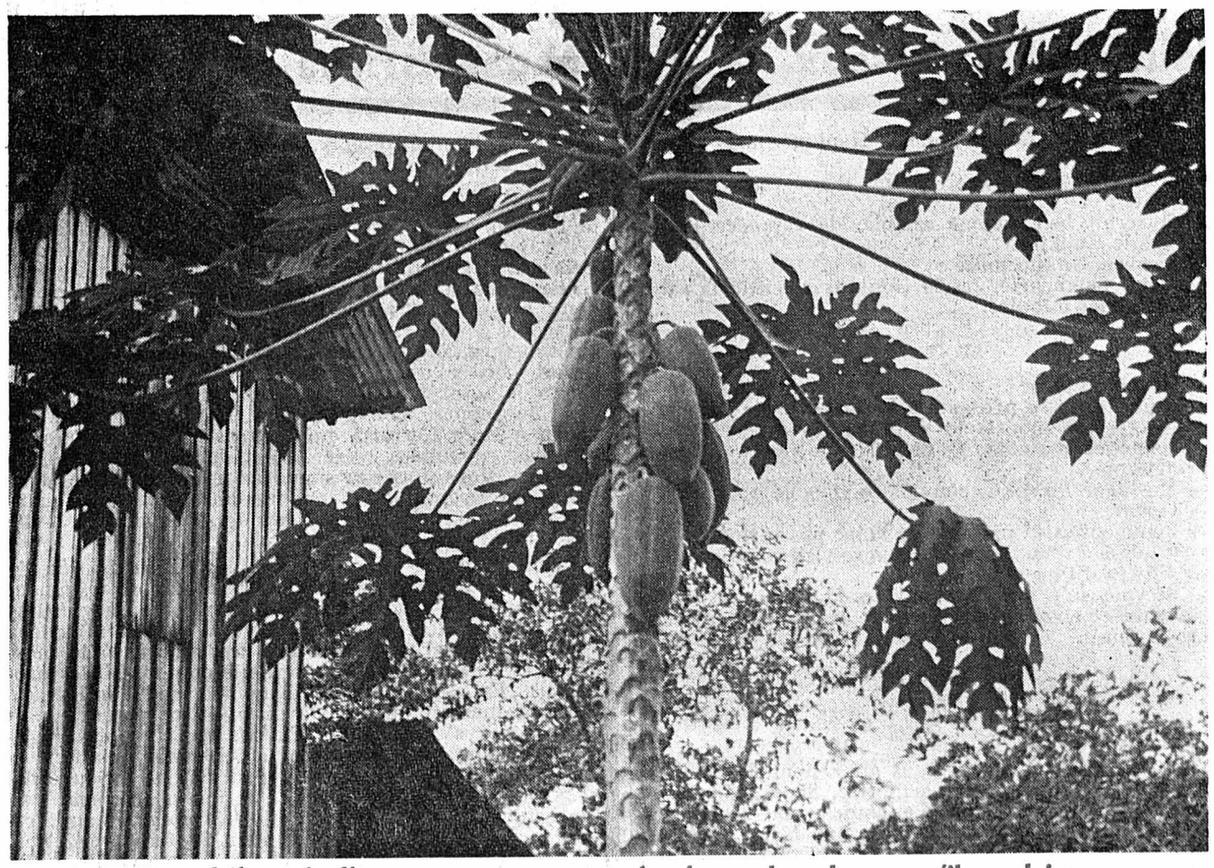

Du soleil et de l'eau... tout pousse en abondance dans la presqu'île malaise.

(Photos L. Latour)

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

SI vous n'êtes pas satisfait de votre salaire
vous trouvez qu'il ne correspond ni à votre travail, ni à vos capacités

avez-vous déjà pensé qu'une place de

REPRÉSENTANT

pourrait apporter la solution à vos problèmes ? Importante fabrique internationale cherche un collaborateur pour compléter son équipe de vendeurs. Nous demandons une personne sérieuse et travailleuse, aimant le contact avec la clientèle. (Permis C obligatoire.)

Remplir le talon ci-dessous et l'envoyer sous chiffres P 900,137 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Nom :	Domicile :
Prénom :	No de tél. :
Rue et No :	Age :

Pour notre agence générale de Neuchâtel, nous cherchons

correspondancier

de langue maternelle française, ayant une formation commerciale, diplôme de commerce ou certificat d'apprentissage si possible, et de bonnes notions d'allemand.

NOUS DEMANDONS :

— initiative, précision dans le travail et ponctualité.

NOUS OFFRONS :

— formation approfondie dans une activité intéressante

— belles possibilités d'avancement et bonne rémunération

— conditions de travail agréables. Semaine de 5 jours

— prestations sociales d'une grande entreprise.

Adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, prétentions de salaire et photographie, à

WINTERTHUR-ACCIDENTS

Agence générale de Neuchâtel, direction : André Berthoud, Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel.

CABLES CORTAILLOD

Nous désirons engager, pour notre département des ventes,

EMPLOYÉE DE BUREAU

à qui seront confiés des travaux généraux de bureau, y compris des commandes. De bonnes connaissances d'allemand sont nécessaires.
Nous offrons :

— emploi stable
— salaire correspondant aux exigences et capacités
— bon climat de travail
— institutions sociales modernes.

Nous invitons les personnes intéressées à adresser leurs offres, accompagnées d'un curriculum vitae et de copies de certificats, au service du personnel, Câbles Electriques, 2016 Cortaillod, tél. (038) 6 42 42.

Pour notre agence générale de Neuchâtel, nous cherchons

secrétaire

de langue maternelle française pour correspondance et travaux de bureau.

NOUS DEMANDONS :
— habile sténodactylographe
— initiative et ponctualité dans le travail.

NOUS OFFRONS :
— activité intéressante
— bonne rémunération
— conditions de travail agréables. Semaine de 5 jours
— prestations sociales d'une grande entreprise.

Prière d'adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, prétentions de salaire et photographie, à

WINTERTHUR-ACCIDENTS

Agence générale de Neuchâtel, direction : André Berthoud, Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel.

Suchard

Nous engageons une

AIDE DE BUREAU

sachant écrire à la machine, pour des travaux simples.

Adresser offres écrites à **CHOCOLAT SUCHARD S.A.,** service du personnel, 2003 Neuchâtel-Serrières, tél. (038) 5 64 32.

VOUMARD

cherche :

- **MÉCANICIENS-MONTEURS**
  en machines-outils, spécialisés dans la mise en train et essais de machines ;
- **MÉCANICIENS - OUTILLEURS**
  pour son département outillage et prototypes ;
- **FRAISEUR**
- **RECTIFIEUR - AFFÛTEUR**
  pour son département outillage.
  Aide-mécanicien serait éventuellement mis au courant.
- **MAGASINIER**
  jeune homme serait formé comme tel.
- **PEINTRE QUALIFIÉ**
  spécialisé sur machines ou en carrosserie.

Travail intéressant et varié pour ouvriers qualifiés ayant quelques années de pratique.

Faire offres manuscrites détaillées, avec curriculum vitae et certificats, à **Voumard Machines Co S.A., 2068 Hauterive/Neuchâtel,** ou se présenter les lundis mercredis ou vendredis dès 15 heures.

VOUMARD

Excellente occasion d'apprendre une partie d'horlogerie est offerte à

PERSONNEL FÉMININ

dans atelier de formation moderne.

Très bonnes possibilités de gain pour personnes habiles et consciencieuses.

Travail propre dans une ambiance agréable. Chambres à disposition.

Ecrire à Invicta S.A., fabrique d'hologerie, av. Ld-Robert 109, 2300 la Chaux-de-Fonds, ou téléphoner au (039) 3 11 76.

FABRIQUE MARET, 2014 Bôle
cherche pour travail en fabrique

ouvrières

de nationalité suisse ou avec permis C, habituées aux travaux fins et délicats.

MIGROS

cherche

pour le laboratoire de boucherie de ses entrepôts de Marin (à 8 km de Neuchâtel, transport depuis Saint-Blaise assuré par nos soins) :

bouchers
emballeuses
jeune homme

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Adresser offres ou demander feuille d'inscription à la **Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL,** dépt du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 3 31 41.

Winterthur Vie

Agence générale de Neuchâtel

cherche, pour entrée immédiate,

SECRÉTAIRE

possédant diplôme commercial, capable de prendre des responsabilités, goût de l'organisation, faisant preuve d'initiative et ayant des connaissances de comptabilité.

Nous offrons : travail varié, situation intéressante avec perspectives d'avenir, avantages sociaux d'une grande maison, caisse de prévoyance.

Place stable et bien rétribuée.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, à M. M. Flunser, agent général, Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel.

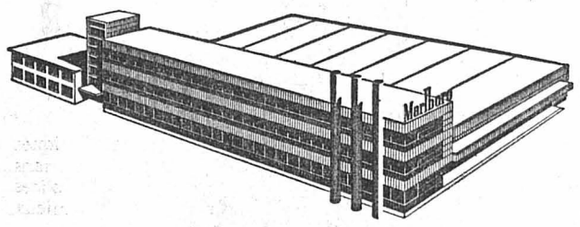

Si vous êtes de langue maternelle allemande ou bilingue et que vous avez une formation commerciale, que

— vous êtes disposé à occuper un emploi doté de tâches multiples
— vous avez une bonne expérience des travaux de bureau en général
— vous aimez les chiffres et
— vous êtes bon calculateur
— vous avez de bonnes connaissances de la langue française

une place intéressante comme

EMPLOYÉ DE BUREAU

vous attend dans nos bureaux à Neuchâtel.
Il s'agit d'un travail intéressant et varié comme collaborateur dans notre bureau de coordination en relation avec nos différents producteurs à l'étranger (calculation, surveillance des stocks, correspondance).
Date d'entrée à convenir.
Adresser offres, avec curriculum vitae, photo et certificats, sous réf. « coordination » au chef du personnel des

FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES S.A., 2003 Neuchâtel.

ETUDE

de notaire, à Cernier, engagerait tout de suite ou pour date à convenir,

un (e) employé

éventuellement un (e) apprenti (e) ou même personne disposée à travailler temporairement dans un bureau.

Adresser offres à l'étude de **Me Alfred Perregaux, notaire, 2053 Cernier.**

ALLEGRO

Nous offrons une place stable dans notre atelier de fabrication à

OUVRIER-MANŒUVRE

qui serait mis au courant des travaux de limage et de fraisage.
Semaine de 5 jours ; caisse de retraite.
Téléphoner ou se présenter aux Etablissements Allegro
A. Grandjean S.A., Marin.
Tél. (038) 3 29 77.

Jeune sommelière

(ou débutante) trouverait emploi stable. Vie de famille. Bon gain. Congé le samedi après-midi et le dimanche. Le Colibri, rue Breguet 13. Tél. 5 75 62.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.
Feuille d'avis de Neuchâtel

BOLEX

paillard

Notre service du personnel **vous propose :**

— Si vous êtes :

ingénieur-technicien ETS

le **commandement** et la **surveillance** de plusieurs groupes de travail à notre service de préparation de production s'occupant principalement :
— de l'établissement des suites opératoires de production,
— de la commande d'outillages adéquats pour ces opérations.
Une expérience professionnelle dans ce domaine serait très appréciée.

— Si vous êtes :

acheteur ou employé de commerce

de vous confier la responsabilité d'un important groupe d'achats.
Nous demandons à notre futur collaborateur d'être âgé de 20 à 35 ans, de parler couramment l'allemand et surtout d'être dynamique et ambitieux.
Une formation complémentaire d'acheteur pourra éventuellement être assurée par nos soins.

— Si vous êtes :

dessinateur en machines

de mener à bien des études d'implantation de postes de travail et de réaménagement d'ateliers et de bureaux.

Ce poste peut également convenir à un

agent de méthodes

possédant quelque expérience dans ce domaine.

Ces trois postes peuvent offrir de réelles possibilités de promotion à des collaborateurs sérieux et efficaces.
Si l'un d'entre eux répond à vos qualifications et à vos aspirations, nous vous invitons à prendre contact avec nous soit par téléphone (024) 6 23 31, soit en nous écrivant :
PAILLARD S.A., service du personnel
1450 SAINTE-CROIX.

Fabrique d'horlogerie, faisant partie d'une important concentration, cherche pour son service de planning

SECRÉTAIRE

habile sténodactylographe, avec des connaissances d'anglais, et ayant si possible une expérience pratique dans le domaine des boîtes et cadrans.

Faire offres **sous chiffres P 900,139 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.**

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour à

★ **la Feuille d'avis de Neuchâtel**
★ **L'EXPRESS**

★ **jusqu'à fin juin 1969 . . . . . pour Fr. 7.—**
★ **jusqu'à fin décembre 1969 . . . . pour Fr. 34,50**
(★ souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom :
Prénom :
No et rue :
Localité : No postal :
Signature :

Ce bulletin est à retourner comme imprimé, sous enveloppe affranchie de 10 centimes, à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL ou à L'EXPRESS
Service des abonnements
2001 **NEUCHATEL**

SÉCURITÉ + CONFIANCE + RÉUSSITE = PROGRAMEX

Formation complète sur machines IBM

Perforatrice
Opérateur (trice)
Programmeur (euse)
Analyste

A l'obtention du certificat de capacités, **possibilités de travail par ADIA INTERIM**

Cours permanents sur machines

Agence de Genève :
10, rue Richemont
1211 Genève 21 ✆ (022) 31 72 72

Les bureaux sont ouverts le samedi

BON pour une documentation gratuite et sans engagement à envoyer à :
INSTITUT PROGRAMEX
Av. Morges 78, 1004 Lausanne
Tél. (021) 24 00 46
Nom :
Rue :
Lieu : NF 94
Profession : Tél.

Si vous avez envie d'essayer gratuitement une

ALFA ROMEO 1750 BERLINE

munie de plaques avec casco, seul pendant toute une journée, demandez un rendez-vous à Alfred Schweizer, concessionnaire pour le bas du canton.

Gouttes-d'Or 17, Neuchâtel.
Tél. 5 80 04.

Auto-école ABC
DOUBLE COMMANDE

Petite voiture - Parcage facile
J. Rindisbacher Tél. (038) 5 90 59

LIVRETS DE DÉPOT 4 1/4 % — BONS DE CAISSE 5 % 3 à 5 ans

BANQUE EXEL
Av. Rousseau 5 Neuchâtel

CENTRE
VELOSOLEX
Pierre JAQUES
Place des Halles 8
Tél. (038) 5 16 14 - Neuchâtel

Profitez!

3.-

au lieu de 3.40

L'Amidon 77 redonne à votre linge sa fermeté et un aspect resplendissant.

Grâce à l'Amidon 77, vos blouses et chemises, votre linge de lit, vos robes d'été, vos dentelles deviendront merveilleusement frais et agréablement vaporeux. Bombe, Fr. 3.40, pour amidonner au repassage. Flacon économique, Fr. 4.90, pour l'amidonnage dans l'automate. Tube, Fr. 2.-, pour l'amidonnage à la main.

STEINFELS BON STEINFELS

77

Amidon

L'Amidon 77 donne aux tissus une beauté éclatante et une vie plus longue!

Frédéric Steinfels SA, 8023 Zurich

En toute franchise

Vous sentez-vous vraiment à votre aise quand vous portez une chemise «sans repassage»?

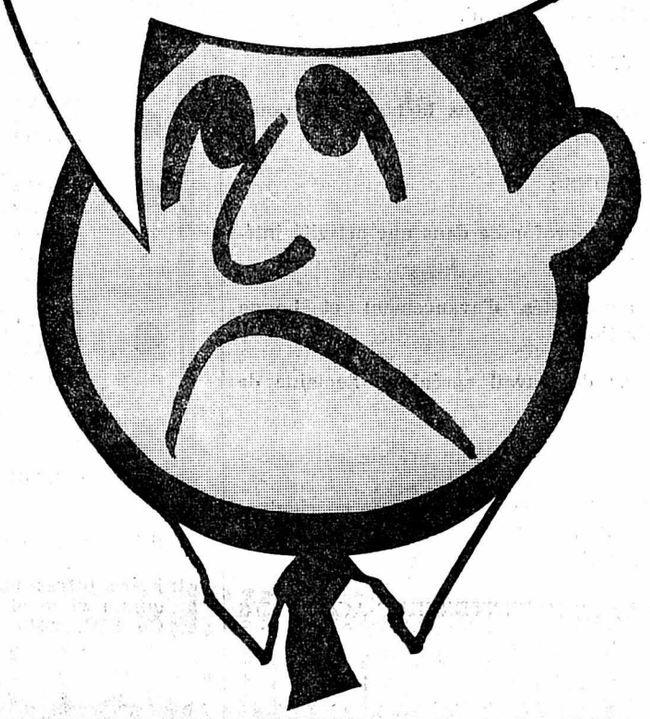

Voici une nouvelle chemise EVVIVA en batiste de pur coton, la plus agréable des chemises «sans repassage».

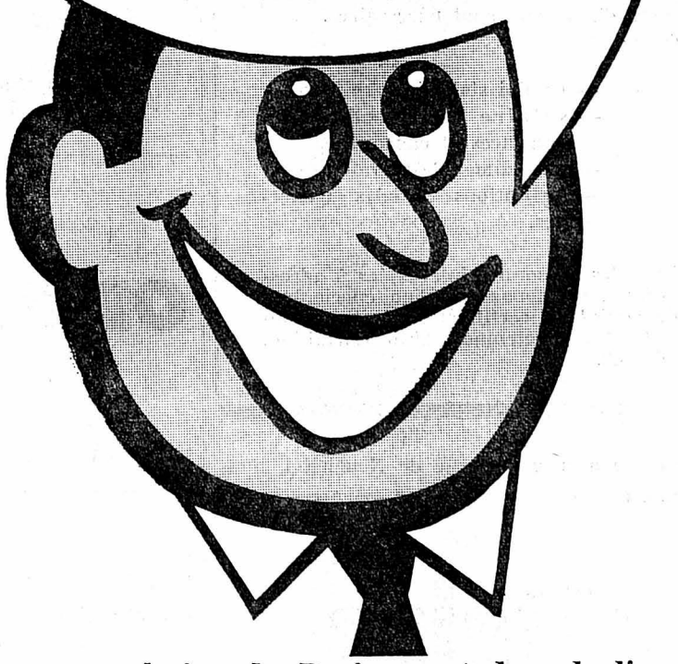

Evviva, une création de *Resisto*, est dans la ligne des chemises légères qui s'imposent toujours plus à l'homme moderne. Sitôt qu'on a goûté son merveilleux confort, on ne désire plus s'en passer.

EVVIVA

une exclusivité de **Resisto**

la chemise à la page en batiste de coton d'une haute qualité, qui n'exige aucun repassage. Disponible en blanc et teintes mode à partir de frs. 29.80 (chemise manches courtes avec poche frs. 25.80 net) dans les bons magasins.

Pour toute information: RESISTO, Mendrisio

Telswiss

TOUJOURS À LA PAGE!

En quelques secondes,
les numéros de téléphone
dont vous avez journellement besoin
vous tombent sous la main!

Telswiss 3/1969-70, l'annuaire téléphonique du commerce **en un seul volume,** vient de paraître. Parmi des 1,5 million de concessionnaires figurant dans les dix (et bientôt vingt) volumes habituels, une séléction d'environ 300 000 raccordements commerciaux nécessaires au trafic de tous les jours a été groupée dans Telswiss qui se distingue par sa maniabilité.

Telswiss contient: Toutes les entreprises indépendantes de l'industrie, du commerce, de l'artisanat, toutes les autorités fédérales et cantonales, les services publics, les médecins, les juristes, les hôtels, restaurants, etc. Les localités (avec indication du numéro postal d'acheminement) sont classées alphabétiquement, indépendamment des groupes de réseaux ou de la situation géographique (Liechtenstein et Campione inclus).

La place de cet ouvrage rationnel — le répertoire d'adresses le plus actuel que vous puissiez trouver pour le commerce —, englobant toute la Suisse, est à côté de chaque appareil de téléphone, dans la serviette de chaque représentant.

Faites usage du coupon de commande ci-dessous ou téléphonez-nous!

A la SA pour la Publicité, Case postale, 4800 Zofingue Tél. 062 51 62 51
La Maison ci-dessous commande *à titre ferme/à l'examen:

——— exemplaires du **Telswiss,** annuaire téléphonique suisse du commerce en un volume, au prix de **Fr. 19.20** l'exemplaire franco (moins rabais de quantité pour plus de 10p.) L'exemplaire remis à l'examen est réputé acheté à titre ferme, s'il n'est pas renvoyé **dans les 10 jours** après réception.

Maison: _____

Adresse: _____

No postal et lieu: _____

Date: _____

*Biffer ce qui ne convient pas

EN EUROPE, les lave-vaisselle automatiques MIELE ont convaincu plus d'acheteurs qu'aucune autre marque.

Miele

Adressez-vous en toute confiance au spécialiste depuis plus de 35 ans.

Agence officielle

CH. WAAG

Pierre-à-Mazel 4 et 6 - Tél. (038) 5 29 14
2001 NEUCHATEL

DÉPANNAGE
RADIO - TV
ULTRA - RAPIDE
PRÊT D'APPAREILS
Abonnements d'entretien
Jeanneret & Cie
Tél. 5 45 24
Seyon 26 - 28 - 30

sanoquick réconforte

Après les plaisirs du jeu, la grande soif, mais sanoquick froid redonne de l'élan.

Délicieux goût chocolaté, effet réconfortant! sanoquick se dissout immédiatement dans du lait froid ou chaud.

boîte de 390 g
avec timbres Coop + 2 points Coop

2.50

Bronzage de vacances en quelques heures!

Idéal pour tous ceux qui, jusqu'à maintenant, avaient de la peine à bronzer.

La substance Tam Lo, maintes fois éprouvée, procure un bronzage bio-naturel supplémentaire immédiat. Simultanément, le filtre solaire contenu dans cette crème, protège votre peau contre les coups de soleil de manière efficace.

Grâce à ce double effet, vous obtiendrez en quelques heures un merveilleux bronzage de vacances. De plus, vous garderez la peau bronzée de longues semaines encore, comme si vous rentriez de vacances à la mer ou à la montagne.

Technique nucléaire Sulzer dans le monde entier

Succès Sulzer dans de nombreux domaines de la technique atomique
Hans Frei, ingénieur à la direction du département des installations d'énergie nucléaire: «Des réacteurs atomiques équipés de composantes Sulzer sont en service dans divers continents. L'entreprise de Winterthour a mis au point le générateur de vapeur et la soufflante pour la centrale nucléaire dotée d'un des réacteurs les plus puissants d'Europe (St-Laurent-des-Eaux, France).
Sulzer exerce son activité dans de nombreux secteurs de la technique nucléaire, en particulier dans le **développement et la construction** des composantes les plus diverses (la technique Sulzer, efficace dans les domaines des générateurs de vapeur, des pompes, soufflantes, soupapes de réglage, etc., a été adaptée aux exigences spécifiques de la technique atomique), ainsi que dans les **domaines d'application apparentés**, tels que colonnes à eau lourde, acier coulé pour installations nucléaires, installations d'irradiation aux rayons gamma, etc. En outre, des **problèmes scientifiques de base** sont également étudiés par des physiciens et des ingénieurs.»

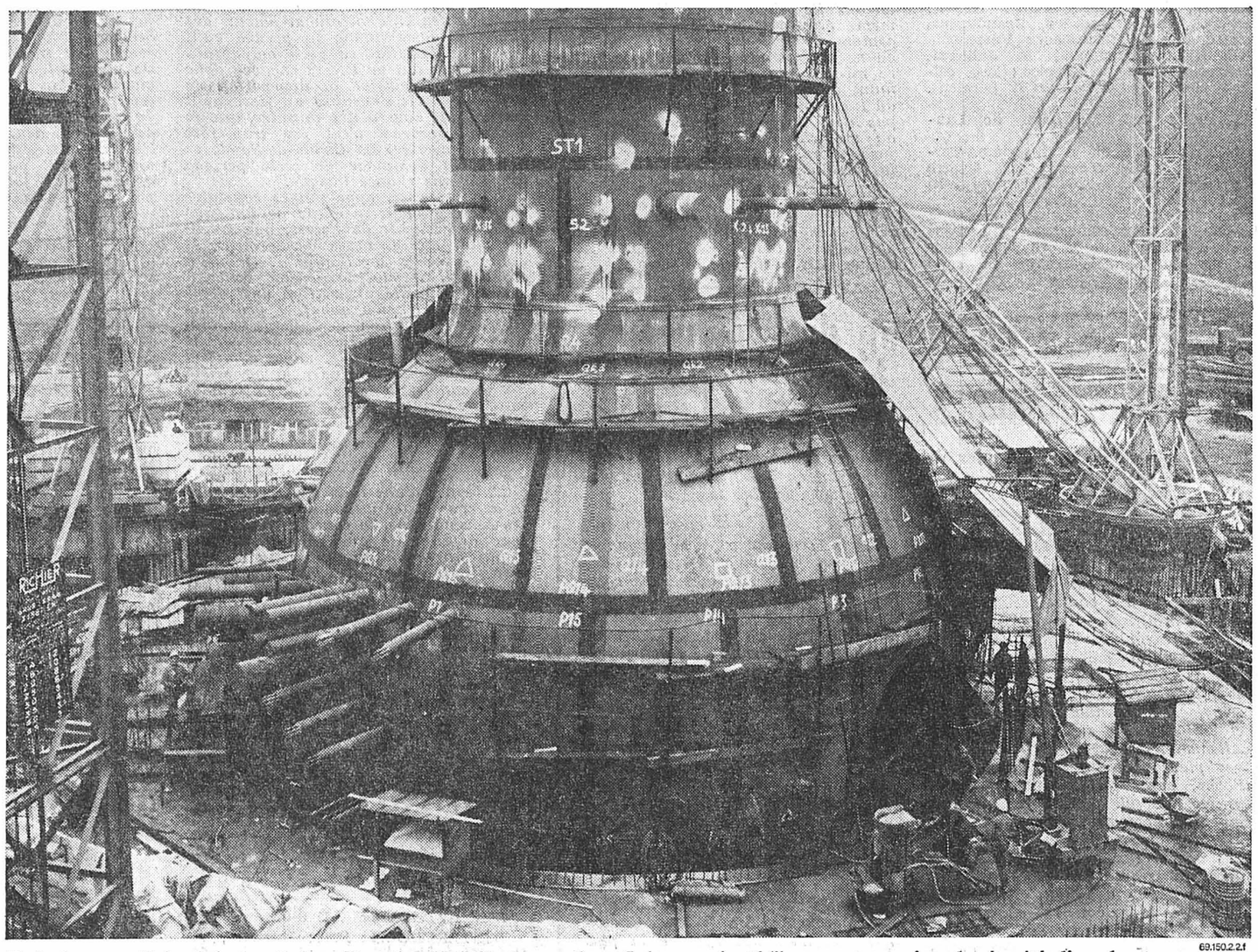

69.150.2.2.f

Technique nucléaire Sulzer en Suisse: Dans le cadre d'un consortium, Sulzer a exécuté l'imposante enceinte de sécurité, d'une hauteur de 36 m et d'un diamètre de 35 m, ainsi que la cuve du réacteur (1365 tonnes d'acier), pour la centrale atomique de Mühleberg.

L'évolution rapide dans toutes les branches de la technique moderne impose la concentration sur des secteurs sélectionnés. Les succès obtenus jusqu'ici dans le domaine nucléaire montrent que nous sommes en mesure d'apporter de précieuses contributions au progrès technique.

SULZER
Winterthour Lausanne

Vous l'approchez...
...et vous avez envie de l'enfourcher!

NEW BEAT

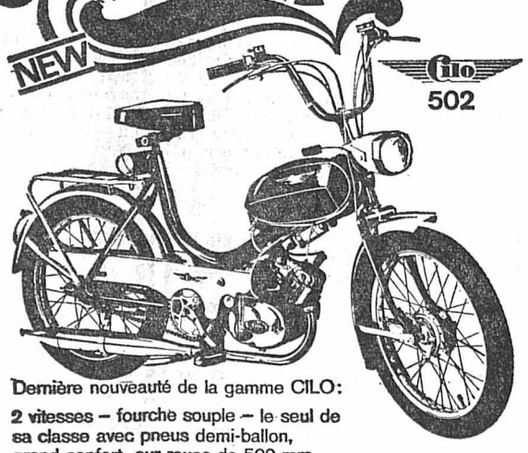

Dernière nouveauté de la gamme CILO:
2 vitesses – fourche souple – le seul de sa classe avec pneus demi-ballon, grand confort, sur roues de 500 mm.
Cyclomoteurs CILO à partir de Fr. 498.–

Neuchâtel : R. Schenk, Chavannes 15 - **Saint-Blaise :** J. Jaberg - **Colombier :** R. Mayor

A beaux vêtements
le meilleur des nettoyages
NORGE
(produits brevetés)
et vêtements toujours apprêtés
NETTOYAGE CHIMIQUE A SEC
Centre Prébarreau 7
Mme M. E. SÜMI TÉL. 5 25 44

Pour Pentecôte, bénéficiez de notre
DOUBLE RISTOURNE
sur tous vos achats, y compris les animaux.
En plus, nous vous offrons :
200 POISSONS ROUGES GRATUITS
VOYEZ NOTRE VITRINE !
LE TROPIC Seyon 23 NEUCHATEL ✆ 5 32 73

Dernière nouveauté!
Si, en l'espace de 5 ans, il arrivait que le bloc-compresseur de ce réfrigérateur ne fonctionne plus, nous vous livrons gratuitement, pendant toute la durée de la garantie, un nouveau réfrigérateur. Une raison de plus de préférer **SATRAP.**

coop
SATRAP rex élite 130 litres
Demandez nos prospectus.

258.–
avec timbres coop
SATRAP

Neuchâtel... 6 étages d'exposition - 30 vitrines Meubles Meyer

Lausanne se retrouve seul en tête de la ligue A — Lucerne est relégué

Peters et ses hommes ont montré la voie à suivre aux Neuchâtelois

La Chaux-de-Fonds s'enfonce vers le gouffre de la ligue B

LA CHAUX-DE-FONDS - BIENNE 1-2 (0-1).

MARQUEURS : Peters, 14me et 58me ; Quattropani (contre son camp, sur tir de Fankhauser) 72me.

LA CHAUX-DE-FONDS : Eichmann ; Allemann, Fankhauser, Joray, Keller ; Mérillat, Wulf ; Brossard, Jeandupeux, Richard, Bosset. Entraîneur : Vincent.

BIENNE : Tschannen ; E. Juillerat, Quattropani, Knuchel, Zapico ; Leu, Silvant ; Bai, Peters, Renfer I, Serment. Entraîneur : Peters.

ARBITRE : M. Marendaz, de Lausanne.

NOTES : Stade de la Charrière. Terrain en bon état. Temps frais. Quatre mille spectateurs. A la 20me minute, un coup de tête de Peters aboutit contre un poteau du but. Tschannen se blesse, à la 74me, en intervenant courageusement devant Allemann. A la 86me, un poteau du but biennois renvoie un coup de tête de... Leu. Coups de coin : 8-3 (3-2).

BIENNE SUPÉRIEUR

Le résultat traduit justement la physionomie de la partie que les Biennois ont marquée de leur domination. La défaite chaux-de-fonnière pourrait même être plus nette si nous tenons compte du fait que l'équipe visiteuse, en ne marquant qu'un but en première mi-temps, n'a obtenu que le minimum de ce que sa supériorité aurait dû lui valoir. Bienne n'aurait, en effet, pas volé une avance de deux coches au moment du thé, car il n'y eut, jusqu'alors, pratiquement que lui sur le terrain.

CHANCE INSIGNE

La Chaux-de-Fonds a été particulièrement mal inspirée et mauvaise en première mi-temps. En « fixant » Allemann — il portait le numéro 2 — sur Serment, Vincent espérait contrecarrer l'action de l'ex-Xamaxien, ce que l'ancien international ne parvint jamais à faire. Quant au jeune Mérillat, il s'était vu confier la surveillance de Peters. Ces dispositions ne durèrent guère, et pour cause... En moins d'un quart d'heure, l'entraîneur-joueur des Biennois avait donné la preuve qu'il ferait de Mérillat ce qu'il entendrait. Le premier but de Peters engagea donc Vincent à modifier la disposition de ses joueurs. Il s'ensuivit un flottement tel, durant cinq à dix minutes, que le mot « désordre » n'est pas trop fort pour le décrire. La Chaux-de-Fonds se tira sans dommage de cette période grâce à une chance insigne.

L'orage passé, nous pûmes constater que Bosset avait la garde de Bai, que Keller s'occupait de Peters, que Mérillat était aux trousses de Serment, et Joray à celles de Renfer I. Quant à Allemann, il était redevenu ailier.

Cette nouvelle disposition des pièces sur l'échiquier n'a que fort peu amélioré la prestation des Chaux-de-Fonniers. La défense, certes, se révélait légèrement plus solide, mais le milieu du terrain restait quasi la propriété des Biennois, la balle passant, la plupart du temps, par-dessus la tête de Wulf, qui devait se demander à quel jeu il était invité.

LA CAUSE D'UNE DÉFAITE

L'absence d'une liaison correcte entre la défense et les attaquants a été, pour les Neuchâtelois, la cause principale de leur défaite. Ce que Silvant, Leu et Peters ont accompli au milieu du terrain, Wulf et Brossard n'ont pu le réaliser parce que leurs défenseurs ont manqué de clairvoyance dans la relance de l'offensive et aussi parce que leurs attaquants sont restés figés sur une ligne au lieu de proposer des appuis ou des permutations. Le manque de mouvement sans la balle a été également fatal à l'équipe chaux-de-fonnière, ce d'autant plus qu'elle avait face à elle une formation extrêmement vive, prompte à se défendre en bloc comme à attaquer en nombre, et sachant fort bien occuper le terrain.

FOOTBALL COORDONNÉ

Contrairement aux Chaux-de-Fonniers, qui ont évolué d'une façon décousue et dépourvue de bon sens, les Seelandais ont présenté un football coordonné, marqué par la réflexion. De plus, Peters et ses « poulains » ont manifesté un engagement physique et une rapidité d'action supérieurs à ceux de leurs adversaires. Ils ont donc bien mérité les deux points. Quant aux Neuchâtelois, s'ils ne redeviennent pas une ÉQUIPE pour les deux matches qu'il reste à jouer, nous ne donnons pas cher de leur peau.

F. PAHUD

TROP SEUL. — Presque toujours seul face à plusieurs défenseurs, Jeandupeux n'a pas fait courir de grands dangers au gardien biennois Tschannen.

(Avipress - G. C.)

Peters : « Le marquage des défenseurs chaux-de-fonniers fut trop large »

A la fin de la rencontre, les visages des entraîneurs et des joueurs exprimaient des sentiments bien différents, selon le camp dans lequel on se plaçait. Cependant, Vincent, bien que battu, conservait sa courtoisie habituelle : « Que voulez-vous ! L'équipe que j'ai dû aligner ce soir était une équipe convalescente. Wulf, encore insuffisamment remis, n'a pas eu son rayonnement habituel. Jeandupeux n'était pas complètement remis du coup récolté à Bâle. Voisard, toujours blessé, était difficilement remplaçable comme arrière latéral, et j'ai essayé la solution avec Tony Allemann, puis avec Mérillat. Je n'ai pas placé tout de suite Keller sur Peters, parce que c'était mon seul arrière latéral. Mais les Biennois jouaient rapidement, et mes gars ont peiné. Nous avons, en outre, commis une erreur en ce sens que nous avons laissé trop d'espace libre entre la défense et la ligne d'attaque. Au vu de la deuxième mi-temps, nous aurions peut-être mérité le match nul, mais les Biennois, avec Peters et le gardien Tschannen, ont eu deux hommes qui ont joué un grand match. »

TROP D'OCCASIONS MANQUÉES

Voisard (il sort des vestiaires, appuyé sur ses béquilles) : « Je ne comprends rien. Nous devions avoir trois hommes au milieu du terrain et tenir cette portion du jeu, et nous y avons été complètement dominés. Je crois que les hommes du milieu n'ont pas bien joué. De plus, nos avants ont manqué trop d'occasions. »

Joray : « Que voulez-vous que je vous dise... Les Biennois se sont montrés beaucoup plus mobiles que nous. Peters ? C'était la première fois que je jouais contre lui, je crois que c'est le joueur étranger le plus fort qui évolue dans un club suisse. »

L'ERREUR

Peters (entraîneur des Biennois : « L'erreur principale des Chaux-de-Fonniers a été le marquage beaucoup trop large de la défense ; elle nous a laissé jouer trop librement. Quelle différence avec les matches que nous avons joués jusqu'ici ! En outre, La Chaux-de-Fonds a manqué d'organisation dans son jeu, le porteur de la balle étant trop souvent isolé de ses autres camarades, et fort emprunté pour faire une passe correcte. Mais il faut avouer que nous avons joué samedi soir un de nos meilleurs matches de la saison. »

CONSOLATIONS

Silvant : « La Chaux-de-Fonds s'est montrée beaucoup trop nerveuse, et eut un peu de malchance devant nos buts. Mais Tschannen a fait une partie remarquable. Toutefois, La Chaux-de-Fonds n'est pas l'équipe la plus faible que nous avons rencontrée jusqu'à aujourd'hui. »

Serment : « Nous avons été de loin supérieurs pendant la première demi-heure, et si nous avions marqué trois buts, personne n'aurait pu crier au scandale. Notre entraîneur Peters a joué d'une façon remarquable. Souvenez-vous qu'en plus de ses deux buts fantastiques, il a encore envoyé de la tête une balle sur le montant du but d'Eichmann. En deuxième mi-temps, les Chaux-de-Fonniers se sont bien repris, et ne sont pas passés loin du match nul. Un point aurait peut-être pu les récompenser, mais au vu de notre prestation d'ensemble, nous ne pouvons pas dire que nous avons volé les deux points. »

L'aventure de la ligue A est terminée pour Lucerne

Lausanne n'a pas manqué le coche

LUCERNE - LAUSANNE 1-3 (0-1)

LUCERNE : Prest ; Flury, Tholen, Pedraita, Naldi ; Richter, Gwerder ; Hasler, Meyer, Mueller, Sidler. Entraîneur : Wechselberger.

LAUSANNE : Gautschi ; Weibel, Chapuisat, Lala, Tacchella ; Duerr, Zappella ; Hop, Vuilleumier, Bosson, Kerkhoffs. Entraîneur : Vonlenthen.

MARQUEURS : Zappella 24me, Hosp 59me et 77me, Richter 76me.

ARBITRE : M. Schneuwly de Fribourg.

NOTES : stade Allmend. 4200 spectateurs. Arbitrage de M. Schneuwly, Fribourg.

COEUR ET AME

Après une rencontre fort intéressante, plaisante même, les Lausannois ont remporté une victoire méritée, bien que le résultat soit un peu trop net. Les Lucernois, définitivement relégués en ligue B, ont laissé une impression réjouissante, car, exceptés le gardien Prest et peut-être Tholen, l'ensemble a plu. Sans aucune crainte face à leurs adversaires réputés, les Lucernois se sont lancés avec cœur et âme dans cette bataille qui n'avait plus la moindre importance pour eux. Déjà au cours des premières dix minutes Lucerne aurait pu ouvrir la marque, sans un excès de précipitation. Lausanne a laissé passer l'orage. Fidèle à la consigne donnée par Vonlanthen, les défenseurs lausannois ont contrôlé la situation pour mieux lancer plusieurs attaques dangereuses par les ailiers et par un Vuilleumier en excellente condition. Le premier but des Vaudois aurait été évitable : à la suite d'une mésentente entre Prest et Richter, Zappella parvint à s'emparer de la balle et à la loger au bon endroit. Deux minutes avant la fin de la première mi-temps, les Lucernois ont eu l'occasion d'égaliser par Meyer, seul devant la cage vide !

Au cours des secondes 45 minutes de jeu la plus grande maturité des Lausannois fit merveille. Malheureusement, les Vaudois usèrent d'un petit jeu latéral, fait de nombreuses petites passes, qui ne permirent pourtant pas au nouveau chef de file de gagner beaucoup de terrain. Ce n'est qu'une fois que les ailiers étaient lancés en profondeur, que les défenseurs lucernois étaient dans leurs « petits souliers ». Un mot sur le gardien lucernois : il aura fait trois cadeaux à ses adversaires, ce qui fit croire à des spectateurs que la rencontre avait été « vendue ». L'allant des jeunes Lucernois prouva le contraire, car, après le but de Richter, ils jouèrent franchement l'attaque — ils eurent trois occasions de marquer.

Si Lausanne a remporté la victoire, les hommes de Vonlanthen la doivent surtout à Vuilleumier, à Tacchella et à Weibel qui ont été remarquables. Lucerne est ainsi définitivement relégué. Si cette équipe continue sur sa lancée actuelle, elle remontera rapidement en ligue A.

Intérim

Winterthour intransigeant : après Lausanne, Bâle

Les Rhénans ont sauvé un point

WINTERTHOUR-BALE 0-0.

WINTERTHOUR : Frei ; Bosshard, Luthi, Havenith, Allemann ; Zigerlig, Konietzka ; Odermatt, Dimmeler, Rutschmann, Meili. Entraîneur : Hussy.

BALE : Kunz ; Kiefer, Michaud, Ramseier, Siegenthaler ; Benthaus, Odermatt ; Sundermann, Balmer, Hauser, Wenger. Entraîneur : Benthaus.

ARBITRE : M. Bucheli, de Lucerne.

NOTES : Terrain de la Schutzenwiese. Pelouse en bon état. Temps beau et chaud. 12,000 spectateurs. Qualité du match : excellente. Winterthour remplace Fehr, blessé, par Allemann. En deuxième mi-temps, Meili cède son poste à Wolf. Bâle fait jouer Siegenthaler pour Paolucci (blessé). A la 8me minute, Hauser, d'un tir fulgurant, manque de peu la cible. Le gardien Kunz, durement touché, est soigné sur la ligne. En seconde mi-temps, Luthi sauve son camp in extremis et quelques instants plus tard, ce même joueur tire en force et la balle ricoche sur le poteau gauche de la cage bâloise. Coups de coin : 5-9 (0-5).

PAS CONVAINQUANT

Bâle, que l'on disait irrésistible et plein de santé ces derniers temps, n'a pas entièrement convaincu. Winterthour s'est hissé à son niveau et sans une noire malchance, les joueurs locaux auraient obtenu le gain complet du match. Nous pensons aux tirs de Konietzka et Luthi : deux fois le poteau est venu au secours du gardien Kunz. Quelle déveine pour un club qui lutte dimanche après dimanche avec une foi inébranlable pour échapper aux affres de la relégation !

LE VENT DE LA DÉFAITE

La peau de Winterthour vaut cher, et après Lausanne, l'équipe bâloise a senti le vent de la défaite jusqu'à l'ultime minute. Certes, les Rhénans sont des gens de valeur ; mais ils n'ont pas trouvé le système pour battre en brèche la défense locale où Luthi, dans son rôle de « libero », a tout particulièrement brillé. L'ex-Lausannois, auquel l'entraîneur Hussy peut faire confiance, n'a laissé aucun répit aux hommes de pointe bâlois. Hauser, au centre, et les deux ailiers Wenger et Balmer, n'ont pu qu'en de rares occasions prendre à défaut les défenseurs zuricois. Ajouter à cela une partie exemplaire du gardien Frei, et tout est dit.

UN MAIGRE POINT

Odermatt — le Bâlois — mis à part quelques coups d'éclat au cours de ce match, ne nous a pas laissé l'impression d'être au meilleur de sa forme. A notre avis, il a évolué trop en retrait, ne soutenant pas assez ses camarades de l'attaque. La ligne intermédiaire des visiteurs a pratiqué un jeu beaucoup trop latéral, ce qui a permis à la défense des « lions » de se regrouper presque toujours au bon moment. A vrai dire, une tactique désuète, qui a arrangé grandement les choses pour l'adversaire. En fin de partie, les Rhénans ont fait en sorte de garder la balle le plus possible afin de préserver leur maigre point. Il ne fallait pas perdre à tout prix. Le prochain rendez-vous contre Lausanne à Saint-Jacques sera une tout autre affaire. A l'issue de ce match, on connaîtra vraisemblablement le champion national. Pour Winterthour, le point acquis est précieux et le nombreux public a fait une ovation méritée à ses protégés pour ce match que tout le monde pensait perdu d'avance.

J.-P. M.

RÉSULTATS

La Chaux-de-Fonds - Bienne	1-2
Lugano - Grasshoppers	2-3
Lucerne - Lausanne	1-3
Servette - Saint-Gall	1-0
Winterthour - Bâle	0-0
Young Boys - Sion	1-0
Zurich - Bellinzone	2-2
Aarau - Urania	1-0
Bruhl - Carouge	4-1
Fribourg - Xamax	2-0
Granges - Baden	2-0
Mendrisiostar - Thoune	2-1
Young Fellows - Chiasso	2-1
Wettingen - Soleure	2-0
SPORT-TOTO - Colonne des gagnants	
2 2 2 - 1 X 1 - X 1 1 - 1 1 1 1	

Une victoire servettienne et... un naufrage !

Saint-Gall pensait à la coupe

SERVETTE - SAINT-GALL 1-0 (0-0)

MARQUEUR : Wegmann 83me.

SERVETTE : Bersier ; Martin, Martignago, Guyot, Maffiolo ; Wegmann, Kovacic ; Nemeth, Heutschi, Pottier, Blanchoud. Entraîneur : Snella.

SAINT-GALL : Biaggi ; Schuwig, Bauer, Tannier, Kaspar ; Dolmen, Moscatelli ; Nafziger, Sandoz, Grunig, Meier. Entraîneur : Sing.

ARBITRE : M. Clématide de Zollikofen.

NOTES : stade des Charmilles. 6000 spectateurs. Au repos, Heuri remplace Pottier, mais le Jurassien reste en ligne intermédiaire et c'est Kovacic qui devient attaquant. A la 46me minute, Bischof entre pour Sandoz. Schuwig devient attaquant et Bischof prend sa place. A la 4me minute, Kaspar sauve sur la ligne, Biaggi étant battu par un tir de Heutschi ; à la 7me minute, Martin est averti pour coup méchant sur Meier ; à la 10me minute, Pottier se blesse ; il reçoit des soins et fera de la figuration jusqu'à son remplacement ; à la 27me minute, un tir de Blanchoud s'écrase sur la transversale ; à la 30me minute, Schuwig est averti ; à la 57me minute, l'arbitre arrête la rencontre, Heuri se tordant de douleur après avoir reçu le cuir dans le bas-ventre ; à la 72me minute, Schuwig, blessé, reçoit des soins. Les réserves servettiennes sont sacrées championnes de Suisse : bravo à l'équipe de Gilbert Dutoit. Coups de coin : 8-5 (3-1).

SIFFLETS !

Saint-Gall était entré sur la pelouse des Charmilles sous un concert de sifflets : on ne pardonnait pas, à Genève, l'élimination de la coupe de Suisse. Quelques instants plus tard — tout au long de la partie d'ailleurs — ces mêmes sifflets continuèrent : ils allaient alors aux Servettiens qui manquaient tout ce qu'ils voulaient ; qui jouaient mal, sans cœur, sans âme surtout.

Que ce serait-il passé si la grande fête du Wankdorf n'avait pas été à l'horizon ? Servette n'aurait certainement pas gagné. Car les visiteurs se seraient alignés avec Frei et peut-être Kiefer, qui avaient été volontairement laissés au repos en raison des incidents du dernier match ; ils auraient joué aussi avec plus de volonté dans l'engagement. Mais, en la circonstances, ces Saint-Gallois que l'on décrivit un peu comme des « footballeurs primaires » vinrent donner quelques leçons de technique à leur hôte. Pour conserver le ballon, ils n'avaient aucune difficulté : de Nafziger à Grunig, puis à Meier, en passant par Sandoz et Dolmen, Moscatelli aussi, la balle courait de façon agréable.

Du côté servettien, on joua mal. Ce qui n'est pas pour surprendre puisque c'est — malheureusement — l'habitude depuis bien des mois. Seul Blanchoud en attaque — et encore épisodiquement — seul Martignago en défense (avec Bersier) furent à leurs affaires. Le reste manqua, sempétra, fut brouillon. Une excuse : la blessure de Pottier, qui n'a vraiment pas de chance. Ce fait désorganisa passablement le jeu prévu. Mais, faut-il se raccrocher à cette seule branche ? Alors, c'est que le naufrage est en train de faire beaucoup de victimes...

Serge DOURNOW

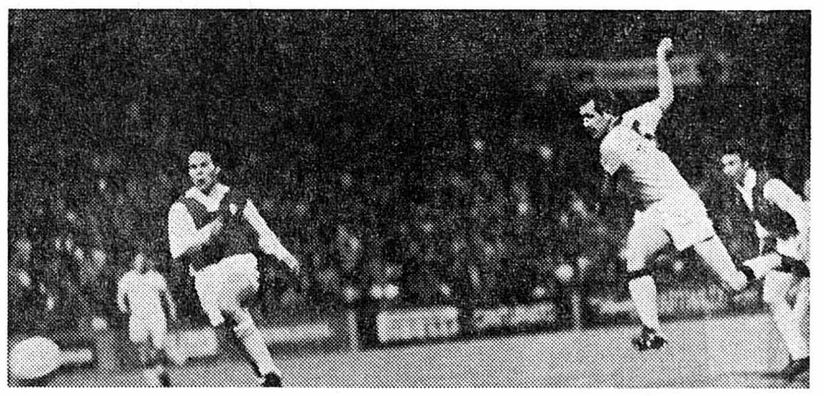

FATAL. — Ce but de Baumgartner (en blanc) a été fatal aux Sédunois, au Wankdorf.

(Interpresse)

Young Boys n'est plus en forme

SION S'ENLISE

YOUNG BOYS - SION 1-0 (1-0)

MARQUEUR : Baumgartner, 13me.

YOUNG BOYS : Fischer ; Meier, Messerli, Baumgartner, Widmer ; Guggisberg, Bruells, Marti ; Heer, Mueller, Kvicinsky. Entraîneur : Bruells.

SION : Kuenzi ; Jungo, Walker, Germanier, Delaloye ; Sixt, Herrmann, Perroud ; Valentini, Zingaro, Gasser. Entraîneur : Rœsch.

ARBITRE : M. Keller, de Bâle.

NOTES : Stade du Wankdorf. 7000 spectateurs. Belle soirée, pelouse en excellent état. Allemann et Eichenberger sont laissés au repos chez Young Boys. Avertissement à Delaloye à la 20me minute. A la reprise, Elsig remplace Gasser chez les Sédunois. Coups de coin 10-5.

DÉCEPTION

Quoi qu'en disaient les Sédunois à l'issue du match sous l'emprise de la déception sans doute l'arbitre n'a pas faussé le déroulement de la partie. Il y eut certes quelques charges assez brutales, ce dont témoignaient les tibias meurtris de Perroud et Walker. Mais, de l'autre côté, Marti pouvait montrer un genou pas joli, joli du tout.

FIN DE SAISON

Ce fut d'ailleurs un mauvais match, dans lequel les Sédunois eurent la malchance d'encaisser très tôt le seul but de la rencontre, ce qui les rendit nerveux. Le plus grave, c'est qu'ils affichèrent un manque de combativité. Dans une partie de cette importance, c'est un comble ! On vit même Kuenzi — il fut faible — temporiser vers la fin du match au lieu de dégager rapidement. De Young Boys, bien qu'il dominât en long et en large, on peut dire que l'équipe n'est plus du tout en forme. Que le but de la victoire ait été marqué par un arrière est d'ailleurs symptômatique. Fort peu d'occasions de but, la plupart des tirs hors du cadre, vraiment ce fut un match de fin de saison.

W. K.

CLASSEMENTS

Ligue A

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Lausanne	24	14	5	5	67	38	33
2. Bâle	24	11	10	3	41	26	32
3. Yg Boys	24	12	5	7	48	34	29
4. Lugano	24	11	5	8	36	25	27
5. Zurich	24	10	6	8	56	36	26
6. Bellinzone	24	9	8	7	35	38	26
7. Bienne	24	8	8	8	46	55	24
8. Servette	24	8	7	9	30	37	23
9. Grasshopp.	24	7	8	9	41	44	22
10. Saint-Gall	24	6	9	9	28	36	21
11. Chx-de-Fds	24	5	10	9	48	49	20
12. Winterthour	24	4	12	8	25	37	20
13. Sion	24	7	5	12	37	47	19
14. Lucerne	24	5	4	15	31	67	14

Ligue B

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Wettingen	24	14	5	5	43	22	33
2. Fribourg	24	12	8	4	41	22	32
3. Xamax	24	12	4	8	39	30	28
4. Bruhl	24	8	11	5	41	33	27
5. Chiasso	24	10	7	7	28	31	27
6. Yg Fellows	24	8	10	6	31	34	26
7. Granges	24	9	6	9	43	33	24
8. Aarau	24	9	6	9	30	29	24
9. Thoune	24	9	3	12	29	29	21
10. Mendrisiost.	24	7	7	10	21	34	21
11. Carouge	24	6	8	10	25	32	20
12. Urania	24	5	9	10	20	33	19
13. Baden	24	5	8	11	17	32	18
14. Soleure	24	6	4	14	26	40	16

On solde à Zurich

ZURICH - BELLINZONE 2-2 (1-1).

MARQUEURS : Kunzli 2me ; Paglia 23me ; Meyer 63me ; Frigerio 68me.

ZURICH : Iten ; Munch, Leimgruber, Kyburz, P. Stierli ; Neumann, Kuhn ; Pellegrini, Kunzli, Quentin, Meyer. Entraîneur : Mantula.

BELLINZONE : Eichenberger ; Ghilardi, Paglia, Bionda, Genazzi ; Rebozzi, Soerensen ; Guidotti, Frigerio, Tagli, Nembrini. Entraîneur : Pinter.

ARBITRE : M. Davide, de Genève.

NOTES : Stade du Letziground. Pelouse en bon état. Temps couvert. Match joué après Young Fellows - Chiasso. 5000 spectateurs. Zurich remplace Grob, Martinelli et Winiger (blessés) par Iten, Kyburz et Pellegrini. Bellinzone joue sans Gotardi. Coups de coin : 10-3 (4-0).

Cette rencontre de liquidation n'a guère enthousiasmé la maigre assistance. Parti sur les chapeaux de roue, Zurich ne persista pas dans ses idées belliqueuses. Les Tessinois n'eurent aucune peine à faire jeu égal avec les maîtres de céans qu'ils dominèrent plus souvent qu'à leur tour. C'est donc très justement que les deux équipes s'en retournèrent dos à dos. Mais, finalement, c'est Bellinzone qui laissa la meilleure impression. Occupant mieux le terrain que leurs adversaires, les hommes de Pinter présentèrent un tout plus homogène.

La défense zuricoise — au sein de laquelle Kyburz fit une partie de natation — laissa déceler d'incroyables faiblesses. Quant à l'attaque, elle ne valut que par Meyer et Quentin qui payèrent de leur personne.

G. Denis.

Classement des attaques

Lausanne a pris une avance décisive

Au classement des meilleures lignes d'attaque de ligue A, Lausanne a désormais pris une avance décisive. Il a encore augmenté son avantage sur Zurich, qui, en deux journées de championnat, ne peut plus guère prétendre combler un handicap de 11 buts.

Classement : 1. Lausanne, 67 buts ; 2. Zurich, 56 ; 3. La Chaux-de-Fonds et Young Boys, 48 ; 5. Bienne, 46 ; 6. Bâle et Grasshoppers, 41 ; 8. Sion, 37 ; 9. Lugano, 36 ; 10. Bellinzone, 35 ; 11. Lucerne, 31 ; 12. Servette, 30 ; 13. Saint-Gall, 28 ; 14. Winterthour, 25.

Grasshoppers a su saisir sa chance face à Lugano

LUGANO - GRASSHOPPERS 2-3 (2-1).

MARQUEURS : Hollenstein, 7me ; Thurnerr 8me et 48me ; Simonetti, 30me ; Vogel, 89me.

LUGANO : Prosperi ; Blumer, Indemini ; Signorelli, Pullica, Coduri ; Brenna, Lusenti, Simonetti, Luttrop, Hollenstein. Entraîneur : Maurer.

GRASSHOPPERS : Deck ; Staudenmann, Aerni, Citherlet, Scheibel ; Grœbli, Fuhrer, Schneeberger ; Thurnherr, Cina, Berset. Entraîneur : Skiba.

ARBITRE : M. Droz, de Marin (excellent).

NOTES : Stade du Cornaredo. Pelouse humide et glissante. Temps orageux. Averses. 2000 spectateurs. Grasshoppers remplace Grahn qui purge son dimanche de disqualification et Bernasconi qui a renoncé à jouer. A la 38me minute, Berset se fait soigner après une rencontre avec Blumer. Scheibel est averti deux minutes avant la pause pour irrégularités successives contre Brenna. Douzième homme chez Grasshoppers à la 67me minute : Vogel pour Cina ; à la 80me minute chez Lugano : Chiesa pour Hollenstein. Coups de coin 6-5 (4-0).

CADEAU ?

Lugano a-t-il fait un cadeau à son adversaire ? Beaucoup de « tifosi » en étaient convaincus au coup de sifflet final. Pour nous, il n'en est pas question. Lugano a joué comme il en a souvent eu l'habitude ces derniers dimanches : sans beaucoup de concentration et de volonté. Sa meilleure technique lui permit d'ouvrir la marque. La réaction de Grasshoppers fut immédiate. Un manque d'attention et Lugano se fit rejoindre ! Les Tessinois repartirent à l'attaque. Toujours trop lentes, leurs actions furent contrôlées sans grande difficulté par les défenseurs zuricois. Certains Luganais s'entêtèrent à tenter des gestes techniques supérieurs à leurs possibilités. De nombreuses occasions de tirs au but firent ainsi faillite par manque de modestie.

MÉRITÉ

La seconde égalisation des Zuricois coupa le peu d'enthousiasme qui restait aux Tessinois. Dès cet instant, Grasshoppers sut admirablement saisir sa chance. Il ne se contenta pas du partage des points. C'était peut-être tenter le diable ; mais contre le Lugano actuel, cela pouvait être payant. C'est certain : Prosperi donna un coup de main à l'équipe de Skiba. Mais bien involontairement. La balle lourde et mouillée lui échappa des mains. On peut reprocher cette erreur à Prosperi mais certainement pas de l'avoir fait exprès. C'est après le 2-1 que Lugano devait consolider sa victoire. A ce moment, Grasshoppers était à sa merci. Les Tessinois comme ils le firent si souvent cette saison pensèrent en avoir assez fait. Grasshoppers profita de l'occasion et il a obtenu une victoire méritée.

D. CASTIONI

PHOTO CINÉ
Faites confiance au spécialiste
Photo-Ciné Gloor
Epancheurs 4 Neuchâtel

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

OMEGA

Pour notre département de Comptabilité industrielle, nous engageons :

un employé supérieur

bien au courant des méthodes modernes de prix de revient standard, avec quelques années de pratique dans ce domaine ; le titulaire sera appelé à introduire un nouveau système de prix de revient standard des produits fabriqués ;

un employé de commerce

bon organisateur, pour coordonner les travaux de décomptes industriels relatifs à la fabrication des machines et outillages de nos diverses usines ;

un employé de commerce

possédant éventuellement des bases de comptabilité industrielle pour exécuter, de manière indépendante, divers travaux touchant aux décomptes industriels ;

un employé

connaissant l'horlogerie, pour effectuer des calculs de prix de revient ;

Les candidats, si possible de langue maternelle française, voudront bien soumettre leurs offres, accompagnées de la documentation usuelle, à OMEGA, département du personnel commercial et administratif, 2500 Bienne, tél. (032) 4 35 11, int. 502, en mentionnant la référence CIA.

La fabrique d'Ebauches de Peseux S.A.,

engage, pour entrée immédiate ou date à convenir, un

ouvrier

pour manutention et

ouvrières

Faire offres ou se présenter au bureau de la fabrique :

34, rue de Neuchâtel,
2034 Peseux.

Tél. (038) 8 11 51

Nous cherchons

jeune fille

pour le magasin et pour le ménage.
Entrée immédiate. Bon salaire.
Mercredi après-midi et dimanche entier congé.
Boulangerie-pâtisserie
Dähler, Büttenbergstrasse 3,
2500 Bienne.
Tél. (032) 4 59 72.

On demande du 1er juin à fin août

fille ou dame de buffet

horaire à convenir.
Tél. 6 34 46.

On cherche

boulanger-pâtissier

éventuellement pour quelques heures par jour.
Faire offres à la confiserie Steiner, Grand-Rue 4a, Corcelles. Tél. (038) 8 15 38.

On cherche

sommelière

pour entrée immédiate ou à convenir.
S'adresser au café-bar de la Poste.
Tél. (038) 5 14 05.

MENUISERIE JOLIAT
Cortaillod / Chézard

cherche :

menuisiers
charpentiers
manœuvres qualifiés

étrangers avec permis C acceptés ; bons salaires.
Adresser offres ou téléphoner :
Menuiserie Joliat, tél. (038) 6 25 72.

Métro-bar à Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate, une

sommelière

de confiance et présentant bien.
Téléphoner au 5 18 86 ou se présenter.

Mercerie - Nouveautés
demande une

VENDEUSE

S'adresser :
Magasin BOUTON D'OR, rue du Château, Neuchâtel.
Tél. (038) 5 17 62.

On demande, du 1er juin à fin août,

jeune homme

à partir de 16 ans, comme placeur au camping de Colombier.
Se présenter. Tél. 6 34 46.

MÉTAUX PRÉCIEUX S. A., Neuchâtel
engagerait

JEUNES OUVRIERS

auxquels la possibilité serait offerte d'être formés comme spécialistes de l'usinage des métaux précieux.

Places stables et avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres écrites ou se présenter au service du personnel. Pour de plus amples renseignements, prière de téléphoner au No (038) 5 72 31.

CABLES CORTAILLOD

Dans trois ans, notre

CHEF

de la plate-forme d'essai des câbles téléphoniques
prendra sa retraite.

Pour lui succéder, nous cherchons dès maintenant

INGÉNIEUR ETS

NOUS DEMANDONS :

- excellente formation en courant faible
- esprit d'initiative, sens des responsabilités
- aptitude à diriger du personnel
- âge idéal de 27 à 35 ans
- bonnes connaissances d'allemand.

NOUS OFFRONS :

- un emploi stable
- une rémunération à la hauteur des exigences
- une activité promettant de belles satisfactions
- les avantages d'un poste de cadre dans une entreprise moderne.

Prière de faire parvenir les offres, accompagnées des documents d'usage, au service du personnel, Câbles Electriques, 2016 Cortaillod, tél. (038) 6 42 42.

SOMMELIÈRE

éventuellement gérante est cherchée pour le 1er juin ou date à convenir.

Deux horaires - Congés réguliers.
Bar à café au Cafignon, Marin.

Nous cherchons

fille de maison

pour entrée immédiate,
Nourrie, logée, blanchie, samedi et dimanche libres.
S'adresser au Foyer Dubied DSR
Marin (NE).
Tél. (038) 3 23 39.

Dem. à acheter

Composer le numéro 7 22 00

J'achète vieux meubles
bois de lits, bibelots, etc.

Désirez-vous améliorer votre condition sociale ?

Si oui, nous vous l'offrons en vous formant dans notre entreprise en qualité d'ouvrier typographe semi-qualifié.

Conditions d'engagement :

Etre âgé de 18 ans à 30 ans.
Deux ans de formation.
Examen-test après le stage avec certificat de capacité.
Salaire d'auxiliaire durant la formation, ensuite celui d'ouvrier typographe semi-qualifié.
Contrat d'engagement **après examen** au minimum de deux ans.
Conditions de travail agréables.
Locaux modernes.

Faire parvenir votre inscription à la direction technique de la Feuille d'avis de Neuchâtel S. A., rue Saint-Maurice 4, 2000 Neuchâtel.

Un budget de publicité bien étudié augmente le rendement de votre propagande et vous économise de l'argent. Les 18 succursales et agences des

ANNONCES SUISSES SA
« ASSA »

réparties dans les villes de Suisse les plus importantes, sont à votre disposition pour vous fournir tous renseignements et devis, sans engagement de votre part et sans frais. N'hésitez donc pas à les consulter. Elles vous répondront avec rapidité et compétence !

MARGOT

Nous cherchons :

SERVICEMAN

(homme ou femme)
aimant le contact avec la clientèle, pour notre station-service de Bôle.

POÊLIER FUMISTE

ou

INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE

ayant de l'intérêt pour petites installations de tube cuivre et calorifères.
Nous offrons :
— Bon salaire
— Avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Faire offres à
MAZOUT MARGOT & CIE
Paquette & Cie succ. 2014 Bôle.
Tél. (038) 6 32 54/55.

AVIS DIVERS

Ces savoureuses annonces d'autrefois

Peut-être ignorez-vous que, dans l'antiquité, on pratiquait déjà la publicité sous une forme semblable à celle que nous connaissons de nos jours? Sous l'Empire romain, les commerçants utilisaient des lettres de vente dont, aujourd'hui, nous ne désapprouverions peut-être pas la tournure et les arguments. Mais il est bon de se rappeler que chacune de ces lettres devait être écrite à la main!
Ce ne fut qu'avec l'invention des caractères mobiles d'imprimerie que la publicité prit son essor. Publicité tout d'abord religieuse sous forme de tracts et de certificats d'indulgence. Puis les journaux commencèrent à imprimer des informations politiques, culturelles et d'ordre local. Longtemps, les annonces commerciales n'y furent pas admises. Vinrent des hommes ingénieux qui eurent l'idée de journaux essentiellement composés d'annonces. Ces journaux, baptisés «Feuilles d'Avis» ou, Dieu sait pourquoi, «Intelligenzblätter», connurent bientôt, en justification du nom «Intelligenzblätter».
Aujourd'hui, les annonces constituent une partie importante et combien instructive de presque chaque journal. Et les consommateurs considèrent à juste titre ce moyen de publicité comme le plus sympathique et le plus efficace. On ne saurait s'en étonner.

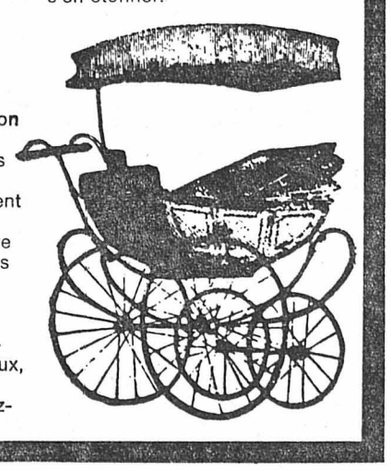

Suisse et en Allemagne, une réelle faveur.
Si l'on pense combien l'imprimerie était rudimentaire à ses débuts, on ne peut que saluer bien bas les performances de ces premiers éditeurs. Peut-être faut-il chercher ici la

L'annonce,
reflet vivant du marché

Le magasin
Au Corset d'Or
ÉPANCHEURS 2
cherche pour son rayon corseterie et lingerie
vendeuse capable et honnête

Engagement selon entente.
Prière d'adresser offres écrites.

ORLANE
Produits de beauté
PARIS

JEAN D'ALBRET
Parfums
PARIS

engage

UNE VENDEUSE EN PARFUMERIE

qualifiée, nationalité suisse ou étrangère avec permis C. Après un stage de formation, cette vendeuse sera appelée à fonctionner comme démonstratrice de nos marques chez l'un de nos importants dépositaires.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie, à
PARMETIC S.A., 9-11, rue du Clos, 1211 Genève 6.

Nous vous offrons gain journalier élevé

Nous faisons une campagne publicitaire à Neuchâtel et environs (pas de vente, pas d'acquisition) durant la période du 2 au 13 juin 1969, et nous cherchons un assez grand nombre de

JEUNES DAMES ET MESSIEURS

Nous demandons : présentation correcte, travail sérieux.

Pour plus de renseignements, venez personnellement, **mardi 20 mai 1969, de 13 h à 18 heures, au café du Jura, 7, rue de la Treille, Neuchâtel.**
DIRECT MAIL COMPANY, Delsbergerallee 78, 4000 Bâle.

LA FABRIQUE DES MONTRES PIAGET
à la Côte-aux-Fées

cherche, pour ses bureaux d'exportation à la Côte-au-Fées,

EMPLOYÉE DE BUREAU

si possible munie du diplôme de commerce, précise et rapide.

Faire offres écrites avec prétentions de salaire, à la Direction de la maison.

Prêt comptant à 7½%

tel est le coût maximum aujourd'hui de nos crédits personnels (7½% par an calculé sur le montant initial du prêt, soit max. 0,625% par mois).
C'est de l'argent à bon compte pour vous permettre de réaliser vos projets raisonnables.
Nous finançons l'achat de: voitures, bateaux, appareils ménagers, téléviseurs, meubles, machines agricoles etc. sans réserve de propriété.

Si votre situation financière est saine et ordonnée, utilisez nos crédits personnels avantageux et discrets
- **de Fr. 1 000.– à Fr. 25 000.–**
- **remboursable jusqu'à 60 mensualités**
- **basé uniquement sur la confiance.**

Assurez-vous la possibilité de bénéficier d'une réduction moyenne de 20% du taux d'intérêts autorisé en nous retournant le coupon ci-après:

Le nouveau Crédit Renco, avec garantie de réduction d'intérêts m'intéresse. Envoyez-moi, sans engagement, votre documentation.

Nom: Prénom:
Adresse:
Domicile: V 344

Crédit Renco S.A.
1211 Genève 1, Place Longemalle 16, téléphone 022 24 63 53

football

Wettingen est promu en ligue A - Les hommes de Sommer sur la bonne voie

Véritable danse du scalp de Fribourg qui abat un Xamax sans cœur ni âme

FRIBOURG - XAMAX 2-0 (0-0)

MARQUEURS : Cotting, 76me ; Waeber (penalty) 78me.

FRIBOURG : Dafflon ; Blanc, Meier, Piguet, Waeber ; Birbaum, Schultheiss ; Cotting, Schaller, Tippelt, Clerc. Entraîneur : Sommer.

XAMAX : Ph. Favre ; Gagg, Mantoan, Bertschi, Stauffer ; Stutz, M. Favre, Guillod ; Manzoni, Brunnenmeier, Porret. Entraîneur : Bertschi.

ARBITRE : M. Scheurer, de Bettlach, excellent.

NOTES : Stade de Saint-Léonard. Temps frais, fort vent du sud. Terrain en parfait état. 9000 spectateurs. Xamax se passe des services de Bonny, qui, légèrement blessé, évolue avec les réserves. Fribourg joue contre le vent en première mi-temps. Brunnenmeier, blessé par ses souliers, soigne ses deux orteils à la 48me et à la 53me minute. Jaccottet remplace Ph. Favre à la 63me minute : le jeune gardien s'est démis le pouce de la main droite en intervenant devant Cotting. A la 78me minute, Mantoan charge irrégulièrement Schaller dans la surface neuchâteloise de réparation ; c'est un penalty que Waeber transforme d'un tir extrêmement violent. Deux buts fribourgeois sont annulés pour fautes de main. Coups de coin : 7-5 (3-3).

SENS UNIQUE

Xamax a laissé choir sur la pelouse de Saint-Léonard son ultime espoir de jouer, la saison prochaine, en ligue A. Fribourg lui a, en effet, arraché ses dernières illusions au cours d'un match joué presque à sens unique. La domination des hommes de Sommer a été telle durant quatre-vingts minutes et particulièrement au cours de la seconde mi-temps que les Neuchâtelois peuvent même s'estimer heureux de n'avoir pas capitulé plus nettement.

C'est mus par une extraordinaire volonté de vaincre que les « Pingouins » ont conduit cette partie capitale pour laquelle l'entraîneur Sommer n'avait pas préparé trente-six « trucs », un seul homme étant « sacrifié » : Birbaum, qui avait la charge de contrecarrer l'action de Brunnenmeier. Cette disposition s'est, d'ailleurs, rapidement révélée superflue, car l'Allemand de Xamax, incapable d'échapper dans les premières minutes à la surveillance du Fribourgeois (il lui était, pourtant, bien inférieur techniquement), a rapidement sombré dans l'oubli. L'abandon de Brunnenmeier a, comme on s'en doute, grandement facilité la tâche des Fribourgeois. Schultheiss, qui, normalement, aurait dû supporter tout le poids de la liaison entre les défenseurs et les attaquants, a eu en Birbaum un acolyte précieux.

FATIGUE

Le fait a été d'autant plus grave pour Xamax que Stutz a totalement manqué d'efficacité. Il paie depuis quelques matches, les trop grands efforts fournis, jusqu'ici, au milieu du terrain où il n'a pas toujours été très bien accompagné. Stutz a même manqué, à la 22me minute, un but qui paraissait facilement réalisable et qu'un homme dans la pleine possession de ses moyens n'aurait pas raté. En outre, à la 76me, il récupérait en attachant un de ses souliers au milieu du terrain lorsque le vigoureux et intelligent Schultheiss (dont il avait la garde) lui a passé devant le nez pour aller fabriquer le premier but.

DANSE DU SCALP

Un Stutz atone et un Michel Favre trop lent et rapidement étourdi par la vivacité de Schaller, il restait, au milieu du terrain, ce Guillod acharné à l'ouvrage et habile comme nous l'avions vu devant Aarau. Ne comptant pas ses efforts, Guillod a tenu une mi-temps, puis il a disparu avec les autres, après le repos.

Maître et seigneur dans la zone de construction en seconde mi-temps, Fribourg ne s'est pas fait faute d'utiliser toutes les possibilités qui lui étaient offertes. Joignant la fraîcheur athlétique à l'adresse, au dévouement même par instants, il a profité au mieux de la situation. Ses quatre attaquants, qui s'étaient déjà montrés redoutables en première mi-temps, ont accompli une véritable danse du scalp. Fréquemment utilisés, les ailiers déchiraient la défense xamaxienne qui ne pouvait éviter de nombreux tirs de Tippelt et de Schaller, de Cotting et de Schultheiss. Le harcèlement continuel a fini par produire ses fruits et les plus chauds partisans de Xamax même reconnaîtront que le 2-0 est, en fin de compte, honorable pour leur équipe favorite.

CONTRASTE

Autant Fribourg a séduit par sa volonté, son unité et son étonnante faculté de récupération, autant Xamax a déçu par l'attitude peu combative de certains de ses éléments — Brunnenmeier, Bertschi, Manzoni, entre autres — et par son manque de clairvoyance. Le mordant des Fribourgeois a été en continuel contraste avec la somnolence des Neuchâtelois, parmi lesquels seuls Stauffer et les deux gardiens ont, finalement, été des sujets de satisfaction. A part cela, Xamax a payé chèrement l'absence d'ailiers. Fribourg, en plus de toutes les qualités que nous venons d'énumérer, en possédait de terriblement efficaces.

François PAHUD

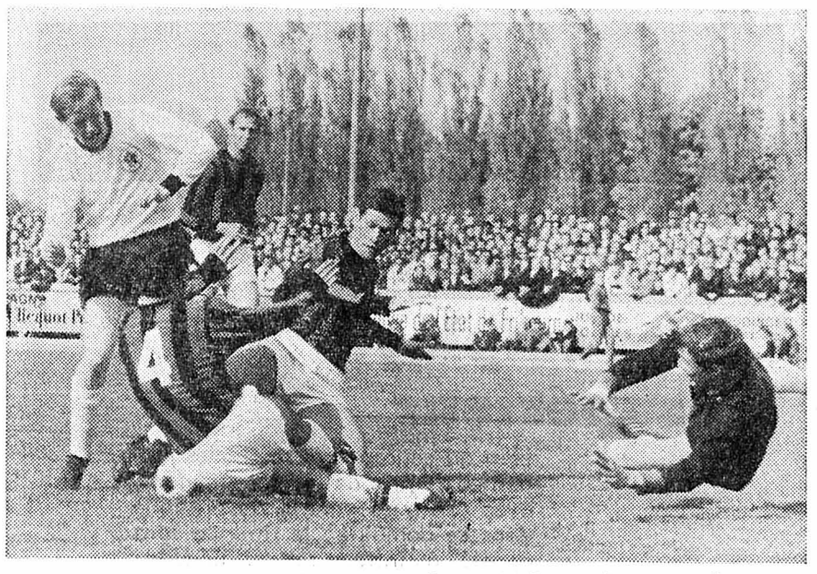

PAS CETTE FOIS. — Mantoan (4) et Gagg font un barrage devant le Fribourgeois Clerc qui, cette fois, n'aura pas le dessus. Trompé par l'intervention de ses arrières, le gardien Favre plonge inutilement.

(A.S.L.)

Une place au soleil pour les « sans grade »

Sonvilier espère toujours

Sonvilier - Etoile 3-2 (3-0)

Sonvilier : Kaeslin ; Agostini, Pozza, Wälti ; Bost, Pini ; Bachmann, Bourquin, Aeschbacher, Hug, Branchini. Entraîneur : Aeschbacher.

Etoile : Lechenne ; Degen, Schelling, Crivelli, Messerli ; Jeanneret, Bischof ; Calame, Bélaz, Boillat, Jaquet. Entraîneur : Jeanneret.

Arbitre : M. Zbinden, de Penthalaz.

Buts : Bourquin, Aeschbacher (2) ; Calame, Bischof.

Sonvilier, bénéficiant du fort vent en première mi-temps, a profité de cet atout. Menant 3-0 au repos, les Jurassiens ont, à leur tour, subi la domination stellienne mais leur défense tint bon. Ce n'est qu'à deux minutes de la fin, qu'Etoile détenait son 2me but. Sonvilier espère toujours car il lui reste deux matches pour se sauver.

A. U.

Saint-Imier - Colombier 4-3 (1-2)

Saint-Imier : Langel I ; Courvoisier, Hirschy, Wittmer, Breguet ; Châtelain II, Rado ; Grandjean (Châtelain I), Langel II, Châtelain III, Scheggia. Entraîneur : Châtelain I.

Colombier : Schwarz ; Luthi, Steiner, Richard, Martin ; Locatelli, Vauthier ; Thoutberger, Engler, Schindler, Weissbrodt. Entraîneur : Dousse.

Arbitre : M. Genoud, de Cossonay.

Buts : Châtelain II, Langel II, Châtelain III, Rado ; Vauthier, Engler (2).

Colombier espérait emporter un point de son déplacement en Erguel. Il faillit bien réussir dans son entreprise. Mais, Saint-Imier est parvenu à obtenir le but de la victoire, succès mérité, car les Erguéliens ont à nouveau joué un très bon match. Mais, Colombier a surpris en bien et on s'étonne de trouver les hommes de Dousse, dans une position peu confortable.

L.B.

Xamax II - Superga 0-1 (0-0)

Xamax II : Oppliger ; Edelmann, Jäger ; Moulin, Oeuvray, Stauffer ; Gioria, Monnier, Fritsche, Zbinden, Oulevay. Entraîneur : Gioria.

Superga : Agresta ; Calderoni, Segesta ; Federici, Scrucca, Probst ; Zuccollotto, Rodriguez, Piervitori (Salvi), Morand, Liuzzo. Entraîneur : Manini et Morand.

Arbitre : M. Huonder, de Monthey.

But : Morand.

Le vent, en partie, a battu Xamax II puisque Morand, sur coup de coin a marqué directement à deux minutes de la fin. Cependant, les Xamaxiens ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes, car les occasions de but qu'ils se sont créées ont été fort nombreuses. Superga a subi la domination neuchâteloise sans dégât à cause de l'attaque adverse qui s'est montrée maladroite. Cinq occasions de but ont été ratées au moins. Superga a joué le jeu sans excès et a été tout heureux de glaner deux points alors qu'un seul l'aurait entièrement satisfait.

G.G.

Boudry - Audax 5-0 (3-0)

Boudry : Zaugg ; Baltensperger, Gruber ; Locatelli, Ritzmann, Burgi ; Fontana, Aegerter, Kähr, Perret-Gentil, Barbezat. Entraîneur : Ritzmann.

Audax : Salazar (Stefanuto) ; Bellotto, Ucelli, Scapolan, Vendramin ; Perrone (Ferigutti), Brustolin ; Debrot, Innocenti, Maffioli, Paoletti. Entraîneur : Ronzi.

Arbitre : M. Chatelat, de Genève.

Buts : Aegerter (2 dont un penalty), Ritzmann (penalty), Burgi, Kähr.

Audax s'est énervé d'une façon incompréhensible. Boudry a bien joué et la réussite lui tint compagnie. On s'étonne qu'Audax ait perdu le contrôle de ses nerfs, car une défaite ne change rien à sa situation de champion neuchâtelois. Les Italo-Neuchâtelois ne se sont pas réservés, comme on aurait pu le croire. Boudry était le plus fort, hier. Les Boudrysans sont définitivement hors d'affaire.

M.B.

Couvet - La Chaux-de-Fonds II 1-0 (0-0)

Couvet : Streit ; Bouveret, Faivre, Guye, Chiuminatti ; Schwab, Fabrizzio, Garcia ; Bachmann, Camozzi, Modolo (Clément). Entraîneur : Munger.

La Chaux-de-Fonds II : Venaruzzo ; Cuche, Feuz, Rawyler, Biéri ; Elia, Geaufroid ; Schaller (Kohler), Jacot, Fillistorf, Béguin. Entraîneur : Venaruzzo.

Arbitre : M. Dauth, de Payerne.

But : Garcia.

Jouant sans Righetti, suspendu, et Salvi, absent, mais avec deux juniors, Couvet a dominé son adversaire la plus grande partie du match. Pourtant, il a fallu attendre la 75me minute pour que Garcia obtienne l'unique but. Chaux-de-Fonds II a présenté un jeu plaisant et a été tout près d'égaliser dans les dix dernières minutes, la transversale sauvant Streit. En résumé, un match sans beaucoup d'intérêt qu'on oubliera vite.

Fyj

Servette champion chez les réserves

Championnat suisse des réserves :

Groupe A : La Chaux-de-Fonds - Bienne 1-2 ; Lugano - Grasshoppers 3-1 ; Lucerne - Lausanne 4-0 ; Servette - Saint-Gall 6-1 ; Winterthour - Bâle 0-1 ; Young Boys - Sion 5-1 ; Zurich - Bellinzone 4-1. — **Classement :** 1. Servette (champion suisse) 24/40 ; 2. Bâle 23/32 ; 3. Young Boys 24/31 ; 4. Grasshoppers 24/31 ; 5. Sion 24/29.

Groupe B : Aarau - Urania 4-1 ; Bruhl - Etoile Carouge 1-0 ; Fribourg - Xamax 4-1 ; Granges - Baden 4-2 ; Wettingen - Soleure 4-0 ; Young Fellows - Chiasso 3-1. — **Classement :** 1. Granges 22/40 ; 2. Fribourg 21/36 ; 3. Xamax 22/29 ; 4. Young Fellows 22/26 ; 5. Thoune 22/26.

Autres résultats

IIIe ligue : Buttes - Corcelles 2-2 ; Le Locle II - La Sagne 3-5 ; Auvernier - Bôle 3-1 ; Ticino Ib - L'Areuse 2-1 ; Saint-Blaise-Espagnol 1-4 ; Floria - Xamax III 1-2 ; Les Bois - Ticino Ia 6-3 ; Cantonal II - Etoile II 8-0 ; Serrières - Cortaillod 2-3 ; Dombresson - Hauterive 2-2 ; Audax II - Le Parc 0-0.

IVe ligue : Travers Ia - Lignières 4-3 ; Atletico esp. - Le Landeron Ia 1-6 ; Auvernier II - Marin Ib 4-2 ; Boudry IIa - Châtelard Ib 4-0 ; Noiraigue - Bôle II 4-2 ; Châtelard Ia - Cortaillod II 1-0 ; Cressier Ia - Le Landeron Ib 3-0 ; Marin Ia - Béroche 10-0 ; Boudry IIb - Gorgier 1-4 ; Fleurier IIa - Travers Ib 2-2 ; Blue Stars - Môtiers 0-6 ; Fleurier IIb - Couvet II 5-3 ; Saint-Sulpice Ib - l'Areuse II 5-1 ; Corcelles II - Cressier Ib 7-0 ; Serrières II - Helvetia 1-7 ; Comète IIa - Hauterive II 2-1 ; Comète IIb - Colombier II 3-3 ; Coffrane Ib - Saint-Blaise II 2-6 ; Geneveys-sur-Coffrane - La Sagne IIa 5-0 ; Dombresson II - Le Parc IIa 3-3 ; Saint-Imier IIb - Fontainemelon II 6-2 ; Floria IIa - Chaux-de-Fonds III 2-3 ; Deportivo - Le Parc IIb 4-0 ; Sonvilier II - Le Locle III 2-7 ; Etoile III - Saint-Imier IIa 0-1 ; Les Bois II - La Sagne IIb 1-3.

Juniors A : Saint-Imier - Corcelles 4-0 ; Cantonal - Xamax 0-6 ; Floria - Fontainemelon 1-2 ; Saint-Blaise - La Chaux-de-Fonds 3-0 ; Hauterive - Travers 1-2 ; Le Locle - Le Parc 0-3 ; Marin - Boudry 3-0.

Juniors B : Le Locle - La Chaux-de-Fonds A 0-5 ; Floria - Xamax A 0-5 ; Le Parc A-Cortaillod 3-3 ; Etoile - Gorgier A 1-0 ; Fleurier - Hauterive 3-0 ; Saint-Imier - Comète A 1-5 ; La Chaux-de-Fonds B - Les Bois 8-0 ; Superga - Ticino 3-1 ; Dombresson - Cantonal B 1-2 ; Gorgier B - Comète B 4-6 ; Châtelard - Corcelles 3-0 ; Sonvilier - Le Parc B 3-0 ; Serrières - Bôle 2-2 ; Buttes - Auvernier 1-2 ; Lignières - Cressier 1-10 ; Audax - Le Landeron 3-0.

Juniors C : Serrières - Châtelard 4-2 ; Cantonal A - Xamax A 3-0 ; Le Locle A - La Chaux-de-Fonds A 1-3 ; Cantonal B - Geneveys-sur-Coffrane 3-4 ; L'Areuse - le Locle B 3-5 ; Couvet - La Sagne 0-3 ; Saint-Imier B - Saint-Imier A 2-7 ; Saint-Imier C - Xamax B 0-3 ; Cortaillod - Boudry 6-1 ; Hauterive - Comète 1-0.

Vétérans : Xamax - Le Parc 1-3.

La joie régnait, bien sûr, dans le vestiaire fribourgeois

PIGUET : «NOUS N'AVONS PAS EU DE PROBLÈMES»

L'ambiance était fort joyeuse, on s'en doute, dans le vestiaire fribourgeois, et chacun considérait, avec raison, que cette victoire était méritée.

WAEBER (capitaine) : « Notre succès est logique, car nous avons été supérieurs dans tous les compartiments. Certes, le premier but était décisif, mais, comme nous voulions à tout prix gagner, c'est nous qui l'avons marqué. J'ai été, toutefois, surpris par l'attitude de Xamax : je n'ai, en effet, jamais eu l'impression que c'était le match de la dernière chance pour les Neuchâtelois.

Les autres joueurs abondent dans ce sens :

PIGUET : Nous n'avons pas eu de problèmes défensifs, bien qu'en première mi-temps, Xamax ait joué avec le vent. C'est le résultat, avant tout, de l'énorme travail de nos attaquants, qui ont su toujours maintenir le jeu dans le camp adverse.

Parmi ces attaquants, COTTING peut être considéré comme le véritable « match-winner » de la partie : Sur la phase du but, dit-il, j'ai réussi à prendre mon arrière à contre-pied et le tir que j'ai expédié était, je crois, trop sec et trop près du poteau pour que Jaccottet puisse toucher le ballon.

VITESSE D'EXÉCUTION

A la question de savoir si l'absence momentanée de Brunnenmeier fut déterminante, SOMMER répond : Je ne le crois pas. Notre équipe était déjà supérieure auparavant, en particulier sur le plan de la condition physique et de la vitesse d'exécution. D'autre part, Birbaum fut excellent et ne laissa jamais de répit à l'attaquant allemand.

Remplaçants, Ryf et Brosi sont venus féliciter leurs camarades. RYF estime qu'un résultat de 4 à 0 aurait fort bien correspondu à la physionomie de la partie. BROSI remarque, pourtant : « C'est une des premières fois que l'équipe ne s'affole pas après avoir ouvert la marque. Ce fut, en effet, le cas à Chiasso et à Baden, dernièrement, mais, aujourd'hui, l'équipe était dans un grand jour et chaque joueur a donné le maximum de lui-même ».

BERTSCHI PAS TROP DÉÇU

Deux surprises nous attendaient dans le vestiaire neuchâtelois : la première fut le départ précipité de la plupart des joueurs. La seconde fut la réponse de BERTSCHI à notre question de savoir s'il était déçu : « Non, nous n'allons pas en faire un drame. A mon arrivée à Xamax, j'ai considéré cette saison comme une saison de transition : le surprenant déroulement du championnat et les contre-performances des « leaders » nous ont progressivement rapprochés de la tête du classement et nous étions décidés à saisir notre chance. Elle est maintenant passée, mais notre désillusion n'est pas trop grande. »

L'entraîneur-joueur neuchâtelois reconnaît volontiers et avec beaucoup de sportivité la supériorité de Fribourg : « Nous avons voulu tenir le coup jusqu'à 20 minutes de la fin, puis forcer pour faire la décision en fin de partie. Malheureusement, nos deux demis ont été asphyxiés très rapidement en seconde mi-temps et Fribourg en a profité pour faire le trou. L'affaire était, alors, réglée ».

Quant à Brunnenmeier, Bertschi admet que son rendement fut très relatif : « Je l'estime à 20 %, mais il est évident que jouer avec des « cloques » sous les pieds n'est pas une partie de plaisir ». Fort heureusement, nous réussissons à rattraper, devant le stade, STAUFFER et Gilbert FACCHINETTI. Tous deux se sont fait la même opinion sur la rencontre : « La victoire de Fribourg était logique : l'équipe locale était plus homogène et mieux préparée physiquement ».

Ainsi donc, les avis des deux camps se rejoignent. Fribourg a, maintenant, un pied en ligue A. Y mettre l'autre ne devrait pas représenter de grosses difficultés. Reste à savoir quel sera le sort des « Pingouins » la saison prochaine. La question reste posée...

J. DUMOULIN

En première ligue le chef de file romand s'effondre

Campagnes n'a pas eu de problème à la Maladière

Sympathique opération jeunesse à Cantonal

CANTONAL - CAMPAGNES 1-4 (0-2).

MARQUEURS : Cochet 10me et 50me ; Wuthrich 39me ; Baeriswil 59me ; Krœmer 72me.

CANTONAL : Tinturier ; Mayer, Fasnacht ; Planas II, Gaberel, Kiener ; Krœmer ; Planas I, Griffond, Payot, Zaugg. Entraîneur : Milutinovic.

CAMPAGNES : Bertin ; Annen, Buffet ; Henry, Baciocchi, Baeriswyl ; Girod, Schaller, Wuthrich, Batardon, Cochet. Entraîneur : Gillet.

ARBITRE : M. Mingard, du Mont.

NOTES : Stade de la Maladière, en parfait état. Pelouse magnifique. Temps ensoleillé. Fort vent favorisant Campagnes en première mi-temps, Cantonal par la suite. Cantonal n'a maintenu que quatre titulaires pour faire confiance aux juniors interrégionaux. Chevalley remplace Girod à la mi-temps. Rothenbuhler prend le poste de Fasnacth à la 71me minute. Kiener est touché au visage et doit être emporté à la 83me minute. A une minute de la fin, c'est au tour de Mayer d'être conduit au vestairei, victime d'une crampe. 300 spectateurs. Coups de coin : 5-11 (1-5).

UN AGRÉABLE APRÈS-MIDI

Le rajeunissement massif de Cantonal aura permis à Campagnes de passer un après-midi agréable et de gagner sans avoir à forcer son talent. Les Neuchâtelois ont pu mesurer la différence de rythme existant entre la catégorie junior et la première ligue. Certes, ils n'ont pas connu beaucoup de réussite et ils auraient pu diminuer l'écart, si les jeunes attaquants avaient fait preuve de plus de spontanéité. Mais, les Genevois ont montré que leur position au milieu du classement n'était pas usurpée. Procédant par de petites passes, les avants de Campagnes ont mis fréquemment hors de position les jeunes Cantonaliens qui ont eu le mérite de ne pas se décourager.

UN TALENT CERTAIN

Au reste, la rencontre fut agréable à suivre. La passion était absente et la correction régna. Dommage que Cantonal n'ait repris du poil de la bête que dans les dernières vingt minutes. Cela aurait peut-être donné une fin de match plus passionnante. Cantonal a fait confiance à la garde montante. On ne saurait critiquer cette manière de faire. Tout au plus, aurait-il été préférable d'aligner en défense un chevronné, pour guider ses jeunes. Mais quelques éléments ont affiché un talent certain. Lorsqu'ils auront augmenté leur rythme de jeu, il ne fait pas de doute qu'ils seront de taille à se battre en première ligue. La technique est bonne et les idées aussi. Mandry aura l'occasion de durcir un peu ses poulains et il pourra les lâcher la saison prochaine.

Campagnes a joué le jeu, sans toutefois appuyer trop sur l'accélérateur. Les Genevois ont plu. On leur souhaite de maintenir cette voie qui leur a permis de faire une saison tranquille.

C.W.

LES YEUX FERMÉS. — Un attaquant de Campagnes « charge » le Cantonalien Mayer d'une façon pour le moins irrégulière.

(Avipress - Baillod)

Résultats

Groupe romand : Cantonal - Campagnes 1-4 ; Le Locle - Martigny 7-2 ; Meyrin - Monthey 0-0 ; Nyon - Stade Lausanne 1-2 ; Vevey - Moutier 4-1 ; Yverdon - Chênois 3-0.

Groupe central : Durrenast - Porrentruy 3-1 ; Nordstern - Concordia 3-1 ; Old Boys - Breite 1-3 ; Trimbach - Breitenbach 2-0 ; Langenthal - Zofingue 0-0.

Groupe oriental : Amriswil - Red Star ; Emmenbrucke - Blue Stars 3-2 ; Frauenfeld - Police 4-0 ; Uster - Locarno 4-2 ; Vaduz - Buochs 0-3 ; Zoug - Schaffhouse 1-1.

Classements

ROMANDIE

	Matches				Buts		
	J.	G.	N.	P.	p.	c.	Pts
1. Martigny	22	17	2	3	53	23	36
2. Vevey	21	14	5	2	39	17	33
3. Monthey	22	14	5	3	44	22	33
4. Cantonal	22	9	6	7	33	31	24
5. Le Locle	22	9	4	9	51	39	22
6. Campagnes	22	7	7	8	27	29	21
7. Yverdon	21	8	5	8	33	27	21
8. Moutier	22	6	7	9	33	38	19
9. Chênois	23	6	6	11	26	34	18
10. Meyrin	21	4	8	9	22	39	16
11. Fontainemel.	22	6	3	13	31	46	15
12. Nyon	22	6	1	15	23	45	13
13. Stade Laus.	22	5	3	14	31	56	13

JURA

	Matches				Buts		
	J.	G.	N.	P.	p.	c.	Pts
1. Langenthal	23	14	4	5	42	28	32
2. Nordstern	23	11	6	6	46	48	28
3. Berne	22	11	5	6	39	29	27
4. Concordia	23	11	4	8	39	38	26
5. Minerva	22	9	6	7	36	25	24
6. Breitenbach	22	10	3	9	38	35	23
7. Berthoud	23	9	5	9	38	38	23
8. Durrenast	23	10	2	11	38	36	22
9. Zofingue	23	9	3	11	38	41	21
10. Porrentruy	22	8	3	11	37	30	19
11. Breite	23	5	9	9	26	41	19
12. Trimbach	22	5	6	11	22	29	16
13. Old Boys	23	4	6	13	26	47	14

Une fête de tirs aux Jeannerets

Martigny étrillé au Locle

LE LOCLE - MARTIGNY 7-2 (2-0)

MARQUEURS : Dubois, 3me ; Hotz, 28me et 72me ; Haldemann 58me ; Toffol, 59me ; Corti, 69me (penalty) ; Brander, 86me ; Bula, 88me ; Morandi, 90me.

LE LOCLE : Etienne ; Kohler, Huguenin, Veya, Morandi ; Hentzi, Dubois ; Hotz. Bula, Haldemann, Corti. Entraîneur : Jaeger.

MARTIGNY : Contat ; Ruchat, Bruttin, Cotture, Biaggi ; Toffol, Larguey ; Polli, Grand, Bechon, Girardin. Entraîneur : Gehri.

ARBITRE : M. Racine, de Bienne.

NOTES : Stade des Jeannerets. Pelouse excellente. 400 spectateurs. L'entraîneur loclois Jaeger, blessé, ne joue pas. Dans le camp valaisan, c'est le vétéran Contat qui garde le but le gardien titulaire Grand étant blessé lui aussi. A la 33me minute, Grand tire sur le montant. A la 67me minute, ce même Grand cède sa place à Brander. A la 69me minute, Cotture fauche Bula dans les seize mètres et Corti transforme le penalty. A la 76me minute, Bechon se blesse au cuir chevelu en heurtant le montant du but loclois. Martigny termine à dix. Coups de coin 7-10 (2-7).

Les Loclois n'avaient pas caché leurs intentions : ils tenaient à fournir une bonne prestation face au chef de file Martigny. Ils ont été facilités dans leur entreprise par une prestation décevante des Valaisans qui ne s'attendaient certainement pas à trouver un adversaire aussi décidé et en nets progrès depuis quelques dimanches. Appliquant un 4-2-4 intégral et profitant au maximum de la faiblesse de la défense (!) valaisanne qui se laissa manœuvrer comme des « enfants de chœur » les hommes de Jaeger ont fait une belle démonstration de leurs possibilités.

Hélas, ce retour en forme est un peu tardif. Il faut le regretter d'autant plus que les contre-performances des Loclois au cours de ce championnat furent nombreuses. Pour l'entraîneur Gehri, cette nette défaite est un signal d'alarme avant les finales. Souhaitons pour les Valaisans qu'ils en tirent la leçon.

P. Ma

Moutier n'avait pas d'ambition en Copet

Vevey facile vainqueur

VEVEY - MOUTIER 4-1 (1-0)

MARQUEURS : Pigueron 13me et 77me, Domon (contre son camp) 61me, Resin 62me, Stojanovic 73me.

VEVEY : Favre ; Mingard, Terranova, Huguenin, Corthesy ; Zryd, Riond, Blasevic ; Resin, Pigueron, Buhlmann. Entraîneur : Blasevic.

MOUTIER : Domon ; Schindelholz, Barth, Nicoulin, Schribertschnig ; von Burg, Guyot ; Pauli, stojanovic, Eschmann, Veya Entraîneur : Fasola.

ARBITRE : M. Uldry, de Meyrin.

NOTES : stade de Copet en bon état. Temps beau. 800 spectateurs. A la 60me minute, von Burg est remplacé par Mauron alors qu'à la 76me minute Zryd cède son poste à Drollinger. Coups de coin 13-2 (7-1).

Match d'une correction parfaite. Il faut dire que Moutier sans ambition s'est laissé manœuvrer sans trop de résistance par un Vevey qui se devait de gagner cette rencontre. Ce n'est qu'après avoir sauvé l'honneur que les visiteurs donnèrent quelque peu de la vapeur mais il était trop tard pour changer une situation définitivement compromise. Néanmoins, le résultat correspond parfaitement à la physionomie de cette rencontre car si les Prévotois auraient peut-être pu réduire l'écart sur la fin, il faut signaler qu'en d'autres occasions Vevey a manqué de peu d'augmenter la marque.

A. M.

Porrentruy décevant

DURRENAST - PORRENTRUY 3-1 (2-1).

MARQUEURS : Claude 27me ; Wittwer I (penalty) 31me ; Wittwer 36me ; Muller 52me.

DURRENAST : Schafroth ; Berger, Von Gunten, Frei, Iseli ; Augsburger, Wittwer I ; Krebs, Wittwer II, Muller, Schœni. Entraîneur : Iseli.

PORRENTRUY : Rathgeb ; Tonnerre, Pheulpin, Oeuvray, Loichat ; Isquierdo, Wittmer ; Claude, Burgunder, Amstutz, Chèvre. Entraîneur : Garbani.

ARBITRE : M. Perrin, de Saint-Prex.

NOTES : Terrain de Durrenast en mauvais état (bosselé). Temps couvert. Vent assez violent. A la 62me minute, Vuillaume remplace Burgunder. A la 31me minute, un joueur de Durrenast est fauché dans les seize mètres de Porrentruy. C'est penalty que Wittwer I transforme. Coups de coin : 1-13 (0-8).

MANQUE DE RÉALISME

Les jeunes Bruntrutains n'aiment guère les équipes qui axent avant tout leur jeu sur la condition physique. On en a eu une preuve de plus hier à Durrenast où les visiteurs dominèrent territorialement en pure perte. A la décharge des Ajoulots, il faut encore relever qu'ils devaient se passer de leur arrière Mérillat et de leur ailier gauche Mischler. Mais cela n'explique pas entièrement la défaite des hommes de Garbani qu'il faut rechercher dans le manque de réalismé des attaquants.

Animé d'une volonté de gagner et jouant fort bien la contre-attaque, Durrenast a finalement obtenu une victoire qu'on ne saurait contester.

M.V.

Yverdon en roue libre

YVERDON - CHÊNOIS 3-0 (2-0).

MARQUEURS : Dell'Osa (penalty) 8me, Péguiron 27me, Bischoff 80me.

YVERDON : Gruaz ; Tharin, Dell'Osa, Caillet, Spirig ; Chapuis, Kohli ; Bischoff, Vialatte, Péguiron, Mantoan. Entraîneur : Rickens.

CHÊNOIS : Pasquini ; Rivollet, Jeanprost, Dupraz, Hunziker ; Born, Mauron, Bacchiocci ; Hagen, Pittet, Brunner. Entraîneur : Pasmandy.

ARBITRE : M. Haenggi, de Aesch.

NOTES : Stade municipal d'Yverdon. Temps beau. Terrain en bon état. 400 spectateurs. En seconde mi-temps, Baguely remplace Rivollet.

Yverdon termine son championnat en roue libre et c'est en toute décontraction que l'équipe de Rickens a abordé cette rencontre face à des Genevois qui, en gagnant à Monthey, se sont pratiquement sauvés de la relégation. Match de liquidation donc avec tout ce que cela comporte de maladresses, de nonchalance, de passes ratées. L'équipe locale, privée de l'un de ses meilleurs éléments Rubini, a joué en première mi-temps de façon agréable dominant constamment et mettant son exportier Pasquini à rudes contributions.

Après le thé, la rencontre devint insipide et sombra dans la monotonie. Deux points pour Yverdon, facilement recueillis contre un Chênois extrêmement faible...

J.P.G.

AGENTS EXCLUSIFS POUR LA SUISSE : LES FILS DE MAURICE COLLE & CIE CHENE-BOURG-GENEVE - ZURICH - ST.IMIER

Exigez partout...

RICARD

Le vrai pastis

RICARD

APÉRITIF ANISÉ 45°

TV

noir et blanc couleur

Vous pouvez entrer sans arrière-pensée chez votre fournisseur spécialisé.
Vous serez sûr de bien choisir.
Achetez
au comptant, si vous le pouvez, ou **louez,** avec réserve d'achat, si vous le préférez.
Dans les deux cas, vous bénéficierez d'un service impeccable, rapide et consciencieux.

hug
Musique
NEUCHATEL

MORBIERS

en sapin et en bois dur, tables rondes, chaises et commodes Louis-Philippe.
Etains. Cuivres anciens.

S'adresser à :
Arts et Styles,
Terminus du trolleybus Saint-Blaise.

COUTURE POUR TOUS
Grand choix de jersey-tricot au mètre
BOUTIQUE JERSEY-TRICOT
Seyon 5c
Tél. 5 61 91
Neuchâtel

Une affaire

1 divan-lit 90 x 190 cm, 1 protège-matelas, 1 matelas à ressorts (garanti 10 ans), 1 duvet léger et chaud, 1 oreiller, 1 couverture laine, 2 draps coton extra.
Les 8 pièces :

Fr. 245.-

G. Kurth,
1038 Bercher.
Tél. (021) 81 82 19.

COUTURE
Transformations et retouches de tous vêtements dames
DAIM-CUIR
retouché, réparé, etc. par spécialiste
Veston - Pantalon
Toutes retouches
Remise à la taille
Pitteloud, couture
Temple-Neuf 4
Neuchâtel
Tél. 5 41 23

Roquefort français
H. Maire, Fleury 16

WILLY MAIRE
Coiffeur, Seyon 19
répare et vend
des rasoirs électriques

LUGANO AU PRINTEMPS
KOCHER'S HOTEL
WASHINGTON
6903 Lugano.

Situation tranquille, vue. Grand parc, parking et garages. Rénovation complète. Ascenseur. Cuisine soignée. Forfait de 28 fr. à 32 fr. ; avec bain et W.-C. privés 37 fr.
Famille Kocher - Tél. (091) 2 49 14.

Jeanne Gatineau
a créé pour vous
un traitement exceptionnel pour les paupières et le contour des yeux. Le résultat de quatre années de recherches, de tests et de confirmations permet à toutes les femmes de prévenir et de combattre le dessèchement, la distension, l'affaissement musculaire et les rides de l'un des points du visage les plus fragiles et les plus sensibles aux atteintes de l'âge.
COMPLEXE PAUPIÈRES
est au monde le premier traitement spécifique pour la beauté des paupières et du contour des yeux.

Employé régulièrement, le "COMPLEXE-PAUPIÈRES" (crème et sérum) est souverain contre la déshydratation.

Cette semaine, du mardi 20 au samedi 24 mai
une première esthéticienne de l'institut parisien Jeanne Gatineau, sera chez nous, **gratuitement**, à votre service, Madame! Profitez de cette rare occasion et prenez rendez-vous tout de suite, tél. (038) 5 45 44

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE
F. TRIPET
SEYON 8 — NEUCHATEL — TEL. 54544

Maculature en vente au bureau du journal

Saladier en céramique
décors multicolores, avec service à salade en bois, grandeur 25 cm

10.-

avec timbres coop ou 5 % rabais

coop

La Treille

Commémoration des Mob. à Savatan

Dimanche 15 juin 1969

Seuls pourront participer à cette manifestation du souvenir et avoir accès aux forts les officiers, sous-off. et soldats de forteresse qui se seront inscrits à une section de la Société de troupes de forteresse. Pour la région neuchâteloise et bernoise s'adresser à Arnold Jeanneret, Fontaine-André 42, 2000 Neuchâtel, jusqu'au 31 mai, et verser au compte de chèques 20-879 Société troupes forteresse Neuchâtel, la somme de 21 fr., pour la carte de fête et la cotisation annuelle.
Demi-tarif pour le train, carte à demander en s'inscrivant.

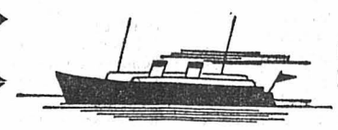

Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat S. A.

MERCREDI 21 MAI

CROISIÈRE NEUCHATEL-MORAT ET RETOUR TÉLÉVISÉE

à bord du M/s « Ville d'Yverdon »

HORAIRE

Neuchâtel	dép 13.40	Morat	dép. 17.00
Morat	arr. 15.00	Neuchâtel	arr. 18.15

ATTENTION :

Une équipe de la télévision romande fera un reportage sur cette croisière à l'horaire, dans le cadre de la rubrique « Affaires publiques ».

A cette occasion, les facilités de transport suivantes sont accordées :

Adultes : taxes ordinaires.

Tous les enfants jusqu'à 16 ans, accompagnés de personnes adultes, ont droit au voyage gratuit.

Les billets pour adultes, avec contremarques gratuites pour les enfants, peuvent être retirés au port, dès mardi matin 20 mai.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **25 c.** le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A vendre

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE, 3 plaques, 40 fr. Tél. (038) 5 24 50.

TRÈS BON MARCHÉ : 2 bois de lit avec sommiers, 2 tables de chevet, 2 fauteuils en rotin, 1 table de cuisine. Tél. 8 20 32.

POUSSETTE DÉMONTABLE bleu Swissair, parfait état, 80 fr. Tél. 6 92 19, Vilars.

APICULTEUR : des ruches DB, une ruche suisse, complètes mais non habitées, des bidons et autres articles, chez E. Bihler, Rochefort (Les Grattes).

VÉLOS DE DAME, en parfait état. Tél. (038) 6 35 71.

POUSSETTE MODERNE bleu marine et blanc, bon état, 70 fr. ; cuisinière à gaz, 4 feux, 40 fr. Tél. 5 25 37.

CANICHES NAINS blancs, pure race, affectueux. Tél. 5 19 63 ou 5 91 81.

CHAMBRE A COUCHER moderne, à l'état de neuf, se composant de 2 lits, coiffeuse et armoire. Adresser offres écrites à CJ 1183 au bureau du journal.

Demandes à acheter

VÉLO POUR GARÇON de 10 ans, en bon état. Tél. 6 35 71.

CARAVANE D'OCCASION, 4 places. Tél. (038) 5 89 48.

A louer

CHAMBRE INDÉPENDANTE, tout confort, téléphone installé. Libre le 1er juin, ouest de la ville. Tél. 5 24 50.

EN GRUYÈRE. Appartement de vacances. Libre juin-juillet. Tél. (038) 9 68 33.

VACANCES, 2 APPARTEMENTS de 3 lits, situation tranquille, dans merveilleux site du Jura, à louer périodiquement. Tél. (039) 2 33 91.

DEUX PIÈCES à louer dès le 24 mai. Tél. 5 26 26.

Demandes à louer

CHAMBRE A 2 LITS (couple), quartier université, est demandée par établissement pour son personnel. Tél. 5 75 62.

Offres d'emplois

FEMME DE MÉNAGE est demandée un matin par semaine. Ménage de deux personnes, quartier Sablons. Travail facile. Tél. 5 35 69, heures des repas.

Demandes d'emplois

SECRÉTAIRE de langue maternelle allemande avec de bonnes connaissances de français, cherche place dans un bureau à Neuchâtel. Entrée immédiate ou à convenir. S'adresser à Mlle Hannelore Thut, chemin du Sordet 5, 2000 Neuchâtel.

LEÇONS D'ALLEMAND seraient données par étudiant. Tél. 5 06 16, dès 17 heures.

MONSIEUR, 39 ans, cherche emploi comme peintre en carrosserie (20 ans de pratique), à Neuchâtel. Tél. (038) 5 38 34 ou 4 13 50.

PERSONNE DE CONFIANCE cherche des heures de repassage, région Areuse et environs. Tél. 6 23 04.

Perdus - Trouvés

PERDU montre-bracelet en plaqué or, région gare de Neuchâtel à Tête-Plumée. Récompense. Tél. 5 09 72.

Divers

COLLECTIONNEUR de monnaies suisses, échange de doubles. Tél. 8 10 50.

PENSION POUR ENFANTS à partir de l'âge de 3 mois. Chaperon Rouge, 2016 Cortaillod. Tél. 6 25 72.

automobilisme

Le circuit de Monaco a mis les mécaniques à rude épreuve

Joseph Siffert enlève la 3me place

De notre envoyé spécial

Pour Joseph Siffert, le 27me Grand prix de Monaco risque d'être une étape importante dans la saison qu'il amorce. Cette troisième place qu'il a chèrement acquise va lui donner confiance en ses moyens. En outre, son comportement va définitivement le placer parmi les pilotes les plus en vue, ce qui, dans une certaine mesure, va peut-être lui permettre de disposer à chaque fois du matériel qu'il mérite. Car, il ne faut pas oublier que les pneus ont, en partie, été à l'origine de ce qu'on pourrait appeler certaines « contre-performances» au cours des essais.

STEWART EN TETE

C'est par un ciel maussade mais une température agréable que s'est déroulé le Grand prix de Monaco. Sitôt le drapeau du directeur de course abaissé, le grand favori Stewart, sur Matra-Ford, s'installe au commandement avec l'intention évidente d'y rester afin de pouvoir mener la course à sa guise. La preuve ? Il creuse progressivement l'écart, malgré la hargne dont fait preuve derrière lui, Chris Amon, sur Ferrari. Oliver, sur BRM, est le premier à abandonner. Sa course a, à peine, duré une vingtaine de secondes. Dans la mêlée du départ, il semble qu'il ait touché (ou qu'il ait été touché) par un autre concurrent. Sa suspension avant droite est cassée. L'accident s'est produit juste après le premier virage. C'est, ensuite, au tour de John Surtees (BRM), victime d'un accrochage avec Jack Brabham dont la boîte de vitesses s'est bloquée, de se retirer. Le constructeur australien doit, d'ailleurs, l'imiter et c'est à pied que les deux hommes rentrent au stand.

Joseph Siffert, cinquième au départ derrière Stewart, Amon, Grahm Hill (Lotus) et Beltoise (Matra), perd progressivement du terrain. Son moteur ne tourne pas rond et un manque de puissance est évident. D'abord Ickx, (Brabham) puis Courage (sur une Brabham privée celle-là) dépassent le Fribourgeois qui tente l'impossible pour tenir le rythme imposé par les hommes de tête. De son côté, Silvio Moser (Brabham-Ford) est avant-dernier devant Vic-Elford contraint à faire de la simple figuration au volant de sa grosse et « vieille » Cooper-Maserati. Bientôt, le petit Tessinois se retire : un demi-arbre de roue s'est cassé. Dans le même temps, Amon, qui est alors deuxième, perd lui aussi toutes ses chances, la boîte de vitesses de sa Ferrari ayant cédé. Au vingt-deuxième passage, soit quatre tours plus tard, c'est Beltoise qui est victime d'ennuis de cardan. C'est que, sur le circuit de Monaco, les pilotes changent de vitesses en moyenne vingt-cinq fois à chaque tour et les éléments de transmission sont soumis à rude épreuve.

MÉCANIQUE ÉPUISÉE

Stewart, lui, ne semble pas devoir être inquiété. Ses adversaires perdent du terrain au fil des tours mais, la mécanique aura le dernier mot. En effet, l'Ecossais voit également un demi-arbre de roue de sa Matra-Ford se casser. Sa course se termine au vingt-deuxième passage. Dès lors, Graham Hill hérite du commandement. Flegmatique, il conduit à sa main ; il ne sera plus inquiété. Pour la cinquième fois de sa carrière, il va remporter le Grand prix de Monaco. Un exploit rare, sinon unique dans les annales du sport automobile. Derrière lui, Ickx et Courage luttent de plus belle. Le Belge s'octroie la deuxième place mais, à une trentaine de tours de l'arrivée, une touchette ou un bris de suspension le contraint à l'abandon.

SIFFERT EXCELLENT

Siffert, lui, est toujours dans la course. A la suite du retrait d'Ickx, qui est ramené au stand en bateau (!), il occupe maintenant la troisième place. Il s'y maintiendra malgré la tentative de remontée de MacLaren. Ce dernier va, d'ailleurs, devoir céder le pas devant Attwood (le remplaçant de Rindt au volant de la seconde Lotus officielle), qui revient tardivement. L'an dernier, Attwood était inscrit en privé. Il avait alors terminé à la deuxième place. Cette année c'est également un privé qui terminera deuxième : Piers Courage au volant de sa Brabham. Une consolation pour le constructeur australien dont les deux machines d'usine ont dû se retirer. Quant à Denis Hulme, malade et fiévreux déjà avant le départ, il glane pourtant lui aussi un point pour le championnat du monde des conducteurs en terminant en sixième position. Les jeux sont faits, Siffert enlève la troisième place. Aurait-il pu gagner si son moteur avait tourné rond ? Interrogé à ce propos, il a répondu d'abord par l'affirmative mais s'est immédiatement empressé d'ajouter qu'il aurait tout aussi bien pu, peut-être, abandonner, « car, a précisé le Fribourgeois, c'est notamment parce qu'elles étaient trop puissantes, donc que leur moteur marchait à plein rendement, contrairement au mien qui ne tournait que sur six ou sept cylindres, en raison d'une défectuosité d'allumage, que certains de mes camarades ont dû abandonner. Siffert pour en avoir trop souvent fait la trop cruelle expérience sait bien ce que le proverbe « Un tien vaut mieux que deux tu l'auras », veut dire.

Roland Christen

CLASSEMENT

1. Hill (G-B), sur « Lotus », les 80 tours du circuit de 3 km 145, soit 251 km 600, en 1 h 56'59"4, moyenne 129 km 036, nouveau record ; 2. Courage (G-B), sur « Brabham », 1 h 57'16"7 ; 3. Siffert (S), sur « Lotus », 1 h 57'34" ; 4. Attwood (G-B), sur « Lotus », 1 h 57'52"3 ; 5. MacLaren (N-Z), sur « MacLaren », à un tour ; 6. Hulme (N-Z), sur « MacLaren », à deux tours ; 7. Elford (G-B), sur « Cooper-Maserati », à six tours.

Le nouveau record du tour a été établi au 57me passage par Courage en 1'25"8 (131 km 958).

Classement du championnat du monde des conducteurs après Monaco : 1. Stewart (G-B), 18 points ; 2. Hill (G-B), 15 ; 3. MacLaren (N-Z), 10 ; 4. Hulme (N-Z), 8 ; 5. Siffert (S), 7 ; 6. Courage (G-B), 6 ; 7. Beltoise (Fr), 5 ; 8. Attwood (G-B), 3 ; 9. Surtees (G-B), 2 ; 10. Ickx (Be), 1.

CINQUIÈME VICTOIRE. — Le Britannique passe pour la cinquième fois la ligne d'arrivée du Grand prix de Monaco en vainqueur. (Téléphoto AP)

motocross

A PIERRE-PERTUIS

Brillante démonstration de l'Anglais Vic Allan

Aidés par le soleil et encouragés par les nombreux spectateurs, organisateurs et concurrents du cross de Pierre-Pertuis ont connu une fort belle journée sportive. C'est sur une piste en parfait état que les concurrents ont pu se mesurer. Dans la catégorie débutants, la victoire est revenue à Serge Gex, de Fully devant le dynamique Gilbert Piot, de Vuarrens. Parmi ces jeunes on a pu découvrir de réels espoirs. En 250 cmc nationale, ce fut une lutte sans merci. La victoire a été attribuée au temps, le total des points n'ayant pas suffi pour déterminer les vainqueurs. Bien que remportant cette épreuve, Baumann ne nous a pas fait oublier Wittemer de Delémont, déjà champion suisse du trial et qui s'impose comme un sérieux prétendant dans le motocross. Il ne fut finalement distancé que de quatorze secondes et on peut se demander si ce concurrent, blessé au visage, n'aurait pas pu faire mieux s'il avait été en pleine possession de ses moyens. Quelle démonstration nous avons eue de la part des concurrents de la catégorie des 500 cmc inter. Bien que ratant totalement son départ à la première manche, Allan triompha lors de celle-ci comme des deux autres par ailleurs. Il est le vainqueur incontestable de cette journée le seul concurrent à l'avoir inquiété étant le Suédois Nilsson. Le Suisse Fischer était bien placé mais dans la dernière manche, il disparut. Pour sa part Rapin dut abandonner à la suite d'une rupture d'allumage. Le seul concurrent suisse à se distinguer fut finalement Courajod.

C.

RÉSULTATS

500 cmc inter. : 1. Allan (GB) sur Greeves, 63'09"1 ; 2. Nilsson (Su) sur Husqvarna ; 3. Stanek (Tch) sur CZ ; 4. Walz (All) sur Maico ; 5. Courajod (S) sur CZ ; 6. Kalberer (S) sur Husqvarna ; 7. Wermeille (S) sur Montesa ; 8. Rossy (S) sur Greeves ; 9. Groff (S) sur Maico ; 10. Fischer (S) sur Montesa.

250 cmc nationale : 1. Bauman (Hérisau) sur Flink 46'32"8 ; 2. Wittemer (Delémont) sur Bultaco, 46'46"1 ; 3. Hora (Winterthour) sur CZ ; 4. Willemin (Egerschwiler) sur Bultaco ; 5. Krebs (Bâle) sur Montesa ; 6. Laederach (Helgisried) sur CZ ; 7. Jacquemai (Roggenburg) sur Montesa ; 8. Schraemmeli (Menzikon) sur Greeves.

Débutants 500 cmc : 1. Gex (Fully) sur CZ ; 2. Piot (Vuarrens) sur CZ ; 3. Baumann (Hérisau) sur Husqvarna ; 4. Voegtli (Gempen) sur CZ ; 5. Chaubert (Essertines) sur CZ.

yachting

Succès neuchâtelois au championnat suisse des DC 20 à Cheyres

A Cheyres, sur les bords du lac de Neuchâtel, le championnat de série des DC 20 m2, organisé par le Cercle de la voile d'Estavayer, a réuni 30 participants de onze clubs. Balladin (Georges Bernhard-Jean Grimm), déjà victorieux l'an dernier, a gagné les six régates.

CLASSEMENT FINAL

1. Balladin (Bernhard - Grimm - Neuchâtel) 0 point ; 2. Octalfa (Wavre - Neuchâtel) 16,8 ; 3. Sambo (Perret - Grandson) 27,5 ; 4. Ginou (Meile - Neuchâtel) 33,0 ; 5. Delos (Jacobi - Estavayer) 34,8 ; 6. Espadon (Richard - Neuchâtel) 38,9 ; 7. Orlon (Gabris - Neuchâtel) 40,6 ; 8. Legolis (Kistler - Neuchâtel) 40,9 ; 9. Gigue III (Rutsemann - Morat) 43,0 ; 10. Sajou II (F. Richard - Neuchâtel) 52,9.

aviron

Les régates internationales de Berlin

SUCCES DE BURGIN-OSWALD (DOUBLE-SCULL)

Le déplacement de trois bateaux suisses aux régates internationales de Berlin-Ouest n'aura pas été inutile. Nos représentants ont remporté deux victoires et une deuxième place. En deux avec barreur, les rameurs lucernois Urs Bitterli et Ueli Fankhauser, qui ramaient déjà ensemble l'année dernière dans cette catégorie se sont imposés sans difficulté, devançant de plus de vingt secondes leurs plus proches rivaux.

Notre deuxième satisfaction nous est apportée par l'excellent comportement du nouveau double-scull formé de l'entente G. C. Zurich - S.N. Neuchâtel, c'est-à-dire des rameurs Melch Bürgin et Denis Oswald. Le champion du monde de Bled et le médaillé olympique de Mexico ont confirmé la très bonne impression qu'ils firent à Stansstad la semaine dernière en remportant la grande finale du double-scull de Berlin. Après avoir gagné leur série éliminatoire le samedi, ils réglèrent à l'arraché leurs plus dangereux adversaires, les Lucernois Zwimpfer - Bachmann. Ces deux double-scull helvétiques risquent bien de se retrouver sur d'autres plans d'eau, à moins que les Lucernois décident de s'essayer dans le deux sans barreur.

Bilan donc positif, mais surtout confirmation du nouveau double-scull Burgin-Oswald dont on peut attendre encore beaucoup cette saison, notamment aux régates internationales de Lucerne, qui seront cette année les préliminaires des championnats d'Europe.

B. Reeb

RÉSULTATS

Skiff : 1. Meissner (Al) 7'12"29 ; 2. Punchinger (Aut) 7'24"36. **Deux sans barreur :** 1. Nass-Holm (AL) 7'11"14 ; 2. Armée autrichienne 7'41"94. **Deux avec barreur :** 1. Seeclub Lucerne, 7'26"84 ; 2. Armée autrichienne, 7'41"94. **Double scull :** 1. Buergin-Oswald (S) 6'46"59 ; 2. Seeclub Lucerne 6'48"95. **Quatre sans barreur :** 1. Wiking Berlin, 6'39"59 ; 2. Entente Berlin, 6'43"73. **Quatre avec barreur :** 1. Entente Constance Wetzlar - Ulm - Ludwigshafen, 6'31"23 ; 2. Blauweiss Worms, 6'39"30. **Huit :** 1. Etuf Essen, 5'55"98 ; 2. RC Berlin 5'58"18.

judo

Aucune médaille pour les Suisses à Ostende

A Ostende, les championnats d'Europe se sont terminés sans que les Suisses ne soient parvenus à décrocher la moindre médaille. Au cours de la deuxième journée des épreuves individuelles, aucun d'entre eux n'a réussi à franchir le cap des huitièmes de finale. Chez les légers, Christian Nogler a été éliminé dès le premier tour par le Yougoslave Topolcnik. Dans cette catégorie, le Soviétique Suslin, tenant du titre, n'a pas réussi à se qualifier pour les quarts de finale.

Chez les mi-moyens, le médaillé olympique Eric Haenni a battu l'Irlandais Carroll au premier tour mais il s'est ensuite incliné devant le Hollandais van de Pol. Comme lui, le tenant du titre, le Soviétique Magaltadzé a été éliminé en huitième de finale, par le Français Vial.

En toutes catégories, tant Eric Gubler que Frédéric Kyburz ont été éliminés dès leur premier combat, Gubler par le Britannique McIver et Kyburz par l'Italien Archetti. Le Yougoslave Krajnovic, médaillé d'argent à Lausanne, a perdu en quart de finale.

cyclisme

Les «gros bras» ont mis le nez à la fenêtre au Tour d'Italie

Le premier duel Merckx-Gimondi à l'avantage du Belge

Ce week-end aura apporté au Tour d'Italie une première question quant à son développement futur. Si, samedi, au cours d'une étape absolument plate, le jeune Italien Boifava — vainqueur d'une étape du Tour de l'Avenir à la Chaux-de-Fonds l'année passée — avait pris le maillot rose à son coéquipier Polidori au terme d'une échappée amorcée à quinze kilomètres de l'arrivée sous le regard des « grands » il n'en a pas été de même hier. Pour la première étape de montagne dans les Apennins les « gros bras » ont affirmé leur autorité. Merckx, Gimondi, Zilioli, Dancelli, Michelotto, Adorni, Polidori — il a repris son bien — Anni, Mori, Benfatto (un étranger... contre neuf Italiens), que voilà un sprint de rêve. Merckx l'a gagné comme il avait précédé Gimondi dans l'ascension du premier col de ce « Giro 1969 ». Ainsi, au soir de la troisième étape les hommes forts ont pris leurs distances avec les seconds plans. On remarquera toutefois l'absence, dans ce groupe, de Jimenez et Bitossi. Voilà l'épreuve transalpine bien lancée. Côté des Suisses, Vifian et Spuhler sont toujours là alors que Maurer a abandonné dans l'étape de samedi. Le Zuricois était malade.

DUEL : PREMIER ACTE

Le premier acte du duel Merckx-Gimondi a pris fin à l'avantage du jeune champion belge, vainqueur au sprint, devant son grand rival italien, de la troisième étape, Mirandola-Montecatini, à l'issue de laquelle l'Italien Giancarlo Polidori a repris le maillot rose que son équipier Davide Boifava lui avait ravi samedi.

Courue sur un parcours légèrement accidenté, cette étape a opéré une première sélection, tous les grands favoris et protagonistes terminant ensemble.

La première partie de cette troisième journée de course fut caractérisée par une échappée du Belge Victor van Schil, en compagnie de Bramucci, Capodivento, Crepaldi, Casalini, rejoints d'abord par Ballini puis par Morotti, Chiappano, di Caterina et Sgarbozza. Toutefois, un démarrage de Dancelli entraîna la réaction de Gimondi et Adorni et le peloton ne tarda pas à revenir sur les hommes de tête.

La sélection définitive intervint dans l'ascension du col de l'Abetone. Elle fut provoquée par une attaque de Gimondi, contrée par Merckx. Le Belge passa premier au sommet (1388 m, km 129) avec dix secondes d'avance sur Gimondi et 20" sur un petit groupe comprenant Dancelli, Adorni, Zilioli, Schiavon, Anni, Michelotto, Motri, Polidori et Conti. Schiavon, puis Conti perdirent le contact assez rapidement cependant que, dans la descente, Benfatto réussissait à revenir sur le groupe de tête.

L'ascension du col de la Prunetta (958 m) à moins de 30 km de l'arrivée, ne provoqua aucun changement en tête de la course. Sur la piste de l'hippodrome de Montecatini, Merckx eut raison de Gimondi au terme d'un sprint serré. Polidori, qui terminait dans le même temps, redevenait chef de file du classement général.

3me étape, Mirandola - Montecatini (188 km) : 1. Eddy Merckx (Be) les 188 km en 5 h 30'20" (34,146) ; 2. Gimondi (It) ; 3. Zilioli (It) ; 4. Dancelli (It) ; 5. Michelotto (It) ; 6. Adorni (It) ; 7. Polidori (It) ; 8. Anni (It) même temps ; 9. Mori (It) 5 h 30'25" ; 10. Benfatto (It) même temps ; 11. Schiavon (It) 5 h 32'18" ; 12. Ballini (It) 5 h 32'48" ; 13. Altig (All) 5 h 32'53" ; 14. Milioli (It) même temps ; 15. Basso (It) 5 h 32'59" ; 16. Cravero (It) 5 h 32'59" ; 17. Baldan (It) ; 18. Zandegu (It) ; 19. Balasso (It) ; 20. Laghi (It) même temps.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Polidori (It) 13 h 05' 47" ; 2. Anni (It) 5 h 02'49" (It) à 43" ; 3. Benfatto (It) à 1' 17" ; 4. Merckx (Be), Gimondi (It), Dancelli (It), Michelotto (It), tous à 1' 35" ; 8. Zilioli (It) à 1' 42" ; 9. Adorni (It) à 1' 42 ; 10. Mori (It) à 1' 47" ; 11. Boifava (It) 13 h 08' 22" ; 12. Bitossi (It) 13 h 09' 09" ; 13. Van Vlierberghe (Be) ; 14. Ritter (Dan) ; 15. Vercelli (It) même temps ; 16. Schiavon (It) 13 h 09' 27" ; 17. Passuello (It) 13 h 09' 44" ; 18. Calvacanti (It) ; 19. Chiappano (It) ; 20. Taccone (It) même temps.

gymnastique

Le soleil était au rendez-vous au Chanet

L'âge n'a rien enlevé à la valeur des participants

Les concours ont débuté dimanche matin par les exercices d'école du corps en sections et les tournois de balle au panier et de volleyball par un froid assez vif sur les magnifiques enplacements du Chanet, cadre de verdure idéal pour une fête de gymnastique. Parfaitement organisée par la section des Amis-Gyms de Neuchâtel sous la direction de MM. Maurice Rey et Robert Chautems, la manifestation s'est bien déroulée et a connu le succès.

Plusieurs centaines de gymnastes-hommes, venant de toutes les parties du canton, ont participé à ces compétitions. Les sections de gyms-hommes ont démontré leur vitalité. Ouvertes aux sportifs dépassant la trentaine, elles leur donnent la possibilité de continuer à pratiquer la gymnastique, malgré leur chevelure parfois grisonnante, leur calvitie naissante ou un début d'embonpoint, et leur permettent ainsi de se maintenir en bonne forme physique. Ce sont donc principalement des gymnastes d'âge mûr qui ont évolué dimanche au Chanet.

SPECTACLE HARMONIEUX

Ce sont aussi des gymnastes chevronnés ; nous avons pu nous en rendre compte lors des exercices d'ensemble présentés au public en fin de matinée. Un carré d'as de 144 gymnastes en survêtement de couleur ont en effet exécuté des préliminaires généraux avec une maîtrise parfaite et un ensemble remarquable, spectacle harmonieux et haut en couleur, après lequel M. Philippe Mayor a apporté aux gyms-hommes neuchâtelois le salut des autorités communales de Neuchâtel.

Après la pause de midi se sont terminés les tournois de jeux. A la balle au panier, la palme est revenue à la SFG Peseux I. Quant au volleyball, la victoire n'a pas échappé à la SFG Cernier. La manifestation s'est poursuivie par une démonstration de la SFG Amis-Gyms de Neuchâtel, qui fête cette année le 75me anniversaire de sa fondation. La course d'estafettes, toujours attractive, a eu lieu sous les encouragements du public. Les allocutions des organisateurs et du président cantonal des gyms-hommes ont mis le point final à cette journée pleinement réussie.

P.-A. H.

VOLLEYBALL : 1. Cernier ; 2. Peseux I ; 3. Le Locle I ; 4. La Chaux-de-Fonds I ; 5. La Coudre II et Neuchâtel-Vieux.

Balle à la corbeille : 1. Peseux, 8 p. ; 2. Neuchâtel Amis-Gyms 6 p. ; 3. Corcelles 4 p. ; 4. Neuchâtel Hommes 2 p. ; 5. Colombier 0 point.

Course d'estafettes : 1. Cernier ; 2. Neuchâtel « Jeunes-Vieux » ; 3. La Coudre ; 4. Neuchâtel « Amis-Gyms » ; 5. Les Ponts-de-Martel ; 6. Savagnier.

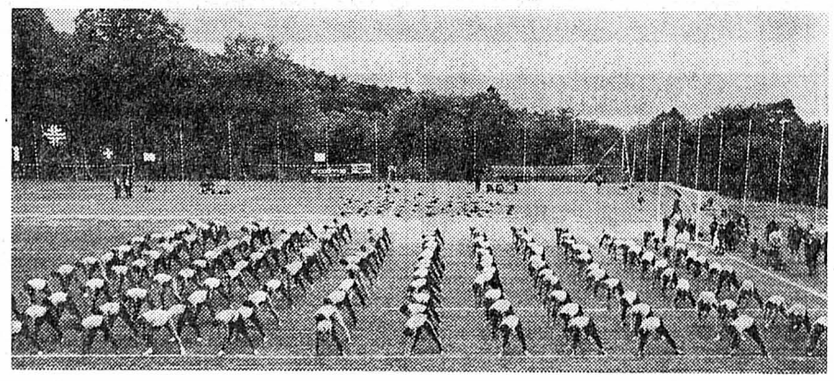

CARRÉ D'AS. — Avec un bel ensemble, 144 gymnastes (12 X 12) exécutent les préliminaires généraux. (Avipress - Baillod)

natation

En désaccord avec la fédération

Henry Reymond se retire

Henri Reymond... s'en va. Nous savions depuis quelque temps que tout n'allait pas pour le mieux entre la Fédération suisse de natation et l'ex-coach olympique. Rencontré hier à la piscine de Montchoisi où le cercle des nageurs de Lausanne organisait sa première réunion de l'année, M. Reymond nous a fait quelques déclarations sensationnelles, dont voici l'essentiel : « J'ai demandé à l'ANEP et à la FSN un congé d'une année, avant le terme de laquelle je n'envisage pas de continuer à assumer toutes mes fonctions sur le plan natation. » Si l'ANEP n'a pas encore répondu à cette demande, la fédération a pris les décisions suivantes : elle a constitué un « consortium » d'entraîneurs nationaux, formé de MM. Zeirold Faronato, Ulrich et... Reymond, qui s'occupera dorénavant de l'équipe nationale.

A l'issue d'une nouvelle séance tenue samedi après-midi, M. Reymond a fait la déclaration suivante : « Pour ne pas poser de problèmes insolubles à la FSN je continuerai à prendre en charge le travail administratif et d'entraînement de la section « natation » jusqu'à l'assemblée des délégués de la FSN. Mais je ne participerai probablement plus aux tournées et manifestations internationales, exception faite de Suisse - Israël que j'organise à Vevey. »

C'est dire que M. Reymond assurera le pont jusqu'en novembre prochain, date de l'assemblée. Dans l'immédiat, il est en tout cas certain qu'il ne conduira pas la traditionnelle tournée de juin - juillet qui devait entre autres mener nos nageurs à Rome et Bratislava. Cette tournée sera placée sous la responsabilité de M. Ulrich.

J.-M. HENRY

SPORTS dernière

BASKETBALL

● **La deuxième journée du tour final de promotion en ligue A a donné les résultats suivants :**

Poule A : Stade Fribourg - Molino Nuovo Lugano 63-70 (33-38). Poule B : Zurich - Neuchâtel Basket 59-53 (32-29).

Grand prix de la Gruyère

L'Urbigène Hiltbrunner échoue de peu

Le Grand prix de la Gruyère pour amateurs, couru à Bulle sur une distance de 126 km (une boucle de 42 km à couvrir trois fois) a vu la victoire du Genevois Christophe Wœffray qui a battu au sprint quarante-huit coureurs. Cette épreuve a été marquée par une longue échappée de Roland Hiltbrunner (Orbe) qui ne fut rejoint qu'à un kilomètre de l'arrivée.

CLASSEMENT

1. Christophe Wœffray (Genève) les 126 km en 3 h 09'05" ; 2. Kipfer (Berne) ; 3. Durussel (Lausanne) ; 4. Von Arx (Genève) ; 5. Enderli (Lausanne) ; 6. Buppeler (Muri) ; 7. Pousaz (Estavayer) puis le peloton, dans le même temps que le vainqueur. 79 concurrents sur 102 partants ont terminé l'épreuve.

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

Joseph obtient 2 buts pour Marseille qui gagne la coupe de France à Paris

Malgré l'absence du soleil, l'Olympique Marseille a tout de même triomphé au stade de Colombes en finale de la coupe de France. Les Marseillais ont battu les Girondins de Bordeaux par 2-0 (0-0).

RENCONTRE TERNE

Durant quatre-vingt minutes, les deux formations luttèrent de façon acharnée mais sans grand discernement. Terne, ce duel fut fort équilibré. La décision intervint de façon presque accidentelle. Le Camerounais Joseph déviait chanceusement un tir de son coéquipier Novi, décoché des trente mètres, et prenait ainsi le gardien Montes à contre-pied. Il ne restait alors que sept minutes à jouer. Ce même Joseph consolidait le succès marseillais par un deuxième but à la 88me minute, sur une rupture de Bonnel.

FORTE DÉFENSE

Les Girondins ont perdu ainsi leur troisième finale à Colombes en l'espace de cinq ans. Pourtant cette fois, ils donnèrent longtemps l'impression d'être en mesure de s'imposer. Leur défense, où Chorda neutralisait le Suédois Magnusson, manifesta une maîtrise réelle, alors que dans l'entrejeu, Simon orientait la manœuvre et qu'à la pointe de l'attaque, le petit ailier Petyt se démenait avec un certain bonheur. Les bonnes dispositions des Bordelais se trouvèrent impitoyablement contrées par l'extrême rigueur du marquage des Marseillais. A vrai dire, des deux côtés, l'accent avait été mis sur la prudence défensive. Ce souci amena un jeu haché, décousu et qui ne justifia aucunement le déchaînement de passion qu'avait suscité cette rencontre.

LE HÉROS JOSEPH

Bien que sévèrement surveillé, Magnusson s'est tout de même trouvé à l'origine du but décisif. En effet, l'action de Novi et Joseph se situa sur un coup de coin que le Suédois avait provoqué. Opportuniste, le massif Noir Joseph aura finalement été le héros de cette finale. Avec lui dans les rangs de l'équipe victorieuse, il faut citer le « libero » Hodoul et l'intérieur Bonnel, qui tenta d'apporter un peu d'ordre dans ce football à l'emporte-pièce.

Italie

30me et dernière journée : Atalanta Bergame - Cagliari 1-2 ; Fiorentina - Varese 3-1 ; Internazionale - Bologne 4-0 ; Vicence - Verone 2-1 ; Naples - Pise 2-1 ; Palerme - Milan 0-0 ; Sampdoria Gênes - Juventus 1-1 ; Torino - Rome 2-0. — **Classement final :** 1. Fiorentina 45 points (champion d'Italie) ; 2. Milan et Cagliari 41 ; 4. Internazionale 36 ; 5. Juventus 35 ; 6. Torino 33 ; 7. Naples 32 ; 8. Rome 30 ; 9. Bologne 29 ; 10. Verone 26 ; 11. Palerme 25 ; 12. Sampdoria Gênes et Vicence 23 ; 14. Varese 22 ; 15. Pise 20 ; 16. Atalanta Bergame 19 ; Varese, Pise et Atalanta Bergame descendent en seconde division.

Angleterre

Dernière journée : Manchester United - Leicester City 3-2 ; Newcastle - United - Liverpool 1-1. — **Classement final après 42 rencontres :** 1. Leeds United 67 points ; 2. Liverpool 61 ; 3. Everton 67 ; 4. Arsenal 56 ; 5. Chelsea 50 ; 6. Tottenham Hotspur 45. — puis : 11. Manchester United 42 ; 12. Manchester City 40 (tenant du titre) ; 20. Coventry City 31 ; 21. Leicester City 30 ; 22. Queen's Park Rangers 18. Leicester City et Queens Park Rangers sont relégués.

Allemagne

Trente et unième journée : Borussia Dortmund - Alemannia Aix 3-1 ; Munich - Hertha Berlin 0-1 ; Nuremberg - Bayern Munich 2-0 ; Hanovre - Duisbourg 1-1 ; Kaiserslautern - Eintracht Francfort 2-2 ; Hambourg - Schalke 1-3 ; Borussia Moechengladbach - Eintracht Brunschwick 1-1 ; Kickers Offenbach - Suttgart 2-1 ; Cologne-Werder Brême 3-3. — **Classement après 31 matches :** 1. Bayern Munich 41 points ; 2. SV Hambourg 35 ; 3. FVB Stuttgart 34 ; 4. Alemannia Aix 34 ; 5. Borussia Moenchengladbach 34.

Les tortues de jardin sont là

LE TROPIC
Seyon 23
NEUCHÂTEL
Tél. 5 32 73

La caravane de camions Volvo est en route

Le bureau d'informations roulant avec ses spécialistes expérimentés est à votre entière disposition pour discuter avec nous vos problèmes et questions.

La caravane Volvo s'arrête:

Neuchâtel
A la Rotonde les 20 et 21 mai 1969
de 9 à 21 heures

La Chaux-de-Fonds
A la place du Gaz les 23 et 24 mai 1969
de 9 à 21 heures

Garage Schweingruber & Cie Tél. (038) 7 61 15
2206 les Geneveys-sur-Coffrane

VOLVO

Disposant d'une solide expérience commerciale et d'une bonne culture générale, je cherche **association ou situation responsable** dans une entreprise de Neuchâtel ou des environs, avec possibilité

d'investissement de Fr. 20 000.– à 50 000.–

Plusieurs années de pratique administrative, connaissance approfondie du français et de l'allemand, bonnes notions d'anglais.

Adresser offres sous chiffres FN 1301 au bureau du journal.

Frigos SIBIR*** (Suisse)

Attention ! le véhicule de propagande et information est spécialement pour vous à Neuchâtel.

Si vous possédez un ancien frigo SIBIR à réparer ou à échanger avec reprise de votre ancien contre un neuf plus moderne, c'est-à-dire avec compartiment de congélation trois étoiles = 18 degrés à 32 degrés (en dessous), téléphonez au 5 19 47.

Le plus avantageux de nos appareils est le 150 litres avec un congélateur de 15 litres, éclairage et dégivrage automatiques, à 325 fr. (moins votre reprise).

Responsable de ce service : J.-P. GLARDON.

Restaurant BEAULAC
à Neuchâtel

se recommande
pour son lunch sur assiette à Fr. 10.— ;
sans 1er, Fr. 7.—
Café crème ou nature Fr. 1.—
service compris

Nouvelle direction: André Rüegsegger

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.

BANQUE COURVOISIER & CIE
2001 NEUCHATEL (038) 5 12 07
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom
Rue
Localité

PRÊTS
express
de Fr. 500.– à Fr. 10000.–

- Nous accordons un crédit toutes les 3 minutes
- Garantie de discrétion totale
- Pas de caution ; Votre signature suffit

Banque Procrédit
1211 Genève, Cours de Rive 2, Téléphone 26 02 53
1701 Fribourg, rue Banque 1, Téléphone 2 64 31

NOUVEAU: Service express
Nom
Rue
Endroit

TOUJOURS POSSIBLE

Elle et **LUI**
se retrouvent au
CLUB

Soirées Danse Rencontres. Activité à Genève, Lausanne, Sion, Fribourg, Neuchâtel, Bienne. Siège social à Genève.

Pour y adhérer, retournez-nous le bon ci-dessous

BON Pour une orientation gratuite et sans engagement
CLUB ELLE et LUI
10, Rue Richemont, 1211 Genève 21
Nom:
Rue: No.
Lieu:
Age: Tél.:
Mineurs et pas sérieux s'abstenir.
NF 20

MOTOS VÉLOS
Pour l'entretien de vos vélos, vélomoteurs, motos. Vente - Achat - Réparations.
G. CORDEY
Ecluse 47 - 49 - Tél. 5 34 27

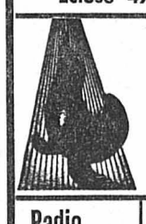

HILDENBRAND
FERBLANTERIE
SANITAIRE
Saint-Nicolas 10
Tél. 5 66 86

Radio Télévision
TV - Radio, etc.
Radio-Mélody
Tél. (038) 5 27 22
Rue de Flandres 2 - Neuchâtel

1949 - 1969
Horlogerie - Bijouterie - Réparations
W. STEINER & Fils
Seyon 5 (immeuble boucherie Margot)
Tél 5 74 14 - Neuchâtel

PRÊTS
sans caution

EXEL
BANQUE EXEL
2001 NEUCHATEL
Av. Rousseau 5 (038) 5 44 04
Ouvert le samedi matin

M. Huguenin
NEUCHÂTEL
Trousseaux
Av. du 1er-Mars 14
Tél. (038) 5 51 55

Excursions FISCHER

PENTECÔTE 1969

Centovalli - Lugano
Col du Simplon - Gothard
24 - 25 mai 2 jours
Fr. 115.— par personne
tout compris

Les îles Borromées
Col du Simplon - Stresa
Tunnel du Grand-Saint-Bernard
25 - 26 mai 2 jours
Fr. 125.— par personne
tout compris

Tunnel du San-Bernardino
Gothard - Liechtenstein
25 - 26 mai 2 jours
Fr. 105.— par personne
tout compris

Dimanche de Pentecôte 25 mai
LACS DE SEMPACH
BALDEGG, HALLWIL
Balade à travers une région peu connue et pourtant si belle
Départ : 7 heures Fr. 23.50

Lundi de Pentecôte 26 mai
ZUCHWIL-STUDEN
(Exposition de fleurs)
départ 13 h 30 Fr. 13.50

Renseignements et inscriptions
Autocars FISCHER Marin Tél. 3 25 21

Mécontent de votre radio ou téléviseur !
Téléphonez au 5 54 93
REOS
F. STIEGER
Bercles 5
Seulement la réparation

L'annonce reflet vivant du marché
dans votre journal

Dettes = Soucis
Débarrassez-vous-en par la gestions de dettes
Dr. Bernhard Weck
7, rue Chaillet, Fribourg 037/9 24 04/05

Véhicules à moteur

A vendre
Citroën 2 CV
modèle 1968
12,000 km,
Expertisée
garantie 3 mois.
Prix Fr. 4100.—
Grandes facilités de paiement.
Garage R. Waser
Rue du Seyon 34-38
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 5 16 28

A vendre (ou à échanger contre 2 CV en parfait état)
Alfa Romeo 1600
1963. S'adresser à W. Wullschleger, Moulins 33, Neuchâtel, entre 18 et 19 heures.

A vendre
Dauphine
Moteur, pneus en ordre ; batterie neuve non expertisée.
A enlever pour 250 fr. Téléphoner le soir au 3 18 86.

A vendre
Opel Rekord 1700
luxe, année 1964.
Facilités de paiement
Tél. (038) 4 10 46.

RENAULT R 10
A vendre
modèle 1968,
9000 km.
Limousine 5 places, occasion de 1er choix.
Garantie 3 mois.
Grandes facilités de paiement.
Garage R. Waser
Rue du Seyon 34-38
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 5 16 28

A vendre
FLORETT
1968, 5 vitesses
1370 km, 1200 fr.
Tél. 6 26 40.

A vendre
Ami 6
1963, moteur complètement rénové, intérieur en parfait état. Tél. 8 76 90 heures des repas.

A vendre
OPEL Commodore
4 portes, blanche, 50,000 km, 1967, expertisée.

Camionnette Mercedes
190 Diesel, charge utile 1800 kg, expertisée.
Tél. (038) 6 21 73.

Apollo Garages Carrosserie
S.A. Neuchâtel Tél. 5 48 16

Un stock important de voitures neuves nous permet d'offrir à

«PRIX CHOC»

ID 19 Super Luxe Fr. 12,700.— net
DYANE 26 CV Fr. 4995.— net

et nos OCCASIONS

à des conditions inégalables avec participation à notre « PRIX ACHETEUR » de Fr. 1000.—
Exemple : **DS 19 Pallas** 1965, gris métallisé, intérieur en cuir naturel noir, parfait état mécanique et carrosserie, expertisée, garantie 3 mois
5700 fr. ou 1995 fr. + 18 fois 238 fr.

BMW NSU CITROËN

BMW 2000
année 1969, couleur verte, intérieur brun, voiture neuve, prix très intéressant.
Francey Automobiles,
Lausanne.
Tél. (021) 23 23 91-92.

BERLINE GRAND TOURISME
404

PEUGEOT
OCCASIONS GARANTIES
AGENCE PEUGEOT
Garage du Littoral
Pierre-à-Mazel 51 Tél. 5 99 91

GARAGE du ROC
HAUTERIVE / Neuchâtel — Tél. 3 11 44

OPEL Record Luxe
année 1966, 4 portes, 49.000 km, verte, état impeccable.
Facilités de paiement.

GARAGE du ROC
HAUTERIVE / Neuchâtel — Tél. 3 11 44

OCCASIONS

ALFA 1600 GTV	1967
FORD 20 M Station Wagon	1967
ROVER 2000	1966
SPITFIRE cabriolet	1966
FERRARI 330 GT	1964
ROVER 3 litres	1962

Voitures impeccables, de première main, vendues avec garantie. Facilités de paiement.
GARAGE ELITE
Eugène Knecht, 29, fbg du Lac, Neuchâtel. Tél. 5 05 61.

Je paie cher voitures accidentées
avec ou sans douane, modèles récents.
Pierre GROSS,
2013 Colombier (NE).
Tél. (038) 6 21 73.

Mécanicien-outilleur (26 ans), ayant travaillé 2 ½ ans dans un bureau technique, cherche changement de situation, région Neuchâtel, comme

dessinateur-constructeur d'outillages

(posages d'usinage et de contrôle, éventuellement étampes).
Entrée début août ou pour date à convenir.
Adresser offres écrites à LT 1192 au bureau du journal.

Vendeur
en confection, diplômé, expérimenté, cherche place à Neuchâtel pour début juin ou date à convenir. Parle couramment le français et l'allemand.

Adresser offres écrites à CK 1198 au bureau du journal.

On cherche pour
jeune fille
de 17 ans, pendant les vacances d'été, une place dans famille avec enfants, du 14 juillet au 9 août. Famille E.-G. Heussler, Kalchbühlstrasse 100, 8038 Zurich. Tél. (051) 45 57 73.

Prof. médicales auxiliaires

YVES REBER
Bandagiste-orthopédiste
ne reçoit pas le mardi

Prof. médicales

H. Mérat
médecin-dentiste
DE RETOUR

DOCTEUR
M. Popesco-Borel
ABSENTE
du 20 mai au 20 juin

DOCTEUR
Deluz
au service militaire
jusqu'au 24 mai

Répondez, s. v. p., aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Feuille d'avis de Neuchâtel

OFFRES COMMERCES DEMANDES

A LOUER ou à VENDRE, pour cause imprévue,

HÔTEL-RESTAURANT

de bon rapport, région du Léman, centre touristique et sportif.
Affaire intéressante pour cuisinier ou personne de métier.
Conditions spécialement avantageuses ; entrée immédiate ou à convenir.
Pour tous renseignements téléphoner au (021) 60 17 19. Le matin entre 9 et 10 h, le soir dès 19 heures.

REMERCIEMENTS

La famille et les amis de Benito SECHI remercient vivement tous ceux qui ont témoigné leur sympathie à leur cher disparu.
Neuchâtel, mai 1969.

Monsieur Walther Geiser, les familles Maurice Corti, Henri Mosset et alliées, profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées durant ces jours de douloureuse séparation, expriment leur reconnaissance émue et leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui, par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs, ont pris part à leur grand chagrin.
Moudon et Chézard, mai 1969.

Prêt comptant

GARANTIE DE NOUVEAU RÉDUCTION D'INTÉRÊTS

★ de Fr. 500.– à Fr. 25000.–, si vous avez une situation financière saine
★ remboursable jusqu'à 60 mois
★ accordé dans les 48 heures
★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficierez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.
Notre «service-express», téléphone 071 23 39 22, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom
Rue
Domicile 4 344

Banque Rohner+Cie.S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, 071 23 39 22
8021 Zurich, Strehlgasse 33, 051 23 03 30

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune employé de bureau

cherche place à Neuchâtel pour les mois de juin, juillet et août.
Adresser offres écrites à DL 1199 au bureau du journal.

Ford 12 M —— Pour le père de famille ou pour le sportif? ou pour les deux?

Une voiture rapide, sportive, économique, qui, grâce à son confort et son luxe, comble même les automobilistes comblés.
Pour les conducteurs encore plus exigeants: Ford 15M.

Ford

Ford reste le pionnier

Ford 12 M
à partir de Fr. 7840.–

Ford 15 M
à partir de Fr. 8850.–

Neuchâtel : Garage des Trois Rois S. A., J.-P. et M. Nussbaumer, 11, Pierre-à-Mazel, tél. (038) 5 83 01 — **La Chaux-de-Fonds :** Garage des Trois Rois S. A., J.-P. et M. Nussbaumer, 102, rue de la Serre, tél. (039) 2 35 05 — **Le Locle :** Garage des Trois Rois S. A., J.-P. et M. Nussbaumer, 20, rue du Temple, tél. (039) 5 24 31.

HÔTEL DES PLATANES
CHEZ-LE-BART (NE)
Tél. (038) 6 79 96
Jeux de quilles automatiques

Cours d'allemand à Winterthour.

La ville de Winterthour organise depuis 1935, pendant les vacances, soit, cette année, du 14 juillet au 16 août, des cours d'allemand bien fréquentés, pour étudiants et étudiantes des écoles moyennes et supérieures de langue étrangère, ayant 14 ans révolus.

Ecolage : Fr. 635.— à Fr. 990.—, y compris pension complète et excursions pour 3 à 5 semaines. Inscription 10 fr. S'inscrire jusqu'au 21 juin 1969.

Pour prospectus et renseignements, s'adresser à M. E. Wegmann, Rosentalstrasse 42, 8400 Winterthour.

PRÊTS et ESCOMPTES S.A.
LAUSANNE
Rue Haldimand 14
Sans caution
500 à 3000 fr.
modes de remboursement variés
Tél. (021) 23 92 57 - 58 (3 lignes)

BIG BEN BAR

Ed. GERBER & Cie - Trousseaux
Av. Ld-Robert 40 - LA CHAUX-DE-FONDS

JOLI CHOIX DE NAPPES RONDES ET OVALES
en coton mi-fil et pur fil, en toutes dimensions.

Incomparable collection de taies de duvets
en basin et damassé, blanc et couleurs, dans toutes les largeurs.

Représentant pour le bas du canton :
Maurice BLANDENIER
Fornachon 9, 2034 Peseux. Tél. (038) 8 62 51.

WITTWER
(038) 5 82 82
St-HONORÉ 2 NEUCHATEL
VOYAGES - AUTOCARS

PENTECÔTE
SAN-BERNARDINO - LOCARNO - CENTOVALLI
3 jours 24 - 26 mai Fr. 165.—
LE TYROL ET LES ALPES BAVAROISES
2 jours 25 - 26 mai Fr. 125.—
Programmes et inscriptions chez :
VOYAGES WITTWER

BIENTÔT LES VACANCES

Nos forfaits par avion :

Majorque
L'île de vacances aimée et connue. Vols spéciaux en Coronado-Jet chaque samedi et dimanche, de mars à novembre.
15 jours au départ de Genève dès **Fr. 310.—**

Tunisie
Mystère de l'Afrique du Nord. Gigantesques plages de sable. Hôtels éprouvés. Envol avec Caravelle-Jet tous les dimanches, d'avril à octobre.
15 jours au départ de Genève dès **Fr. 565.—**

Corse
Ile de beauté, merveilleuses plages de sable fin. Vols spéciaux directs tous les dimanches, de juin à septembre.
15 jours dès **Fr. 695.—**

COSTA DEL SOL
Côtes ensoleillées de l'Andalousie. Vols spéciaux en Coronado-Jet tous les dimanches, de mai à octobre.
15 jours dès **Fr. 395.—**

BULGARIE
Fantastiques plages de sable blanc au bord de la mer Noire. Vols directs de mai à septembre, chaque dimanche.
15 jours dès **Fr. 580.—**

ALGARVE
Le jardin du Portugal. Maintenant vols directs jusqu'à Faro, chaque dimanche, de mai à octobre.
15 jours dès **Fr. 595.—**

GRÈCE - RHODES
Pays plein de légendes et de beauté. Départs tous les samedis, de mai à octobre.
15 jours dès **Fr. 445.—**

IBIZA
L'Ile Blanche. Vols spéciaux directs tous les samedis, de mai à octobre.
15 jours dès **Fr. 495.—**

MAMAIA
Côte roumaine au bord de la mer Noire. Vols directs de mai à septembre.
15 jours dès **Fr. 585.—**

ISRAËL
Vacances au pays biblique. Départ toutes les deux semaines par Jet, de mars à décembre.
15 jours dès **Fr. 890.—**

ILES CANARIES
Iles fortunées à l'éternel printemps. Vols directs chaque jeudi. Avion Coronado.
15 jours dès **Fr. 635.—**

YOUGOSLAVIE
Pays des criques et des îles. Départs par avion de ligne Jet chaque dimanche, de mai à octobre.
15 jours dès **Fr. 395.—**

AVY
Agence Voyages Yverdonnoise

Casino 7 - YVERDON
Tél. (024) 2 34 50

Ces dessous charmants...
...se font en noir et en blanc, avec plein de dentelle partout.
Et voyez ces prix extraordinaires: des prix-M!

soutien-gorge stretch, renforts Fibrefil, bretelles stretch réglables, dos Lycra. Tailles 70-90 **11.-**

soutien-gorge stretch avec armatures, renforts mousse, dos Lycra, bretelles stretch. Tailles 65-85 **8.50**

Panty Lycra, agrémenté de très jolie dentelle nylon. Tailles 65-85 **19.-**

Gaine-culotte Lycra, ornée de dentelle nylon, renfort satin, jarretelles amovibles. Tailles 60-80 **14.50**

MARCHES MIGROS

MOTS CROISES

Problème No 795

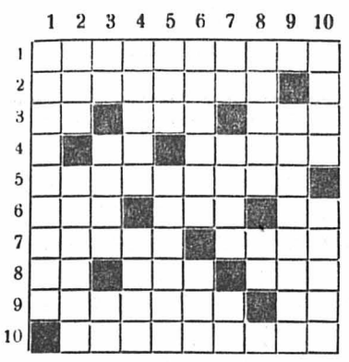

HORIZONTALEMENT

1. Se présente avant la préface. 2. Qui a le visage haut en couleur. 3. Adverbe. — Régale parfois. — Longue ceinture de Japonais. 4. Préfixe. — Plagie l'œuvre d'autrui. 5. Effrénée. 6. Se donna beaucoup de peine. — Donne l'idée d'une égalité. — Abréviation du calendrier. 7. Résonne lentement par coups espacés. — Coquille. 8. Dieu solaire. — Patrie d'Einstein. — Pour le five o'clock. 9. Stupéfait. — Vue de La Rochelle. 10. Qui appartient aux siècles écoulés.

VERTICALEMENT

1. Il marche à la baguette. 2. Poignée de mains sur l'écu. — Ville du Brésil. 3. Début de l'autre nom des Erinnyes. Cri qui accuse l'effort. — Pronom. 4. Il évangélisa le Groenland. — Sa tête est vouée aux coups. 5. Roue de poulie. — Instrument de musique ancien et populaire. 6. On rejoint un jour leur royaume. — Poussés. 7. Adverbe. — C'est parfois un pâté de campagne. — Conjonction. 8. On l'adore. — Sert à lier. 9. Offensera. 10. Cherche à pincer. — Fille de Necker.

Solution du No 794

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	N	E	U	T	R	A	L	I	T	E
2	O	U	■	A	U	G	U	R	E	S
3	C	L	E	■	D	E	■	A	R	T
4	T	E	R	N	E	■	E	D	E	■
5	U	R	N	E	■	P	L	E	B	E
6	R	■	E	U	D	E	S	■	E	T
7	N	A	■	F	R	I	A	B	L	E
8	E	S	E	■	E	N	■	E	L	U
9	■	P	L	O	G	A	S	T	E	L
10	J	E	U	N	E	S	S	E	■	E

HOROSCOPE

Le domaine intellectuel et les études seront favorisés le matin. Les activités artistiques et littéraires seront favorisées l'après-midi.

Naissances : Les enfants de ce jour seront nerveux, irritables et très originaux.

BÉLIER (21/3-19/4)

Santé : Les boissons alcoolisées vous sont néfastes. **Amour :** Faites confiance à l'être aimé. **Affaires :** Votre succès sera rapide.

TAUREAU (20/4-20/5)

Santé : Consommez davantage de crudités. **Amour :** Evitez une aventure sans lendemain. **Affaires :** Etendez vos activités professionnelles.

GÉMEAUX (21/5-21/6)

Santé : Essayez de moins fumer. **Amour :** Un bon geste de votre part serait apprécié. **Affaires :** Prenez plus souvent vos responsabilités.

CANCER (22/6-22/7)

Santé : Vous consommez trop de fruits de mer. **Amour :** Recherchez les points qui vous rapprocheront. **Affaires :** La moindre erreur peut avoir des suites.

LION (23/7-23/8)

Santé : Essayez un nouveau régime. **Amour :** Vie privée très mouvementée. **Affaires :** Examinez le point de vue de votre entourage.

VIERGE (24/8-23/9)

Santé : Couchez-vous plus tôt. **Amour :** Montrez-vous plus conciliant. **Affaires :** Envisagez des arrangements profitables.

BALANCE (24/9-23/10)

Santé : Vous ne buvez pas suffisamment. **Amour :** Des personnes avisées vous conseilleront. **Affaires :** Réfléchissez avant de changer de situation.

SCORPION (24/10-22/11)

Santé : Ne prenez pas n'importe quel médicament. **Amour :** Un petit voyage vous rapprochera. **Affaires :** Des travaux importants vous occuperont.

SAGITTAIRE (23/11-21/12)

Santé : Profitez au maximum du soleil. **Amour :** Ambiance familiale très détendue. **Affaires :** Changez votre façon d'agir.

CAPRICORNE (22/12-19/1)

Santé : Prenez des fortifiants. **Amour :** Faites part de vos sentiments. **Affaires :** Consacrez-vous à ce qui vous passionne.

VERSEAU (20/1-18/2)

Santé : Commencez votre repas par une salade verte. **Amour :** Accordez plus de liberté à vos enfants. **Affaires :** Mettez de l'ordre dans vos affaires personnelles.

POISSONS (19/2-20/3)

Santé : Essayez l'hydrothérapie. **Amour :** Faites preuve de plus de patience. **Affaires :** Exploitez votre chance.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

CINÉMAS. — **Studio,** 20 h 30 : Chasseurs de scalps. 12 ans.
Bio, 15 h et 20 h 45 : Révolution. 18 ans. 18 h 40 : Comment j'ai gagné la guerre. 16 ans.
Apollo, 15 h et 20 h 30 : Pharaon. 16 ans. 17 h 30 : Il Faraone.
Palace, 20 h 30 : Caroline chérie. 18 ans.
Arcades, 15 h et 20 h 30 : Affaire Thomas Crown. 16 ans.
Rex, 20 h 30 : Espions à l'affût. 18 ans.
Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h) : G. Montandon, Epancheurs.

PESEUX

CINÉMA. — **Cinéma de la Côte,** 20 h 30 : Solo pour une blonde.

COLOMBIER

CINÉMA. — **Lux,** relâche.
Pharmacie de service : Frochaux (urgences dès 18 h 30).

SAINT-BLAISE

CINÉMA. — **Royal,** relâche.

LE LANDERON

CINÉMA. — **Cinéma du Château,** relâche.

critique TV — Reportages sportifs

FOOTBALL (Suisse romande). — Mercredi et jeudi passés, le football a été à l'honneur sur les petits écrans romands. En effet, les responsables de la grille des programmes avaient inscrit, aux meilleures heures de la soirée, la retransmission de deux rencontres internationales. Bien qu'annoncée tardivement, la décision de l'A.S.F. d'autoriser la retransmission en direct du match Suisse-Roumanie, nous a satisfaits. Les matches joués par l'équipe nationale intéressent et touchent un très large public. De plus, une retransmission télévisée ne pourrait nuire que dans une très faible mesure aux finances de l'Association. C'est pourquoi, nous avions toujours réclamé l'application d'une telle politique. La télévision romande a aussi innové en invitant deux connaisseurs qui ont analysé les quelques aspects de la rencontre pendant la pause. Mais, n'y aurait-il pas eu la possibilité d'instaurer un dialogue avec le journaliste chargé du commentaire ? De plus, nous regretterons que la télévision romande ne dispose pas de moyens techniques permettant l'enregistrement et la rediffusion immédiate des phases de jeux capitales. La télévision suisse est bientôt la seule en Europe à ne pas pouvoir faire bénéficier son public de telles reprises. La rencontre diffusée jeudi soir fut aussi riche et intense. Cependant, cette double programmation, malgré les mots apaisants de Jean-Jacques Tillmann, aura indisposé de nombreux téléspectateurs.

Le sport mérite une place dans les programmes qui soit en rapport avec son audience.

Mais, seule l'existence d'une deuxième chaîne de même expression résoudrait tous les problèmes que ces programmations posent aux responsables. Malheureusement, la S.F.R. a préféré introduire la couleur. Ce sont naturellement les nombreux téléspectateurs qui habitent dans les régions d'où il est impossible de capter l'une ou l'autre des chaînes françaises qui ressentent le plus les effets de cette politique peu en rapport avec les besoins réels.

GRAND PRIX DE MONACO (Suisse romande). — Dimanche, la télévision nous a offert la retransmission d'un grand prix automobile. Ce sport reste fort spectaculaire et l'utilisation judicieuse de moyens importants pourrait encore relever le spectacle. Malheureusement, le réalisateur s'est limité à suivre la course. Caméras fixes et mobiles parviennent à nous en donner un reflet plus ou moins exact. Mais, une telle conception du reportage lasse vite. Le téléspectateur apprécierait beaucoup de pouvoir comparer le comportement des coureurs dans des passages délicats, désirerait voir certaines séquences au ralenti et être en contact avec le public. Tout ce travail peut se faire sans oublier la course.

Enfin, nous engageons la télévision romande à assurer elle-même le commentaire des manifestations eurovisées. Les journalistes belges se montrent trop avares et trop nationalistes. L'expérience des Jeux olympiques aurait dû servir de leçon. Dire que l'abandon de Jacky Ickx rendait l'épreuve inintéressante et que seul le hasard avait désigné les premiers nous paraît être la preuve flagrante d'une étroitesse peu en rapport avec l'esprit qui anime le service de Boris Acquadro.

GYMNASTIQUE (Suisse romande). — Cette discipline sportive convient fort bien à une retransmission télévisée pour autant que l'on cherche à supprimer les nombreux temps morts. La simultanéité des disciplines est une solution que la T.V. ne peut imposer aux organisateurs. Par contre, le différé est dans ses compétences et permet une concentration salutaire.

J.-Cl. LEUBA

Informations suisses

La diversité des actions de la Garde aérienne suisse de sauvetage

La Garde aérienne suisse de sauvetage intervient lors d'accidents en montagne pour les victimes d'avalanches, d'accidents à skis à l'écart des pistes contrôlées, d'accidents de travail sur des chantiers en montagne, d'accidents d'aviation et de circulation, grâce à une récupération rapide des blessés et des morts, un premier secours approprié (mesure immédiates pour sauver la vie du blessé), intervention directe de médecins spécialistes (anésthésistes), transport rapide, fait avec précaution, de blessés à l'hôpital, dépêchage de chiens d'avalanche CAS, transport par raccourci d'équipes de sauvetage, action prompte de spécialistes du sauvetage (plongeurs, soudeurs, spécialistes de la pose des mines, etc.).

Elle accomplit des vols de ravitaillement pour villages et vallées coupés du trafic ou refuges alpins et cabanes de montagnes isolés ou d'accès difficile, des vols d'évacuation en cas d'irruption intempestive de l'hiver ou de danger d'avalanche, des vols de transfert lors de cas d'urgence (accidents ou maladies dans leur phase aiguë) d'un petit hôpital à un grand centre médical. Mais elle est équipée aussi pour des vols de rapatriement pour touristes blessés ou atteints de maladies graves dans tous les pays européens et l'Afrique du Nord, pour apporter des secours en cas de catastrophe, lors d'avalanches, d'éboulements, de tremblements de terre, d'inondations et d'accidents catastrophiques dans des régions inaccessibles. Enfin, elle procède au déclenchement artificiel d'avalanches, lutte contre les incendies de forêt, surveillance de la circulation routière et organise des piquets d'accidents aux heures de circulation intense ou lors de meetings massifs, en collaboration avec la police et la radios.

COMMENT L'ATTEINDRE ?

La GASS est l'unique organisation civile de sauvetage à direction centralisée en Suisse.

Elle peut être atteinte toujours par tout le monde à la centrale d'alarme valable pour toute la Suisse et sise à la tour de contrôle de Kloten qui est en service jour et nuit : (051) 84 04 11.

En cas d'urgence et d'appels par les postes de téléphones SOS, la communication avec la GASS peut aussi être établie par le tél. No 11.

En cas d'alarme, indiquez uniquement le nom de celui qui appelle, le lieu de l'appel et son numéro de téléphone. Le chef de mission en service dont on sait à tout moment, à la tour de contrôle à Kloten, où l'atteindre, est immédiatement appelé. Pendant les quelques minutes d'attente, les réponses aux questions suivantes devraient être préparées :

Qu'est-il arrivé et quand ? Genre des blessures, où ? Désignation exacte du lieu, si possible coordonnées, nom, âge approximatif et, si possible, domicile du blessé. Temps au lieu de l'accident : direction et force du vent, visibilité en km (horizon visible ?). Obstacles au lieu de l'accident (câbles, etc.).

Le chef de mission, qui connaît en permanence la position de tous les avions et hélicoptères à disposition en Suisse, peut expédier sans délais au lieu de l'accident la machine aérienne la mieux appropriée, la plus rapide et la plus économique. Mais il peut aussi y dépêcher des médecins (anesthésistes) des chiens d'avalanche et des spécialistes du sauvetage. Selon le genre, le lieu et la gravité de l'accident, il informera en même temps le chef compétent du service de sauvetage ou la police.

Si un avion ou un hélicoptère survole le lieu de l'accident avant que l'alarme ait pu être donné, l'appel au secours peut être adressé en tout temps aux pilotes par le signe des deux bras levés indiquant que l'on est en détresse.

Une feuille aide-mémoire fournit toutes les informations utiles sur la préparation des lieux d'atterrissage pour un hélicoptère, la marche à suivre pour la signalisation de l'alarme, etc. Cette feuille peut être demandée en langue française, allemande, italienne ou anglaise au **secrétariat de la Garde aérienne suisse de sauvetage, Bellerivestrasse 3, 8008 Zurich, tél. (051) 47 42 55.**

LE COUT DES MISSIONS

Aucune mission de sauvetage n'est soumise à la garantie préalable d'un remboursement des frais. En respectant cette règle, la GASS se conforme aux obligations humanitaires librement choisies par elle (art. 3 des statuts), obligations qui correspondent aux principes de la Croix-Rouge reconnus sur le plan international.

Toutefois, pour diverses raisons, la GASS est obligée de porter en compte aux personnes rescapées et transportées les frais des secours ou de l'aide apportés, une fois sa mission accomplie. Mais personne n'a besoin, dans un cas social grave, de se faire du souci au sujet du paiement des frais de son sauvetage.

Toute requête justifiée de réduction ou de remise des frais fait l'objet d'un examen soigneux de la part de la direction et est, dans la plupart des cas, entièrement ou partiellement accordée. Dans des circonstances particulières et spécialement si les victimes comptent parmi les familles de montagnards ne disposant que de moyens modestes, on renonce de prime abord à une facturation.

La facturation des missions se base sur les principes suivants :

Seuls les frais nets du vol et les dépenses directement entraînées par l'action de sauvetage sont portés en compte. Les frais concernant l'acquisition et l'entretien du matériel et des dépôts, l'amortissement, l'entretien et l'assurance des aéroplanes et des voitures utilisées pour le sauvetage qui appartiennent à la GASS, ainsi que la totalité des frais administratifs sont, dans tous les cas, supportés par la GASS elle-même. Une transmission de ces frais aux rescapés augmenterait de 40 à 50 % le montant des factures.

Les frais de vol des détenteurs d'aéroplanes avec lesquels des contrats d'affrètement ont été passés, sont régulièrement versés en fin de mois aux fréteurs même si la GASS elle-même ne touche ces montants qu'après six mois, un an ou même jamais.

Comme la GASS n'est pas subventionnée par la Confédération et que l'assistance des cantons et des communes est — de loin — insuffisante pour couvrir tous les frais, la GASS a largement besoin d'un généreux appui de la part du public.

La GASS est heureuse de recevoir, tous les ans, les cotisations de ses protecteurs et des dons uniques en espèces. Elle accepte, en tout temps, avec reconnaissance les contributions qui lui sont versées, si minimes soient-elles.

Afin d'offrir quelque chose en retour à ses protecteurs, la GASS a décidé, en 1967, d'instaurer des avantages au profit de ses protecteurs. Quiconque verse un montant de 20 fr. au moins par an bénéficie, en cas d'une aide par la voie de l'air devenue nécessaire pour lui-même, d'avantages substantiels.

LES PROGRAMMES DE LA TV

DU LUNDI 19 MAI

SUISSE ROMANDE

15.05 En direct de Berne
Visite officielle en Suisse de R.-Franz Jonas, président de la République autrichienne.
16.45 Entrez dans la ronde.
17.05 La boîte à surprises.
18.00 La boîte à surprises.
18.05 Cours d'anglais.
18.20 Libres propos.
18.30 Bonsoir.
19.00 Trois petits tours et puis s'en vont.
19.05 Football sous la loupe.
19.40 Carrefour.
20.00 Téléjournal.
20.20 L'Opinion
De Denis de Rougemont.
20.35 (C) Le Sacrifice
Film de la série L'Homme de fer.
21.25 (C) Apollo-10.
21.40 La vie littéraire.
22.10 Musique du XXe siècle.
22.25 (C) Dites-le en couleurs.
22.45 Téléjournal.

FRANCE 1re CHAINE

12.00 Midi-magazine.
12.40 Télé-midi.
13.00 Campagne électorale.
13.35 Cours de la bourse.
14.03 Télévision scolaire.
16.30 Championnats d'Europe de gymnastique féminine.
17.15 Télévision scolaire.
18.15 Dernière heure.
18.16 Contact.
18.25 Total 3000
Jeu.
18.40 Magazine féminin.
19.10 Bip et Véronique chantent.
19.15 Actualités régionales
Annonces.
19.40 Les Oiseaux rares
Feuilleton.
19.55 Annonces.
20.00 Télé-soir.
20.25 Campagne électorale.
21.05 SOS fréquence 17
Feuilleton.
22.05 Face à l'événement.
22.50 Show Sydney Bechet.
23.50 Télé-nuit.

FRANCE 2me CHAINE

18.55 Emission pour les jeunes.
19.35 Télé-soir.
19.55 Télésports.
20.00 Monsieur cinéma.
20.30 Thèmes et variations.
21.15 Grimaces.
22.30 Opération Apollo-10.
23.30 On en parle.

SUISSE ALÉMANIQUE

15 h, visite du président de la République d'Autriche à Berne. 18.15, télévision éducative. 18.44, fin de journée. 18.50, téléjournal. 19 h, l'antenne. 19.25, télésports. 20 h, téléjournal. 20.20, piste. 21.05, Le Lien. 21.55, téléjournal. 22.05, vol d'Apollo-10. 22.25, réception du président de la République d'Autriche à Berne. 22.55, cours de russe.

SÉLECTION QUOTIDIENNE

Football sous la loupe (Suisse, 19 h 05) : En souhaitant qu'un jour l'on abandonne la routine...

L'Opinion (Suisse, 20 h 20) : Il est toujours bon de savoir ce que pense les autres des problèmes communs.

La Vie littéraire (Suisse, 21 h 40) : Une évocation de Lamartine.

J.-Cl. L.

ALLEMAGNE I

16.35, téléjournal. 16.40, une fête enfantine en plein air. 17 h, les enfants et les tests. 17.30, la fabrication des masques. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, reportages d'actualités. 21 h, voyage à travers l'Allemagne. 21.45, rencontre théâtrale de Berlin. 22.30, téléjournal, commentaires, météo. 22.50, à la recherche des origines de la démocratie en Allemagne. 23.35, téléjournal.

ALLEMAGNE II

17.30, informations, météo. 17.35, les hommes-grenouilles. 18.05, plaque tournante. 18.40, L'Ile aux phoques. 19.10, coups et blessures. 19.45, informations, actualités, météo. 20.15, vers l'Etat constitutionnel. 21 h, Au royaume des cieux. 22.40, informations, météo.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations. 7 h, miroir-première. 8 h, informations. 8.30, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, à votre service. 10 h et 11 h, informations. 11.05, crescendo. 12 h, informations. 12.05, aujourd'hui. 12.25, quatre à quatre. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, Chère Elise. 13 h, musicolor. 14 h, informations. 14.05, réalités. 14.30, la terre est ronde. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.

16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de seize heures, Sincérité. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes, pour vous les enfants. 17.55, roulez sur l'or. 18 h, informations. 18.05, le miroir du monde. 19.30, bonsoir les enfants. 19.35, à chacun sa vérité. 20 h, magazine 69. 20.20, Le Suspect numéro un, pièce policière de R. Schmid, d'après une nouvelle de Richard Deming. 21.15, Maroc 69. 22.30, informations. 22.35, sur les scènes du monde. 23 h, la musique contemporaine en Suisse. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme

12 h, midi-musique. 16 h, Kammermusik. 17 h, musica di fino pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, musique légère. 20 h, informations. 20.15, pour les enfants sages. 20.30, sixième diorama de la musique contemporaine, le domaine musical de Paris. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 16 h, 23.25, informations. 6.10, bonjour. 6.20, musique récréative pour jeunes et vieux. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, concert. 9 h, anecdotes sur le chef d'orchestre H. von Karajan. 10.05, divertissement populaire pour jeunes et vieux. 11.05, carrousel. 12 h, R. Williams, piano et R. Bennet, clarinette. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, orchestre récréatif de Beromunster. 14.30, nouveaux livres pour la jeunesse. 15.05, accordéon. 15.30, souvenirs.

16.05, ensembles divers. 17 h, chansons populaires. 17.30, pour les enfants. 18 h, informations, météo, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, concert sur demande. 20.25, notre boîte aux lettres. 21.30, les tournées du cirque Knie, reportage. 22.15, informations, commentaires, revue de presse. 22.30, sérénade pour Claire.

Pourquoi l'eau de Sembrancher, en Valais, est-elle si bonne pour les dents ?

Rien apparemment ne distingue Sembrancher, un petit village du Valais des autres villages. Pourtant, Sembrancher est l'objet de l'attention de plusieurs équipes de médecins, stomatologues et chirurgiens-dentistes, depuis plusieurs années. Exactement depuis que le médecin local, le docteur Luder a remarqué la qualité particulière de la denture des enfants du village. La carie dentaire est exceptionnellement rare chez les jeunes de Sembrancher, ainsi d'ailleurs que chez les adultes.

Le docteur Luder a voulu connaître la raison de cette singularité. Les études qu'il a effectuées avec le concours de la Faculté de médecine et Genève, ont révélé que l'eau utilisée par la population locale contient du fluor à l'état naturel. Les travaux du professeur Held, titulaire de la chaire de stomatologie de l'Institut genevois de médecine dentaire, permirent de confirmer les suppositions du médecin du village : le fluor est la cause principale de la rareté des maladies dentaires chez les habitants de Sembrancher. Depuis, la découverte du docteur Luder, le village suisse est devenu l'exemple que citent tous ceux qui s'intéressent à la prophylaxie de la carie dentaire par le fluor. La Ligue française pour la santé dentaire dès l'enfance vient d'y organiser un voyage d'étude pour un certain nombre de spécialistes français.

Cinquante millions de caries dentaires

D'après les plus récentes statistiques, quatre-vingts pour cent des enfants des pays européens et d'Amérique du Nord, sont atteints de carie dentaire dès l'âge de trois ans. Un tiers des sommes remboursées par la Sécurité sociale française est consacrée aux soins dentaires. Ce sont donc des raisons et médicales et économiques qui obligent à une meilleure hygiène dentaire. Cela dès les premiers âges de la vie. Promouvoir cette hygiène est l'objectif de la Ligue pour la santé dentaire dès l'enfance, sous la présidence du professeur André Delaunay, chef du service de pathologie expérimentale de l'Institut Pasteur. Il est urgent de lutter contre les « cinquante millions de caries dentaires françaises ».

Le fluor paraît être l'un des moyens efficaces qui permette de mener cette lutte avec succès.

On connaît l'influence bénéfique du fluor sur les dents depuis de nombreuses années. Des travaux effectués tant en France qu'en Suisse, aux Etats-Unis, en Suède et en Norvège, ont montré que le fluor qui entre dans la composition des os et des dents, favorisait le dépôt de calcium et augmentait par conséquent la résistance de certaines parties du squelette. Dans le cas particulier des dents, le fluor agit directement sur l'émail, enrichissant la surface externe de la dent et améliorant sa résistance à la carie. C'est donc à titre préventif qu'il doit être employé.

Sel de cuisine et dentifrice

Dans des pays comme la Suisse ou les Etats-Unis, le fluor est employé artificiellement sur une grande échelle dans la lutte contre la carie dentaire. L'eau distribuée pour la consommation ménagère est fluorurée dans une proportion d'un milligramme par litre, proportion qui semble la meilleure (c'est d'ailleurs la teneur exacte de l'eau de Sembrancher). A cette dose, le fluor n'est pas toxique. Il faut en effet noter qu'au-delà de cinq à six milligrammes par litre, le fluor peut provoquer de graves intoxications, ainsi que des perturbations au niveau de certaines glandes et du système nerveux central.

L'eau est un moyen privilégié d'absorption du fluor par l'organisme humain, mais il en existe beaucoup d'autres. On peut citer la fluoration du sel, du lait, ou même l'emploi de dentifrices contenant du fluor. Le commissariat à l'Energie atomique a organisé des recherches en ce domaine. Des chercheurs de l'Ecole dentaire ont étudié à Saclay la pénétration du fluor radioactif dans la dent. L'application électrolytique du fluor mise au point par les chercheurs français pourrait être utilisée en cabinet dentaire, si le patient en faisait la demande.

G. CHAMBERT

BIBLIOGRAPHIE

DES EMBUCHES POUR LE TOUBIB
par Karol Bor
(Ed. de l'Arabesque)

Pour une fois que le toubib s'offre des vacances dans le Grand Nord canadien, il va être servi. Les attendats dirigés contre lui se multiplient. Que cherche-t-on à lui cacher ? Kala, une jeune Esquimau, va le conduire dans l'enfer glacial.

Colette Calmels
LES DEUX FRÈRES
(Nouvelles Editions Debresse)

L'amour de Florence et des deux frères est romantique. Marqué par la fatalité. André et Jacques sont des garçons modernes, sportifs, bien éloignés de prévoir que Florence va leur apporter le trouble, l'incertitude, l'angoisse, mais aussi la joie d'aimer. Ils en oublieront l'affection qui les lie, tenaillés par la jalousie, mais Florence saura les réunir. Style clair, concis qui donne à l'action un intérêt passionné.

André Rey
PROBLÈMES DU DÉVELOPPEMENT MENTAL
(Editions Delachaux et Niestlé)

André Rey, qui enseigna à l'Institut des sciences de l'éducation et à la Faculté de médecine de l'Université de Genève ainsi qu'à l'Université de Lyon, analyse dans le présent ouvrage les structures d'activités psychologiques et leur rapport avec les divers niveaux de la croissance mentale chez l'enfant.

Georges Simenon
UN AMI D'ENFANCE DE MAIGRET
(Presse de la Cité, Paris)

Le dernier roman de Simenon est un Maigret du type classique et, disons-le tout de suite, un excellent Maigret. On retrouve naturellement le célèbre commissaire, bourru et humain, on retrouve surtout l'homme, le type d'homme que l'auteur a choisi, l'a mis dans une situation dramatique, le regarde évoluer, étudie son comportement. Cet homme, un ami d'enfance de Maigret ou plutôt un camarade de lycée — bien oublié — n'est même pas un être moyen, il est au-dessous de la moyenne avec ce « quelque chose » qui n'est pas une tare, plutôt une inadaptation congénitale et un goût du travail peu développé. En un mot, c'est un raté, un homme qui a essayé un peu de tout, qui a échoué faute de cran et peut-être aussi par malchance. Le voici maintenant mêlé à un crime, avec tout ce qu'il faut pour être soupçonné. La victime est une femme entretenue dont Simenon nous campe le portrait en rose bonbon, un vestige de la Belle époque... Mais nous ne vous en disons pas plus, vous laissant le plaisir de trouver avec Maigret la clé de l'énigme.

VOUS AVEZ CARTE BLANCHE
par Robert Galvin
(Ed. de l'Arabesque)

Les services secrets du Marché commun sur les traces d'un trafic d'armes en faveur des guérilleros d'Amérique latine. Un combat sans merci.

SUPERMAN

DONALD DUCK

© 1966, Copyright by Cosmopress, Genève.

les femmes bien coiffées doivent leur succès et leur bonheur à « Jolistar » la permanente des vedettes.

Jeunesse Coiffures

6 coiffeurs-visagistes spécialisés en colorations, décolorations, soins.

Ouvert sans interruption.

Passage Saint-Honoré 2, 2me étage, ascenseur. Tél. 5 31 33.

On peut de nouveau goûter aux douceurs

Écriteaux en vente au bureau du journal

DURS D'OREILLES ?

Nouveauté sensationnelle: Otarion Normalizer

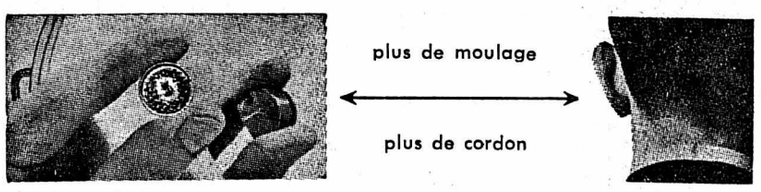

enfin l'appareil de surdité **dans le canal de l'oreille.**

Il est si petit qu'une pièce d'un sou le recouvre, donc invisible à porter.

IMPORTANT ! Nous nous occupons de toutes les formalités pour les demandes d'octroi d'appareils de surdité par **l'ASSURANCE - INVALIDITÉ**

Démonstrations sans engagement à la

PHARMACIE MONTANDON

rue des Epancheurs 11 — **Neuchâtel** — Tél. 5 49 09

Le mardi 20 mai, de 10 heures à 18 h 30

Bouvier Frères

Lausanne

Appareils et lunettes acoustiques

Tél. (021) 23 12 45

43 bis, av. de la Gare

BON pour l'envoi de prospectus gratuits

Nom : _____

Adresse : _____

Age : _____

Brevets

d'invention seront obtenus et mis en valeur rapidement et consciencieusement en Suisse et à l'étranger par la Maison „PERUHAG" à Berne
Agence à Neuchâtel
8, rue Seyon, tél. (038) 5 12 16
Demandez les prospectus.

AUTO-ÉCOLE

Mme E. WENKER

NEUCHATEL - Tél. 5 54 92

SIMCA 1000

et voiture automatique

Français - Allemand
Italien - Espagnol

BIEN OU MAL CHOISI, LE SERVICE D'UN PNEU PEUT ÊTRE

Confiez le choix de vos pneus à

R.Hobs

SPÉCIALISTE DU PNEUMATIQUE

Téléphone (038) 5 23 30

Rue des Saars 14 - NEUCHATEL

un bon repas s'arrose aussi avec un verre de:

dites-lui une fois pour toutes que **VICHY CELESTINS** aide à mieux digérer

eau minérale bicarbonatée sodique

Le «Mystère De Gaulle»

PAR GALLIUS — DESSINS DE FRISANO

RÉSUMÉ. — Devant Dakar, les forces navales de De Gaulle essuient un terrible échec : les troupes pétainistes au Sénégal empêchent le débarquement des troupes gaullistes. Des Français tirent sur des Français. De Gaulle est au fond de l'abîme.

40. — Heureusement, d'autres territoires français se rallient spontanément à De Gaulle. Un Noir, le gouverneur général Félix Eboué, donne à la France libre le Tchad, première terre sur laquelle elle peut hisser son drapeau. D'autres pays d'Afrique rejoignent De Gaulle au cours de l'été et de l'automne 1940 : le Cameroun, le Moyen-Congo, l'Oubangui, le Gabon. D'immenses régions se libèrent de l'emprise du gouvernement de Vichy sans qu'une goutte de sang soit versée. Après avoir recruté en Angleterre pour son armée, De Gaulle parcourt le monde pour rassembler les peuples, malgré les dangers d'interception par l'ennemi. En route pour Fort-Lamy, son avion Potez 540 est tombé en panne et s'est écrasé dans un marécage. On trouve De Gaulle au Caire, au Congo, au Tchad, où il se jette dans les bras de Félix Eboué. Brazzaville devient la capitale de la France libre. De Gaulle y fonde l'ordre de la Libération, qui sera décerné aux patriotes luttant pour la reconquête de la France. A Brazzaville également, il crée le Conseil de défense de l'Empire, qui l'assistera pour mener la guerre. L'Afrique se regroupe autour de la France libre. Vingt ans plus tard, elle renouvellera sa grande amitié à De Gaulle, quand la France donnera leur indépendance aux pays africains.

41. — A mesure que s'agrandit le territoire sur lequel flotte le drapeau à croix de Lorraine et qu'augmentent ses troupes, l'influence de De Gaulle s'étend à Londres et dans le monde. Il a constitué son « gouvernement » dans un immeuble que Churchill a fait mettre à sa disposition. A la radio de la France libre, d'excellents journalistes informent les Français écrasés sous la botte allemande. Pendant quatre ans, les émissions « Honneur et Patrie ! Ici le général De Gaulle » et « Les Français parlent aux Français » entretiennent la flamme de la Résistance. Cependant, Pétain rencontre Hitler sous le signe de la collaboration, le 24 octobre 1940, à Montoire. La colère monte chez les résistants, en voyant un maréchal de France serrer la main du dictateur nazi. De Gaulle lance un appel solennel au peuple français, le 11 novembre 1940, anniversaire de la victoire de 1918 : les étudiants se répandent dans les rues de Paris et remontent, silencieux, les Champs-Elysées, porteurs de deux gaules, pour manifester leur foi en De Gaulle. La Gestapo, aidée par la police de Vichy et par la milice, surgit, fait des rafles. Par dizaines, des jeunes Français seront déportés, cependant que redoublent les arrestations d'autres Français de tous âges et des juifs.

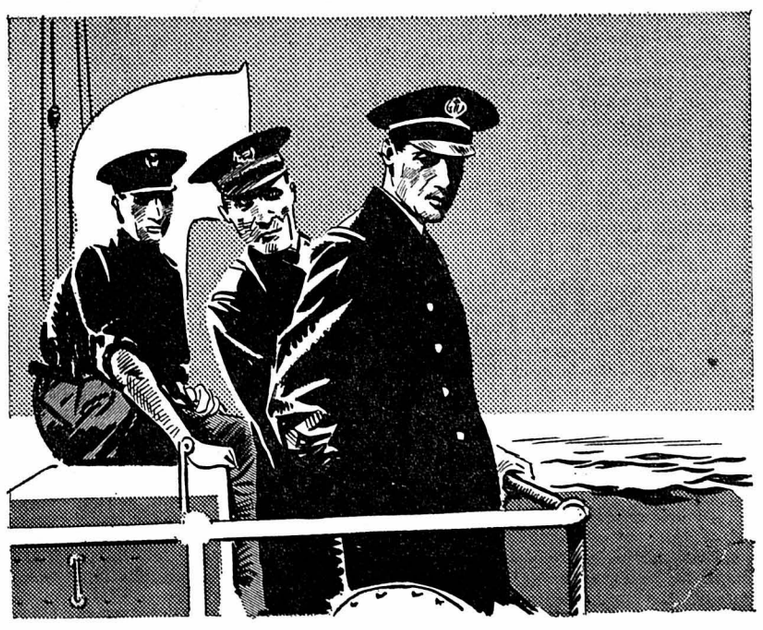

42. — Un nouveau De Gaulle fait son apparition parmi les combattants de la France libre, en 1941. Philippe, 20 ans, fils du général, est sorti de l'Ecole navale. Il se bat dans l'Atlantique à bord de la corvette « Roselys » puis dans la Manche, comme second de la vedette lance-torpilles 96. Les forces navales arborant la croix de Lorraine interviennent contre l'ennemi, dispersées sur tous les théâtres maritimes, du cap Nord au Pacifique. Bientôt, elles comprendront plus de 70 navires. Le cuirassé « Courbet » défend Portsmouth contre les attaques aériennes, avant d'être sabordé comme élément du port artificiel de débarquement en Normandie. Le sous-marin « Narval » disparaît au cours d'un combat naval. Le grand sous-marin « Surcouf » est coulé dans l'Atlantique. Des torpilleurs, des contre-torpilleurs, des corvettes, des patrouilleurs à croix de Lorraine succombent pavillon haut sur toutes les mers du globe. En une seule journée, la corvette « Aconit » détruit deux sous-marins ennemis en les éperonnant. De Gaulle n'est plus seul. En moins d'un an, il a forgé une arme dont le poids comptera dans la victoire finale des Alliés contre l'Allemagne hitlérienne. Mais le chemin à parcourir jusqu'à la libération de la France est encore long et périlleux.

DEMAIN : Il reçoit de ses alliés des coups de poignard dans le dos.

Actualité suisse et romande

Un anarchiste pourrait être l'auteur des attentats au plastic de Zurich

ZURICH (UPI). — La police italienne a confirmé, en fin de semaine, que l'Italien Angelo-Pietro della Salvia, arrêté le 8 mai à Lausanne, recherché pour plusieurs attentats terroristes dans la Péninsule, notamment à Milan et à Rome, et pour un vol d'explosifs à Bergame, a également séjourné à Zurich peu avant son arrestation. Della Salvia était membre d'un groupe d'anarchistes et la plupart de ses complices se trouvent déjà derrière les barreaux.

Un porte-parole de la police politique de Milan a déclaré que la police italienne possédait les preuves que Della Salvia a passé par Zurich où il a été vu, avant de se rendre à Lausanne.

Cependant, selon la police zuricoise, cet homme nie avoir quelque chose à faire avec les deux attentats au plastic commis il y a quelques mois à Zurich, devant le poste principal de police et à l'hôtel de ville.

La police italienne pense que Della Salvia avait des contacts avec des complices soit à Zurich, soit à Lausanne. Les bombes que le groupe d'anarchistes de Milan a fait exploser dans la capitale lombarde et à Rome étaient de fabrication artisanale. Pour provoquer l'explosion, les terroristes se servaient d'une pile électrique que l'on mettait en contact au moment où l'engin infernal était placé sur les lieux de l'explosion. La pile chauffait l'explosif et la bombe sautait. La police des bords de la Limmat est en train de contrôler si les bombes placées à Zurich étaient de même fabrication. La police italienne pense que Della Salvia s'est peut-être familiarisé avec ce système, peu pratique, mais sûr et économique, chez les extrémistes de gauche. Il existe en Italie de véritables écoles de ce genre réservées aux jeunes révolutionnaires.

Officiellement, la police politique de Milan ignore si Della Salvia a opéré aussi à Zurich. Des fonctionnaires de l'Interpol italien se sont rendus en Suisse et ont rencontré des fonctionnaires de la police fédérale. Ces jours prochains, des membres de la police politique de Milan viendront à leur tour en Suisse. Ils interrogeront Della Salvia qui est détenu à Lausanne. La police italienne n'exclut pas non plus que le terroriste ait eu des contacts avec des extrémistes suisses qu'il a conseillés dans la fabrication de bombes.

Zurich : une prostituée tuée à coups de couteau

SON CORPS EST DÉCOUVERT UNE SEMAINE APRÈS LE CRIME

ZURICH (UPI). — Le cadavre d'une prostituée zuricoise, Hortensia Schwenk, âgée de 47 ans, a été découvert samedi après-midi dans un logement de deux pièces, au Niederdorf, une semaine après que la femme soit morte, tuée par plusieurs coups de poignard au cou et à la poitrine. C'est une amie de la victime qui a alerté la police, après s'être inquiétée de sa disparition. Les agents trouvèrent la porte du logement fermée et brisèrent une vitre. Ils découvrirent le cadavre allongé sur un sofa, sous une couverture.

Bien qu'un petit coffre-fort dans lequel la victime gardait son argent ait été percé au moyen d'une mèche électrique, la police n'est pas convaincue qu'Hortensia Schwenk ait été tuée pour son argent. Comme une clef de la porte d'entrée du logement a disparu, il n'est pas exclu, pensent les enquêteurs, que le criminel soit revenu chez sa victime pour essayer d'ouvrir le coffre-fort.

Selon les renseignements fournis hier par la police, Hortensia Schwenk fréquentait les bars du Niederdorf. Depuis l'an dernier, les « belles de nuit », de Zurich, ne peuvent plus « faire les trottoirs » au centre de la ville. Comme une amie de la morte ne l'avait plus aperçue depuis plusieurs jours au bar qu'elle avait l'habitude de fréquenter, elle signale sa disparition à la police. L'enquête a établi que Hortensia Schwenk a été vue pour la dernière fois dans ce bar le 10 mai, entre 21 et 22 heures.

Selon la police, cette femme, divorcée à deux reprises, s'adonnait à la prostitution depuis 20 ans. Elle avait deux enfants qui n'habitent pas Zurich.

La perceuse électrique avait un calibre de 6,5 mm. Le coffre-fort, qui n'a été que percé, et non ouvert, a été retrouvé dans la chambre à coucher de la victime. Ni l'arme du crime, ni la perceuse n'ont été retrouvées.

Recours du policier zuricois

ZURICH (ATS). — Le policier zuricois, condamné mercredi dernier à sept jours d'arrêts avec sursis pendant deux ans sous l'inculpation de lésions corporelles simples, a déposé un recours contre ce jugement auprès de la Cour suprême de Zurich.

Fête cantonale des chanteurs bernois à Interlaken

INTERLAKEN (ATS). — C'est hier que s'est close la Fête cantonale des chanteurs bernois, ouverte le 11 mai. Près de 6000 chanteuses et chanteurs s'étant annoncés, il a en effet fallu consacrer deux week-ends à cette fête. Lors des deux dernières journées, quelque 60 sociétés se sont rendues à Interlaken, où le chœur des futures institutrices de l'Ecole normale de Delémont s'est particulièrement fait remarquer.

Parmi les nombreux invités qui assistaient à la cérémonie officielle, on remarquait le président sortant du Grand conseil bernois, M. Guido Nobel, représentant les autorités cantonales et M. Werner Wyttenbach, président de l'Association cantonale des chanteurs.

Entre les deux dimanches, environ 170 sociétés de chant se sont rendues à Interlaken. Il s'agissait de la manifestation la plus importante du genre depuis 1828.

Progrès du parti radical dans les Grisons

COIRE (ATS). — Les 113 députés du Grand conseil grison sont élus. Pour que les élections qui s'étaient déroulées il y a quinze jours soient complètes, il était nécessaire que l'on vote hier encore dans l'arrondissement de Roveredo. C'est maintenant chose faite. Les vainqueurs de cette consultation populaire sont les radicaux qui, tout en perdant un siège dans l'arrondissement de Berguen, en gagnent quatre ailleurs. Les socialistes également progressent et gagnent deux sièges. Ce sont les conservateurs chrétiens-sociaux qui regressent le plus nettement, puisqu'ils perdent quatre sièges, alors que les démocrates n'en perdent qu'un seul.

Le nouveau Grand conseil des Grisons, élu pour deux ans, se présente de la manière suivante : conservateurs chrétiens-sociaux : 36 sièges (40) ; démocrates : 37 (38) ; radicaux : 32 (29) ; socialistes : 8 (6).

Visite présidentielle en Suisse
M. Franz Jonas, ancien typographe, devenu chef d'Etat

De notre correspondant de Berne :

Aujourd'hui, la Suisse reçoit M. Franz Jonas, président de la République d'Autriche. Il ne sera pas le premier chef d'Etat venu de Vienne pour une visite officielle ; son prédécesseur, M. Adolphe Schaerf, fut dévà, il y a quelques années, l'hôte du Conseil fédéral.

Cordialité et simplicité marqueront sans aucun doute le climat des trois jours à venir. En effet, on chercherait en vain une ombre sur les relations entre les deux pays alpins. De plus, l'homme qui occupe aujourd'hui l'ancienne résidence impériale dans la capitale autrichienne est un authentique fils du peuple, saisi très tôt par le mouvement socialiste qui devait jouer un rôle si important dès la chute de la double monarchie.

Jeune typographe en 1917, Franz Jonas revêt l'uniforme à l'âge de 18 ans déjà pour combattre sur le front russe, puis sur le front italien. La débâcle le jette dans la « milice populaire ».

Puis c'est dans l'arrondissement industriel de Floridsdorf, la plus rouge des 21 circonscriptions administratives de Vienne, qu'il devient militant du parti tout en suivant des cours de sciences politiques, de droit constitutionnel et même de sciences militaires, dans un collège spécialement ouvert aux ouvriers. Il a comme professeurs Karl Renner, Adolphe Schaerf, le général Koerner qui, tous trois, furent avant lui présidents de la République.

Arrivent les années qui devaient aboutir à la tragédie de 1938. La constitution fédéraliste de la République autrichienne a fait de Vienne une manière d'Etat dans l'Etat.

Le parti populiste (catholique) arrivé au pouvoir en 1920, sachant qu'il trouverait son plus solide appui dans les provinces, était parvenu à faire admettre une certaine décentralisation, mais au prix d'une concession majeure aux socialistes : leur fief, la commune de Vienne, chef-lieu naturel de la province de Basse-Autriche, était administrativement détaché de son hinterland et se voyait octroyer une large autonomie. Dès lors, le parti majoritaire pouvait faire de la capitale un champ d'expériences sociales et collectivistes dont il s'ennorgueillissait, mais ruineuses pour la bourgeoisie.

« Vienne - la Rouge » entrait dans l'histoire et pour comprendre ce que cela pouvait signifier, il faut avoir vu, comme moi en ce matin du 1er mai 1925, le fameux « Ring » (les grands boulevards ceinturant la vieille ville) transformé en un véritable fleuve écarlate. Par dizaines de milliers, ouvriers, employés, fonctionnaires, étudiants, petits rentiers dépouillés par l'inflation, chômeurs, défilaient sous l'emblème de la révolution, scandant des slogans dont la rumeur étouffait le son des fanfares. Sans doute, Franz Jonas, de la section de Floridsdorf, était-il au cortège.

On connaît la suite : l'épreuve de force entre le gouvernement du pays, tenu en une main de fer par le chancelier Dollfuss, disciple de Mgr Seipel, la proclamation de l'Etat corporatif, les tenants de l'austro-marxisme rejetés dans la clandestinité — Franz Jonas fut arrêté pour avoir participé à une réunion illégale de « socialistes révolutionnaires » — l'annexion de l'Autriche par le Reich hitlérien puis la guerre.

Or, les malheurs ont rapproché les adversaires naguère irréductibles. Dans un remarquable ouvrage, publié en 1962, par le « Service fédéral de la presse » on peut lire :

« Les années de 1938 à 1945 ont enseigné à l'Autriche à cultiver sur une large échelle une vertu des plus précieuses : la volonté de concorde et de tolérance.

Franz Jonas, qui, comme Sieyès sous la Terreur, avait vécu, retrouva son ardeur de jeunesse à la libération, mais pour la tourner tout entière vers les œuvres de reconstruction. Conseiller municipal dès 1948, bourgmestre de Vienne dès 1951, il travailla surtout à panser les plaies laissées par la guerre et par l'occupation. Il s'efforça aussi de faire de la capitale autrichienne un centre de rencontres européennes, car c'est dans l'union plus que dans la révolution que cet internationaliste maintenant septuagénaire voit le salut de son pays solidaire de l'Europe.

L'ancien typographe de Floridsdorf, élevé il y aura quatre ans dans quelques jours au rang de chef d'Etat, nous apportera le message d'une Autriche qui a payé assez cher sa liberté pour souhaiter, avec nous, les réconciliations dont elle a su donner l'exemple.

G. P.

Tuée sous les yeux de ses parents

(c) Alors qu'elle se promenait, dimanche, avec ses parents, la petite Ruth-Christine Wyer, fille d'Henri, domiciliée à Glis, s'élança brusquement sur la chaussée. La fillette, âgée de 4 ans, a été écrasée par une voiture devant les yeux de ses parents. Elle a été tuée sur le coup. Le corps de la malheureuse petite victime a été transporté à la morgue de Brigue.

BRÈVES

★ Des travailleurs espagnols ont organisé samedi, en commun avec les étudiants progressistes de Bâle, une marche du silence au centre de Bâle, pour protester contre le régime franquiste. Environ 500 personnes se sont rendues jusqu'à la Barfuesserplatz, en brandissant des pancartes.

VAUD

Le Prix Charles Veillon attribué à une Lausannoise

Les lauréats du Prix Charles Veillon : de gauche à droite, M. Piero Scanziani, Mme Suzanne Deriex et M. Hans Adler. (Téléphoto AP)

De notre correspondant :

Le jury du prix Charles Veillon pour le roman de langue française, présidé par M. André Chamson, de l'Académie française, s'est réuni à Lausanne jeudi et vendredi.

Après une discussion orale et une succession de votes éliminatoires, le jury a désigné comme lauréate Mme Suzanne Deriex, de Lausanne, auteur du roman « L'Enfant et la mort » (Editions Rencontre, Lausanne).

Le prix Charles Veillon pour le roman de langue allemande a été décerné à Hans-G. Adler pour son roman « Panorama » (éditions Walter, Olten) et celui de langue italienne à Piero Scanziani, Rome pour « Libro bianco » (Ed. Elvetica Chiasso).

Chacun des prix est doté de 5000 francs.

Un octogénaire se tue à cyclomoteur

(c) Samedi, vers 15 h 45, sur la route suisse, au lieu dit « Les Châtaigniers », commune de Dully, M. Gustave Cochet, 82 ans, domicilié à Gland, roulait à cyclomoteur et obliqua à gauche, coupant ainsi la route à un automobiliste survenant en sens inverse, qui ne put l'éviter, le projeta sur la chaussée, où le malheureux, en tombant, se tua. Son corps a été transporté à la morgue de l'hôpital de Rolle.

Les accidents à Lausanne

Mme Marie-Louise Brelaz, 72 ans, domiciliée 51, chemin de la Vallombreuse, à Lausanne, est tombée chez elle et s'est fracturé le col du fémur.

M. Henri Candaux, 58 ans, habitant Ouchy, s'est jeté à motocyclette contre une voiture, hier soir, à la Pontaise, et a dû être transporté à l'hôpital cantonal, souffrant d'un traumatisme crânien et de contusions.

Un autre motocycliste, M. Henri Moret, 63 ans, serrurier, demeurant avenue de Montelly, à Lausanne, est entré en collision avec une automobile, à Pully. Il souffre d'une commotion, d'un hématome à une jambe, et de diverses contusions. Il est également soigné à l'hôpital.

Les libéraux vaudois pour la loi sur les EPF

(c) Le parti libéral vaudois s'est réuni samedi, sous la présidence de M. Georges Thévoz. Les délégués ont discuté abondamment de la loi sur les écoles polytechniques fédérales. Trois rapports furent présentés, le premier par M. Pierre Immern qui vient d'être nommé directeur adjoint à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. En résumé, ce rapport dit ceci : le référendum des étudiants contre la loi résulte d'un malentendu, les étudiants n'ont pas compris que la loi mise en cause est transitoire, en attendant une loi nouvelle. Une très longue discussion suivit. Finalement, à l'unanimité, l'assemblée décida de recommander le vote de la loi le 1er juin.

Controverse scolaire entre les deux Bâles

La réponse des « campagnards »

(De notre correspondant de Bâle)

Le Grand conseil de Bâle-Ville, dans sa séance du 13 février, a ratifié par 58 voix contre 29 l'accord scolaire conclu en... 1966 avec le canton voisin de Bâle-Campagne. Les non l'auraient sans doute emporté si le chef du département de l'instruction publique n'avait calmé les alarmes des députés par la promesse que l'accord, une fois ratifié, serait résilié à la prochaine occasion, soit l'été prochain déjà. Au cours de la discussion nourrie qui précéda le vote, plusieurs députés tinrent des propos peu amènes à l'égard du canton campagnard, qu'ils accusèrent plus ou moins ouvertement de profiter des écoles de la ville à des conditions défiant toute concurrence...

Ce reproche ne pouvait manquer d'éveiller la susceptibilité des « Baselbieter » et de provoquer une mise au point du gouvernement de Liestal, mise au point dont se chargea le conseiller d'Etat Lejeune à la dernière séance du Landtag.

M. Lejeune releva d'abord l'énorme effort accompli par Bâle-Campagne dans le domaine de l'instruction publique. Exemple : ses pro-gymnases et ses gymnases comptent aujourd'hui 2278 élèves, contre 168 en 1959-60. 346 jeunes campagnards seulement fréquentent encore les gymnases citadins. Il en sera bientôt de même dans d'autres secteurs de l'enseignement, celui des écoles de commerce notamment.

Le problème scolaire, précisa M. Lejeune, ne devrait d'ailleurs pas être considéré isolément. S'il est vrai que la ville a consenti et consent encore quelques sacrifices à la campagne, dans ce domaine, il n'est pas moins vrai qu'elle tire aussi profit d'être devenue le centre économique d'une vaste région comprenant notamment toutes les communes suburbaines de Bâle-Campagne.

Le gouvernement de Liestal n'a jamais refusé la discussion sur le problème des écoles, mais il estime que celle-ci doit dépasser le cadre des simples opérations comptables. Les deux demi-cantons, que la réunion se fasse ou qu'elle ne se fasse pas, ont aujourd'hui une position complémentaire qui les oblige à collaborer étroitement. Cette collaboration a déjà donné d'excellents résultats dans plusieurs secteurs de la vie publique (plans d'urbanisme, hôpitaux, routes, etc). Pourquoi n'en serait-il pas de même dans le domaine scolaire, où il devrait être facile d'arriver à une véritable coordination des efforts dont les premiers bénéficiaires seraient les parents des élèves et la jeunesse elle-même ?

Affaire à suivre, comme disent nos confrères de la radio...

L.

Une chance à saisir

SUITE

Sans doute le risque existe-t-il que l'un ou l'autre des membres de la communauté fédérale refuse de se soumettre à une telle discipline, ce qui enlèverait une bonne part de son efficacité à cette œuvre de remise en ordre et d'aménagement. C'est d'ailleurs sur de telles défaillances que spéculent déjà les partisans de la centralisation. La route est donc toute tracée : il s'agit d'amener tous les gouvernements cantonaux non seulement à se rallier au principe du concordat, mais à mettre en œuvre la politique d'harmonisation qu'il commande.

L'occasion s'offre maintenant de faire échec à une offensive insidieuse. Si on ne la saisit point assez tôt, elle pourrait bien ne plus se représenter.

Georges PERRIN

Faut-il vraiment fumer moins ?

Chaque jour, des laboratoires nous proposent des remèdes efficaces contre la cigarette. Un chercheur suisse est arrivé à une solution plus originale. S'inspirant des théories freudiennes de la frustration, origine du désir de fumer, le professeur Bart combat le mal par la douceur. Ses recherches lui ont en effet appris que les gourmets sont peu tentés par la cigarette, tout particulièrement les amateurs de glace. Aussi, conseille-t-il de savourer les délicieux gobelets glacés Lusso aux parfums subtils qui ont fait la grande réputation de Lusso, le spécialiste des glaces de qualité. Lusso ; votre délicieux plaisir quotidien.

GENÈVE

Un hélicoptère « interdit de vol » s'écrase : deux morts

De notre correspondant :

C'est à bord d'un hélicoptère non enregistré officiellement — et qui n'avait donc théoriquement pas le droit de voler — que deux Genevois ont trouvé la mort.

M. Robert Stierlin, 43 ans, mécanicien au Cern, domicilié à Cointrin, et son compagnon Jean-François Arquier, 37 ans, électronicien au Cern, habitant au Grand-Saconnex, avaient en effet pris place dans cet appareil fabriqué par le premier nommé, avec l'aide de quelques bricoleurs, des camarades de travail.

Ce n'était pas la première fois (contrairement à ce qui a été dit) que cet « hélicoptère » prenait l'air. M. Stierlin s'était déjà livré à quelques essais, il y a deux mois, s'attirant les foudres de l'Office fédéral de l'air, car ce « pou du ciel » nouvelle formule, tentait de s'élever dans une zone normalement sillonnée par des avions, risquant ainsi de provoquer une catastrophe.

M. Stierlin a récidivé, après avoir tenu sa tentative secrète. Ce n'est que lorsque l'hélicoptère s'est écrasé, à Sauverny, à 30 mètres de la frontière, sur sol français, que l'on sut qu'il avait décollé.

Lorsque les premiers secours arrivèrent, l'engin n'était plus qu'un pitoyable amas de ferraille, sous lequel gisait le corps du pilote et constructeur. M. Arquier, le passager, était coincé dans les débris, si grièvement blessé qu'il succomba pendant son transport à l'hôpital cantonal de Genève.

C'est, croit-on, une panne de moteur qui provoqua l'accident. Les spécialistes ont ouvert une enquête.

James Roosevelt : bon rétablissement

(c) Grâce à sa solide constitution et à sa « chance dans la malchance », (le fait que la lame n'ait atteint aucun organe vital), M. James Roosevelt, fils de l'ex-président des Etats-Unis se remet rapidement de sa blessure, à l'hôpital cantonal de Genève, établissement qu'il espère quitter dans deux ou trois jours.

L'homme d'affaires s'est refusé à porter plainte contre sa femme. Gladys Roosevelt est toujours gardée en observation à la clinique psychiatrique de Bel-Air.

Pêche miraculeuse

(c) C'est peut-être un record de France... ou d'Europe, affirme-t-on à Thonon-les-Bains, en soulignant l'exceptionnelle qualité de la capture faite par deux pêcheurs du lieu, MM. Frédéric Jacquiet et Jean Ruffin.

Ils ont en effet retiré des eaux du Léman, au large de Thonon, un brochet monstrueux : 17 kg 250, et mesurant 121 centimètres.

« L'Italienne au marteau » relâchée sous caution

(c) Gemma V. a comparu devant la Chambre d'accusation qui avait à statuer sur sa demande de mise en liberté provisoire. Cette femme volubile a tenté d'expliquer pourquoi elle avait assené des coups de marteau sur le crâne de son mari, pendant que son père jouait du couteau pour tenter d'achever la victime. Gemma V. a fait état de menaces qu'elle aurait subies. Son mari, violent et jaloux, aurait tenté de l'étrangler. Elle ne s'était pourtant jamais plainte de faits semblables avant le drame de Vernier.

Les juges ont été sensibles aux accents pathétiques de l'Italienne au marteau, puisque, tout en l'inculpant de tentative de meurtre, ils lui ont accordé la liberté ,contre une caution de 1000 francs. Pendant ce temps, la victime continue de lutter contre la mort sur un lit d'hôpital, après avoir subi l'ablation d'un rein.

Chicaneries à la frontière

(c) Ceux des automobilistes français de Genève qui possèdent une voiture de marque française n'osent pratiquement plus se rendre dans leur pays à bord de leur véhicule...

Ils ont peur de se faire rançonner à la frontière. On cite le cas d'un pâtissier, Gilbert Sachet, qui dut payer près de 3000 fr. d'amende pour « exportation illicite d'un véhicule » et qui a fait tant de tapage que l'affaire est parvenue aux oreilles de l'ambassade de France à Berne, laquelle a ordonné une enquête...

Avec les employés de commerce

GENÈVE (ATS). — La Société suisse des employés de commerce (S.S.E.C.) qui compte près de 64,000 membres actifs, s'oppose à une réforme des finances fédérales qui romprait, au détriment des employés, l'équilibre actuel entre les impôts directs et indirects, et demande la suppression des effets de la « progression froide », déclare notamment une résolution adoptée par l'assemblée des délégués de la S.S.E.C., réunie samedi et dimanche à Genève. Cette réunion coïncidait avec la célébration du 50me anniversaire de la section de Genève de la S.S.E.C.

En matière de politique professionnelle, la S.S.E.C. demande en particulier une protection sociale plus efficace des employés contre les effets de la concentration et de la rationalisation croissante des entreprises.

La S.S.E.C. se prononce en faveur de quatre semaines de vacances pour les apprentis. Elle estime aussi qu'il convient de mieux tenir compte du volume de travail incombant aux cadres en prenant à leur égard des mesures destinées à protéger leur santé et en leur accordant un supplément de vacances.

TESSIN

Incendie à Bodio : 2 millions de dégâts

BODIO (ATS). — Un grave incendie a éclaté samedi après-midi vers 17 heures, dans une cabine de commandement des scieries Monteforno S.A., de Bodio. Le feu a détruit des installations et les dégâts pourraient atteindre 2 millions de francs.

L'incendie s'est développé soudainement dans un local souterrain où se trouvait le centre de commandement d'un laminoir, entièrement automatique, qui avait une capacité de production de 1 million de tonnes d'acier par jour. Le feu a détruit de coûteux appareils électroniques et électriques, et rendu inutilisable le laminoir pour plusieurs mois. Les causes de l'incendie ne sont pas encore connues.

Le musicien Tibor Varga bourgeois d'honneur de Sion

SION (ATS). — Au cours d'une réunion tenue à Sion ce week-end, les bourgeois de la capitale valaisanne ont décidé d'octroyer la bourgeoisie d'honneur au célèbre violoniste et musicien Tibor Varga, qui, depuis plusieurs années, habite le canton.

Tibor Varga naquit en 1921 en Hongrie.

La bourgeoisie sédunoise lui a été accordée du fait de l'extraordinaire développement que connaît le Festival international organisé chaque année à Sion sur son initiative.

« Non » à l'agrandissement de Locarno - Magadino

BELLINZONE (ATS). — Les citoyens du Tessin ont refusé, hier, un crédit de 18,8 millions de francs destiné à l'agrandissement de l'aérodrome de Locarno - Magadino. Le projet, qui prévoyait la construction d'une piste bétonnée de 1800 mètres de long et 45 mètres de large, a été repoussé dans toutes les communes. Le crédit avait été accepté par le Grand conseil, mais un référendum avait été lancé contre cette décision.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : *Marc Wolfrath*
Rédacteur en chef : *Jean Hostettler*

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

SUITE

Le voyage d'Apollo-X

La différence, minime, n'est pas de nature à modifier le plan de vol en quoi que ce soit.

LA SECONDE DE VÉRITÉ

Après avoir accompli deux révolutions, soit 2,39 minutes après le lancement, la N.A.S.A. a donné l'ordre à « Apollo X » de prendre « incessamment » la direction de la lune. L'équipage a alors mis à feu le dernier étage de la fusée porteuse afin de s'arracher à l'attraction terrestre et de se placer sur trajectoire lunaire.

Les astronautes d'« Apollo X » ont allumé pendant cinq minutes le puissant moteur-fusée du troisième étage de la fusée « Saturne » alors qu'ils se trouvaient à 185 km au-dessus de l'Australie et ont quitté l'orbite terrestre pour se diriger vers la lune.

« Nous sommes en route », a dit calmement le colonel Thomas Stafford au moment où « Apollo X » quittait l'orbite.

« Quelle façon d'admirer un lever du soleil », s'est écrié le capitaine de frégate Eugène Cernan.

Vers la fin de la mise à feu, Stafford avait signalé des vibrations à haute fréquence, mais cela n'a provoqué apparemment aucune difficulté.

DE TOUTES LES COULEURS

Le vol « Apollo X » va s'accompagner d'une « première » que tous les téléspectateurs américains attendent impatiemment. Pour la première fois, en effet, une nouvelle caméra de télévision transmettra à la terre des images en couleurs. Il s'agit d'un appareil d'un poids de cinq kilos tellement sensible qu'il peut capter des images illuminées seulement par trois millièmes de bougie, soit la lumière réfléchie par la terre sur la lune dans l'un de ses quartiers.

La caméra, dotée de lentilles « zoom » (pour vues en gros plan et à grand angulaire), émet des images conformes au lignage américain à la cadence de trente par seconde. Dans ces conditions, elle respectera le rythme des mouvements humains, que les caméras dont les engins spatiaux étaient équipés jusqu'à présent rendaient légèrement saccadés.

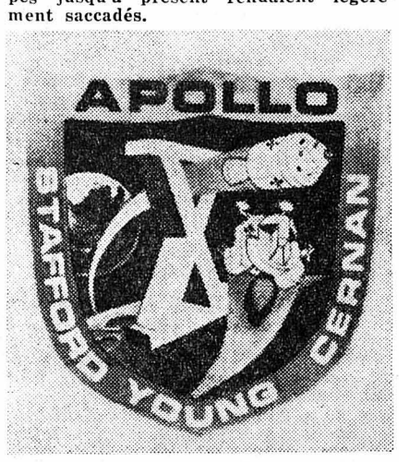

C'est l'insigne des hommes de la lune. (Téléphoto AP)

Stafford et ses compagnons sont chargés de bien veiller au grain

CAP-KENNEDY (AP). — La mission d'Apollo-X c'est non seulement une répétition générale du vol au cours duquel Apollo-XI dépêchera un L.E.M. sur la lune, mais aussi, une mission de reconnaissance topographique et scientifique d'une importance cruciale pour l'exploration de la lune.

En effet, après les missions menées à bien par Apollo-8 et Apollo-9, tous les problèmes que posent le transport et l'atterrissage en douceur d'un module lunaire sont pratiquement résolus, sauf ceux que présentent le degré de précision de la navigation à proximité immédiate de la lune.

ÉVITER UNE TRAGÉDIE

Des observations faites lors du vol circumlunaire d'Apollo-X ont montré que le champ gravitationnel lunaire accusait de sérieuses irrégularités, ce qui a pour conséquence d'influer sur la trajectoire d'un engin spatial se déplaçant dans son environnement. La marge d'erreur qui en résulte au cours d'une manœuvre d'atterrissage sur la surface lunaire d'un L.E.M., de l'ordre du kilomètre, pourrait avoir des conséquences tragiques pour son équipage.

Pour pallier à de tels risques, les astronautes d'Apollo-X, le capitaine de frégate John Young, plus spécialement, procéderont à une série de tests de navigation, et aussi aux essais d'un nouveau radar spécial destiné, en quelque sorte, à permettre un atterrissage à vue, lors de leur manœuvre d'approche à 15 km de la surface lunaire.

DE A A Z

Leur mission topographique consiste à prendre à cette distance une série de clichés et de films de la surface lunaire, notamment de deux des sites prévus en principe pour l'atterrissage de deux astronautes d'Apollo-XI, et dont l'un est constitué par une surface relativement plane non loin d'un cratère dans la mer de la tranquillité.

L'expérience comportera, également, une série de précieux enseignements sur l'exécution des manœuvres de rendez-vous entre le L.E.M. et le module de commandement sur orbite lunaire, manœuvres qui n'ont été réalisées précédemment que sur orbite terrestre par l'équipage d'Apollo-9. Or la pesanteur terrestre est six fois celle qui règne sur la lune. Elle permettra, aussi, d'après le nombre des corrections de trajectoires qui s'avéreront nécessaires, à évaluer quelles sont les quantités de réserves de carburant qu'Apollo-XI devra emporter dans ses soutes.

TECHNICOLOR

Les téléspectateurs américains ont pu assister, dimanche, à l'arrimage « Apollo-X » - module lunaire, « comme s'ils se trouvaient à bord de la cabine spatiale commandée par le colonel Stafford ».

Les premières images en couleur jamais transmises depuis l'espace ont été d'une telle netteté qu'elles ont permis à chacun de suivre, dans des conditions étonnantes de réalisme, la délicate manœuvre à laquelle l'équipage du « convoi pour la lune » se livrait à 300 km de distance de la terre.

Les débuts de la « télévision spatiale en technicolor » ont été couronnés de succès, la nouvelle caméra dont est dotée la cabine triplace ayant transmis des images en gros plan des moindres détails du « LEM » au moment où les deux véhicules se rapprochaient l'un de l'autre et refaisaient leur jonction.

TRAIN SPATIAL

Le train spatial, désormais placé sur trajectoire cislunaire s'est disloqué à 20 h 48.

Le commandant Stafford a fait manœuvrer le dispositif assurant la jonction de la cabine « Apollo 10 » et du dernier étage de la fusée porteuse afin de séparer les deux éléments principaux du convoi.

A l'issue de la manœuvre de transposition, la cabine-mère, ayant opéré un virage de 180 degrés, rejeta sa jonction avec la fusée, mais dans le sens inverse, de manière à placer le nez d'« Apollo 10 » dans l'alignement de l'écoutille supérieure du « module lunaire », enserré à l'extrémité du dernier palier de « Saturne 5 ».

La manœuvre de transposition terminée, « Apollo 10 » a refait jonction, à 21 h 06 avec le dernier étage de la fusée porteuse.

Le nez de la cabine spatiale est maintenant fixé à l'écoutille supérieure du « module lunaire », qui, en s'ouvrant, assurera le passage, par un boyau d'environ un mètre de diamètre d'un engin à l'autre.

Au menu des prochains jours

Les journées de lundi et mardi seront consacrées à des tests de navigation et, si besoin est, à des corrections de trajectoires.

Mercredi ce sera la mise sur orbite lunaire circulaire, et le lendemain Cernan et Stafford prendront place à bord du LEM et feront la manœuvre d'approche vers la lune qu'ils survoleront, par deux fois, à 15 km d'altitude avant de rallier la cabine Apollo 10 aux commandes de laquelle sera resté Young.

Samedi, sous la poussée de son gros moteur, la cabine Apollo 10 quittera son orbite lunaire pour le voyage de retour vers la terre. Dimanche sera consacré au repos de l'équipage, et, lundi, ce sera la rentrée dans l'atmosphère terrestre et l'amerrisage, tous parachutes déployés, dans le Pacifique, à l'est de l'île de Tutuila, dans l'archipel des Samoas, où des équipes de « paras » sauveteurs de l'armée de l'air américaine, spécialement entraînés, se tiendront en alerte dans la zone de récupération.

Rappelons-le, pendant le vol d'Apollo 10 toutes les principales manœuvres seront télévisées en direct.

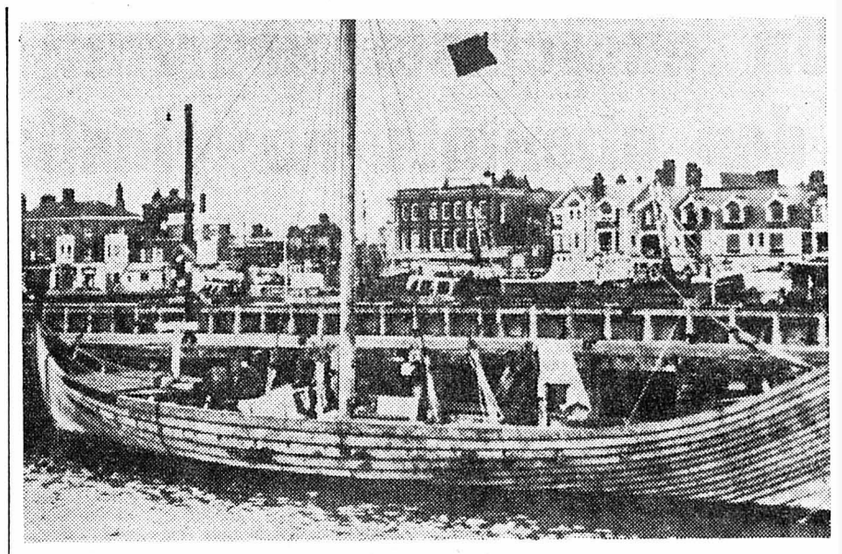

Comme au temps des Vikings

LONDRES (ATS-AFP). — « Alfred le Grand », la réplique du « Drakkar » viking à bord de laquelle trois Américains, un Anglais et un Allemand ont décidé de tenter la traversée de l'Atlantique, a quitté Lowestoft, port de la côte du Suffolk.

Les cinq hommes se dirigent sur Douvres d'où ils appareilleront pour Lisbonne. Longue de 22 mètres, leur embarcation, qui ne comporte qu'une « grand-voile » carrée, a été construite au Danemark. Naviguant sans compas, les cinq membres de l'équipage de l'« Alfred le Grand » ont l'intention de prouver, en reliant Lisbonne à la côte nord-américaine que les Vikings ont pu traverser l'Atlantique avant Christophe Colomb.

Notre téléphoto AP : le « rafiot » avec lequel les navigateurs ont l'intention de relier les Etats-Unis.

Les désordres de Kuala-Lumpur auraient fait 300 victimes

KUALA-LUMPUR (AP). — De sources médicales officieuses, on estimait dimanche que quelque 300 morts avaient été constatés dans les hôpitaux de la ville, en six jours d'émeutes raciales.

Le bilan officiel des désordres est de 136 morts.

Des coups de feu sporadiques ont de nouveau éclaté dans la ville où les journalistes ne peuvent plus se déplacer librement, i après la confiscation de leurs laissez-passer.

On ignorait si c'étaient la police et l'armée qui tiraient sur des manifestants ou si, simplement, les forces de l'ordre tiraient en l'air.

Officiellement, la situation dans l'ouest de la Malaisie est « tendue, mais sous contrôle ».

D'après les autorités, 342 personnes ont été blessées, 140 immeubles incendiés, 10 véhicules endommagés et 2678 personnes arrêtées, dont un certain nombre pour infractions au couvre-feu.

Le Tun Razak, vice-premier ministre et président du Conseil national des opérations, a, dans un discours radio-télévisé, de nouveau mis en garde les « éléments irresponsables » contre la propagation de rumeurs susceptibles d'attiser les hostilités entre les diverses communautés, qui seront passibles d'un an de prison ou d'une amende de 1665 francs.

UN FAIT PAR JOUR

Mer de Chine

Lointaine, la Malaisie ? C'est à deux pas de Singapour, dernière citadelle de l'Occident en mer de Chine. Pour très peu de temps encore. L'enjeu des récents combats, c'est un drapeau : celui de Lin Piao flottant un jour sur le grand port où Mac Arthur, jadis, réinstalla celui de l'Angleterre.

Ce qui se passe en Malaisie ? C'est l'effondrement d'une des dernières digues occidentales face à la poussée de l'Asie révolutionnaire. C'est le traité du 31 août 1963, déchiré au dernier vent de la révolution culturelle.

En créant, la Fédération de Grande-Malaisie, McMillan avait cru maintenir, pendant quelque temps encore, comme un reflet de l'ancienne puissance britannique. Le sang qui a coulé dans les rues de Kuala-Lumpur prouve que tout s'est écroulé.

Pendant 6 ans, la Malaisie aura vécu des jours heureux. Elle avait à sa tête le prince Abdul Rahman : une garantie pour l'Angleterre. Pour diriger ce pays, Londres avait fait choix d'un prince nationaliste... diplômé d'Oxford. Le prince, d'ailleurs, n'aurait voulu pour rien au monde faire de la peine à sa deuxième patrie. Ainsi, s'il parlait malais le matin, il n'oubliait jamais de parler anglais l'après-midi. De quoi satisfaire l'Angleterre qui avait chargé le prince de veiller sur l'avenir de Singapour.

L'Angleterre pouvait d'ailleurs dormir tranquille. Elle savait que le prince serait peut-être un jour assassiné, mais qu'il ne trahirait jamais. Comment d'ailleurs l'aurait-il pu ? Il avait vécu 24 ans en Grande-Bretagne pour y obtenir enfin un... diplôme de droit. Tout cela lui avait valut de recevoir, le 31 août 1957, des mains du duc de Gloucester, les clés de l'indépendance malaisienne. Ce jour-là, le prince se montra si satisfait qu'il s'écria : « Je suis le plus heureux des premiers ministres d'Asie »... Pourtant, il venait de mater la première révolte communiste. Et le temps passa. Abdul Rahman dans ses discours, mettait sans cesse ses compatriotes en garde contre le danger communiste... mais il n'attaquait jamais les Chinois.

C'est que Singapour n'était qu'à... deux pas, que la ville est à 80 % chinoise, et que les Chinois de Singapour connaissent par cœur le petit « livre rouge ». A Pékin, d'ailleurs, on n'ignore rien de ce qui se passe à Singapour. On sait que la population y augmente de 4,3 % par an, on y sait aussi que le chômage croit et qu'à Singapour, il y a actuellement 100,000 chômeurs. Et puis, il y a autre chose, c'est-à-dire qu'il y a pire.

Alors qu'Abdul Rahman apprenait à boire son thé comme on ne sait le faire qu'en Angleterre, naissait à Singapour, le 16 septembre 1923, un certain Lee Kuan-kew. Quoi de commun entre ce Chinois et ce Malais ? Rien, sinon que si le Malais fit ses études à Oxford, le Chinois, lui, les fit à Cambridge. « Vous êtes brillant », lui dit son directeur à la fin de ses études. Lee s'inclina, remercia, et déclara : « De retour dans mon pays, soyez sûr que j'y ferai tout mon possible pour y déchirer votre drapeau ».

Et il tint parole. En 1955, il fonde le parti d'action du peuple. En 1959, il gagne les élections de Singapour ; en 1962, 72 % des habitants votent pour le « socialisme ».

En 1965, Lee lance un slogan : « Pourquoi un Etat de Singapour et pouquoi la Malaisie ? Nous sommes tous Malais. Je me proclame Malais d'abord... » Il a fallu quatre ans pour que les amis de Lee expliquent aux sujets d'Abdul Rahman ce que ce Chinois voulait dire...

« Je suis le patron dans mon parti » déclara le prince aux dernières élections où il obtint la majorité absolue. C'était vrai, mais imprudent.

Une imprudence demeurée longtemps sans réplique jusqu'au jour où à Kuala-Lumpur, on s'aperçut que 80 % des étudiants malais étaient des... Chinois. Personne n'avait encore très bien compris pourquoi les bons parents de Singapour avaient préféré que leurs enfants aillent faire leurs études chez l'adversaire. Maintenant on sait.

Ł. GRANGER

Papyrus et NASA : mauvais ménage

SAFI (AP). — L'explorateur norvégien Thor Heyerdahl a décliné une offre de la NASA qui lui avait proposé d'installer à bord de son bateau en papyrus, « RA », un appareil qui lui aurait permis d'entrer en liaison, en juillet, avec les astronautes d'Apollo 11 sur la lune.

Selon l'explorateur, ce matériel, pesant près de 200 kilos, ne pouvait être installé en toute sécurité à bord de son bateau, qui doit appareiller de Safi, à destination du Mexique.

Heyerdahl a aussi refusé, de la part de la NASA, un système d'aide à la navigation par satellite. Il estime que ce dispositif irait à l'encontre de l'objectif de l'expédition, qui est de prouver qu'il y a plus de 4000 ans, des Egyptiens ont réussi à atteindre la côte américaine.

Heyerdahl et son équipage comptent arriver au Mexique dans trois ou quatre mois.

Couloir de la mort

LA NOUVELLE-ORLÉANS (AP). — Larry Joe Purkey, 21 ans, condamné à mort pour meurtre, qui avait été adopté à l'âge de onze mois, avait récemment demandé aux journalistes de l'aider à retrouver sa véritable mère.

Celle-ci, Mme Arthur Sutton, 37 ans, qui habite à 1300 kilomètres de la Nouvelle-Orléans, est arrivée dans cette ville et a passé une heure dans la cellule du couloir de la mort où son fils clamme son innocence depuis sa condamnation.

Mme Sutton n'avait que 15 ans lorsque Larry Joe naquit et ses parents l'enjoignirent de confier l'enfant à une famille adoptive.

« Je ne voulais pas et je l'ai cherché pendant des années, a-t-elle déclaré. Je vais tout faire maintenant pour le faire sortir de là. »

Violents assauts des communistes

SAIGON (AP). — Les Nord-Vietnamiens, au cours d'une série d'attaques coordonnées pour coïncider avec le 79me anniversaire du président Ho Chi-minh, ont réussi dimanche à pénétrer dans un camp américain d'artillerie lourde au nord-est de Saigon et à repousser pour la dixième fois une attaque de parachutistes américains qui tentaient de les déloger d'un pic dominant la vallée d'Ashau.

Un millier de Nord-Vietnamiens environ ont pris part à l'action contre le camp américain d'artillerie situé dans la province de Long-Khanh, à 65 km de la capitale. Couverts par un puissant feu d'armes automatiques et de roquettes, les sapeurs nord-vietnamiens se sont frayés un chemin dans les défenses américaines pour ensuite lancer des charges explosives contre les pièces d'artillerie.

Un gros obusier aurait été détruit. Cette attaque d'envergure a fait 14 morts et 39 blessés américains. Les pertes nord-vietnamiennes sont au minimum de 78 tués.

Poursuite de la grève au « Figaro »

PARIS (ATS-AFP). — Au sixième jour de la grève des rédacteurs du « Figaro », les négociations entre les propriétaires du journal, MM. Prouvost et Beghin, d'une part, et les journalistes et la direction de la société de gestion, d'autre part, sont au point mort.

Ceux que l'on appelle au « Figaro », le « Groupe des treize » et qui sont les treize journalistes appartenant à l'ancienne équipe qui, à la libération, fit paraître, avec M. Pierre Brisson, le journal, ont décidé d'intenter un procès aux propriétaires.

SUITE

Amsterdam

Cette présence d'éléments non étudiants suscite quelque inquiétude chez les policiers qui, au demeurant, restent passifs faute d'ordres précis, le bourgmestre étant en vacances en Bretagne. Nul n'est disposé à prendre la responsabilité de faire intervenir la police et un conseil de guerre, tenu en présence du recteur-magnifique, le professeur Belifante, s'est soldé par un simple échange de vues.

Un appel a été lancé par les assiégés à la population de la ville, l'invitant à se rassembler aux abords des locaux occupés.

Quant aux étudiants, ils affirment :

« Nous occuperons les locaux jusqu'à ce que la cogestion de notre université soit reconnue. »

Viet-nam : quelques couacs entre Américains et Sud-vietnamiens

PARIS (AP). — Dans chaque camp de la conférence de Paris sur le Viet-nam on se montre très prudent quant à l'avenir. La semaine qui s'annonce devrait être cruciale, car c'est alors que l'on connaîtra enfin les positions des deux parties sur leurs propositions réciproques.

La réaction négative jusqu'à présent de Hanoï et du Vietcong au plan de paix en huit points du président Nixon n'a pas surpris. Les milieux diplomatiques américains et sud-vietnamiens s'y attendaient et ne considèrent pas cette attitude comme définitive, la chose importante étant que les propositions n'aient pas été repoussées d'emblée.

Il se peut aussi que la réaction américaine au plan de règlement en 10 points du Vietcong soit en grande partie négative.

Bien que, du côté américain, on ne se risque pas à qualifier de pas en avant les développements de la semaine écoulée, les observateurs y voient un signe très encourageant, plus dans le ton sur lequel ont été faites les diverses propositions que sur le fond lui-même, qui n'a guère varié.

MÊME APRÈS

Dans les milieux américains, on met en avant la volonté du président Nixon de voir s'engager des négociations donnant, donnant. Cette volonté de négociation a apparemment provoqué quelque inquiétude à Saigon où l'on craint que les Américains n'aillent trop loin dans leurs concessions.

« Les Américains sont trop anxieux d'obtenir la paix », a déclaré M. Tran Van-Huong, le président du Conseil sud-vietnamien au moment où M. Rogers, le secrétaire d'Etat, achève une tournée de quatre jours au Viet-nam du Sud.

INQUIÉTUDE

Au cours de son séjour, plusieurs personnalités politiques ont demandé en privé à M. Rogers qu'une présence militaire américaine subsiste, même après l'établissement de la paix.

Cette inquiétude au sujet de l'avenir se reflète dans le désir du président Thieu d'avoir au plus tôt une rencontre au sommet avec le président Nixon pour coordonner leurs politiques.

Dans les milieux responsables sud-vietnamiens on s'inquiète surtout en privé de ce que réserveront prochainement les négociations sur le problème de la formation d'un gouvernement de coalition que les communistes ne manqueront pas d'amener sur le tapis.

Paris : M. Krivine reste candidat

PARIS (ATS-AFP). — Le conseil constitutionnel a rejeté un recours présenté par M. Ducatel, candidat indépendant à la présidence de la République, contestant la régularité de la candidature de M. Alain Krivine, membre de la ligue communiste (trotskyste).

M. Ducatel avait fait valoir dans sa démarche que M. Krivine n'avait pas accompli son service militaire actif, ce qui devrait, selon les dispositions législatives générales en matière d'éligibilité, lui interdire de faire acte de candidature.

Le conseil constitutionnel a fait observer qu'en matière d'élection présidentielle, la loi n'impose aux candidats que la condition « d'avoir satisfait aux obligations de la loi sur le recrutement de l'armée ».

Or, estime le conseil constitutionnel, M. Krivine a satisfait à cette condition puisque, ayant été appelé sous les drapeaux, il a répondu à cet appel, et a commencé à faire son service militaire.

Blaiberg, à son entrée à l'hôpital de Groote Schuur au Cap. (Téléphoto AP)

Blaiberg: amélioration mais les médecins sont soucieux

LE CAP (AP). — Un bulletin, publié dimanche par l'hôpital de Groote Schuur, annonce que l'état de santé de Philip Blaiberg, qui avait inspiré des inquiétudes, s'est légèrement amélioré.

Le doyen des cœurs greffés « a passé une bonne nuit.... a bon appétit », déclare ce bulletin.

Blaiberg avait été hospitalisé vendredi après-midi, comme nous l'avons dit consécutivement à une fatigue, un essoufflement et des douleurs dorsales. Depuis, il a reçu des doses plus fortes d'immuno-suppresseurs pour combattre, les tendances au rejet.

Toutefois, bien qu'un médecin ait qualifié le traitement de normal, un communiqué de l'hôpital a donné à entendre que les médecins ignorent en fait si les symptômes qu'il a manifestés indiquent une tendance au rejet du cœur qui lui a été greffé le 2 janvier 1968.

Sa résistance aurait été sensiblement amoindrie depuis mardi, jour où il lui fut prescrit de garder le lit, afin de se remettre d'une grande fatigue. Selon certaines informations, il a contracté une légère infection et les médecins, soucieux, suivent attentivement son évolution.

A travers le monde

Tchécoslovaquie : émouvante cérémonie

TEREZIN (ATS - AFP). — Une émouvante cérémonie du souvenir, qui s'est transformée en une manifestation spontanée d'affection à l'égard du président Ludvig Svoboda et de MM. Alexandre Dubcek et Josef Smrkovsky, s'est déroulée dimanche dans l'ancien ghetto et camp de concentration de Terezin, où 42,000 personnes, pour la plupart des juifs, périrent victimes des persécutions nazies.

Plus de 50,000 personnes, parmi lesquelles des rescapés des camps de concentration de nombreux pays d'Europe ainsi que des représentants des pays socialistes, d'Allemagne fédérale et de Berlin-Ouest, s'étaient massées dans le cimetière de Terezin pour cette « manifestation pour la paix ».

Littéralement happés par la foule, le président Svoboda et M. Dubcek ont eu beaucoup de mal à se rendre dans la cour de l'ancienne forteresse, où l'orchestre et les chœurs du théâtre national d'Usti-Nad-Laben ont donné le « Requiem » de Verdi, ce même « Requiem » que les prisonniers du ghetto avaient volontairement interprété devant Adolf Eichmann avant d'être envoyés à la mort.

Mamie en Europe

LE HAVRE (ATS-AFP). — La veuve du général Eisenhower est arrivée au Havre venant de New-York. Elle a pris aussitôt la route de la Belgique où Mme Eisenhower séjournera un mois à titre privé.

Bagarres à Belfast

BELFAST (AP). — Une rixe, dans un bar, a dégénéré en bagarres sur la voie publique à Belfast à la limite entre les quartiers protestant et catholique.

Sept arrestations ont été opérées et plusieurs personnes ont été blessées.

Encore un décès de général russe

MOSCOU (ATS-REUTER). — Le journal de l'armée soviétique, l'« Etoile rouge », annonce le décès du lieutenant-général Volkov.

Durant la Deuxième Guerre mondiale, le lieutenant-général Volkov servit dans des unités de construction d'avions. Après la guerre, il fut versé dans l'administration.

L'« Etoile rouge » précise que le lieutenant-général Volkov est décédé à la suite d'une brève maladie.

Il a neigé en Grande-Bretagne

LONDRES (ATS-AFP). — Il a neigé dimanche en divers points de l'Angleterre, notamment dans les Midlands, et même plus au sud, dans le Bedfordshire, à une soixantaine de kilomètres seulement au nord de Londres.

Selon les services météorologiques britanniques de nouvelles chutes de neige, accompagnées de formation de verglas sont à craindre.

Toutefois, à Londres même, le temps est relativement chaud et le soleil fait de timides apparitions entre deux averses.

Naufrage en Inde : 40 morts

CALCUTTA (ATS-AFP). — Quarante personnes sont portées disparues à la suite d'un naufrage dans le fleuve Hooghly, à l'ouest de Calcutta. Un bac transportant 50 ouvriers qui rentraient chez eux après le travail a chaviré et les passagers ont été précipités dans le fleuve.

Neuf personnes ont pu être sauvées, mais une dixième transportée à l'hôpital dans le coma, est morte sans avoir repris connaissance.

Le cardinal Beran est décédé à Rome

Le cardinal Beran est décédé d'un cancer à l'âge de 80 ans. Il personnifiait la farouche opposition catholique aux régimes communistes. Il passa 14 ans dans les prisons de Tchécoslovaquie au temps de Novotny... après avoir passé plusieurs années dans un camp de concentration nazi.

Jusqu'en 1965, date de sa libération et de son départ pour Rome, il changea plusieurs fois de prison. La presse et les autorités l'avaient accusé d'espionnage.

Il avait été nommé cardinal au consistoire de 1965.

Paris : trois enfants sont brûlés vifs

CORBEIL (ATS-AFP). — Trois enfants âgés de 4, 3 et un an, ont péri à Corbeil, banlieue sud de Paris, dans l'incendie d'une caravane à la suite de l'explosion d'une bouteille à gaz que leur mère avait allumée pour alimenter un radiateur.

Lorsque l'alerte fut donnée la caravane était déjà environnée de flammes et les sauveteurs ne purent rien tenter pour sauver les trois enfants.

La mère, âgée de 25 ans, couchait dans une autre caravane. Le père, transporteur, était en déplacement sur la Côte-d'Azur.

Les pompiers n'ont pu que retirer les trois corps calcinés après avoir noyé les décombres de la caravanes.

« Espionite » en URSS

MOSCOU (AP). — « Komsomolskaya Pravda », l'organe des jeunesses communistes, accuse un diplomate ouest-allemand, M. Lerner, troisième secrétaire à l'ambassade de la République fédérale, de s'être livré à de l'espionnage depuis son arrivée à Moscou, en 1965, et donne à entendre qu'il devra quitter l'URSS.

Moyen-Orient : un accrochage fait 13 morts

Douze membres d'un commando palestinien et un soldat israélien ont été tués au cours du plus important accrochage qui se soit produit dans la vallée du Jourdain. Le combat qui a duré plus de deux heures s'est déroulé à six kilomètres du pont Damia.

Les Palestiniens au nombre d'une trentaine avaient réussi à traverser le Jourdain et à pénétrer à l'intérieur d'un territoire contrôlé par les Israéliens. Les terroristes s'apprêtaient à donner l'assaut lorsqu'un mitrailleur israélien entendant un bruit suspect ouvrit le feu.

A l'aube, les Israéliens devaient relever douze cadavres de très jeunes gens vêtus de kaki.

Moyen-Orient : les « 4 » piétinent

NATIONS UNIES (AP). — Les concertations à quatre sur le Moyen-Orient pourraient prendre fin au début de l'été, encore qu'aucun accord ne soit pour le moment en vue, rapporte-t-on dans les milieux diplomatiques de l'ONU.

Les quatre ambassadeurs tiendront mercredi leur neuvième réunion depuis le 3 avril.

Selon les milieux diplomatiques, ils auraient envisagé de mettre fin à leurs discussions fin juin ou début juillet, mais n'auraient pas encore pris de décision quant à une date.

Les divergences ne sont pas inconciliables d'ici là, a déclaré un diplomate, qui toutefois n'a pu citer un point d'accord. Dans d'autres milieux, on rapporte que les « quatre » n'ont, jusqu'à présent, réalisé d'accord que sur des principes généraux.